

nouvelle édition

n° 1

Kalim



REVUE SEMESTRIELLE DE L'UNIVERSITÉ ALGER 2
SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, LANGUES & LITTÉRATURES



Kalim

Kalim

REVUE SEMESTRIELLE DE L'UNIVERSITÉ ALGER 2
SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,
LANGUES ET LITTÉRATURES

Kalim

REVUE SEMESTRIELLE
DE L'UNIVERSITÉ ALGER 2
SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,
LANGUES ET LITTÉRATURES

Directeur de la revue

Salah Khanour

Directrice de rédaction

Afifa Bererhi

Comité de rédaction

Mohamed Benguerna
Amina Bekkat
Afifa Bererhi
Mohamed Ghamallah
Zoubida Haddab
Saliha Zerrouki

Comité scientifique

Christiane Achour
Saliha Benmansour
Thomas Cantens
Denis Cuche
Yoo Junghwan
Naget Khadda
Boniface Mongo M'Boussa
Yannick Resch
Mohamed Sari
Agnès Spiquel
Khaoula Taleb Ibrahim

Université Alger 2
rue Jamel Eddine el Afghani
Bouzaréah, Alger

Maquette et mise en page

Rym Mokhtari

Adresse email : revue.kalim@gmail.com
Afifa Bererhi: afifabererhi@yahoo.fr

Lettre au lecteur

Salah Khanour

Recteur de l'Université Alger 2

Directeur de la revue

La nouvelle édition *Kalim* ouverte aux sciences sociales et humaines, aux expressions culturelles et artistiques, est un espace d'expression dédié aux enseignants et chercheurs confirmés ou en initiation de l'Université Alger 2, à ceux des autres universités nationales et internationales dans le souci de promouvoir la pensée cognitive, dynamiser les échanges en rapport avec les différents segments du savoir et de la connaissance.

La nouvelle édition *Kalim* vise un large lectorat aux centres d'intérêt divers et multiples, aussi compte-t-elle plusieurs rubriques aux objectifs spécifiques. Et périodiquement, viendront s'ajouter des dossiers spéciaux.

Cette nouvelle ligne éditoriale suscitera, nous l'espérons, l'attention du plus grand nombre. Les différentes facultés de l'Université Alger 2 et d'ailleurs y sont concernées. Elles disposent ainsi d'un organe qui accueille expressions variées et postures intellectuelles plurielles, faisant foi du sérieux et de la qualité de la revue.

A tous, j'exprime ici mes encouragements pour une solide et intense activité scientifique et culturelle.

SOMMAIRE

n° 1

OUVERTURE

Dalila MORSLY	
<i>Kalim</i> , première aventure (1982-1987)	11

INTRODUCTION

Afifa BERERHI	25
---------------	----

POINTS DE VUE ET ANALYSES

*Histoire d'une ville / pays
par le passé et au présent...*

Mostefa LACHERAF, préfacier de André Ravéreau	
<i>La Casbah d'Alger - Et le site créa la ville</i>	37
Brahim BENMOUSSA	
De la ruralité à l'urbanité en Algérie : questionnements et éléments d'approche	61
Saïd ZIANE	
Les jeunes en difficulté en Algérie : entre politique sociale et politique économique	75
Ahcène AMAROUCHE	
Les obstacles politiques et institutionnels à un développement autonome en Algérie	95

Des mots et des images

Ahmed BEDJAOUI	
Assia Djebar, l'écriture, le cinéma...	131
Nora Alexandra KAZI-TANI	
Bilinguisme, littérature et traduction d'éléments culturels	157

Malika HADJ NACEUR		
	Lire et entre-lire : le jeu prismatique du sens et les « délices » de l'intraduit	167
Hervé SANSON		
	Isabelle Eberhardt ou Si Mahmoud Saâdi ? Quand dire l'autre, c'est « comprendre l'autre en devenant (soi-même) une autre »	185
Myriam BOUCHOUCHA		
	De l'écran à l'encre : présentation de <i>Doggy bag</i> de Philippe Djian	199

DES LIEUX ET DES DÉBATS

Jacqueline JONDOT		
	La réception transdisciplinaire d'Albert Camus à Amman	219
Chistian PHÉLINE		
	D'Ismaÿl Urbain à Albert Camus : Réformistes et libéraux dans l'Algérie coloniale	223
Nadji SAFIR		
	Le Maghreb en débat	241

ON A LU...

Afifa BERERHI		
	La repentance, ses entendus, ses implications, compte rendu de <i>Aspects de la repentance</i>	253
Jacqueline JONDOT		
	<i>La dernière nuit de l'Emir</i> et <i>Une ville en temps de guerre</i> , deux romans d'Abdelkader Djemai	263

Esmâ Hind TENGOUR	
<i>New-York entre deux étés (Madîna fî l-samâ')</i>	
par Issa Makhlouf	271
Amina BEKKAT	
<i>Sortir de la grande nuit</i> par Achille Mbembe	275

FRUITS DE L'IMAGINAIRE

Expressions poétiques

Afifa BERERHI	
Pensée pour Yamina Méchakra	285
Sofia BENCHERCHALI	
<i>Une fleur</i>	293
Ismael ABDOUN	
<i>La nuit</i>	295

Expressions picturales

Afifa BERERHI	
Ahcen Drici : des lignes et des couleurs	299

OUVERTURE

***Kalim*, première aventure (1982-1987)**

Dalila Morsly

Maître de conférences en sciences du langage
Département de Français, Université d'Alger.
Professeur émérite en sciences du langage
département de lettres et sciences du langage
Université d'Angers (France).

Alors que nous, Christiane Achour et moi, exposions à Mostefa Lacheraf – qui suivait, toujours avec intérêt, les activités scientifiques de l'Université – le projet de créer une revue de langues et littératures à l'institut des langues étrangères (I.L.E.) et notre désir de la nommer *Kalima*, celui-ci suggéra : « Pourquoi *Kalima* et non pas *Kalim* ? » Selon lui le mot *kalim*, qui a un sens générique et désigne, dans certains de ses usages, la quintessence même de la parole (tout comme *verbe* en français, *verbum* en latin ou *logos* en grec), conférerait davantage de prestige à notre revue naissante. C'est ainsi que la revue a pris le nom de *Kalim*. Il est important de convoquer ou re-convoquer l'autorité scientifique bienveillante et savante de Mostefa Lacheraf et son intervention décisive au moment où *Réflexions et perspectives* (revue scientifique et académique de l'Université Alger 2) vient de lui consacrer un hommage ; au moment où, à l'initiative d' Afifa Bererhi, cette publication va, précisément, prendre le nom de *Kalim*. La récupération de ce nom inscrit, de fait, cette nouvelle production dans l'histoire des aventures scientifiques que les universitaires imaginent, rêvent et réalisent pour leur université. C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler le contexte dans lequel le premier *Kalim* est né ainsi que les principales caractéristiques des numéros qui ont pu voir le jour.

Les tribulations de *Kalim*

À l'origine, la revue devait être la revue de l'institut des langues de l'Université d'Alger (I.L.E.). Plusieurs réunions se sont tenues entre mars et mai 1982, rassemblant tous les enseignants désireux de contribuer à la mise en œuvre de ce projet pour définir à la fois la politique éditoriale et les modalités de fonctionnement. La revue voulait offrir un espace de publication où les enseignants des différents départements de l'Institut (Anglais, Allemand, Espagnol, Français, Russe et traduction) pourraient faire connaître leurs travaux et en débattre.

Les objectifs de la revue étaient définis dans le préambule ou avertissement ainsi rédigé :

- « *Kalim* voudrait contribuer à répondre aux besoins des chercheurs en langues et littératures en se proposant :
- de publier des travaux d'analyse littéraire ou de linguistique de niveau universitaire,
 - d'informer sur les publications, colloques, séminaires, soutenances de thèses intéressant ces domaines,
 - de faire connaître de jeunes auteurs, nouvellistes, poètes...
 - d'être enfin un instrument de travail pour les enseignants et les étudiants de ces disciplines. »

Une équipe était constituée ; elle comprenait une directrice de la revue, Dalila Morsly, et un comité de lecture responsable du contenu et de la forme des articles qui devaient lui être soumis. La composition du comité de lecture reposait sur le principe suivant : pour des raisons démocratiques et pour des raisons de compétences scientifiques, tous les départements devaient être représentés par un ou plusieurs enseignants. Se sont porté(e)s candidat(e)s : Christiane Achour, Zineb Ali Benali, Abdelmadjid Ali-Bouacha, Abderrahmane Arab, Lantry El-Foul, Farida Hellal, Yamina Hellal, Naget Khadda, Adriana Lassel, Maria Lecea, Dalila Morsly, Joëlle Redouane, Anne Thomson¹.

1 Il est important, me semble-t-il, pour l'histoire de l'université de donner toutes ces précisions.

Avant de réfléchir aux questions liées à l'édition et à l'impression proprement dites, l'équipe tenait à constituer un frigo d'articles, comme on dit dans le jargon éditorial, pour ne pas être prise de cours au moment de la publication. Trois numéros *varia* ont été ainsi préparés, comportant à la fois des études et des comptes-rendus d'ouvrages ou de colloques rédigés dans les différentes langues de travail des enseignants.

Chaque réunion faisait l'objet d'un procès verbal dans lequel étaient consignés l'ensemble des débats que le lancement de cette publication pouvait soulever ainsi que les résultats du travail de lecture des textes que les membres du comité avaient pris en charge. Les décisions concernant la publication des articles étaient donc prises dans la clarté et en toute démocratie².

Le procès verbal de la réunion du 6 juin 1982 fait état d'un conflit qui a surgi entre la direction administrative de l'institut et l'équipe éditoriale. La direction de l'institut estimait qu'elle avait ou devait avoir un droit de regard sur le contenu des articles. Un long débat contradictoire s'engagea pendant la réunion sur la stratégie à adopter. La directrice, considérant que seul le comité de lecture devait être responsable des articles écrits, annonça sa démission et retira ses articles. Certains enseignants se rallièrent à son point de vue et prirent la même décision tandis que d'autres estimaient qu'il fallait continuer à dialoguer avec la direction de l'institut et créer, en attendant, un comité de lecture intérimaire. En tout état de cause la scission était là et ce projet unificateur d'une revue pour tout l'institut ne vit pas le jour à ce moment-là.

Le temps du bricolage heureux

Suite à ce premier échec, les enseignants du département de Français décidèrent de s'approprier le nom de *Kalim* et de retenir l'aventure avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec leurs propres

² Ce sont ces comptes-rendus, conservés dans mes archives, qui me permettent de reconstituer avec précision le déroulement des réunions.

finances. La vente militante était censée permettre de compenser, partiellement, leur investissement. La confection et le tirage de la revue relevaient du bricolage joyeux et artisanal. Abdelkader Djeghloul, qui suivit le processus, parla de précarité matérielle. C'était le cas. La nouvelle équipe constituée d'une directrice (Dalila Morsly), d'un comité de rédaction (Christiane Achour, Safia Asselah, Tounès Rouchiche, Ali Silem) et d'un comité de lecture (Christiane Achour, Zineb Ali Benali, Naget Khadda, Dalila Morsly, Simone Rezzoug, Bouba Tabti, Mourad Yelles) dont la composante varia quelque peu au fil du temps, s'occupait de la collation et de la lecture des articles, du tirage et de la diffusion. Grâce à ce bricolage et en dépit de cette précarité, cinq numéros ont pu être produits entre 1982 et 1983 et *Kalim* devint, en réalité, la revue du département de Français.

Les objectifs fixés initialement étaient reconduits et les différents numéros proposaient, pour l'essentiel, des études consacrées :

- à la littérature algérienne ainsi qu'à la littérature du Maghreb et plus largement du Tiers-Monde,
- à la description et à l'analyse linguistique des différentes langues parlées en Algérie.

La revue publiait aussi des créations relevant de la poésie, du théâtre, du conte... Elle devint, donc, non seulement un outil de travail pour les universitaires mais aussi un lieu de rencontres, un carrefour entre chercheurs et créateurs, écrivains et plasticiens. L'université dans la société ; la société, par le biais de ses producteurs de culture, dans l'université. Tel était le projet ambitieux que se fixait l'équipe éditoriale comme le montre la présentation succincte des différents numéros.

***Kalim* 1, 1982**

- Dessin de couverture de Mohamed Khadda (peintre).
- Contributions de C. Achour, S. Rezzoug, M. Djaïder, N. Khadda, Z. Siagh, L. Moussaoui.
- Comptes-rendus d'ouvrages, de rencontres scientifiques, d'événements culturels (la pièce de Abdelkader Alloula : *Homk Salim*).

- Créations de Meziane Ourad (journaliste), Aziz Chouaki (écrivain), Zohra Siagh (universitaire), Zineb Ali Benali (universitaire).

La parution du numéro 1 de *Kalim* est signalée par A. Djeghloul (1984, p. 883) qui, dans sa « Note sur les revues universitaires algériennes », écrit :

« Le numéro 1 de *Kalim*, langues et littératures, représente [...] une tentative intéressante à un double point de vue. Cette revue est en effet la seule à ne pas être directement rattachée à une structure administrative. Elle est l'œuvre d'un groupe d'enseignantes de l'institut des langues étrangères qui a pris en charge l'ensemble des opérations d'élaboration de ce premier numéro. De plus, elle ne se réduit pas à une simple collection d'articles. [...] Elle comprend aussi des comptes-rendus, hommages, informations d'actualité. Au total, une revue vivante malgré sa précarité matérielle. »

***Kalim* 2 et 3, 1983**

- Dessin de couverture de A. Silem (artiste-peintre).
- Contributions de C. Achour, Z. Ali Benali, B. Benabdessadok, B. Chikhi, M. Djaïder, N. Khadda, D. Morsly, L. Moussaoui, Z. Siagh, M. Virolle, M. Yelles.

Ce numéro, tiré à 185 exemplaires, est un numéro double qui publie les communications des participants aux journées d'étude du département des langues romanes (ancêtre du département de Français) qui se sont tenues en juin 1981 à Alger et qui étaient consacrées au thème suivant : la culture entre vagues et marées. L'argumentaire de la rencontre était ainsi rédigé :

Comme chaque année, nous avons voulu interroger les productions culturelles algériennes : c'est ainsi que les communications ont traité des événements mortuaires, des étoffes, de la poésie orale ; elles ont pris en considération également les œuvres littéraires contemporaines et la production linguistique de la presse nationale.

Incursions dans le quotidien culturel, ouverture de l'Université sur des cultures non institutionnalisées car :

« [...] diffuser la culture, comme l'écrit Louis Aragon, c'est sans doute lui permettre d'aller des hommes qui la font à l'ensemble des hommes et des femmes mais c'est aussi discerner ses sources à tous les points du territoire d'où peut jaillir une pensée et en faciliter la mise à jour, l'éclosion. »

La revue a été diffusée avec un supplément constitué d'un recueil de poèmes de Bachir Hadj Ali, *Actuelles partitions pour demain*, et de dessins de M. Khadda. Sa parution fait l'objet d'une courte mention dans *Algérie-Actualité* du 30 juin-6 juillet 1983.

Kalim 4, 1983

- Le dessin de couverture qui présente un portrait de Fanon a été réalisé par A. Silem à partir d'une photo.
- Contributions de C. Achour, Z. Ali Benali, C. Chaulet, M. F. Chitour, A. Djeghloul, D. Morsly, M. Yelles.

Ce numéro tiré à 200 exemplaires est un numéro spécial qui reprend les communications présentées aux journées d'étude organisées en septembre 1982 par le département, en coordination avec le CRIDSSH³ d'Oran, à l'occasion des vingt ans de la mort de Frantz Fanon. C. Achour, qui présente le numéro, explique ainsi les objectifs de cette publication :

« Ce que nous voudrions [...], c'est lui rendre sa vraie place, c'est-à-dire celle d'un homme et d'un militant écartelé par ses contradictions, ses réalisations et ses tâtonnements, en

3 Le CRIDSSH (Centre de recherche et d'information documentaire en sciences sociales et humaines) longtemps dirigé par Abdelkader Djeghloul a succédé au CDSH (Centre de documentation de l'Université d'Oran). Ces deux centres ont joué un rôle très important dans le développement de la réflexion et de la recherche en sciences humaines et sociales en Algérie en pratiquant une politique éditoriale dynamique et en favorisant les rencontres entre chercheurs des différentes universités. L'histoire des activités de ces centres reste à écrire.

proposant des lectures de son œuvre. Nous souhaiterions que cette date soit une étape pour une prise en charge effective, à notre niveau d'universitaires, de chercheurs en lettres et sciences humaines, des écrits d'un des penseurs les plus perturbateurs du Tiers-Monde... »

La revue littéraire algérienne *L'ivrEscQ* rappelle, en décembre 2011, à propos de Fanon, que grâce à *Kalim* et au CRIDSSH d'Oran, l'année 1982 est l'année des premières manifestations publiques consacrées à Fanon en Algérie indépendante, vingt ans après.

A. Djâad (*Algérie-Actualités*, 7-13 juillet 1983) ainsi que M. Ghobrini (*El-Moudjahid*, 4 octobre 1983) rédigent, à propos de cet hommage à Fanon, des comptes-rendus conséquents qui insistent sur l'objectif et l'importance de ce numéro spécial et donnent le détail des articles qui composent l'ouvrage.

***Kalim* 5, 1982**

- Dessin de couverture de Kheireddine Djillali (graphiste).
- Contributions de M. Yelles, M. F. Chitour, M. Djaïder, N. Khadda, J. Redouane, A. Nabti, Kaci Moualek.
- Comptes-rendus de M. F. Chitour, D. Morsly, S. Guellouz (du département de Français de la faculté des lettres et sciences humaines de Tunis).
- Créations de Z. Ali Benali (universitaire), H. Tengour (poète), T. Djaout (poète, écrivain, journaliste).

Ce numéro est un numéro *varia* qui a l'avantage de s'ouvrir à un certain nombre d'étudiants qui présentent un article à partir des mémoires de linguistique qu'ils ont récemment soutenus.

Sur le chemin de l'institutionnalisation

L'expérience du bricolage a rencontré ses limites. L'équipe n'arrive pas à assumer la diversité des tâches qu'implique une telle publication, n'arrive pas à trouver un rythme, à assurer une périodicité

régulière. Après une longue période de vide, les négociations entamées avec l'Office des Publications Universitaires (O.P.U., Alger) aboutissent et permettent la sortie des numéros 6 et 7.

Kalim 6, 1985

- Dessin de couverture de Hamid Tibouchi (poète et artiste-peintre).
- Contributions de Zineb Ali Benali, Jacqueline Arnaud, Charles Bonn, Meriem Cadi, Beïda Chikhi, François Desplanques, Mireille Djaïder, Jean Déjeux, Naget Khadda, Fewzia Sari, Paul Siblot, Kamel Yanat, Mourad Yelles.

Ce numéro se veut un hommage à Mohammed Dib à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de sa naissance. Dans l'avant-propos, Naget Khadda explique que la majorité des contributions porte sur la trilogie *Algérie* ce qui crée un certain déséquilibre avec celles consacrées à « la seconde période ». Elle ajoute :

« Quoiqu'il en soit, cette première tentative regroupe les noms de plusieurs chercheurs interpellés par l'univers et l'écriture dibiens et offre un éventail varié de questionnements et de procédures d'analyse. »

Cette livraison fait l'objet de plusieurs comptes-rendus dont un de Abdelkader Djeghloul pour *Actualité de l'immigration* (1985). Djeghloul considère que cette parution est un événement culturel triplement important car, explique-t-il, « avec ce numéro spécial, *Kalim* passe le cap de sa sixième livraison montrant ainsi que les initiatives informelles des universitaires algériens, pour précaires qu'elles soient, peuvent cependant durer [...] *Kalim* passe du polycopié artisanal à une impression simple mais de facture matérielle correcte. [...] Surtout avec ce numéro, *Kalim* propose une lecture plurielle de l'univers littéraire de Dib qui a l'immense mérite de rompre le plus souvent avec les gloses et artifices, pour rendre compte avec rigueur [...] des modalités de surgissement des œuvres de celui qui est, de manière incontestable, LE romancier algérien de langue française. »

Kalim 7, 1987

- Dessin de couverture de Mohamed Khadda.
- Contributions de S. Abdoun, Jacqueline Arnaud, Z. Ali Benali, B. Chikhi, M. Djaïder, Tahar Djaout, N. Khadda, Khedidja Khelladi, Denise Louanchi, Tayeb Sboui (écrivain et universitaire tunisien), Claude Talahite, M. Yelles.

Ce numéro entièrement consacré à Kateb Yacine voulait célébrer l'anniversaire de la parution de *Nedjma* (1956). Il s'inscrit dans l'esprit et la continuité de la journée mémorable organisée, en 1986, par le département de Français à l'occasion des trente ans de la parution de *Nedjma*. Le programme de cette journée, qui s'est déroulée dans la salle des actes de l'Université d'Alger, comportait, en plus d'une exposition des œuvres de Kateb Yacine, la préparation d'un montage de textes extraits de *Nedjma* auquel enseignants et étudiants avaient travaillé durant des mois et une table ronde à laquelle participaient des amis de Kateb Yacine : Djaffer Inal, Smaïl Abdoun, Ali Zamoum et Mostefa Lacheraf. M. Lacheraf fut accueilli à son arrivée dans la salle bondée par une ovation qui ne voulait pas finir. Kateb Yacine, dont la venue avait été maintenue secrète, fut littéralement soulevé et porté jusqu'à la tribune. Il est important de rappeler cet événement que la thématique du numéro 7 de *Kalim* prolonge en offrant une grande diversité de modalités d'interventions comme le souligne Naget Khadda dans la présentation de l'ouvrage :

« Aujourd'hui nous proposons ce recueil où, du bref compte-rendu journalistique à l'œuvre de création en hommage au Maître, en passant par les analyses universitaires dans la multiplicité des approches qui les caractérisent, se concrétise un échantillonnage de l'impact de l'œuvre de Kateb. »

L'ouvrage comporte aussi un hommage à J. Arnaud, décédée au moment où « la dernière main » était mise à l'ouvrage. *Kalim* salue en J. Arnaud la première spécialiste de l'œuvre katébiennne et fidèle amie de l'auteur, celle qui a consacré tous ses efforts à donner une audience à la littérature maghrébine et à imposer sa reconnaissance à l'intérieur de la citadelle de l'université française. Un extrait de la présentation de l'œuvre en fragments clôt l'hommage :

« Ce poète au chant bouleversant, soudainement émergé de l'Algérie profonde, a marqué de son étoile de sang toute la génération de l'après seconde guerre mondiale. Il est urgent de lire, d'entendre aujourd'hui ce grand autre de nous-mêmes, ce clandestin qui s'introduit dans notre mémoire à la faveur d'un équivoque passeport de langue française et nous dérange par tant de familiarité mêlée à tant d'étrangeté raciale. Alors que nous nous accrochons aux pans de notre identité, refusant de reconnaître que l'autre, depuis des siècles, est déjà en nous, Kateb nous force à nous décentrer, à entrer par mimétisme dans son jeu et dans son monde afin que, dans le jardin parmi les flammes, notre cœur devienne capable de toutes les formes. »

Prologue

Le parcours de *Kalim* cessa avec ce numéro spécial dédié à *Nedjma*, ce joyau de la littérature algérienne de langue française qui a habité l'imaginaire de tant de lecteurs, nourri ou inspiré tant d'écritures, tant de travaux critiques. Je ne saurais dire pourquoi. A. Djeghloul (1984, p. 888) note que les revues universitaires algériennes font preuve d'un [...] dynamisme qui n'arrive pas encore à se transformer le plus souvent en structuration intellectuelle, institutionnelle et matérielle efficiente. Cette explication est sans doute valable pour *Kalim*. Cela est d'autant plus regrettable qu'à la lecture ou relecture des numéros réalisés on est frappé par l'intensité et la rigueur d'une réflexion qui cherche à explorer les différentes facettes des expressions littéraires, linguistiques et culturelles algériennes, maghrébines, africaines, antillaises avec l'avidité et l'enthousiasme d'enseignants chercheurs qui croient à la puissance du travail intellectuel, qui veulent contribuer au rayonnement de leur université. La revue commençait aussi à rassembler autour d'elle des chercheurs spécialistes de l'Algérie et du Maghreb. Elle est, d'ailleurs, référencée par un certain nombre de sites comme ceux de l'I.M.A.G., consacré aux littératures du Maghreb, comme Arabesques, Algériades.com ; elle est citée dans le prestigieux *Annuaire de l'Afrique du Nord*, etc. C'est pourquoi, la revue étant, actuellement, difficilement accessible aux jeunes chercheurs, il conviendrait d'envisager la réédition des numéros parus entre 1982 et 1987.

L'Université Alger 2, qui se propose d'inventer le second *Kalim*, dispose d'un héritage honorable qu'elle saura développer, améliorer, optimiser grâce aux moyens dont dispose l'université algérienne d'aujourd'hui.

Bonne route au second *Kalim* !

Bibliographie

DJEGHLOUL Abdelkader, « Note sur les revues universitaires algériennes en sciences humaines et sociales », in Michel Hubert et Maurice Flory, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS, CRESM, Éd. Du CNRS, vol. 21, Paris, 1984, p. 881-888.

DJEGHLOUL Abdelkader, « Voyage au bout de Dib », *Actualités de l'émigration*, Paris, Amicale des Algériens en Europe, n° 19, 1985.

INTRODUCTION

Introduction

Afifa Bererhi

Professeur en littérature française et comparée

Université Alger 2

Directrice de rédaction de la revue

Nous tenons à remercier Dalila Morsly qui remonte le temps pour raconter, à partir de sa position d'acteur et de témoin, la genèse de *Kalim* et ses premières livraisons. Ce faisant, elle donne une filiation à la nouvelle édition de la revue, riche d'une histoire animée par la volonté de ses fondateurs soucieux de propulser l'intelligence.

À temps nouveaux, exigences nouvelles. Les frontières entre les aires de la connaissance fléchissent au profit de l'interdisciplinarité. Aussi, aujourd'hui, les ambitions de la revue sont de brasser conjointement ce dont il relève des disciplines des sciences sociales et humaines, celles des lettres et des langues. En outre, la revue se veut à l'écoute des débats et manifestations scientifiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Elle se veut par ailleurs support de diffusion des expressions poétiques et artistiques. Et éventuellement des essais. Cette ambition trace une ligne éditoriale que réfléchissent ses différentes rubriques :

Points de vue et analyses

Au commencement la préface de Mostefa Lacheraf au livre de André Ravéreau, *La Casbah d'Alger - Et le site créa la ville* (Sindbad, 1984). L'auteur de la préface a été retenu pour une part en ce qu'il a fait l'objet d'un numéro spécial pour la revue *Réflexions et Perspectives* (décembre 2012) que nous dirigeons et qu'en cela il constitue un pont avec la

présente revue. Mais plus fondamentalement, la préface de Mostefa Lacheraf est une page d'histoire sur la Casbah, le premier noyau d'Alger, qui intervient comme un chapeau aux articles qui suivent, portant sur la ville et plus largement la politique sociale et économique du pays. Par confrontation – peut-être abusive – des interrogations surgissent quant au destin de la ville algérienne en périodes coloniale et post-coloniale. La dénaturation de la Casbah dans sa configuration tant physique que sociale ne serait-elle pas en parenté avec celle qui touche la ville aujourd'hui pour des raisons objectives autres dont la démographie et les mouvements de population qui bouleversent les schémas sociologiques (Brahim Benmoussa), lorsqu'en outre se greffe sur un autre plan « le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché » induisant des difficultés socio-économiques qui frappent particulièrement les jeunes auxquels on offre des voies de sortie aléatoires, incertaines (Saïd Ziane), fragilisées par les obstacles politiques et institutionnels au développement (Ahcène Amarouche). Ces données relatives à l'espace urbain, social et économique en perturbation, mises bout à bout ne traduisent-elles pas une déstructuration généralisée qui fait quelque part écho à celle infligée à la Casbah en un temps révolu que Mostefa Lacheraf saisit.

La sous rubrique, « les mots et les images », nous permet de rencontrer, sous la plume de Ahmed Bedjaoui, Assia Djebar, pas tant la romancière que la cinéaste qui voulait porter à l'écran les femmes prises dans « l'engrenage de l'histoire et de la parole confisquée ». L'aventure cinématographique de Assia Djebar n'a pas été sans embûches. Malgré les nombreux obstacles, elle parvient à éditer deux films et, de guerre lasse, finit par « jeter l'éponge ». Ahmed Bedjaoui, son producteur, se fait le témoin privilégié de cette autre stature de l'écrivaine qui voulait traduire ses mots en images, en son, en mouvement.

Autre perspective esthétique, celle dont nous parle Nora Alexandra Kazi Tani dans le cas particulier des littératures qui s'inscrivent dans le plurilinguisme et le multiculturel cela même qui induit une rupture avec les écritures classiques à la faveur d'une modernité formelle qui sollicite un renouvellement des codes de lecture. Sur ce paramètre, Malika Hadj Nacer se saisit des imaginaires sub-sahariens

pour développer ce qu'elle appelle « le *lire* ouvert » fondé sur le « plaisir du texte » noué au jeu « des modalités énonciatives et sémiologiques » sur lesquelles, souvent, bute le lecteur. Aussi, est-il ainsi sollicité à créer par lui-même le sens du livre. Le plaisir du texte est alors liberté de lire ; autre acception de la modernité qui repose sur l'écriture/lecture plurielle.

Hervé Sanson nous rappelle l'énigmatique Isabelle Eberhardt, ou Si Mahmoud Saâdi ? Interrogation qui reçoit en titre sa réponse : Quand dire l'autre, c'est « comprendre l'autre en devenant [soi-même] une autre ». Errance existentielle imprimant le sceau du nomadisme à l'écriture qui se source aux *atlat*. De ce point de vue, Isabelle Eberhardt ne serait-elle pas une pionnière de la modernité ?

Myriam Bouchoucha nous fait découvrir « le roman-télé », un genre nouveau qui épouse la forme « des fictions télévisées » communément appelées feuilletons. Elle en démontre les mécanismes de construction formelle et thématique et décline ses fonctions sociales. Forme d'écriture qui répond au goût d'un nouveau lectorat plus répandu ?

Des lieux et des débats

Cette rubrique recueille la trace de prises de paroles sur des sujets divers en correspondance avec les centres d'intérêt de *Kalim*.

En Jordanie, les 27 et 28 mars 2013, l'Université de Amman a organisé un colloque : « La réception transdisciplinaire d'Albert Camus ». Notre collègue Jacqueline Jondot, spécialiste des littératures post-coloniales, était présente. Elle nous livre le contenu de ces journées camusiennes. Ce faisant nous découvrons l'impact de cet écrivain dans le monde arabe tout particulièrement où il est traduit et enseigné et qui a influencé certains écrivains jordaniens.

La tenue de ce colloque confirme pour nous que le rapport à l'Histoire et ses acteurs conditionne la réception d'une œuvre.

Christian Phéline auteur de *Les Insurgés de l'An I* (2012) où sont analysés les événements de Marguerite en 1910, a bien voulu rendre compte – de par sa qualité d'organisateur et d'intervenant – de ce qui s'est dit au colloque organisé à l'Institut du Monde Arabe (I.M.A., Paris) le 13 Avril 2013 au sujet des réformistes et libéraux dans l'Algérie coloniale, partant d'Ismaïl Urbain à Albert Camus. C'est un moment de l'histoire de l'Algérie qui a été évoqué, discuté, et dont nous recevons ici un fidèle écho. L'intention était de revenir sur ces « femmes et hommes d'Algérie, Européens, Juifs ou Musulmans, qui ont cru et œuvré à un rapprochement entre des communautés que la société coloniale opposait ». Une référence qui pourrait instruire la redéfinition de la relation France/Algérie.

[Le pendant de ce colloque s'est déroulé le 25 mai 2013 à Alger au diocèse des Glycines : « Des Chrétiens dans la guerre, 1954-1962 ». L'action des hommes d'église à l'image de Monseigneur Duval a été soulignée. Un compte rendu exhaustif sera rendu dans la prochaine édition de la revue.]

Toujours à l'I.M.A., le 2 Mai 2013, Nadji Safir, sociologue et politologue, a participé au débat sur la politique maghrébine de la France. Il en est ici le rapporteur.

L'argument : « ... l'idée même d'un grand Maghreb arabe uniforme ayant été affectée par les révolutions et soubresauts de ces pays, quelles leçons la France a-t-elle tirées de la nouvelle donne pour relancer et redéfinir sa politique maghrébine, reconnaître aux peuples leur dignité, à commencer par les Maghrébins de France... »

Du panel des interventions des conférenciers dont la matière est ici rapportée, et de celles du public, une question conclusive surgit : « Existe-t-il une politique maghrébine des pays maghrébins ? » Échec de l'U.M.A. qui fragilise chacun des pays enfermés dans leur stricte dimension nationale, cela même qui multiplie et oriente « l(es) intervention(s) des acteurs extérieurs à la région ».

De l'écoute à la lecture.

« On a lu... » est une incitation à découvrir autant que faire se peut la production éditoriale d'ici et d'ailleurs, selon la conjoncture et les inclinations de chacun. Et que suite soit donnée si possible.

Les éditions Barzakh ont publié en 2012 un ouvrage qui, d'une certaine manière, apporte la réponse aux demandeurs de repentance qui se sont faits entendre récemment. Il s'agit de *Aspects de la repentance*, sous la direction de Ismaël Sélim Khaznadar, préfacé par Hélé Béji. Ouvrage qui a fait l'objet d'un débat organisé conjointement par *El Watan* et Barzakh et qui s'est déroulé à l'Hôtel Es Safir. Il interpelle historiens et politologues, sociologues, psychologues et philosophes.

Afifa Bererhi synthétise chacune des contributions. La différence des approches et postures concourt finalement à démontrer l'inefficacité de la repentance (si ce n'est qu'elle apporte légitimement au demandeur un fragile réconfort psychologique) au plan politique et de celui de l'histoire, et donc son inutilité. Il y a plutôt lieu de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'avenir ne soit pas hypothéqué par les fantômes d'un passé si sombre.

La littérature algérienne, miroir brisé de son histoire.

Jacqueline Jondot, en analyste des romans de Adelhader Djemaï, présente sa biographie et déroule sa riche bibliographie avant de s'arrêter sur ses deux derniers romans.

La dernière nuit de l'Émir (Seuil, 2012) est un autre portait d'Adelhader à la veille de son exil, un moment bilan pour « dénoncer le mensonge de ses vainqueurs » rattrapés par l'ironie de l'histoire qui fit connaître à certains acteurs de la Conquête le même sort. Mais aussi, l'Émir est celui qui « a mis en œuvre un véritable dialogue entre les cultures et les religions et (qui a tenté) le difficile rapprochement entre Orient et Occident ».

[Le 25 mai 2013, Abdelkader Djemaï était l'invité de l'Association Emir Abdelkader à la Villa Abdelatif pour présenter son roman.]

Une ville en temps de guerre (Seuil, 2013), c'est Oran dans les années 61-62 et la confrontation des communautés qui peuplent la ville. Loin d'adopter la posture de l'historien et évacuant tout surgissement idéologique, l'écrivain scrute surtout « les effets de la guerre sur les habitants » de la ville sectorisée, cela qui donne la dimension humaine du roman. *Une ville en temps de guerre*, un hommage à la ville natale.

Autres horizons, autres littératures et essais :

Esma Hind Tengour, docteur en langue arabe (La Sorbonne), auteure d'un premier roman, *L'Arabie des Djinnns - Fragments imaginaires* (Fernelmont, 2013) et traductrice, a lu pour nous le roman de Issa Makhoulouf, *Mâdina fil-Samâ* (Beyrouth - Le Caire - Tunis, 2012).

Le roman progresse au rythme des saisons et à travers des villes en commençant par New-York, qui semble « habit(er) le ciel », et ses quartiers, Harlem, Brooklyn, Manhattan...

Déambulations dans le temps et l'espace, écriture en fragment. Le roman arabe est de plein pied dans la modernité en écriture.

Amina Azza Bekkat, spécialiste des littératures africaines, se réfère à Achille Mbembe, écrivain talentueux et brillant essayiste, qui publie *Sortir de la grande nuit* (La découverte, 2010), un essai qui dresse un état de l'Afrique décolonisée et formule des propositions que lui inspire la devise de Fanon : « Marcher tout le temps, la nuit et le jour, en compagnie de l'homme, de tous les hommes. » ... Plutôt que la repentance, s'inspirer de Achille Mbembe pour « la marche vers le futur »...

Fruits de l'imaginaire

Une proximité directe avec la création poétique et artistique.

La récente disparition de Yamina Méchakra ravive le souvenir d'une écrivaine effacée que l'on ne découvre que dans ses écrits. Sa production restreinte n'en est pas moins forte et marquante. Dans ses récits, le poète brille pour dire la blessure et la souffrance, l'amour et l'espérance. Tout se condense en un mot, ARRIS, qui se déploie en un chapelet de poèmes épars. Arris, le pays des ancêtres. Arris ou la douleur et la révolution. Arris ou l'enfant de demain.

A l'enfance, Yamina Méchakra a légué sa veine de poète, recueillie par la jeune adolescente Sophia Bencherchali. *Une Fleur* (avril 2013), comme par prémonition, est venu honorer la poétesse disparue.

La montagne aurassienne surplombe au loin les portes du désert. Dans *Djanet*, Ismail Abdoun au contact de *La nuit*. Et au nom de l'amitié ainsi exprimée au destinataire du poème.

De l'expression poétique à l'expression picturale...

En première et quatrième de couverture, des fragments d'une toile (*sans titre*) du peintre Hacen Drici, plusieurs fois primé et qui compte à son actif plusieurs expositions collectives et personnelles dont la toute dernière, (mai 2013) montée par les bons soins de Madame Guelimi, directrice de la Galerie El Kenz.

La revue, de par la diversité de son contenu ne manquera pas, nous l'espérons, de susciter l'intérêt des lecteurs et d'inciter les uns et les autres à se joindre à nous pour enrichir ensemble *Kalim*, nouvelle édition.

POINTS DE VUE
ET ANALYSES

*Histoire d'une ville / pays
par le passé et au présent...*

Préface à *La Casbah d'Alger. Et le site créa la ville* (André Ravéreau, Sindbad 1989)

Mostefa Lacheraf

Ce livre est-il seulement un hommage à la Casbah, une cité injustement négligée par les siens ? En réalité, parler de la Casbah historique, cela revient à parler surtout de l'Alger pré-colonial. Le glissement sémantique est relativement récent, mais, en bonne justice, ici, la partie renvoie à l'ensemble de l'entité urbaine qu'était la capitale. N'oublions pas, en effet, que la construction de la Casbah au sens propre du terme, c'est-à-dire la forteresse dominant la vieille ville sanhadjienne, puis andalou-turque, remonte à 1556 alors qu'Alger existait depuis des siècles et se déployait de haut en bas de son site actuel ; les quartiers proches du palais du Dey et de la forteresse en question et dévalant à l'est vers la mer justifiaient alors d'une ancienneté beaucoup plus grande par rapport à ces deux derniers édifices. Lesquels d'ailleurs, occupent l'emplacement ancien d'une partie de la ville berbère initiale située sur les hauteurs, du côté de l'actuelle caserne Ali Khodja.

Mais, ce que l'on nous montre ici ne doit pas être considéré par certains profanes comme un monde aboli ; des fragments sauvés du naufrage, des débris fulgurants ayant survécu au passé d'une des plus belles villes de la Méditerranée des XVII^e-XVIII^e siècles. Pas plus qu'il ne conviendrait de revivre cette évocation avec les seuls yeux de la nostalgie ni de s'attarder davantage sur les aspects dégradés d'une cité dont le destin de ville combattante, de ville martyre, mérite, à plus d'un titre, admiration et respect. Qui d'entre les capitales de la

Méditerranée, ses sœurs adulées et prestigieuses dans les siècles révolus, a triomphé mieux qu'Alger de ses ennemis ; a marqué de sa présence, le plus loin possible, les bords de la mer intérieure ; a souffert, enfin, lutté et bravé les pires dangers comme elle n'a cessé de le faire ? En posant un nouveau regard sur la Casbah, nous voudrions la sauver d'une certaine marginalité historique héritée de la vision colonialiste ; la sauver aussi du folklore dans lequel est tombée toute notre culture nationale, devenue très souvent une sous-culture pour touristes. C'est un peu le pendant de l'effort de réflexion que nous devons entreprendre relativement à l'histoire de l'Algérie et du Maghreb.

Ce qui est rassemblé ici ne donne la mesure ni de la grandeur passée, ni de je ne sais quelle décadence. Autrement dit – et sans paradoxe – il ne va être spécialement traité le long de ce texte introductif, avec la larme à l'œil, de nulle apogée précédant la chute. Grandeur et décadence ? Plutôt le sort d'une ville qui avait brillé de tous les dons imaginables. Alger a, bien sûr, connu de mortelles épreuves mais c'était, sinon dans l'ordre des choses, c'est-à-dire en plein déterminisme, du moins dans la dialectique de la lutte d'une ville, et de son arrière pays, dans l'histoire de la première moitié du XIX^e siècle. A vrai dire, que signifie la Casbah aujourd'hui, d'un certain point de vue ? Si ce n'est pas entièrement un patrimoine s'exprimant par de très vieilles demeures encore intactes depuis cinq siècles – ou même cent cinquante ans - le long de ruelles au tracé inchangé, c'est, sans aucun doute, un héritage multiforme en ce qui concerne le socle ou l'assiette originelle, d'abord, un site inaltéré qui seul, ou presque, a permis la pérennité de la ville haute et la sauvegarde de l'espace construit, dans une moindre mesure, puisque le terrain en déclive n'était pas approprié à une utilisation militaire ou civile européenne comme le reste de la capitale : Bab-Azoun, Socgemah (*Souq el-Djema'â*), Bab El Oued, Mers-Eddhebbâne, El-Hamma, les propriétés et résidences de la grande banlieue (quartiers, hameaux ou simples îlots de maisons de campagne) qui tous furent détruits ou réaménagés pour d'autres destinations, d'El-Harrach à ladite Pointe-Pescade, anciennement Mers-Eddhebbâne.

Cet héritage est aussi moral. Il s'agit plutôt, et d'une manière salubre et grave, de la simple continuité, de la permanence de l'idée nationale propre à une très vieille cité ayant bien à soi (autrement que Tlemcen et Constantine, mais pas moins sur le plan de la qualité objective) un caractère conceptuel algérien et méditerranéen non régionaliste, sur un fonds ancien lié, tout à la fois, à sa fondation sanhadjienne ziride, aux apports andalous et turkisants, de réponse directe et pas toujours théorisée (comme dans l'Oranie des XVI^e-XVII^e siècles combattant les envahisseurs espagnols), à l'entreprise militante chrétienne des corsaires européens, l'esprit algérois ainsi affirmé au plus fort du combat ou de la parade étant très significatif par sa dynamique propre. Héritage également esthétique dans la mesure où, sur le plan architectural, les styles et les arrangements matériels des maisons et des lieux du culte se sont reproduits presque fidèlement plus tard, en même temps que le mobilier, l'ornementation et les objets et motifs artistiques, les activités des corporations d'artisans. Différences assez accusées par rapport aux autres villes algériennes et dues, surtout, à la vocation maritime de course et de grand commerce d'une capitale que de nombreux éléments bien formés et motivés, venus de l'Espagne musulmane au moment de la Reconquista, ont hissée – les circonstances de la lutte et des avatars politiques aidant – au rang d'une cité ayant une dimension universelle entreprenante dans plus d'un domaine, et amenée à contre-attaquer ceux parmi les Espagnols et leurs alliés européens qui, au nom de l'Inquisition agressive et intolérante du cardinal Ximènès de Cisneros, poursuivaient ces exilés patriotes andalous jusque sur les rivages maghrébins.

Faut-il aussi rappeler l'originalité de l'initiative moderniste ou relativement novatrice de l'Alger du XVI^e siècle, entre autres et même plus tard, par le fait que cette ville-État avait cessé de relever, à un certain moment de son histoire, de la tutelle ou même de l'obédience des deux royaumes moribonds et parfois défaitistes des Hafside et des derniers Abdelwadites ? Sans oublier, à une époque proche de nous, la caractérisation proprement patriotique à travers la mise à l'épreuve et le succès, à Alger-Casbah plus qu'ailleurs, du P.P.A. (Parti du Peuple Algérien), dès ses débuts difficiles et les persécutions subies, et les actes de courage et de sacrifice d'une avant-garde peu nombreuse et très tôt

vouée aux geôles coloniales et parfois à la mort. C'est-à-dire, en bref, la caractérisation pionnière, dans un sens, d'un nationalisme populaire algérois, à la fois moderne et traditionnel mais moins marqué par des idéologies religieuses, nonobstant sa solidarité effective avec le monde musulman colonisé et sa ferme revendication de la spiritualité et de la culture classique de l'Islam. Toutes choses qui, de proche en proche depuis les ripostes des XVI^e/XVIII^e siècles, et plus tard durant l'agression coloniale de 1830, ont marqué de leur sceau le rare dévouement à la cause révolutionnaire du 1er novembre 1954 et la lutte obscure et tenace de quatre mille jeunes hommes et jeunes filles tombés lors de l'historique bataille d'Alger en 1957.

Grandeur et décadence, disions-nous ? Plutôt calvaire suivi d'épreuves héroïque, insoutenables, avant la survie et la libération. Mais situons d'abord ce processus dans le temps puisque, aussi bien, s'agit-il purement et simplement d'une ville aux avatars de laquelle nous sommes conviés à juger sur pièces, pour ainsi dire, ou sur ce qui en reste. Et là aussi nous retrouvons l'incomparable prestige de l'Andalousie perdue et dont les goûts se perpétuent – ou bien ont très longtemps dominé – depuis cette époque si fidèlement évoquée par l'historien Fernand Braudel en ces termes :

« Les jardins, gloire de maintes villes méditerranéennes, sont, près d'Alger, somptueux, entourant les maisons blanches d'arbres et d'eaux jaillissantes qui font, en 1627, l'admiration d'un captif portugais, Joào Carvalho Mascarenhas. Admiration non jouée : Alger, ville de corsaires poussée à l'américaine, est aussi une ville de luxe et d'art... Avec Livourne qui a grandi de la même façon, elle est l'une des plus riches villes de la Méditerranée, une des mieux disposées à transformer cette richesse en luxe. »

Le même Braudel, qui mit vingt ans à écrire son livre irremplaçable sur « les économies, les sociétés, les civilisations » de la Méditerranée – selon la célèbre devise de son école historique – et parle donc en connaissance de cause, tient encore, en signe d'enthousiasme pour cette ville, à la situer à l'échelle de la vaste région qu'elle domine de sa beauté, de son dynamisme, et il place toujours Alger

parmi les quelques grandes cités maritimes au rang mémorable dans la hiérarchie du genre, de telle sorte que notre capitale appartenait, par cette élection et selon ses caractéristiques et la nature de sa promotion urbaine ou commerciale ou militaire ou navale, à plus d'un groupe privilégié. En effet, le grand historien écrit :

« Sur ce lot, trois villes neuves se détachent : La Valette, Livourne, enfin et surtout Alger qui les résume toutes dans son étonnante fortune. »

Ailleurs, il multiplie les détails, les précisions :

« Il y a une concentration de la course, plus une rénovation technique décisive au bénéfice d'Alger... La course y trouve ravitaillement et protection, plus une main-d'œuvre qualifiée, des calfats, des fondeurs, des charpentiers, des voiles, des rames, un marché actif... Seconde prospérité d'Alger du point de vue économique (à partir de 1580). Course et activité économique sont liées... Enfin, et surtout, le dynamisme d'Alger s'avère celui d'une ville neuve en rapide croissance. Elle est avec Marseille, Smyrne, Livourne, la jeunesse de la mer... »

Plus loin encore, du point de vue de son importance dans le contexte méditerranéen, il lui assigne un niveau de décision et d'emprise comparable à celui de Séville et d'Istanbul et la compte au nombre des cinq villes les plus belles de toute la Méditerranée. Quant à l'obsession des jardins chez cet historien, elle ne manque pas de lui faire évoquer aussi souvent « les raïs d'Alger... dans leurs maisons de ville et leurs villas du Sahel », où dit-il, « les jardins sont les plus beaux du monde ». Et puis, cette prospérité d'Alger des XVI^e-XVIII^e siècles et, au-delà, son organisation sociale, ses goûts urbains, esthétiques et culturels, ne sont le fait d'aucune dimension artificielle, temporaire, fugace, qui serait redevable, en majeure partie, à autrui. Les origines de la cité ont de qui tenir, et ses composantes historiques successives ou simultanées – berbères, andalouses, turkisantes, avec un ajout d'apports méditerranéens d'Europe méridionale fortement islamisés et algérianisés – l'ont prouvé et continuent de lui donner, tous ensemble, le cachet d'une valeur non pas empruntée, mais typique, harmonieuse,

créant une personnalité propre à grand renfort d'activités, de labeur, de créations multiples. Les historiens y notent « la propreté des rues », « les chantiers de construction », « les coûteuses mosquées », « les adductions d'eau douce », avant d'insister sur l'ordre qui y règne, « celui d'une justice stricte... », et de conclure : « La tranquillité devient la règle. Il s'en suit pour la ville une croissance rapide. »

Cependant, il n'a pas toujours existé que le stimulant de la course (phénomène au sujet duquel nous dirons un mot relativement, surtout, à son caractère général à l'époque, propre aux deux rives de la Méditerranée et même à l'Angleterre) dans cet esprit d'organisation urbaine, d'équipement collectifs, si j'ose ainsi parler, de goûts artistiques et de civisme, puisque, au début du XVI^e siècle, Léon l'Africain, qui avait visité Alger plus d'une fois entre 1510 et 1517, décrit comme suit cette ville, surtout à la veille de l'appel à l'aide lancé par ses habitants à Baba'Aroudj, alors à Jijel, contre la garnison espagnole du Penon au moment de la mort, en 1516, du roi Ferdinand le Catholique auquel ils versaient un tribut de guerre :

«Elle est très grande, dit-il, et fait dans les 4 000 feux. Ses murailles sont splendides et extrêmement fortes, construites en grosses pierres. Elle possède de belles maisons et des marchés bien ordonnés dans lesquels chaque profession a son emplacement particulier. On y trouve aussi bon nombre d'hôtelleries et d'étuves (hammams). Entre autres édifices, on y remarque un superbe temple (el Djâmi'el-Kébir) très grand, placé sur le bord de la mer, et devant ce temple une très belle esplanade aménagée sur la muraille même de la ville, au pied de laquelle viennent frapper les vagues. On y voit autour d'Alger de nombreux jardins et des terrains plantés d'arbres fruitiers... Les plaines de la région sont très belles, surtout une que l'on appelle Mettegia qui a une longueur de près de 45 lieues et une largeur de 36 milles et où pousse un blé extrêmement abondant et de première qualité. »

L'auteur de ce témoignage vécu, le voyageur et géographe Léon l'Africain, alias El-Hasan ibn Mohammad el Wazzân Ez-Zayyâti, était né à Grenade (Espagne) vers 1490, avant que sa famille de riches notables quitte l'Andalousie, à la chute du royaume nasride, pour aller

se réfugier à Fès où l'enfant grandit et fit des études juridiques et religieuses, probablement à l'université Qarawiyine. Plus tard, au cours d'un des fréquents voyages qu'il entreprenait à travers le Maghreb, l'Afrique noire, et même jusqu'en Égypte et en Turquie, soit pour son plaisir de jeune homme riche et cultivé, soit pour le compte des souverains marocains de l'époque en sa qualité de diplomate et d'agent de commerce, il est capturé par un corsaire sicilien, emmené à Rome et offert comme esclave au pape Léon X, Jean de Médicis. Deux ans après son enlèvement, et pendant sa captivité au château Saint-Ange, dans la capitale religieuse, El Hasan ibn Mohammad el-Wazzân fut « catéchisé » par trois évêque puis « baptisé de la main même du pape, à Saint-Pierre de Rome, le 6 janvier 1520 sous le nom de Johannis Léo de Médicis ». On perd, cependant, sa trace après 1550, et l'on présume qu'il se retira à Tunis où il mourut dans la foi musulmane de ses pères.

Notez bien l'année à laquelle il fut capturé par les corsaires chrétiens : 1518. Ces derniers l'enlevèrent lors d'une escale de son bateau à Djerba, c'est-à-dire en plein mouillage sur une côte étrangère pour ses ravisseurs ; la course européenne allant jusqu'à narguer les riverains maghrébins chez eux, en terre ferme, si j'ose dire ; bien avant que les corsaires turcs ou andalous se manifestent, par des réponses identiques, à ces incursions de croisés, puisqu'il ne devait pas être rare qu'un captif musulman fût offert en « présent » aux dignitaires de l'Église catholique ou à la chiourme de galériens de tel ou tel État de l'Europe méditerranéenne. Le cas que nous évoquons ici représente le double intérêt de nous renseigner sur l'ancienneté des entreprises des corsaires européens, par rapport à celles de leurs futurs adversaires maghrébins et turcs, ainsi qu'à propos de la dimension mondiale de la course au cours des XVII^e-XVIII^e siècles, surtout, phénomène parfois sans frontières de religion, agissant même, curieusement, en certaines circonstances, à l'intérieur de la chrétienté... Les parties à ces conflits navals sporadiques de rapine appartenant toutes à des nations européennes opposées, d'aventure, les unes aux autres.

Et c'est encore Braudel qui démythifie à ce sujet les assertions intéressées des prêtres et missionnaires chrétiens collecteurs de rançons, et des propagandistes malveillants dont les récits ont longtemps

fait croire à un seul côté de la vérité : à savoir que tout le mal venait des « pirates barbaresques », toutes les agressions visant d'innocents marins et voyageurs pacifiques d'Europe. Le grand historien, dans le monumental chef-d'œuvre qu'il a consacré à ce problème, et à d'autres relatifs à la Méditerranée et à son apogée économique et civilisationnel, écrit :

« En tout cas, Alger se gonfle, éclate de richesses... Cependant les corsaires algérois emplissent la mer, leur ville est désormais à la taille de la Méditerranée tout entière... »

Puis il se hâte d'ajouter, afin de dissiper toute équivoque :

« J'aurais l'audace, pour ma part, à inscrire cette activité algéroise au compte d'une conjoncture pas encore catastrophique pour la Méditerranée. L'ouvrage novateur de Godefrey Fisher n'y contredit pas, au contraire. Pour lui, on a surfait le rôle nocif et comme coupable, au regard de l'Occident, de la course musulmane en général et de l'activité algéroise en particulier. La bonne foi a été aussi souvent du côté des adversaires de la chrétienté que du côté de ses défenseurs et serviteurs... Nous avons trop écouté les plaintes et les arguments des riverains de la mer chrétienne, et les historiens ont déposé leurs conclusions avec trop de hâte... Alger est un phénomène mondial, international, non seulement islamique ou nord-africain... Course chrétienne et musulmane, en gros s'équilibrent... »

Et Braudel, à son habitude d'historien probe, pousse très loin l'explication de ce phénomène interne, domestique, européen, dont on a voulu faire le triste monopole de l'adversaire musulman pour mieux cacher les tentations agressives de pillage plus ou moins déguisé auxquelles ont couramment cédé les puissances chrétiennes entre elles. Sous le titre éloquent *Piraterie vivrière*, il écrit ce qui suit :

« Si tout échoue (négociations, primes aux marchands en vue de se ravitailler, etc), la grande ressource est de se tourner vers la mer, de surveiller les naves chargées de grains, de s'en saisir... Marseille s'empare un jour de deux barques génoises

assez imprudentes pour s'être glissées dans le port ; le 8 novembre 1562, elle donne l'ordre à une frégate d'arraisonner tous les navires chargés de blé qu'elle trouvera au large de la ville... Les chevaliers de Malte, point trop gâtés quant au ravitaillement, se contentent avec régularité de surveiller les côtes de Sicile : ils ne s'y comportent guère autrement que les corsaires de Tripoli... Et personne, peut-être, plus que Venise ne pratique cette détestable méthode. Dès qu'elle est en difficulté, point de navire chargé de blé qui soit en sécurité en Adriatique. »

L'auteur donne enfin le coup de grâce à ce mensonge historique longtemps entretenu pour raison d'État de l'autre côté de la Méditerranée, afin de justifier d'abord les équipes coloniales avant la lettre et puis l'invasion de l'Algérie en 1830, quand il conclut :

« Pour marauder, chacun est habilité : les navires marchands anglais ne s'en privent pas, au-delà de 1580. Ils ont même la réputation d'être sans pitié et sans scrupule. Mais la course, au bord de la piraterie, est dans les mœurs, selon l'usage de la mer. Les marines officielles des États lui ouvrent leurs rangs, en vivent, en dérivent, parfois... »

Avec plus de précision encore, Braudel débride la plaie, en ménageant si peu les mythes de la grandeur et les prestiges fausement consacrés par l'histoire des rois chrétiens de l'Europe des XVI^e-XVII^e siècles, que la course comme institution éprouvée, voire monarchique, d'appoint opportuniste, apparaît au grand jour, sans mystère :

« La course – dirons-nous la « vraie » course ? – est le plus souvent le fait d'une ville, agissant de sa propre autorité, pour le moins en marge d'un grand État. Vérité au XVI^e siècle, vérité encore à l'époque de Louis XIV. Quand le Grand Roi ne peut plus soutenir, contre l'Angleterre et ses alliés, la guerre d'escadre, il pratique ou laisse pratiquer la guerre de course. Saint-Malo et Dunkerque se substituent à la France. Au XVI^e siècle, déjà, Dieppe et plus encore La Rochelle ont été des centres de course, cette dernière dans le cadre d'une vraie république municipale. En Méditerranée, énumérer les centres de courses revient à énumérer quelques villes

décisives. Du côté chrétien, La Valette, Livourne et Pise, Naples, Messine, Palerme, Trapani, Palma de Majorque, Almeria, Valence, Segna, Fiume ; du côté musulman, Valona, Durazzo, Tripoli, Tunis-la-Goulette, Bizerte, Alger, Tétouan, Larache, Salé. »

Il n'était pas inutile de faire tout ce développement à partir du personnage, combien significatif à plus d'un titre, du lettré géographe musulman El-Hasan ibn Mohammad el-Wazzan devenu captif du pape, et chrétien sous le nom de Jean Léon plus tard dit l'Africain, après avoir été capturé par des corsaires italiens en 1518. Dans sa fameuse relation de voyage à la rubrique de « Gezeir », Léon l'Africain, en plus de tout ce qu'il nous apprend sur le compte d'Alger, visité fréquemment par lui entre 1510 et 1517 environ, nous laisse connaître un détail important, un indice précieux s'il en est, sur les besoins culturels et peut-être les origines andalouses les mieux localisées possible de ses habitants, que je m'étonne de voir de tels éléments d'information historique négligés par les spécialistes de notre histoire nationale, algériens, maghrébins ou occidentaux. A l'époque, pourtant, « le Roi Catholique est de plus en plus le champion de la Croisade ». D'où l'importance de la reconquête de Grenade et des débuts d'une expansion vers l'Afrique du Nord », comme le précise un historien.

Parlant de sa présence à Alger « lors de la plupart des événements » dont la ville fut le théâtre autour des années mouvementées 1515-1516, Léon l'Africain ajoute ces mots, passés jusqu'ici inaperçus « J'ai logé, dit-il, chez l'ambassadeur qui avait été envoyé en Espagne et qui avait rapporté environ trois mille manuscrits arabes qu'il avait achetés à Sativa (Jativa), ville du royaume de Valence. » Il convient d'entendre par le mot ambassadeur un personnage algérien de haut rang qui s'était rendu en Espagne au nom de la population de la ville d'Alger et de son émir Salim Et-Tawmi, dans le but de négocier avec le roi Ferdinand II le Catholique (ou l'Aragonais) une trêve de dix ans « moyennant un certain tribut » et, par la même occasion, de pousser jusqu'à Javita où il avait fait l'importante acquisition de manuscrits évoquée précédemment. Ce dernier point, outre qu'il indique le louable intérêt manifesté par la population d'Alger à cette époque-là (pourtant assez inquiète sur son propre sort à cause du Penon espagnol

menaçant la ville du feu de ses canons) pour les choses de l'esprit, laisse aussi supposer que le choix de Javita (Chatiba en Arabe), dans l'ancienne région administrative connue sous le nom de Charq al-Andalous et englobant Valence, n'était pas tout à fait fortuit. Il se peut, en effet, que les émigrés musulmans, fuyant cette région espagnole au moment de la reconquête chrétienne pour venir peupler Alger, fussent originaires, en majorité, de Jativa où ils avaient dû abandonner leurs biens lors de cet exode massif, et d'où, plus tard, les lettrés et hommes de science exilés en terre algéroise voulaient tenter de sauver les riches bibliothèques ayant appartenu à leurs proches et lointains aïeux, ou à d'anciens concitoyens andalous, et dont ils connaissaient l'existence et n'ignoraient pas qu'il leur serait possible de les récupérer en les rachetant même à prix d'or.

Alger et ce qui en reste aujourd'hui, c'est-à-dire sa Casbah (à laquelle, d'ailleurs, on devrait trouver un nom historiquement adéquat), c'était aussi, avant le tournant décisif de 1520 – avènement d'un nouveau pouvoir politique algéro-turc de contre-offensive –, et plus tard, cette tradition du savoir que la capitale ne cessa de maintenir d'une façon inégale, d'ailleurs, comme en veillesse parfois, mais non sans réelle valeur, avec les moyens dont elle pouvait disposer le long des siècles et des périls affrontés, et par rapport à l'évolution des esprits dans un monde arabe sur le déclin et autour de la Méditerranée. Tradition du savoir, certes, et celle du goût artistique encore plus, concept entendu au sens large du terme. Ainsi, les vestiges réchappés du passé, d'origine incontestable ou reproduits fidèlement d'un modèle ancien dans une période assez reculée, donnent quand même, jusqu'à nos jours, une idée de la permanence de l'architecture, de sa beauté, de sa gracieuse et fonctionnelle harmonie dont personne ne nie l'attrait profond et le facteur déterminant pour la construction d'un paysage urbain si noble et pur dans sa spécificité à nulle autre pareille, du moins sur ce plan-là. Et puisque nous nous attachons à relever, en les confrontant à ceux de jadis (malheureusement disparus), les témoignages ici présentés sous forme d'antiques ou de récentes parures et couleurs par lesquelles nous nous émerveillons encore à ce spectacle d'une ville sauvée du désastre plus que de l'oubli des siens, remontons donc le temps, avec le chapelain anglican Shaw, cette fois. Le religieux

anglais évoque, au début du XVIII^e siècle, dans ce domaine précis de l'architecture « les maisons généralement construites en pierres et en briques, de forme carré et assez solides », avant de préciser, avec beaucoup de détails, l'ordonnancement intérieur de la construction et de ses composantes traditionnelles. « On remarque, note-t-il plus loin, particulièrement à Alger, le palais du Dey, les mosquées et les casernes. » Et il poursuit : « On y compte dix grandes mosquées et cinquante petites, trois grands collèges ou écoles publiques, outre un grand nombre de petites... douze bains publics ordinaires et soixante-deux à vapeur, une église catholique, une synagogue, cent cinquante fontaines publiques... ». Très attentif aux merveilles architecturales, il ne tarit pas d'éloges sur le compte des styles en la matière et des paysages modelés par les mains conjointes du maçon et du jardinier, en nous restituant cette suprême élégance d'une esthétique algéroise arabo-andalouse en grande partie édulcorée aujourd'hui dans sa vaine reconstitution de nouveau riche et de touriste.

Le docteur Shaw, qui était loin d'être un ami des Algériens, écrit pourtant, objectivement :

« Il y a aussi plusieurs maisons très belles, pavées en marbre de haut en bas, dont les galeries sont soutenues par des colonnes aussi en marbre, et les plafonds du travail le plus précieux... »

Puis il ajoute, dans une autre partie de son ouvrage :

« Les collines et les vallées des environs d'Alger sont couvertes de maisons de campagne et de jardins où les plus riches habitants vont passer l'été. Toutes les maisons sont badigeonnées à la chaux, et entremêlées d'arbres fruitiers et autres qui produisent l'effet le plus agréable, vues de la mer. »

Son traducteur va jusqu'à indiquer, en 1830, mais à la veille de l'invasion française :

« On assure que le nombre des premières (les maisons de campagne) s'élève à 10 000, et celui des derniers (les jardins) à 20 000 ! »

Je ne sais pas si Mac Carthy, membre de la société de géographie de Paris, et dont la traduction du livre de Shaw a paru en 1830, en ajoutant en bas de page une note de commentaire enthousiaste relative aux milliers de jardins et de maisons de campagne d'Alger, a vécu assez longtemps pour assister, quelques mois plus tard, à la destruction de cette ville et de ses alentours verdoyants par l'armée coloniale française. Les témoins oculaires, historiens ou simples urbanistes qui vont rapporter, sur le vif ou après coup, ces faits de vandalisme et de colossales démolitions, ne s'y prendront pas avec précautions de style et des figures de rhétorique : ils diront tout, crûment. D'autres, au nom de très neutres considérations techniques et, pour cela même, sans rancune apparente, ne mâcheront pas leurs mots, non plus, allant droit au but. « À Alger en 1830, tout avait commencé par des destructions », écrit d'entrée de jeu, François Béguin qui explique, en dehors de tout prélude : « Le Génie avait ouvert une grande place d'Armes dans le bas de la ville indigène, élargi plusieurs rues, réaffecté de nombreux bâtiments après les avoir transformés. Des mosquées avaient été rasées, d'autres aménagées en hôpitaux ou en églises, des palais avaient été transformés en casernes. » En fait, cette fameuses place d'Armes, qui prendra successivement les noms de place Royale et de place du Gouvernement, n'était autre – mais agrandie au détriment d'importants édifices rasés au sol – que la « très belle esplanade » évoquée, vers les années 1510-1515, par le voyageur-géographe Léon l'Africain.

Après avoir mentionné un témoignage du Service historique des armées, reproduit très significativement dans *L'État d'Alger* à la fin de 1832, et affirmant que « depuis, on continua (les destructions) et aujourd'hui on continue encore à s'emparer des mosquées pour en faire... des magasins et une église ; plusieurs même ont été fermées sans aucune destination. Quant à la démolition des propriétés, c'est une chose qui ne paraît pas avoir de terme prochain », l'auteur d'*Arabisations* conclut avec le recul nécessaire : « Peu à peu la face de la ville avait changé : les quartiers européens devenus comme la tête de pont de l'Occident en Orient, mordant un peu plus sur une ville indigène que certains avaient même pensé détruire totalement. »

Et comme l'écrivait Louis Veillot : « Pour combattre, les Maures (c'est-à-dire les citadins d'origine arabo-berbère et andalouse) ont quitté en foule Alger où beaucoup d'entre eux étaient misérables, en grande partie par notre faute. » Tout cela donnait l'impression que la chute d'Alger et les abominations qu'on y commettait froidement – s'agissant d'une ville ouverte, livrée en due forme par le Dey, son souverain, selon les termes d'un traité souscrit des deux côtés – représentaient, dans l'esprit de leurs auteurs, une sorte de spectacle offert à l'Europe entière et auquel on conviait, en arrière-plan et sans vouloir le crier bien haut, la chrétienté. Cette hypothèse n'est d'ailleurs pas une vue de l'esprit quand on sait comment le maréchal de Bourmont, commandant en chef de l'expédition, s'adressant à ses troupes, leur disait textuellement :

« Pas plus que les propos tenus en une autre circonstance par l'apologiste catholique Poujoulat, devant un autre maréchal sévissant en Algérie, Bugeaud, ne sont hors sujet dans la présente affirmation : « Vous continuez l'œuvre de Godefroy (de Bouillon), de Louis VII et de Saint Louis... »

Répondait Poujoulat au chef militaire français qui s'interrogeait sur le but d'une entreprise aussi incertaine, avant de conclure sans ambages : « Notre guerre d'Afrique est donc une continuation des croisades ».

Les têtes les mieux faites ne résistèrent pas à l'événement. Berbrugger, homme de science s'il en fut, récemment arrivé à Alger pour créer une « bibliothèque nationale » et un musée, perd soudain la mesure quand il écrit au sujet des anciens notables de la ville réduits à la misère : « Le voyageur le plus humble peut, en débarquant à Alger, se procurer la satisfaction de faire porter sa malle par le rejeton de quelqu'un de ces dignitaires, et d'humilier, ainsi, dans la personne de leurs descendants, les orgueilleux chefs de pirates qui ont trop longtemps fait trembler la chrétienté. » Poujoulat, déjà cité, écrivain catholique très en vue et qui deviendra l'un des familiers les plus proches du premier évêque d'Alger, Mgr. Dupuch, note parmi ses impressions de voyage, après avoir visité la Casbah : « Il y a de la tristesse dans ces rues étroites où nulle figure indigène ne vous sourit. » Et il se hâte de

conclure héroïquement, sur un ton qui n'a rien à voir avec la charité chrétienne : « Mais il faut en prendre son parti avec les vaincus ! ». C'est que, pour lui, en plus de cette gravité très digne et silencieuse qu'il trouve intolérable, « il y a aussi, ajoute-t-il ailleurs, des mystères de mépris, de douleur et d'ironie sur ces fronts », car ces Algérois lui « apparaissent comme des Jérémies pleurant la chute d'Alger et l'invasion étrangère. »

Pourtant, l'un et l'autre – le savant et le militant chrétien –, une fois la fièvre passée, trouvent des mots assez justes pour décrire une situation objective. Ainsi, Berbrugger, quand il parle du triste sort réservé aux nécropoles musulmanes d'Alger par les nouveaux envahisseurs, se livre à une grave réflexion qui cache mal, *a contrario*, son désaveu de pratiques barbares allant jusqu'au trafic des ossements exhumés : « Nous avons dit plus haut, écrit-il, que les cimetières indigènes occupaient un grand espace, parce que chaque famille, chaque individu, y a sa place particulière, qui est toujours respectée. On ignore, ici, ces sépultures tarifées et à terme que l'on caractérise chez nous par l'expression mercantile concessions temporaires. On y connaît encore moins la fosse commune... Aussi ont-ils (les Algériens) une institution particulière, chargée de faire enterrer les pauvres avec décence, de leur assurer une sépulture convenable, le *beït-el-mel*. Et l'auteur poursuit : « L'indignation des indigènes a été vive lorsque nos routes militaires sont venues sillonner de leurs nombreux crochets les champs où leurs pères reposaient en paix depuis des siècles, lorsque la demeure des morts a été fouillée par la pioche... et que les ossements des vrais croyants ont été livrés aux profanateurs de l'étranger, en attendant que le commerce s'en empare pour les convertir à des usages industriels. » A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler que Louis Blanc, homme politique, historien et premier socialiste français du XIX^e siècle, contemporain des faits évoqués plus hauts, n'a pas manqué de dénoncer dans son *Histoire de dix ans* (1849) les cargaisons entières d'ossements humains, pris aux sépultures musulmanes d'Alger et envoyés en France pour être traités dans certaines industries.

C'est encore à Berbrugger que nous empruntons un ultime témoignage concernant l'évocation du patrimoine architectural

proche de la Casbah, illustré dans le présent ouvrage. Un lieu de culte d'une grande valeur artistique et que l'autorité militaire française des premières années 1830 avait concédé à un cabaretier... « Sur la route de la Pointe-Pescade, écrit le futur conservateur de la Bibliothèque Nationale et du Musée d'Alger, on trouve une fort jolie chapelle musulmane qui est occupée maintenant par un cabaretier. On nous demandera par quelle subtile interprétation des arrêtés de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le marabout Sidi Yôqoub, à qui cette qoubbah était consacrée, a été chassé de sa sainte demeure pour faire place à un débitant de liquides... Peut-être est-ce en considération des services culinaires que cet industriel était appelé à rendre... qu'il a pu obtenir cette concession ! »

Tout comme les historiens et témoins directs du siècle dernier, et les urbanistes d'aujourd'hui qui se sont occupés de ce problème, Marc Baroli dans son ouvrage, fait la place qu'elles méritent aux destructions dont Alger fut victime de la part des militaires français et des premiers émigrants européens. Il écrit, en effet : « ... Les locaux disponibles furent occupés dans le plus grand désordre. L'armée s'installa au hasard ; les « fricoteurs » conclurent un certain nombre de marchés plus avantageux que réguliers ; les immigrants qui commençaient à arriver de Malte et de Minorque s'établirent dans les alentours et se mirent aussitôt à saccager les plus beaux jardins mauresques pour y faire pousser les légumes. » Baroli s'attarde sur l'ampleur des ruines accumulées : « Les maisons eurent encore à souffrir de l'occupation par les militaires. D'autres dévastations profitèrent davantage à leurs auteurs : les menuiseries et les solives arrachées firent du bois de chauffage ; les ferrements et les cuivres, rachetés par les Juifs, prirent le chemin de Livourne ou de Marseille ». Plus grave encore pour les nouveaux habitants européens d'Alger, militaires et civils, agissant avec la plus grande inconscience : « Les précieux aqueducs furent fréquemment crevés par les troupes stationnées autour de la ville, désireuses de laver leur linge ou d'abreuver leurs chevaux, et bientôt par les jardiniers civils qui avaient besoin d'arroser leurs plantations. »

L'armée française, à Alger seulement, tête de pont exigüe de la fameuse « occupation restreinte », comptait trente-six mille hommes

de juin à septembre 1830, alors que l'ensemble du pays sous le gouvernement algéro-turc depuis trois siècles, possédait une armée dont les effectifs n'avaient jamais dépassé « 15 000 hommes soldés ». Des troupes coloniales aussi nombreuses dans un espace relativement réduit, et en partie dévasté par les soldats eux-mêmes, il fallait les payer, pourvoir à leur entretien. Or, comme le rapporte l'intendant civil, le baron Pichon, la conquête, jusqu'en 1832, d'Alger et de sa région immédiate, avait coûté « cinquante millions de francs-or » à peu près. Le fameux trésor de la Casbah, enlevé par les Français dans les coffres de l'État algérien entreposés au palais du Dey, n'avait pas pu dédommager ces dépenses, et était passé entre des mains inconnues, militaires et hommes d'affaires. La démolition, la dégradation sauvage de milliers de maisons, le retour en friche de centaines de fermes, l'exode de dizaines de milliers d'habitants d'Alger vers l'intérieur du pays avaient fait le reste... en privant la nouvelle administration des ressources financières escomptées pour son fonctionnement.

Et un événement de taille s'était produit depuis à peine six mois en Algérie, qui remettait en cause les calculs des occupants et allait faire tomber, l'une après l'autre, leurs illusions quant à une conquête rapide de l'ensemble du territoire. En effet, le 22 novembre 1832, le jeune Abdelkader était proclamé émir par les représentants des populations de l'Ouest algérien, en vue de mener la guerre contre les envahisseurs et d'organiser politiquement et administrativement les collectivités nationales dans ce but, tout en recréant les structures étatiques abolies. Cela n'a pas manqué d'avoir un effet non négligeable sur le moral, le sens patriotique et l'esprit combatif des Algérois qui n'allaient plus désespérer de l'avenir et, quoique restés sur place en butte aux épreuves, s'ingéniaient désormais à agir selon d'autres formes de lutte et des moyens pacifiques, persuadés de contribuer à la survie de la nation dont on avait craint un moment la fin irrémédiable.

Les colonialistes avaient cru que la chute d'Alger leur ouvrirait d'un coup les portes du pays. Ils allaient bientôt déchanter car la guerre d'indépendance atteignait, précisément, les portes de la ville captive, cette capitale dont les habitants démoralisés reprenaient soudain courage, non pas certes pour lutter les armes à la main dans un combat douteux, mais bien pour envisager, à moyen terme, la nécessaire

reconversion de leur engagement solidaire et de leur simple vie quotidienne. Cela nous paraît plus plausible. Si Alger ne compose pas avec l'ennemi, à l'exception de quelques rares collaborateurs vite déconsidérés, elle se ressaisit en relevant ses ruines dans le seul périmètre où les nationaux pouvaient encore construire et regagner leurs demeures longtemps abandonnées et mises au pillage : celui de la Casbah, ce ghetto aux yeux des Français, mais plus sûrement cette haute ville indomptable et toujours redoutée par eux. La durée de la guerre, et son extension à tout le territoire, ne désignaient plus les Algérois comme l'unique objectif des colonialistes et, tout en soutenant de loin et à leur façon intelligente, efficace et habile les efforts déployés par le jeune État de l'émir Abdelkader, ils s'attachaient à restaurer et à maintenir chez eux un milieu urbain, des traditions et des activités économiques et professionnelles très éprouvés. Quinze ans de guerre nationale sous la conduite de l'émir, et un quart de siècle supplémentaire d'insurrections dans l'arrière-pays, leur permettent, psychologiquement parlant d'avoir confiance en eux-mêmes en dépit de leur captivité, et de gagner du temps pour le travail, l'adaptation à des normes nouvelles de société et de vision du monde sans pour autant négliger la sauvegarde de leurs valeurs propres. Une date, entre autres, peut nous fournir à ce sujet une indication significative : 1868. Cette année-là l'administration coloniale interdit toutes les corporations d'artisans en Algérie : les activités de ces groupements professionnels ont atteint un tel volume, une si grande qualité de production, une maîtrise à ce point sûre et parfaite, surtout à Alger, que les manufactures françaises risquaient d'en faire les frais et les colonisés de continuer à préserver cette part de leur culture, de leur économie d'appoint et de leurs usages spécifiques. Mais, un demi-siècle plus tard environ, la persistance des goûts artistiques anciens et de certains petits métiers traditionnels de décoration et d'agrément ne s'interrompt presque jamais à Alger, malgré les crises économiques successives et l'arbitraire qui régnait en maître sur le pays. Comme nous le disions au Colloque national sur la culture en mai-juin 1968, « évoquer l'Alger des années 1925-1930 à travers sa vie traditionnelle c'est, avant tout, suggérer une esthétique, une façon d'être, sinon de penser. Dans ce double domaine, et strictement là, Alger était alors, par maints aspects, et en dehors de la ville européenne, ce qu'elle avait été, à peu près, un siècle auparavant. »

Certes, la mémoire peut aussi bien nous trahir que transfigurer pour nous le passé. Il est cependant indéniable que mes souvenirs de ces années-là, quand, tout enfant, je faisais d'assez longs séjours dans la vieille maison familiale des mes aïeux maternels à la Casbah, sont encore chargés d'une vision fidèle à la réalité urbaine si intense et colorée de la haute ville à cette époque. Le souvenir devait en rester d'autant plus vif chez un jeune adolescent attaché à mieux connaître le destin de son pays, qu'autour de 1930 un relais important dans le sens de l'action politique nationaliste et culturelle organisée allait s'amorcer ou s'affirmer dans toute l'Algérie, surtout à partir de la capitale, sur le double plan de l'aspiration au modernisme et à l'authenticité de l'ère classique arabo-musulmane. Cruelle alternative pour le vieux fonds populaire d'origine andalouse ou rurale qui, dévalorisé de jour en jour, voire injustement méconnu, tombera peu à peu dans l'oubli sous la pression conjuguée des vogues nouvelles frelatées et des besoins légitimes de récupération à tout prix de l'identité nationale historique présumée plus noble ! Mais, en évoquant le passé sans trop l'exagérer – et pour reprendre le même témoignage déjà publié au sujet d'impressions vécues à la Casbah d'Alger il y a plus de cinquante ans –, « l'architecture, le mobilier, la décoration des maisons, les parures, le costume féminin et parfois celui des hommes âgés et des enfants, la table, les réjouissances, la musique et les mille petits riens de l'organisation domestique, l'atmosphère générale de certains marchés et le style même de certains métiers et professions : une civilisation entière cantonnée sur les hauts de la cité, et notamment dans les cours intérieures, les patios, les ruelles, résistait comme un dernier carré sur le champ de bataille... Et, par plus d'un point, le dépaysement, l'ordre économique surtout, ne laissaient apparaître aucun signe de décadence sordide, tellement le décorum, le cadre artistique, le bon goût, les habitudes, les soins accordés à la vie matérielle de tous les jours, aux arts mineurs, au travail et aux loisirs, constituaient une somme homogène de faits culturels à peine anachroniques et non sans charme. »

C'est là mieux qu'un symbole, le triomphe de la vie avec ses points faibles ou carencés et les temps forts de l'évolution humaine. Dû à la volonté des hommes et des femmes qui l'aimaient, à leur amour émouvant de la ville ancienne, cet univers algérois d'il y a un

demi-siècle avait encore, perceptible et vivante, sa pleine charge d'histoire et de prestige.

Le travail précis, chaleureux et savant d'André Ravéreau ajoute une dimension déterminante à tout ce que nous évoquons dans cette préface, en donnant à voir la réalité objective du socle urbain, c'est-à-dire les bases mêmes, matérielles, esthétiques d'une certaine culture de l'habitat, de l'environnement, de la citadinité dont la Casbah d'Alger, plus que d'autres « hautes villes » du Maghreb méditerranéen, fut le modèle inégalé. Cette riche expérience architecturale dont l'auteur fait preuve, sur le double plan d'une technique et d'une sensibilité pareillement maîtrisées sans aucune fausse note et avec une juste harmonie dans la vision des choses et des gens, mériterait d'être enseignée aux élèves de nos instituts d'architecture. Défini dans le détail, mais jamais d'une façon rébarbative ou fastidieuse, il s'agit là de support concret d'un ensemble qui implique aussi les faits et gestes, les habitudes mentales et autres, les points de repère d'une société, d'une civilisation du goût, de la mesure, du site aménagé pour la durée.

Déjà, dans leur remarquable ouvrage sur le M'Zab, André Ravéreau et Manuelle Roche nous avaient habitués à ce souci conjugué de l'humanisme vrai, de l'art urbanistique et de la tradition culturelle la mieux entendue en tant qu'elle organise et magnifie l'espace qu'elle occupe, tout en justifiant tacitement par ses valeurs propres devenues actes de foi, simples réflexes, élans créateurs, modes de vie, présence au monde. Hier comme aujourd'hui, l'un et l'autre cas étudiés – le M'Zab et la Casbah – sont spécifiques d'une Algérie qui, au moins par ces deux exemples de très haut niveau, sort de l'ordinaire pour affirmer une richesse architecturale à nulle autre pareille, souvent ignorée des siens dans sa jalouse et inimitable originalité actuelle, même si, paradoxalement, on lui suppose des apports initiaux provenant soit de la lointaine et antique Mésopotamie, soit de la proche et vieille Andalousie musulmane.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'attention toujours en éveil de l'auteur, et cette sensibilité prévenante et éclairée à laquelle il a été fait allusion, André Ravéreau en parlant au hasard de ses impressions,

de certaines composantes typiques de l'architecture des anciennes demeures de la Casbah telles que les escaliers intérieurs, a le don de susciter la nostalgie de lieux pour nous privilégiés, à l'instar des souvenirs d'enfance, et de souligner d'une manière affective, en quelque sorte, le « mystère » de ces humbles gradins conçus à l'échelle humaine avec leur entour approprié, à la fois souples, déliés, si bien intégrés dans un équilibre d'une rare perfection, nous dirons presque : dans une lancée invisible, autonome de tout l'édifice. Chose curieuse, j'ai toujours pensé au « mystère » de ces escalier domestiques depuis que je les ai foulés pour la première fois il y a plus de soixante ans, envoûté par eux, entraîné au fil de leur essor pourtant statique, couvé douillettement, avant de découvrir le mot lui-même dans le texte de Ravéreau qui marque une égale impression !

Mais il nous faut conclure. Dans le passé, Alger a toujours été une école de courage et d'engagement avant la lettre. D'après le témoignage de certains historiens, l'Occident chrétien des XVI^e-XVIII^e siècles redoutait pour sa jeunesse entreprenante l'attraction que cette ville exerçait impérieusement, non pas au moyen du vice ou des plaisirs faciles, mais par le goût de l'action, la franche aventure de la mer et une foi exigeante.

Qu'en était-il en réalité ? C'est encore le grand historien Fernand Braudel qui nous l'apprend : « En fait, écrit-il, c'est par milliers, aux dires d'un contemporain, Porsius, que les chrétiens passent aux Turcs et à l'Islam. Les grandes civilisations ou les gouvernements forts disent non, luttent, rachètent leurs enfants perdus ; les individus, d'ordinaire, sont plus accommodants. On voit même, en 1568, un Fray Luis de Sandoval prendre l'initiative d'une grande opération de sauvetage auprès des princes chrétiens de Méditerranée : le pardon serait offert aux égarés, et ainsi mettrait-on fin aux maux sans nombre qu'ils infligent à la chrétienté. » Plus loin, l'auteur explique les raisons de ce choix volontaire de la part d'une jeunesse européenne dynamique, mais point corrompue, qui ne trouvait pas à s'employer chez elle, dans un monde racorni, gagné par l'esprit de croisade et la xénophobie, malgré l'avènement des Temps modernes et leur humanisme trahi qu'elle répudiait avec colère : « Et c'est aux Musulmans, conclut-il, que vont

les aventuriers de la mer... Ils ont les vaisseaux les plus rapides, les chiourmes les plus nombreuses et les mieux exercées, la plus puissante, enfin, des villes neuves de la Méditerranée : Alger, centre de l'aventure barbaresque. » Répétons la question sous une autre forme : qu'en est-il aujourd'hui ? Et tâchons d'y répondre : comme hier, Alger se mérite. Plus exactement, cette ville, cette capitale, mérite davantage que les « embellissements » dont elle est l'objet : une humanité urbanisée, inventive, créatrice de moyens nouveaux et de goûts esthétiques décents et de simples habitudes de civisme et de travail, toutes choses que seule une bonne volonté et solide culture scolaire peut susciter à la longue.

Ce mariage des parures traditionnelles de la Casbah (colonnes torsées, azulejos, marbre blanc finement ouvragé, velours brodés d'or, dentelle, etc.) avec ses deux fleurs emblématiques privilégiées (jasmin et fleur d'oranger) et les senteurs d'humbles plantes si familières aux usages algérois (coriandre et basilic) et, par-dessus tout cela, le bleu inimitable teinté d'indigo et la blancheur immaculée de la chaux, couleurs souveraines des murs et des modestes intérieurs de la vieille ville, ce mariage, espérons qu'il continuera d'être célébré dans le haut lieu d'une magnificence restaurée demain par les siens, dans la fidélité à soi, à ces pierres jamais inertes ou froides d'Alger qui ont souffert en même temps que les hommes. C'est pourquoi, de futures restaurations ne devraient pas les convertir en un musée-témoin, séparé de la vie des hommes avec lesquels ces pierres ont toujours fait corps, et qui ne signifient rien en dehors d'une existence partagée, commune, mêlant les uns aux autres dans une finalité qui est la propre histoire de la Casbah.

Bibliographie

BAROLI Marc, *La Vie quotidienne en Algérie entre 1830 et 1914*, Hachette, Paris, 1967.

BÉGUIN François, *Arabisations, Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983.

BERBRUGGER, *l'Algérie pittoresque et monumentale*, Paris, 1843.

BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1966.

LACHERAF Mostefa, *La Culture algérienne contemporaine, Essai de définition et perspectives*, Enap, Alger, 1971.

LÉON AFRICAÏN, *Description de l'Afrique*, traduit de l'italien par A.Épaulard, 2 vol, J. Maison neuve, Paris, 1981.

POUJOLAT, *Voyage en Algérie*, Paris, 1844.

RAVÉREAU André, *le M'Zab, une leçon d'architecture*, photographie de Manuelle Roche, Sindbad, Paris, 1981.

SHAW, *Voyage dans la régence d'Alger*, traduit de l'anglais par Marc Carthy, Paris, 1830.

De la ruralité à l'urbanité en Algérie : questionnements et éléments d'approche

Brahim Benmoussa

Enseignant-chercheur au Département de Sociologie
Université Alger 2

Résumé :

Le renversement démographique observé en Algérie depuis 1962, qui a rendu largement majoritaires les populations urbaines par rapport aux populations rurales, illustre un processus de changement social profond où la ruralisation des villes et l'urbanisation des campagnes se déroulent à un rythme particulièrement rapide qui justifie à plus d'un titre son approche par les sciences humaines et sociales.

A la base de ce renversement figure l'indépendance nationale qui dès 1962 a conduit d'une part, au départ massif et rapide de ceux qui dirigeaient la société, et de l'autre à la libération des acteurs qui forment la société algérienne d'aujourd'hui, à 70% rurale en 1962, devenue à 70% urbaine en 2008.

Ces données démographiques qui témoignent d'un changement particulièrement fort aux niveaux culturel et social constituent le point de départ de la présente proposition.

L'article s'appuie sur une synthèse des conditions socio-historiques ayant déterminé le mouvement du rural vers l'urbain, sur une lecture des principaux indicateurs démographiques tirés des recensements de la population effectués entre 1966 et 2008 et sur quelques problèmes théoriques posés par l'approche de la ruralité et de l'urbanité mises en relation avec celle de la citoyenneté. L'article s'appuie

également sur les résultats d'une enquête sociologique réalisée au milieu des années 2000 autour des inégalités entre le milieu urbain et le milieu rural en Algérie, qui a mis en évidence des éléments de proximité importants entre ruraux et urbains algériens.

Mots-clés : société rurale, ruralité, urbanisation, sociologie rurale, changement social

ملخص :

إن التقلب الديمغرافي الذي حصل في الجزائر خلال الفترة 1962-2008 والذي جعل الغالبية السكانية العظمى من المناطق الحضرية مقارنة مع سكان الريف ، يدل عن عملية تغيير اجتماعي عميق يجري فيه تربييف المدن و تحضر الأرياف بوثيرة سريعة جدا . إن بداية ذلك التغيير تتناسب مع تاريخ الاستقلال الوطني الذي أدى إلى الرحيل المفاجئ لقيادة المجتمع آنذاك وإلى تحرير الفاعلين الذين أصبحوا يشكلون المجتمع الجزائري الذي تحولت تركيبته من نسبة 80% في المناطق الريفية في عام 1962 إلى نسبة 80% في المناطق الحضرية خمسين عاما بعد الاستقلال .

يعتمد هذا المقال على التفكير في الظروف الخاصة التي حددت الحراك السكاني من المناطق الريفية إلى المناطق الحضرية كما أنه يتناول الصعوبات المتعلقة بمقاربة مفهوم الريفية إضافة إلى نتائج تحقيق سوسيلوجي أجري في منتصف الألفينيات حول عدم المساواة بين المناطق الحضرية والريفية في الجزائر .

Abstract

The demographic reversal observed in Algeria during the period 1962-2008 which made large majority of the urban population compared to rural populations, illustrates a process of profound social change where cities ruralization and countryside urbanization run at a particularly fast pace. The starting point of this change is the national independence which led to the sudden departure of those who managed the society and the release of performers who made the Algerian society 80% rural in 1962 and which has become 80% urban fifty years later.

This paper is based on a reflection about the specific conditions which determined the movement from rural to urban environment, problems posed by the approach of rurality and on a sociological survey conducted in the mid-2000s about the inequalities between urban and rural areas in Algeria.

Introduction

En Algérie, les mouvements de population du monde rural vers le monde urbain se déroulent de façon massive et à un rythme particulièrement rapide qu'exprime de façon éloquent la statistique nationale (environ deux algériens sur trois appartenaient au monde rural en 1966 contre trois algériens sur dix en 2008) qui a donné lieu à des transformations profondes de la société.

Quelles ont été les conséquences sociales de ce flux inégalé dans l'Histoire ? Quelles définitions, autres que celles proposée dans les statistiques des recensements de population, peut-on donner à la ruralité en Algérie? Ruraux et urbains constituent-t-ils des entités homogènes et différentes ou bien forment-ils un ensemble aux frontières difficilement discernables?

La présente contribution ne vise pas à donner une réponse exhaustive à ces questions qui constituent pour chacune un axe de recherche dans plusieurs disciplines. Elle cherche principalement à y apporter des éléments d'approche globale qui s'appuient sur un rappel des conditions socio-historiques spécifiques ayant déterminé les mouvements du monde rural vers le monde urbain en Algérie, sur les problèmes posés par l'approche de la ruralité et sur les résultats d'une enquête sociologique menée au milieu des années 2000 qui a montré une proximité culturelle importante entre ces deux milieux.

1. Retour sur les fondements d'un bouleversement démographique

Le renversement en moins de 50 ans des proportions dans lesquelles se répartissent les populations urbaines et les populations rurales (passées de 30%-70% à 70%-30%) a donné lieu à des situations de changement social remarquables. Les pratiques du territoire relevant de « territorialités browniennes » (Cote, 2011) accompagnées de « transformations radicales dans les systèmes de normes et de valeurs » (Benmoussa, 2007), constituent des éléments essentiels dans la compréhension du changement social récent en Algérie et tiennent à de nombreux facteurs dont principalement celui de la rupture survenue à l'indépendance, en 1962.

Dès lors le corps social dans son ensemble a été traversé par un processus de ruralisation vigoureux et rapide (Benachenhou, 1979) qui reste fondamentalement différent de celui qu'ont connu des pays comparables sur le plan démographique¹. Ce processus se distingue par le fait que la ruralisation de la société algérienne survenue depuis 1962² s'est accomplie sur fond de « vide administratif et économique » unique dans l'histoire contemporaine qui a accompagné l'indépendance nationale dans son élan puissant dans la reconquête des biens et des espaces économiques et d'habitat détenus par les colons.

Peu de travaux en sciences sociales ont eu pour problématique explicite la situation de vide institutionnel et économique créée par le départ massif des colons français et ses conséquences sur la vie sociale en Algérie. En général les travaux sont le plus souvent partis d'une vision nationaliste et militante de la révolution algérienne mettant en évidence les acquis de la guerre de libération nationale et les actions de développement entreprises par l'État (Lacheraf, 1964)³.

1 Les sociétés marocaines et tunisiennes, à titre d'exemple, n'ont pas connu de rupture comparable à celle qui est survenue en Algérie en 1962 dans le sens où elles n'ont pas fait face à leur indépendance au départ fulgurant des catégories sociales qui encadraient l'économie et la société.

2 En 1962, lorsque la population européenne qui dirigeait l'économie, l'administration, la société de manière générale a quitté l'Algérie en quelques mois, créant par ce départ massif une situation historique inédite, l'élite que formaient les colons a laissé une société à 80% rurale (Benatia, 1979).

3 Outre cette vision militante, la plupart des travaux en sciences sociales ont porté

La rupture sociale engendrée par l'indépendance qui a donné lieu à de nouvelles territorialités marquée principalement par le transfert des populations rurales vers les villes, pourrait constituer le point de départ d'une analyse du changement social en Algérie et remettre en selle les différentes sciences sociales dans une approche pluridisciplinaire qui semble plus que nécessaire aujourd'hui au vu de l'importance de ce changement où ruralisation et urbanisation se chevauchent.

2. Ruralisation, urbanisation, ruralité et citadinité

La question de la ruralisation doit être envisagée avec les précautions méthodologiques et théoriques nécessaires en vue de la sous-traire au sens commun qui l'assimile en général à la dégradation d'un environnement structuré autour de la ville et de ses attributs culturels, civilisationnels et institutionnels.

De nombreux travaux s'y sont intéressés dans des contextes sociaux et géographiques divers et il est permis de dire qu'aucune société n'échappe à ce processus et aux nombreuses portées théoriques et pratiques du concept qui l'entoure où une riche terminologie est mise en jeu : urbanisation des campagnes, ruralisation des villes, centralité, marginalité, citadinité, urbanité, ruralité, etc.

La complexité du concept de ruralisation et de ses attributs contraint par conséquent à en limiter l'approche dans la présente contribution aux problèmes théoriques posés par l'approche statisticienne des notions de population urbaine et de population rurale en Algérie qui ne rendent pas suffisamment compte, en l'état actuel des choses, de la complexité et de la profondeur des sociétés rurale et urbaine.

sur les luttes politiques, ouvrières et syndicales et sur l'analyse du système politique et économique du régime algériens occultant la question du vide laissé par la France à l'indépendance et son importance dans l'analyse et la compréhension du changement social en Algérie.

2.1. Les limites de l'approche statisticienne de la ruralité

L'approche statisticienne du rural et de l'urbain établie par l'Office National des Statistiques (O.N.S.) s'appuie sur des critères destinés au classement des communes et des agglomérations, dont principalement celui du nombre d'habitants, de la dispersion de l'habitat, de l'accès aux réseaux divers et de l'importance de la population agricole au sein de la population occupée.⁴

Il n'est pas inutile de signaler les difficultés liées à la maîtrise de cette classification. Kateb (2003) parle de complexité et d'opacité relative dans la classification de l'O.N.S. qui met en jeu des catégories terminologiques souvent très rapprochées pour qualifier les agglomérations.⁵

À l'appui des données de l'O.N.S. publiées dans *L'armature urbaine*, le nombre d'agglomérations urbaines a connu une évolution spectaculaire entre 1966 et 2008 : accroissement de 553% pour la catégorie de 5 000 à 10 000 habitants, de 556% pour celle de 10 000 à 20 000 et de 1 000% pour celle de 100 000 habitants et plus.

Ce contexte de croissance urbaine unique dans l'histoire nationale met en évidence des difficultés importantes dans la qualification sociologique du rural et de l'urbain eu égard à l'imperceptibilité de la ligne de démarcation existant entre ces deux ensembles à la simple lecture des données statistiques et démographiques. Si aujourd'hui 23,5% des agglomérations ont moins de 20 000 habitants (O.N.S., 2011) et que celles-ci se sont « agglomérées » (donc devenues urbaines) sur une courte période à partir de zones éparées classées jusqu'à une époque récente comme zones rurales, cela signifie que la composante sociale de ces « entités urbaines » reste fondamentalement rurale.

La ruralité sociologique des agglomérations urbaines devient ainsi une réalité qu'il convient d'analyser au moyen de l'approche

4 La combinaison de ces différents critères considère aujourd'hui que toute agglomération de plus de 5000 habitants est une agglomération urbaine.

5 Cela met en relief à la fois la complexité de l'identification statistique du rural et de l'urbain et la difficulté de la définition socio-anthropologique de ces deux champs.

socio-anthropologique qui permet une analyse plus ouverte et plus large que celle de la statistique pure et de la catégorisation froide des agglomérations en fonction du nombre d'habitants.

En réalité ce ne sont pas seulement les villes de moins de 20 000 habitants qui sont concernées par ce fond rural évident mais c'est une part importante des villes algériennes d'aujourd'hui qui présentent un visage mettant en avant ce phénomène de ruralité essentielle (Benatia, 1979 ; Safar-Zitoun, 1996) qu'il convient d'étudier et d'analyser.

Dès lors le concept de ruralité rend nécessaire le recours au concept de citoyenneté qui permet un élargissement de l'approche en mettant en jeu un certain nombre d'attributs conceptuels liés à l'appartenance culturelle et sociale à la cité (donc au fait d'être citoyen) et qui mettent en évidence la différence entre citoyenneté et urbanité. Urbanité et citoyenneté indiquent ainsi l'existence de deux niveaux d'appartenance, l'appartenance culturelle basée sur la dimension historique et civilisationnelle de la cité et l'appartenance géographique basée sur l'identification statistique et démographique des populations.

Aussi, la perte des repères spatio-temporels et ses effets sur les comportements et les représentations des individus développée en particulier par Bourdieu et Sayad (1963) dans l'analyse de la société rurale algérienne fait partie des attributs de la vie sociale en Algérie à travers de nombreux éléments qui méritent d'être approfondis et développés. Parmi ces éléments figure l'envahissement réciproque du monde rural par le monde urbain et du monde rural par le monde urbain.

2.2. L'envahissement réciproque de deux mondes

La croissance urbaine qui a produit sur une courte période des agglomérations qualifiées d'urbaines à partir de critères démographiques et statistiques s'est traduite par une ruralisation des villes et une urbanisation des campagnes.⁶

⁶ Ce phénomène qui a été abordé par de nombreux auteurs et dans divers contextes, notamment en Tunisie (Miossec, 1985), en France et en Bulgarie (Krestanova et Royet, 2000) pour ne citer que ces deux cas, revêt des spécificités nombreuses dans le contexte algérien.

La ruralisation s'est traduite par l'instauration, en milieu urbain de comportements « ruraux » qui correspondent à la perte des repères spatio-temporels des immigrants. La perte de ces repères qui se trouve au cœur même du processus de ruralisation mérite que l'on s'y attarde au regard de l'importance des sociétés agraires en Algérie et au Maghreb dans la formation des sociétés englobantes (Mendras, 1995) correspondant aux États-nations actuels et compte-tenu également de l'importance historique de ces sociétés agraires (Berque, 1995).

Sans aller à l'analyse fine des repères spatio-temporels des sociétés rurales, il convient d'indiquer que la perte de ceux-ci et ses conséquences sur le changement social en Algérie a été abordée de façon directe ou indirecte dans de nombreux travaux qui ont touché notamment à l'aménagement du territoire (Bendjelid A., Brûlé J.C., Fontaine J., 2004) ainsi que dans des travaux en sociologie et géographie urbaine (Benatia, 1979 ; Icheboudene, 1997 ; Semmoud, 2007).

L'urbanisme anarchique, la dégradation de l'environnement, le pastoralisme exercé en milieu urbain⁷ ainsi que l'implantation spontanée de marchés hebdomadaires, et de façon générale « l'urbain informel » (Belguidoum et Mouaziz, 2010), font partie du quotidien des villes algériennes. D'un autre côté il existe une tendance fortement observable à l'adoption de comportements sociaux indiquant la résurgence des repères temporels ruraux rythmés en général par la nature tels que le lever et le coucher du soleil.⁸

En contrepartie de la ruralisation des villes, l'urbanisation du monde rural ne se traduit pas seulement par les substrats matériels de celle-ci (accès à l'électricité, au téléphone, à l'eau courante, au transport public, au commerce, etc.) mais aussi par l'apparition de phénomènes nouveaux dans les campagnes, notamment des formes de criminalité

7 Il n'est pas rare d'observer des troupeaux d'ovins conduits dans les quartiers d'Alger, d'Oran ou de Sétif.

8 Parmi les comportements sociaux les plus significatifs de cette tendance figurent notamment le fait d'accomplir en règle générale les démarches auprès des administrations dès les premières heures de la matinée plutôt que l'après-midi ainsi que l'absence de vie nocturne dans les villes.

assimilables aux violences urbaines (agressions, banditisme, racket etc.).⁹

Au-delà de ces éléments, l'une des tendances les plus remarquables est certainement celle du détachement progressif de la société rurale des structures communautaires traditionnelles auxquelles l'identifient en général les sociologues et les anthropologues, ainsi que son installation dans des logiques et stratégies individuelles peu conformes à cette vision.¹⁰

3- Proximités culturelles entre ruraux et urbains

Dans la troisième et dernière partie de cette contribution seront exposés les résultats d'une enquête sociologique menée autour des inégalités urbain-rural en Algérie¹¹ qui a touché un échantillon de 11 55 individus issus de quatre milieux socio-géographiques : le milieu urbain supérieur (Alger), le milieu rural de pied-mont (Seghouane, dans la wilaya de Médéa), le milieu urbain moyen (Laghouat) et le milieu rural steppique (Kheneg, dans la wilaya de Laghouat).

Les comportements culturels et sociaux observés dans ces différents milieux ont été à la fois révélateurs de la proximité des ruraux et des urbains et significatifs des rapports symbiotiques qui les lient. Nous mettrons en relief les comportements et attitudes les plus significatifs relatifs à un élément qui nous a semblé important dans la question du changement social, celui relatif à la conception de la famille qui repose au vu des résultats de l'enquête sur un modèle liant fortement

9 A titre d'exemple, le racket sous prétexte de récupération des *ouchour* (aumône obligatoire sur les récoltes céréalières) est un phénomène de plus en plus courant que nous avons eu l'occasion de vérifier en juillet 2012 chez des céréaliculteurs dans la région de Tiaret qui indiquaient de nombreux cas de champs brûlés parce que leur propriétaire ont refusé de se plier à la menace de leurs racketteurs.

10 Un exemple éloquent de ces logiques individuelles apparues récemment au sein de communautés rurales sociologiquement établies est celui de l'appropriation de plus en plus courante des terres *arch* (ou terres tribales soumises à la propriété collective sacro-sainte d'une communauté) par des individus (Benmoussa, 2008).

11 Cette enquête a été menée par l'Association algérienne pour développement de la recherche en sciences sociales avec l'appui de l'Union Européenne.

ruraux et urbains autour de la fondation d'une famille. Ce modèle est abordé sur la base de l'importance accordée aux critères retenus dans le choix du conjoint : religiosité, entente mutuelle, aisance matérielle, beauté physique, proximité familiale, régionale ou clanique.

Aussi, il apparaît que la religiosité constitue le critère dominant chez l'ensemble des individus interrogés et l'examen de ce critère connaît de légères nuances où le milieu rural exprime moins d'attachement aux questions de piété et de religiosité que le milieu urbain (41,84% des urbains le classent en premier pour 38,52 % des ruraux).

L'entente mutuelle au sein du couple est placée à la seconde place, et apparaît dans des taux comparables entre milieu rural et milieu urbain. Néanmoins, le critère de l'aisance matérielle et financière qui vient en troisième position auprès de l'ensemble la population enquêtée, concerne de manière plus importante les ruraux qui expriment sans doute à travers cette tendance l'aspiration à améliorer leurs conditions matérielles d'existence.

Ce qu'il convient de relever en particulier c'est sans doute le fait que les critères de parenté et d'appartenance régionale ne sont pas retenus comme critères primordiaux dans le choix du conjoint quel que soit le milieu. De ce point de vue, des éléments de proximité culturelle apparaissent entre urbains et ruraux qu'une vision dogmatique du monde rural aurait assimilé à un milieu où domine l'union endogamique.

En outre, urbains et ruraux se rejoignent en de nombreux points où les liens régionaux, tribaux et parentaux concernent dans des proportions mitigées et proches à la fois les quatre milieux socio-géographiques observés.¹²

Sur un autre plan, ruraux et urbains déclarent dans les mêmes proportions que leur couple n'a pas de lien de parenté, ni de lien régional ou ethnique ce qui indique un élément commun supplémentaire entre les deux milieux.

12 Le critère de l'appartenance au même *arch* est observable en milieu rural et en milieu urbain dans des taux rapprochés de 10,6% et de 9,4%.

Conclusion

Doit-on parler des ruraux algériens ou des algériens ruraux en abordant la question de la ruralité telle qu'elle apparaît aujourd'hui ? La question mérite d'être posée au regard du maillage à la fois complexe et subtil existant entre le monde rural et le monde urbain au moment où l'un a dominé l'autre de façon remarquable et en un temps particulièrement court.

Si les populations urbaines sont aujourd'hui largement majoritaires par rapport aux populations rurales au regard des données statistiques et démographiques, l'approche sociologique voit cette situation d'un œil différent qui met en évidence un processus de changement social profond touchant à un système de normes et de valeurs en pleine mutation où les urbains se confondent souvent avec les ruraux.

Bibliographie

Ouvrages et thèses

BENACHENHOU A., *L'exode rural en Algérie*, ENAP, Alger, 1979.

BENATIA F., *Alger, Agrégat ou cité*, SNED, Alger, 1979.

BENDJELID A., BRÛLÉ J.C., FONTAINE J., *Aménageurs et aménagés en Algérie, Héritage des années Boumediene et Chadli*, L'Harmattan, Paris, 2004.

BENMOUSSA B., *Approches participatives et production du savoir sur l'Algérie rurale*, Thèse de doctorat d'État en Sociologie, Université d'Alger, 2007.

BERQUE J., *Structures sociales du Haut Atlas*, Presses Universitaires de France Paris, 1995.

BOUKHOBZA M., *Monde rural : contraintes et mutations*, Office des publications universitaires, Alger, 1992.

BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement - La crise de l'agriculture algérienne*, Éditions de Minuit, Paris, 1964.

BOURRICHE L., *Alger, Histoire et capitale de destin national*, Casbah É, Alger, 1997.

LACHERAF M., *L'Algérie nation et société*, SNED, Alger, 1974

MENDRAS H., *Les sociétés paysannes*, Paris, Armand Colin, 1995.

MIÈGE J.L. et DUBOIS C., *L'Europe retrouvée : les migrations de la décolonisation*, L'Harmattan, Paris, 1995.

SAFAR-ZITOUN M., *Stratégies patrimoniales et urbanisation, Alger 1962-1992*, L'Harmattan, Paris, 1996.

Articles

BELGUIDOUM S. et MOUAZIZ M., « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale » in *Espaces et sociétés*, n° 3, 2010.

COTE M., « L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités », *Méditerranée*, n° 116, 2011.

KRESTANOVA K. et ROYET M., « Rurbanités contemporaines en Bulgarie et en France » in *Balkanologie*, vol. IV, n°2, 2000.

MIOSSEC J.M., « Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie », in *Annales de Géographie*, 1985, t. 94, n°521.

SEMMOUD N., « Habiter et types d'habitat à Alger », in *Autrepart*, n° 42 2007/2.

Documents divers

BENMOUSSA B., « Le territoire communautaire entre l'appropriation individuelle et la dégradation de l'environnement : cas des zones steppiques en Algérie », in actes des 2èmes journées de recherche en sciences sociales, INRA, SFER CIRAD, Lille, 2008.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (O.N.S.), *L'armature urbaine*, 2011.

Les jeunes en difficulté en Algérie : entre politique sociale et politique économique

Ziane Said

Enseignant, Université Alger 2
Chercheur associé au CREAD

Résumé

Le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché n'a pas été sans conséquences sur la situation socio-économique des jeunes en Algérie. Convaincus du rôle que ces derniers peuvent apporter aux réformes engagées, les pouvoirs publics ont aussitôt mis en place les mécanismes pour permettre leur insertion.

Afin de cerner l'impact de ces politiques, nous avons interrogé des jeunes ayant créé leurs micro-entreprises dans le cadre du dispositif d'appui lancé en 1996 par l'agence nationale de soutien à l'emploi (ANSEJ). Même si ce dispositif paraît très bénéfique en termes de création d'entreprises, il devrait être soutenu par un accompagnement permettant aux créateurs d'entreprises l'acquisition des compétences entrepreneuriales afin de leur assurer la pérennisation de leur entreprise.

Mots clés : Dispositifs, porteurs de projet, création, entrepreneuriat, contraintes environnementales.

إن دخول الجزائر في اقتصاد السوق لم يكن من دون تأثير على الوضع الاجتماعي والاقتصادي للشباب . واقتناعاً من الدولة الجزائرية بالدور الذي يمكن أن تلعبه هذه الشريحة بالنسبة للإصلاحات الاقتصادية الجديدة ، سارعت في وضع آليات الإدماج الاجتماعي والاقتصادي للشباب .

نستعرض في الجزء الأول لهذا المقال، مختلف الإجراءات التحفيزية التي وضعتها الدولة منذ عام 1987 للشباب العاطل عن العمل . كذلك المتعلقة بنظام تشغيل الشباب (PEJ) الذي أنشأ عام 1987 ، والجهاز الخاص بالإدماج المهني للشباب (DIP) الذي أنشأ عام 1991 ، وجهاز دعم تشغيل الشباب للوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEJ) الذي تم إنشائه سنة 1996 .

أما في الجزء الثاني للمقال نستعرض بعض النتائج الخاصة بالدراسة الاستقصائية التي قمنا بها في مركز البحث للاقتصاد التطبيقي من أجل التنمية (CREAD) سنة 2008 ، على مجموعة من الشباب الذين قاموا بإنشاء مؤسسات صغيرة في إطار جهاز الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEJ) .

Abstract

The transition from planned to market economy has not been without consequences for the socio-economic situation of young people in Algeria. Convinced of the role that they can bring to the reforms, the government has also established the early mechanisms for their integration.

To determine the impact of these policies, we interviewed young people who created their micro-enterprise in the support device launched in 1996 by the National Agency for Employment Support (ANSEJ). However beneficial this device seems to be in terms of entrepreneurship, it should be supported by a support allowing entrepreneurs acquire entrepreneurial skills to ensure the sustainability of their business.

Introduction

Le passage de l'Algérie de l'économie planifiée à l'économie de marché a eu un impact négatif sur l'insertion socio-économique de la jeunesse qui constitue presque les deux tiers de la population. Ce changement politico-économique, opéré précipitamment, a conduit à l'augmentation du taux de chômage notamment chez les jeunes. Convaincus du rôle que cette jeunesse saura jouer dans le processus de l'économie de marché, les pouvoirs publics ont aussitôt mis en place des dispositifs pour permettre une réelle dynamique économique. La jeunesse est dès lors institutionnellement définie et catégorisée dans la perspective d'un traitement socio-politique spécifique. Elle forme désormais une population cible favorite de l'action publique (Loncle, 2007, p.52). L'entrepreneuriat pourrait réintégrer les jeunes marginalisés au grand courant économique (Curtain, 2000, p. 228). Même si ces dispositifs ont contribué à l'accroissement de la PME, compte tenu du nombre d'entreprises créées depuis la mise en œuvre de ces derniers, il y a lieu de noter que les jeunes créateurs ne sont pas encore dotés de compétences entrepreneuriales nécessaires pour affronter les multiples contraintes de l'environnement. L'émergence d'une économie entrepreneuriale est autant un événement culturel et psychologique qu'un événement économique ou technologique (Gasse, 2002, p. 73). Les études faites sur les conditions de création d'entreprises, aussi bien dans les pays développés que ceux en voie de développement, montrent que les

jeunes entrepreneurs sont confrontés à de nombreuses contraintes, ce qui influe négativement sur le processus de création, notamment pour les entreprises novices.

En Algérie, la PME évolue à un rythme relativement faible, comparativement à celui des pays industrialisés. La très petite entreprise (TPE) et la micro-entreprise familiale dominent la structure globale de ces PME qui se localisent généralement dans les grandes villes du nord du pays. Cette expérience mérite une analyse permettant de cerner les forces et les faiblesses de l'itinéraire de ces entreprises. Il est à signaler que les jeunes entrepreneurs ont souvent été confrontés à des contraintes liées aux procédures administratives, réglementaires, financières, bureaucratiques et à des facteurs liés à leurs profils psycho-sociologiques (âge, niveau d'instruction, niveau de formation, manque de compétence entrepreneuriale, motivation, caractéristiques personnelles...).

Trois indicateurs ont été retenus pour mieux éclairer l'itinéraire des entreprises émergentes :

- les caractéristiques psycho-sociologiques des jeunes entrepreneurs (sexe, âge, formation, motivation, compétences) ;
- le mode d'organisation de l'entreprise (secteurs d'activités, nombre d'employés) ;
- les contraintes liées au développement de l'entreprise (investissement, chiffre d'affaires et capacités concurrentielles).

1. Les différents dispositifs mis en place de 1988 à nos jours

Le passage d'une économie dirigée à une économie de marché a conduit les pouvoirs publics à repenser les politiques d'insertion à même de répondre à la demande sociale et économique d'une masse importante de jeunes. Trois mesures incitatives à vocation socio-économique ont été mises en œuvre à partir de 1987. Le premier programme est celui du dispositif d'Emploi des Jeunes (PEJ). Ce dernier a été conçu pour la tranche d'âge des 16-27 ans et mis en application en 1989. Son objectif consistait à faire bénéficier les jeunes d'un emploi

dans les travaux d'utilité publique ou d'une formation professionnelle. Sachant que lorsque ces entreprises recrutaient les jeunes, elles étaient exonérées du versement forfaitaire (VF) et de l'ITS (ancêtre de l'IRG). Il est à signaler que ce programme n'a pas pu répondre à la forte demande exprimée en termes de formation et d'emplois, ce qui a entraîné son remplacement en 1991, par un autre dispositif dénommé « Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes » (DIPJ). Plusieurs formules ont été proposées dans ce programme : la création des coopératives, la création des micro-entreprises, la création d'emplois par les collectivités locales et l'insertion par la formation professionnelle. Dans le but de soutenir les jeunes qui désirent se lancer dans la création d'entreprises, un troisième dispositif a été mis en place sous l'égide de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de jeunes (ANSEJ). Ce dispositif fera l'objet d'une présentation un peu plus détaillée dans cet article.

Parallèlement, quatre autres dispositifs ont été mis en application. Il s'agit de:

- l'Aide d'Intérêt Général (AIG) appliquée depuis 1995, et gérée localement par les antennes de l'Agence du développement social (ADS). La participation du jeune à des activités d'intérêt général lui permet de recevoir une indemnité (inférieure au SNMG) qui lui donne la possibilité d'être compté parmi la population active ;
- l'Emploi Salarié d'Initiative Locale (ESIL) concerne les primo-demandeurs sans qualifications, pour des durées de 6 à 12 mois ;
- Le Travail d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'Œuvre (TUPHIMO) est un dispositif destiné aux chômeurs. Il concerne essentiellement la réalisation de travaux d'entretien routier, d'agriculture, d'hydraulique et il finance 50 à 60 % du coût en frais de main-d'œuvre rémunérée au SNMG. Une grande part de l'emploi dans ce segment est versée aux grands travaux lancés dans le cadre du programme de relance économique ;
- Le Contrat de Pré Emploi (CPE) a été mis en place pour assurer aux primo demandeurs d'emploi universitaires ou ayant

une formation professionnelle, la possibilité d'acquérir une expérience dans un établissement public ou privé pour prétendre par la suite, à un emploi permanent.

2. Le dispositif de l'ANSEJ, quel appui pour les porteurs de projet ?

Le dispositif de création et de promotion des micro-entreprises est sous l'égide de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) qui est régie par les dispositions du décret exécutif n° 96-296 du 8 septembre 1996. Cet organisme public a pour mission de conseiller, d'assister et de soutenir les jeunes promoteurs tout au long du processus de création de l'entreprise. Étant donné que les porteurs de projets ont des difficultés pour financer leur projet, l'ANSEJ se veut une structure à la fois d'accompagnement des porteurs de projets mais aussi de médiation entre les banques et les entreprises naissantes.

2.1. Les crédits alloués aux jeunes créateurs de micro-entreprises

L'aide financière attribuée dans ce dispositif varie en fonction du montant de l'investissement et de la zone d'implantation de l'activité. Elle comprend les crédits sans intérêt, crédit bancaire bonifié (70% pour zone normale et 72% pour zone spécifique) et ceux complétés par un apport personnel du promoteur (entre 5% et 10% pour zone normale et 8% pour zone spécifique).

2.2. Les spécificités du dispositif de l'ANSEJ

L'ANSEJ a conditionné l'investissement par une contribution financière de la part les porteurs de projet. Cette condition, qui est considérée comme une contrainte pour les uns, est perçue par d'autres comme une façon d'impulser et d'impliquer d'avantage le porteur de projet. En plus du crédit bancaire, celui-ci bénéficie d'un prêt accordé par l'ANSEJ rémunéré à taux zéro et qui sera totalement acquitté après le remboursement de la totalité du crédit bancaire. Le porteur bénéficie, en outre, de plus d'autonomie dans le choix des formes statutaires de l'entreprise (EURL, SARL, SNC, entreprise individuelle).

Il bénéficie également d'une double exonération fiscale sur les trois premières années de l'existence de la micro entreprise, à savoir l'impôt sur les sociétés et sur le revenu global (notamment pour les entreprises des zones à promouvoir).

3. L'émergence de la micro-entreprise en Algérie

Pour un développement économique stable et durable, les pouvoirs publics ont opté pour la politique d'insertion économique des jeunes chômeurs et cela à travers la création et la promotion de la micro-entreprise. L'objectif visé est celui faire baisser le taux de chômage, de capter les talents porteurs d'idées et d'exploiter toutes les potentialités des jeunes créateurs d'entreprises. Bien que des critiques aient été formulées à l'encontre de ce dispositif à cause de la lourdeur des procédures de création, il a tout de même abouti à des résultats plus ou moins satisfaisants, compte tenu de sa participation à la croissance qu'a connue la PME, notamment privée.

Tableau n° 1 : évolution des PME pour l'année 2007-2008

Nature des PME	PME 1er semestre 2007	PME 1er semestre 2008	Évolution	
			Nombre	%
Privées	284 244	309 578	25 334	8.90
Publiques	711	637	- 74	- 10.40
Artisanat	112 017	121 853	9 836	8.78
Total	396 972	432 068	35 096	8.84

Source : Ministère de la PME et de l'Artisanat, Direction des systèmes d'Information des Statistiques, indicateurs du 1er semestre 2008, Bulletin d'information économique, n° 13.

Ce tableau illustre l'état des PME dans les secteurs public et privé. L'évolution des PME privées à la période du 1er semestre 2008 s'est caractérisée par une augmentation de 25 334 PME, par rapport à l'année 2007, soit un taux d'augmentation de 8,91%, alors que celle du secteur public est en régression. Cette progression est un indicateur

qui montre que l'investissement dans le secteur privé est en extension depuis l'ouverture de l'Algérie à l'économie de marché, ce qui a permis l'apparition graduelle d'entreprises. L'accroissement des PME est considéré comme positif de point de vue quantitatif, la période 1995- 2000 a vu le nombre des PME s'accroître de 22 % en relation avec le foisonnement des entreprises liées aux secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics (BTP) et du commerce, mais leur pérennité reste incertaine compte tenu du taux de mortalité enregistré après création de l'entreprise.

Tableau n° 2 : évolution des micro-entreprises créées par l'ANSEJ

Secteurs d'activités	Nombre de projets	%	Coût de l'investissement (Millions de DA)	Coût moyen d'une micro-entreprise
Transport V	12023	15,38	21 130,76	1 757 529,00
Transport M	10825	13,84	22 091,41	2 040 778,00
Services	22820	29,18	41 290,58	1 809 403,00
Agriculture	9725	12,44	19 014,16	1 955 184,00
Artisanat	11835	15,14	23 490,42	1 984 827,00
Industrie	4146	5,30	11 912,65	2 873 289,00
BTPH	3135	4,01	7 771,72	2 479 019,00
Profession libérale	1954	2,50	2 526,00	1 292 734,00
Maintenance	1231	1,57	1 891,32	1 536 417,00
Hydraulique	220	0,28	1 108,35	5 037 968,00
Pêche	277	0,35	1 249, 67	4 511 450,00
Total	78191	100	153 477,09	1 962 848,00

Données statistiques reconstituées par l'auteur

Source ANSEJ, 1er semestre 2008.

Ce tableau permet de cerner le nombre important d'entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ. Si on considère les secteurs d'activités les plus représentés, il apparaît que les jeunes créateurs d'entreprise optent pour les activités qui nécessitent peu de savoir faire et peu de risques. Les activités de services enregistrent le plus fort taux

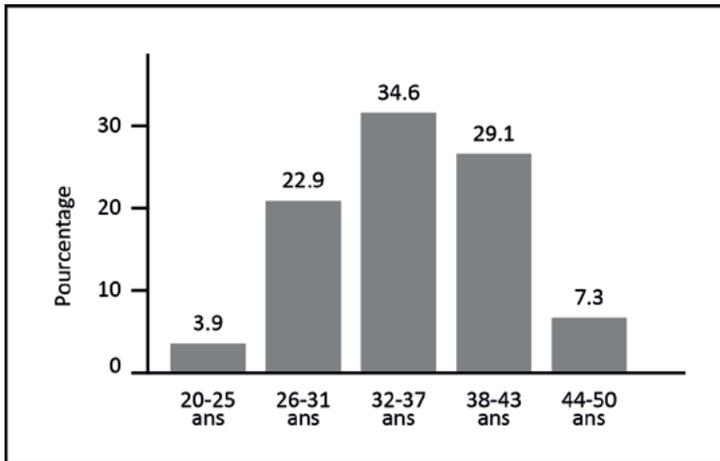
(29,18%), le transport des voyageurs occupe la deuxième place avec un taux de 15,38%, l'artisanat est en troisième position avec un taux de 15,14%, suivi du transport de marchandises (13,84%). Le secteur de l'agriculture occupe la 5ème place avec un taux de 12,44% et le secteur de l'industrie enregistre le plus faible taux (5,30%). Le choix de certaines activités est lié notamment aux contraintes imposées par les banques qui, pour des raisons de solvabilité, ne s'engagent que dans les activités à moindre risque. La faille de ce dispositif réside dans son incapacité à trouver les mécanismes mobilisateurs pour la création d'emplois. La moyenne du nombre d'emplois que le promoteur est censé créer (3 postes par entreprise créée) est très en dessous des prévisions de l'ANSEJ qui vise, entre autre, l'absorption du chômage. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces micro-entreprises sont des TPE et que l'entreprise familiale domine largement. Les résultats obtenus vont dans le même sens que les données statistiques se rapportant à la PME où on note que la petite entreprise (TPE) de type familial est fortement présente dans la structure globale de la PME algérienne.

3. Méthodologie et résultats de l'enquête

Notre enquête a été menée auprès des jeunes créateurs d'entreprises ayant monté leur projet dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ. Elle a été réalisée durant le mois de juillet 2008 sur un échantillon représentatif (10%) tiré de l'ensemble des activités créées et répertoriées dans le fichier national de l'ANSEJ. Alors que 560 entreprises ont été arrêtées comme échantillon de la population cible, nous n'avons pu enquêter que sur 179 entreprises, en raison de l'absence des entreprises sur les lieux indiqués dans le fichier national de l'ANSEJ. Nous avons utilisé la méthode descriptive et le questionnaire comme outils d'investigation.

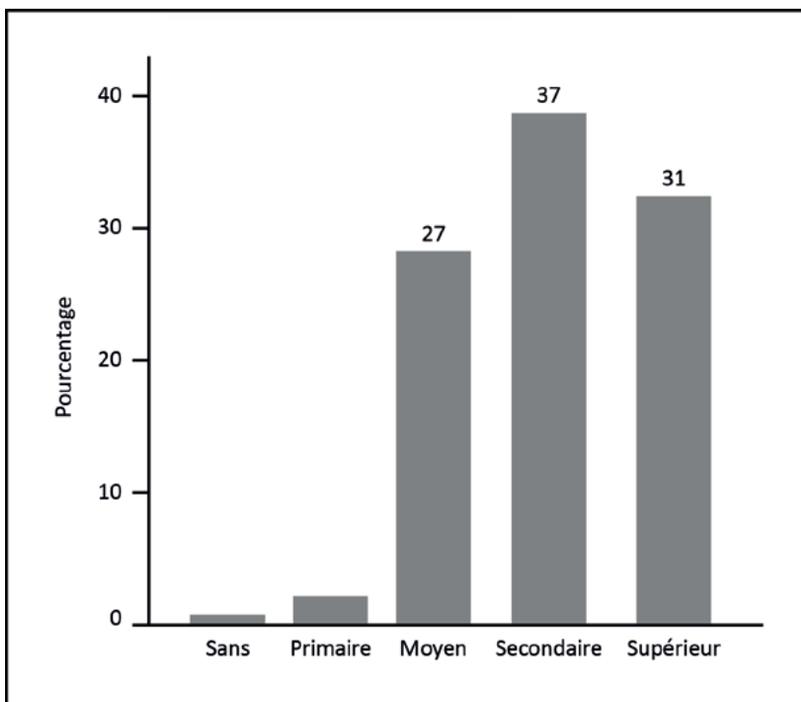
3.1 Les caractéristiques psycho-sociologiques des entrepreneurs

Histogramme n°1 : Tranches d'âge des jeunes créateurs d'entreprises



Cet histogramme montre que la tranche d'âge des 32-37 ans domine, son taux est de l'ordre de 34.6%. La tranche d'âge des 38-43 ans occupe la deuxième place avec un taux de 29,1%, suivie de la tranche des 26-31 ans qui enregistre un taux 22,9%. Ces données témoignent de l'engouement de ces trois catégories pour la création d'entreprises, en raison, d'une part de leur expérience et du capital financier qui demeure une obligation. Pour les plus âgés et les plus jeunes, la tendance demeure faible, puisque on enregistre 3,91 %, pour la tranche des plus jeunes (les moins des 25 ans) et 7, 3% pour les plus âgés (44 ans et plus). Ces données vont aussi dans le même sens que les résultats des enquêtes qui ont montré que rares sont les jeunes de la tranche des 20-25 ans qui se lancent dans les affaires, soit par manque de fonds souvent exigés par les institutions bancaires soit par manque d'expérience. À titre d'exemple, au Canada et aux États-Unis, environ les deux tiers de ces personnes ont entre 25 et 40 ans. Les plus jeunes manquent souvent d'expérience et de financement; les plus âgés ont des contraintes familiales et professionnelles (Gasse, 1998, p. 7). L'âge du créateur influence la survie des entreprises créées, par année (Pedezert, 1996, p. 9).

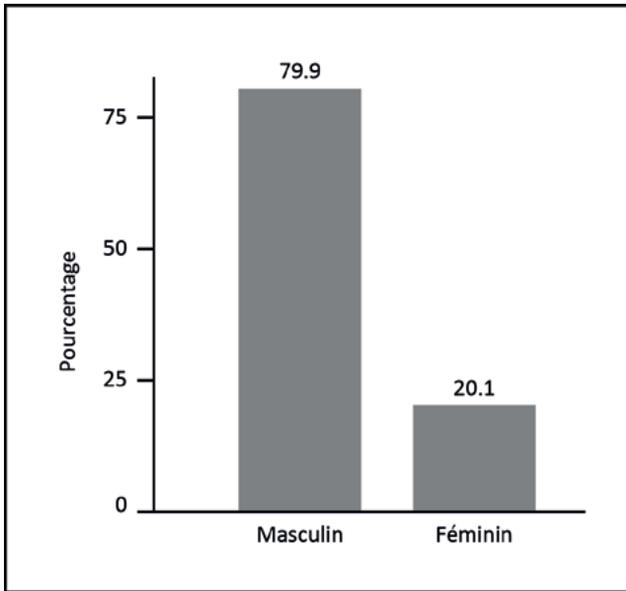
Histogramme n°2 : Niveau d'instruction des jeunes entrepreneurs



Il ressort de cet histogramme que le niveau d'instruction des jeunes entrepreneurs va du niveau moyen (collège) à l'universitaire. 27% des jeunes ont le niveau d'instruction moyen, 37% ont le niveau secondaire alors que 31% ont le niveau universitaire. Le niveau d'instruction est intéressant dans le sens où il permet de cerner le comportement des entrepreneurs dans leurs choix, leur niveau de représentation, la mentalisation des risques perçus ainsi que la prise de décision.

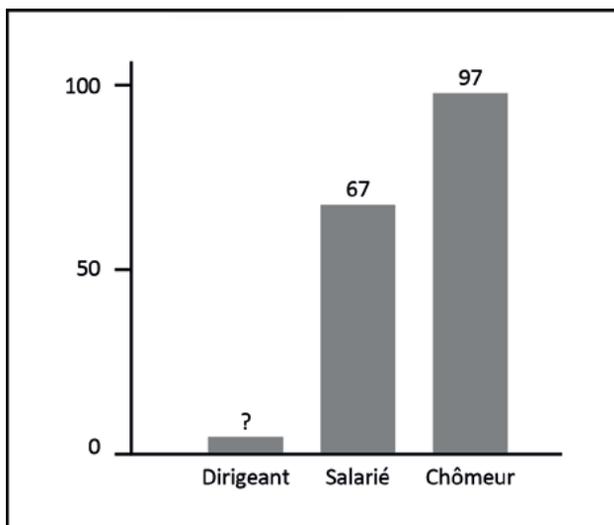
Ces résultats concordent avec les études qui ont porté sur les créateurs d'entreprises en technologie de pointe ou à fort potentiel de croissance. Dans une autre étude qui a porté sur les compétences et les pratiques de gestion des dirigeants de PME, le niveau moyen de scolarité des dirigeants de PME est de 13 ans, et près de 75% avaient fait des études universitaires (Gasse, 1998, p. 13).

Histogramme n°3 : Le sexe des jeunes entrepreneurs



Comme le montre ce diagramme, les hommes dominent largement l'activité entrepreneuriale, puisqu'ils enregistrent un taux de 79,9% contre 20,1% pour les femmes. Ce résultat est très significatif dans la mesure où en Algérie l'investissement est largement représenté par les hommes. Bien qu'une avancée substantielle ait eu lieu en matière d'égalité des chances dans le monde du travail, l'entrepreneuriat féminin demeure cependant très peu développé. Ces constatations semblent indiquer l'existence de contraintes socioculturelles qui tendent à agir négativement sur la pénétration des jeunes femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat. En effet, là où de telles contraintes socioculturelles sont en grande partie absentes, comme c'est habituellement le cas dans les pays développés, le taux de participation des jeunes femmes propriétaires semble être élevé et même parfois plus élevé que celui des jeunes hommes. Les travaux de Chigunta font ressortir que 45 % des entrepreneurs étaient des femmes. Par contre, en Australie, le taux de participation des jeunes femmes dépassait même celui des jeunes hommes (Chigunta, 2002, p. 8).

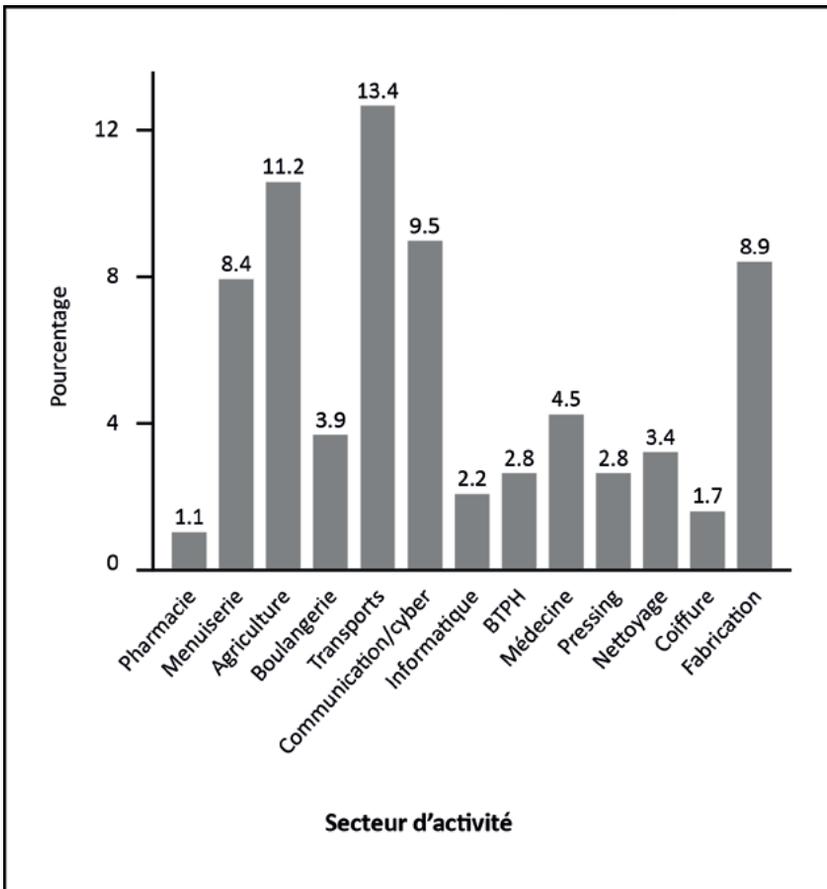
Histogramme n° 4 : Situation professionnelle avant la création de l'entreprise



Cet histogramme porte sur la situation des entrepreneurs avant qu'ils créent leur entreprise. Il apparaît que 97 entrepreneurs étaient des chômeurs, contre 67 salariés et seulement 7 d'entre eux occupaient des postes de dirigeants. Ces résultats nous permettent d'annoncer que le dispositif de l'ANSEJ est bel est bien destiné aux catégories des jeunes chômeurs et sur ce point, on peut affirmer que les jeunes créateurs ont bien réussi leur intégration économique. Les études sur l'entrepreneuriat ont montré que les jeunes entrepreneurs ont été souvent confrontés aux risques de la faillite liés au manque de formation en gestion et en management des affaires, à l'absence d'expérience et de savoir faire, mais aussi à des contraintes environnementales. L'expérience constitue un sérieux atout dans le sens où elle permet la construction d'une intelligence stratégique qui facilite la gestion convenable du projet mais aussi de gérer les problèmes qu'il rencontre avant, pendant et après la création de son entreprise. Selon (Timmons, 1978, p. 14), ceux qui avaient suivi une formation pour augmenter leur besoin de réalisation de soi ont créé des entreprises dans une proportion plus grande que ceux qui ne l'ont pas fait.

3.2 Modes d'organisation des entreprises

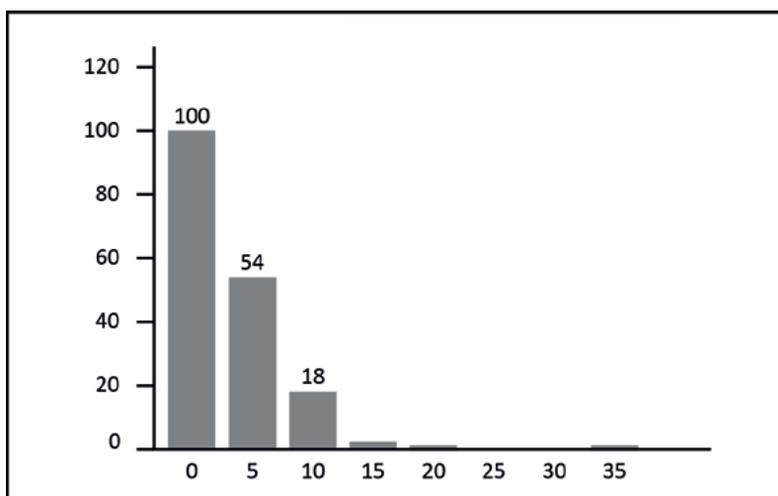
Histogramme n° 5 : secteurs d'activités



Le secteur d'activité le plus représenté est celui du transport des voyageurs, il enregistre un taux de 13,4%, suivi de l'agriculture avec un taux de 11, 2%. La troisième place revient au secteur des services avec (9,5%), suivi de la fabrication (8,9%) et de la menuiserie qui enregistre un taux de 8,4%.

Le secteur des transports est le plus accessible, puisque la seule condition exigée par les banques est le permis de conduire. Les 24% des promoteurs ayant une formation ou un diplôme universitaire se répartissent entre les secteurs des services, de l'agriculture, de l'artisanat et de la petite industrie. Le manque d'expérience et de savoir-faire, sont entre autres, les facteurs qui poussent habituellement les jeunes entrepreneurs potentiels dans des situations de travail autonome à risque élevé et à faible valeur ajoutée où le risque d'échec est très probable (Chigunta, 2002, p. 9).

Histogramme n°6 : le nombre d'emplois créé par entreprise

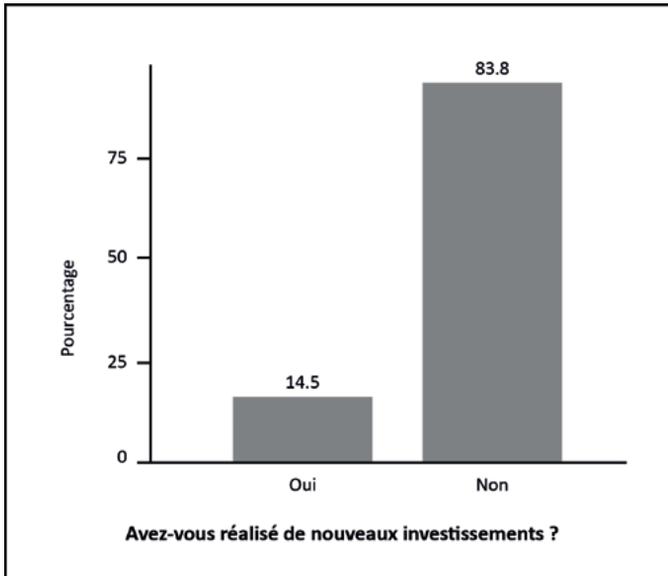


Sur les 172 entreprises soumises à l'enquête, une centaine n'emploie pas de salariés, 54 entreprises n'ont pas plus de 5 employés et seulement 18 en ont une dizaine. Ces résultats nous permettent de noter que ces entreprises sont des TPE et confirment bien entendu le statut individuel de l'entreprise. Il reste à déterminer si réellement ces entreprises déclarent leurs employés et si elles n'ont pas recours à la main d'œuvre d'une manière informelle afin de réduire les charges et échapper au fisc. Les études qui ont porté sur les programmes et dispositifs faisant bénéficier les jeunes des aides à la création d'entreprises et à la création d'emplois, notent que les programmes officiels et même des programmes privés se polarisent rapidement et brusquement autour

des questions liées à la politique du travail à court terme, notamment la réduction du chômage chez les jeunes et les programmes sociaux connexes (Chigunta, 2000, p. 195).

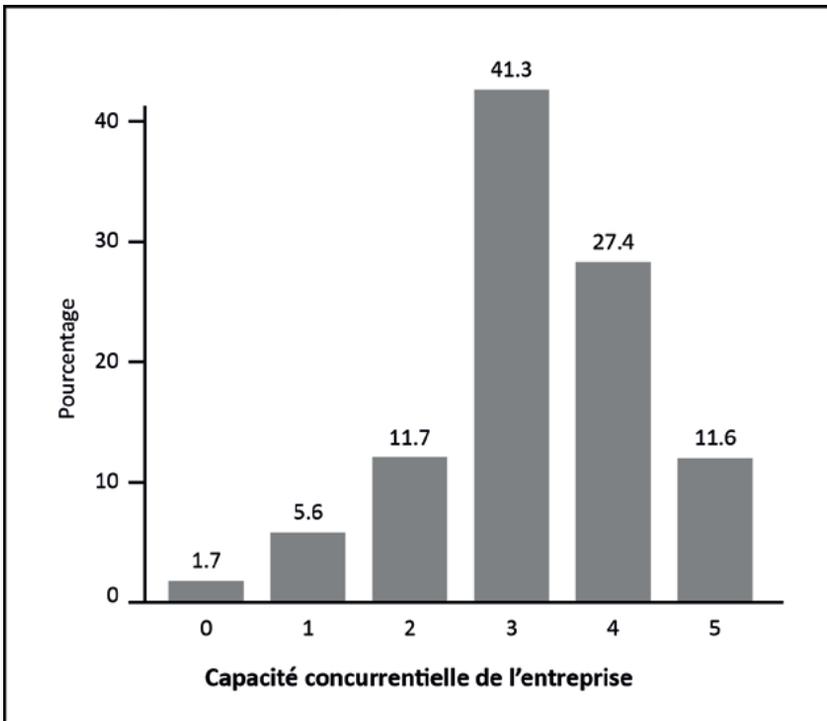
3.2 Les contraintes liées au développement de l'entreprise

Histogramme n° 7 : nouveaux investissements réalisés



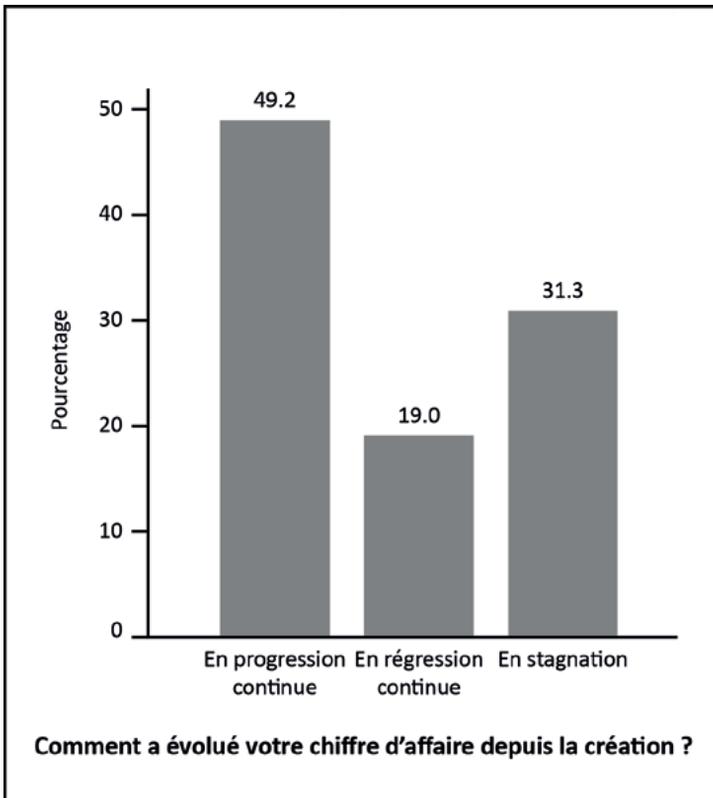
La question concernant l'extension de l'activité permet de repérer les jeunes entrepreneurs qui ont des difficultés à développer leur investissement. 83,8% déclarent qu'ils n'ont pas pu développer de nouveaux investissements contre seulement 14,5% qui ont eu cette opportunité. Compte tenu des charges et des prêts bancaires qu'ils devraient rembourser dans les cinq années qui suivent la création, les jeunes ont des difficultés à accroître leur chiffre d'affaire. De même, les marchés locaux ne sont plus à l'abri des pressions étendues de la compétition; la survie dans des conditions d'intensification de la concurrence exige des compétences supérieures en gestion d'entreprise, en esprit d'analyse et en innovation (Chigunta, 2002, p. 10).

Histogramme n° 8 : capacité concurrentielle de l'entreprise



D'après cette échelle qui compte 5 niveaux d'appréciation, on constate une tendance positive de la perception des capacités concurrentielles des jeunes entrepreneurs. 41,3% d'entre eux ont évalué leur compétitivité au niveau 3 (capacité concurrentielle moyenne), 27,4% se positionnent au niveau 4 (bonne capacité concurrentielle), 10,6 au niveau 5 (très bonne capacité concurrentielle). Globalement les jeunes entrepreneurs ont une perception plus ou moins positive de leur capacité concurrentielle sur le marché. Nombreuses sont les contraintes qui freinent le développement de l'entreprise et parfois conduisent à sa disparition. La réussite de l'entrepreneur est subordonnée à la facilitation qu'offre le milieu, autant pour la faisabilité technique et commerciale de son projet que par sa motivation. Le taux de création d'entreprise qui variait considérablement d'un pays à l'autre est lié à l'environnement (Reynolds, 2000, p. 54).

Histogramme n° 9 : évolution du chiffre d'affaires



D'après cet histogramme, 49,2% des entrepreneurs déclarent que leur chiffre d'affaires est en progression, 31% pensent qu'il est en stagnation et 19% déclarent qu'il est en régression. Ces taux montrent que les affaires évoluent dans le bon sens pour la moitié de l'échantillon, alors que pour le reste, les affaires ne sont pas rassurantes dans le sens où elles sont en stagnation pour presque 25%, alors qu'elles tendent à la régression pour le reste (19,3%). Cette situation reste malgré tout peu confortable du fait que le manque à gagner peut avoir des répercussions négatives sur les activités commerciales d'une manière générale. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs entrepreneurs passent par des périodes de doute au cours desquelles ils songent à abandonner leur projet d'affaire (Valéau, 2006).

Conclusion

L'état des lieux de la micro-entreprise créée dans le cadre du dispositif ANSEJ s'avère important à plus d'un titre. Il est de prime abord intéressant de soulever que ce dispositif n'a pas atteint les grands objectifs de sa politique, notamment celui lié à la réduction du taux de chômage puisque le nombre d'emplois créé demeure très en dessous des prévisions de l'ANSEJ. Mais il est aussi vrai de noter que ce même dispositif a été très bénéfique pour les jeunes porteurs de projets puisqu'il leur a permis de se lancer dans la création des micro-entreprises, tout en développant leurs compétences entrepreneuriales.

Les jeunes chômeurs ont pu s'adapter à ce nouveau contexte politico-économique pour promouvoir leur entreprise en combinant à la fois les contraintes de l'environnement, de la famille, des banques, des pratiques bureaucratiques et de l'absence d'un accompagnement personnalisé. Ce dispositif qui reste l'un des mécanismes d'appui le plus important, devrait être amélioré, adapté et renforcé selon de nouvelles dispositions s'appuyant davantage sur la logique d'une dynamique économique intégrative et solidaire pour que toutes les tranches d'âge des populations jeunes en bénéficient, aussi bien dans les zones urbaines, semi-urbaines que rurales et dans les quatre grandes régions d'Algérie.

Suite aux données recueillies, une réelle dynamique économique des potentialités existantes dans le domaine de l'entrepreneuriat semble possible, à condition de mobiliser tous les moyens aussi bien humains, matériels qu'organisationnels. Ainsi, l'expérience algérienne nouvellement impulsée par la mise en place de structures d'accompagnement à l'exemple des cyber parcs, des pôles d'excellence, des incubateurs et des pépinières d'entreprises, permettra aux jeunes créateurs d'entreprises l'acquisition des bonnes pratiques entrepreneuriales.

Bibliographie

CHIGUNTA F., *L'entrepreneuriat chez les jeunes : relever les grands défis stratégiques*, 2002.

CHIGUNTA F., *Towards a youth employment strategy : Report to the United Nation*, 2000.

GASSE Y., « Functional Diversity in University Entrepreneurship Development : The Laval University Model », in Teresa V. Menzies (éd.), *Entrepreneurship and the Canadian Universities*, Brock University, St. Catharines, Ont., 2002.

GASSE Y., *L'influence du milieu dans la création d'entreprises*, 1998.

LONCLE P., *Les jeunes. Questions de société, questions de politique*, La Documentation française, Paris, 2007.

PEDEZERT P.A., « Défaillances des PME-PMI, Direction et gestion des PME-PMI », *Grille d'Analyse* n° 157, 1996.

REYNOLDS P.D., HAY M., BYGRAVE W.D., CAMP S.M., AUTIO E., *Global entrepreneurship monitor: executive report*, Kauffman Centre for Entrepreneurial Leadership at Ewing Marion Kauffman Foundation, Babson College, Wellesly, MA, 2000.

TIMMONS J.A., « Characteristics and role demands of entrepreneurship », *American Journal of Small Business*, vol. 3, n°1, 1978.

VALÉAU P., « L'accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute », *Revue de l'entrepreneuriat*, n° 51, 2006.

Les obstacles politiques et institutionnels à un développement autonome en Algérie

Ahcène Amarouche

Enseignant-chercheur, École Nationale Supérieure de Statistiques et d'Économie Appliquée (ENSSEA)

Résumé

L'étude s'intéresse aux obstacles politiques et institutionnels de l'abandon de la stratégie de développement industriel de l'Algérie, qui place le pays en situation de dépendance accrue de ses exportations pétrolières et gazières, avec les effets pervers que cela produit sur la société au plan moral et comportemental.

Une brève rétrospective historique montre le poids des conflits politiques, des luttes claniques et des dissensions interpersonnelles au sein du mouvement national, préluant au délitement du projet de développement à l'indépendance du pays. Mais l'instauration d'un régime autoritaire de gouvernement allait-il remédier à la faiblesse des forces sociales en présence pour mener à bien pareil projet, inscrit en filigrane dans les textes fondamentaux du mouvement national – singulièrement dans la plateforme de la Soummam ? Sans doute si l'on considère l'avènement d'un tel régime comme une nécessité, chargé seulement de mettre en place des institutions pérennes qui survivent aux événements et aux hommes selon l'expression du défunt président Houari Boumediene.

Mais le décès de ce dernier, survenu en 1979, a achevé de disqualifier le projet industriel du pays, miné par la transformation de l'économie de l'Algérie en économie de rente à la faveur du premier

(1973) et du second (1979) chocs pétroliers qui ont permis au pays de disposer de ressources en devises en excédent de ses capacités d'absorption. En dépit des tentatives de libéraliser l'économie (restructuration organique des entreprises publiques en 1982, autonomie des entreprises en 1988, ajustement structurel en 1995) pour sortir le pays de la crise de la dette souveraine où il fut plongé à la suite de l'effondrement des prix du pétrole en 1986, des obstacles politiques et institutionnels apparus sous le régime autoritaire, se renforcèrent à la faveur de la rente dans l'économie. Quoique les institutions formelles du pays soient constamment en butte à la précarité, la logique de rente est toujours à l'œuvre, rendant d'autant plus inopérantes les réformes initiées par les gouvernements successifs que l'excédent de ressources sur les capacités d'absorption de l'économie est important, comme c'est le cas depuis le début des années 2000.

ملخص :

تهتم الدراسة بالعقبات السياسية والمؤسسية الناجمة عن ترك إستراتيجية التنمية الصناعية في الجزائر والذي أدى الى جعل البلد في وضعية تبعية أكثر ازاء صادرات المحروقات والغاز مع ما ترتب عن ذلك من آثار سلبية على المجتمع في البعدين الاخلاقي والسلوكي .

وتبين عودة سريعة الى التاريخ ثقل النزاعات السياسية والصراعات العشائرية والخلافات الشخصية داخل الحركة الوطنية ، وهي كلها عوامل مهدت لتفكيك مشروع التنمية غداة الاستقلال . لكن هل كان بإمكان التأسيس لنظام حكم سلطوي تعويض ضعف القوى الاجتماعية وتجسيد ذلك المشروع البارز في النصوص الاساسية للحركة الوطنية - خاصة في وثيقة مؤتمر الصومام ؟ لا ريب في ذلك ان اعتبرنا ان مجيء ذلك النظام يعتبر بمثابة ضرورة ، غايته وضع مؤسسات تتميز بالديمومة ولا تزول بزوال الرجال حسب تعبير الرئيس الراحل هواري بومدين .

غير ان وفاة هذا الاخير في سنة 1978 وضعت حدا للمشروع الصناعي للبلد بسبب تحول الاقتصاد الجزائري الى اقتصاد ريعي على خلفية الصدماتين البترولييتين الاولى في سنة 1973 والثانية في سنة 1979 واللتان مكنتا البلد من الحصول على موارد بالعملة الصعبة تتجاوز بكثير قدرة استيعابها . فرغم المحاولات المتعددة التي تمت لتحرير الاقتصاد (كإعادة هيكلة المؤسسات العمومية في سنة 1982 واستقلالية المؤسسات في سنة 1988 وخطة التعديل الهيكلي لسنة 1995) وذلك بغية اخراج البلاد من ازمة المديونية الخائفة التي عرفتها في اعقاب انهيار اسعار النفط في سنة 1986 ، فان العقبات السياسية والمؤسسية التي ظهرت تحت النظام السلطوي ازدادت بحكم تأثير الريع على الاقتصاد . فبالرغم من ان مؤسسات البلد الشكلية لا زالت تمر بمرحلة تتميز بالهشاشة فان منطق الريع هو السائد مما يجعل كل الاصلاحات التي انتهجتها الحكومات المتعاقبة بدون جدوى بسبب ارتفاع الموارد مقارنة بقدرة الاقتصاد على استيعابها كما هو الحال منذ سنة 2000 .

Abstract

The study focuses on the political and institutional obstacles of the abandonment of the industrial development strategy of Algeria, which places the country in a situation of increased dependency towards its exports of oil and gas, with perverse effects on society's morals and behaviors.

A brief historical overview shows the weight of political conflicts, clan struggles and interpersonal strife within the national movement, prelude to the disintegration of the development project towards the country's independence. But would the establishment of a authoritarian system of government tackle the weakness of social forces in presence to carry out such a project, registered as a watermark in the basic texts of the national movement – particularly in the Soummam platform? No doubt if one considers the advent of such a regime as a necessity, responsible only of establishing perennial institutions that survive the events and men in the words of the late President Houari Boumediene.

But the death of the latter in 1979, completed the disqualification of the industrial project in the country, plagued by the transformation of the economy of Algeria into an economy of pension through the first (1973) and second (1979) oil shocks that allowed the country to dispose of resources in foreign currency in excess of its absorption capacity. Despite attempts to liberalize the economy (organic restructuring of public enterprises in 1982, autonomy of enterprises in 1988, structural adjustment in 1995) to lift the country out of the crisis of sovereign debt where it was plunged following the collapse of the price of oil in 1986, political and institutional barriers appeared under the authoritarian regime, strengthened through the annuity in the economy. Although the formal institutions of the country are constantly subjected to poverty, the logic of annuity is always at work, making the reforms initiated by successive governments all the more ineffective as the surplus of resources on the absorption capacity of the economy is important, as is the case since the beginning of the 2000s.

La question des obstacles politiques et institutionnels à un développement autonome en Algérie plonge ses racines dans l'histoire ancienne et ses prolongements au sein du mouvement national. Mais c'est depuis l'indépendance du pays qu'elle a montré toutes ses facettes.

Nous proposons d'en expliciter les tenants et aboutissants en cherchant à la resituer dans son contexte historique et à en montrer la portée sociétale au travers de ses développements post-indépendance.

L'étude s'articulera autour des trois points suivants :

1. Portée et limites d'un régime autoritaire de gouvernement. Il s'agit dans ce point de préciser le cadre théorique dans lequel s'insère l'analyse du régime autoritaire en pays sous-développé, anciennement colonisé ayant cherché à réaliser un développement autonome ; ce qui est le cas de l'Algérie.
2. Conflits politiques, luttes claniques et dissensions interpersonnelles. Sous cet intitulé, il ne s'agit pas tant de relater les différents événements ayant conduit le pays à vivre de façon quasi-permanente une crise politique et institutionnelle, que de caractériser les forces sociales et politiques sources de l'imaturité des institutions.

3. Rente et contraintes internes au développement autonome. Il s'agit de montrer ici, en s'appuyant sur un exposé succinct des processus économiques et de leurs mutations depuis l'indépendance, comment la rente pétrolière a permis au régime autoritaire de s'autonomiser par rapport à la société pour, finalement, disqualifier les processus qui, à l'origine, devaient conduire à un développement autonome.

Nous dirons enfin deux mots en conclusion sur le positionnement géostratégique de l'Algérie dans le bassin méditerranéen pour mesurer le poids des contraintes externes dans le développement autonome.

Précisons d'emblée ce qu'on entend par développement autonome. Il ne s'agit pas de le confondre avec l'économie autarcique. Il a rapport avec une économie où les biens et services marchands exportés sous forme d'*outputs* ne se réduisent pas à un seul produit (pétrole, gaz, tourisme par exemple) et où les biens et services marchands importés sous forme d'*inputs* et de biens finaux ne couvrent pas toute la palette des besoins de l'économie et de la société. Une économie donc qui s'insère positivement dans la division internationale du travail ; ce que reflète l'équilibre structurel de la balance commerciale (qui n'exclut pas des déséquilibres conjoncturels) plutôt que l'équilibre de la balance des paiements.

L'hypothèse à la base de la présente recherche est que la forme rente du surplus économique ne permet l'emploi productif de celui-ci que dans la perspective de son remplacement par une forme plus en rapport avec le développement autonome, soit le profit en tant que catégorie marchande, soit une forme socialisée de ce dernier ; l'une et l'autre servant à financer l'investissement productif. Comme catégorie de la répartition, la rente est *a contrario* davantage mobilisée dans la sphère de la consommation, ce qui la place au centre des rapports politiques à fort contenu clanique au sens où le caractère personnel prédomine sur le caractère impersonnel des rapports économiques.

I. Portée et limites d'un régime autoritaire de gouvernement

Un régime de gouvernement est un mode d'exercice de l'autorité à l'échelle d'une nation. Pour être pérenne, il ne peut se passer d'une forme quelconque de légitimité, c'est-à-dire de la reconnaissance de son existence comme socialement fondée. Dans la mesure où ils structurent durablement la société, les rapports de propriété – c'est-à-dire la capacité d'influence nette sur autrui (Hugon, 1999) que confère aux hommes la possession d'objets extérieurs – constituent la matrice de base, formant système, où prend source toute forme d'autorité. On définira les droits de propriété comme la forme juridique explicite des rapports de propriété et les institutions comme l'expression plus ou moins explicite, plus ou moins cohérente et plus ou moins complète de la concordance entre rapports de propriété et droits de propriété.

On entendra alors par régime autoritaire de gouvernement le mode d'exercice de l'autorité résultant de l'absence de concordance entre les rapports de propriété et les droits de propriété. Dans les pays où une telle concordance n'existe pas, un pouvoir de fait s'établit en effet sous la forme d'un régime de gouvernement dont la fonction sociale est de suppléer au manque de règles instituées par la violence légitime (réelle et/ou symbolique) au sens de Max Weber (Weber, 1998). On postulera qu'en pareille situation, les institutions ne sont ni stables, ni pérennes. D'où le recours à la force brutale (coups d'État) ou à une conjuration politique itérative contre les tenants du régime en place. Le régime autoritaire n'en a pas moins un caractère de nécessité historique, étant donné l'état des forces sociales en présence et le niveau de développement des forces productives et de maîtrise sociétale des techniques. Néanmoins, la mission historique du régime autoritaire peut différer selon le contexte sociohistorique, voire géopolitique.

Dans ce qui suit, nous ne traiterons que du régime autoritaire modernisant¹ de gouvernement. Celui-ci se caractérise par un mode d'exercice de l'autorité où l'inexistence de droits effectifs de propriété pousse les pouvoirs publics à prendre en mains la modernisation du

1 Par opposition au régime autoritaire qui ne se donne pas pour mission d'industrialiser le pays.

pays par l'industrialisation. Cela se traduit par l'arbitraire plus ou moins assumé par le régime consistant à mener au pas de charge l'industrialisation, quitte à différer l'appropriation privative des richesses créées. D'où la forme étatique de l'industrialisation. Il en résulte une ambiguïté dans les rapports économiques et jusque dans l'exercice de l'autorité qui finit par se résoudre dans la crise. Selon que le régime a accompli sa mission historique ou non, cette crise peut être salubre ou au contraire catastrophique pour le pays en ce sens qu'elle fait accéder la société à une étape qualitativement supérieure d'organisation institutionnelle ou que s'effondrent les institutions existantes sans alternative viable pour le régime autoritaire. L'issue dépend évidemment des conditions de départ autant que de la position géopolitique (ou géostratégique) ultérieure du pays. Quant aux conditions de départ, elles ne sont pas que d'ordre matériel mais aussi d'ordre social et historique. Quant à la position géopolitique, elle est dictée par des enjeux pouvant dépasser, et de loin, les considérations économiques régionales.

Cette façon de caractériser le régime autoritaire de gouvernement doit néanmoins être nuancée : pas plus qu'il n'y a d'État de droit dans l'absolu, il n'y a de régime autoritaire absolu. La réalité est beaucoup plus mouvante : s'il existe une ligne de partage entre un régime démocratique ayant cours dans un État de droit constitué et un régime autoritaire, on ne peut dire pour autant que celui-ci a cours dans un État de non-droit sans verser dans la contradiction : la notion même d'État n'est-elle pas en effet consubstantielle à celle de droit ? Parce qu'État et droit sont dans ce rapport de consubstantialité, un tel régime ne peut se passer tout à fait du droit sans cesser *ipso facto* de représenter l'État. Aussi ne connaît-on aucun régime autoritaire qui ne se drape de la loi. Si, pourtant, les tenants d'un tel régime en viennent constamment à transgresser la loi, c'est parce que les rapports réels de propriété débordent largement leur expression juridique – les droits de propriété – rendant ainsi de fait caduque la loi dont ils continuent néanmoins de se prévaloir extérieurement. Leur identification à l'État est source potentielle de toutes les dérives autoritaires ultérieures, en sorte que la raison d'État finit parfois par submerger la loi. Tout cela résulte du fait que la notion même d'État ne s'est pas encore élevée au

rang de catégorie conceptuelle représentant la personnalité morale de tout le peuple en laquelle siège l'autorité. Celle-ci est encore essentiellement attachée à la personne du chef dont elle est pour ainsi dire l'attribut naturel. Dans un tel contexte, aucune médiation institutionnelle autonome ne vient tempérer la rigueur des relations sociales. C'est la personne même du président qui assure (directement ou par personnes interposées) les médiations sociales nécessaires au fonctionnement des institutions, ce qui ne manque pas de leur conférer un caractère personnel prononcé. Comme il ne fait pas que représenter l'État mais s'identifie à lui, le président concentre entre ses mains tous les leviers de commande, tel un personnage mythologique. C'est ce qui fait que, malgré les luttes sourdes pour le pouvoir, émaillées d'intrigues pouvant se conclure par l'élimination physique du chef, le président est révérendé comme un patriarche et agit comme tel.

La plupart des régimes autoritaires modernisants de gouvernement sont apparus dans un contexte socio-historique particulier : celui où commence à prendre forme dans le pays l'idée d'État-nation en réaction à la menace ou à la domination étrangère. Mettant provisoirement un terme aux dissensions que provoquent dans le corps social en gestation la précarité des conditions et la multiplicité des intérêts en présence, le régime autoritaire ne semble avoir d'autre raison d'être que d'accélérer la formation de l'État-nation. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des régimes autoritaires modernes, leur genèse paraît intimement liée à la formation de l'État-nation. Que ce soit l'Allemagne de Bismarck, le Japon du Meiji ou la République turque (sans parler de celles de la Corée, de l'Égypte et de bien d'autres pays encore) la même force est à l'œuvre sous les formes les plus diverses. Dans tous ces cas, l'avènement d'un régime autoritaire apparaît comme la condition primordiale de l'industrialisation, seule à même de conférer au pays une place dans le concert des États-nations modernes ; comme l'expression de la volonté collective – donc politique – du changement social. Mais cette condition ne peut à elle seule enclencher le processus de changement institutionnel. Car pour provoquer pareil changement, l'industrialisation doit conduire à une certaine maîtrise des forces productives, qui fait défaut.

Bien que cette maîtrise ne soit pas affaire de simple volonté politique, elle n'en est pas moins indispensable pour mener à bonne fin, de façon accélérée, l'industrialisation du pays. C'est ce qui explique que, en pays à régime autoritaire, l'État se soit directement impliqué dans la mise au travail des producteurs, changeant ce faisant la nature des rapports de travail à l'œuvre dans les économies de marché qui l'environnent. De puissance publique qu'il était, l'État devient aussi agent économique mais il n'acquiert cette nouvelle qualité qu'au prix d'une confusion entre droits publics et droits privés ; celle-ci s'ajoutant à la confusion déjà constatée entre les rôles respectifs de l'État et des tenants du régime du moment. Cette double confusion est sans aucun doute à la base des retournements de situations qui se sont produits dans certains pays à régime autoritaire : malgré les avancées fulgurantes réalisées sur la voie de l'industrialisation, ces pays sont aujourd'hui dans un tel état de délabrement économique que leur existence même en tant qu'État-nation est parfois menacée. Il en est ainsi en particulier, on l'aura compris, de nombreux pays d'Afrique anciennement colonisés ayant accédé tardivement à l'indépendance politique et qui se sont lancés dans une industrialisation tous azimuts. Ils sont maintenant confrontés à une violence sociale aveugle, travaillés qu'ils sont depuis de nombreuses années déjà par des luttes politiques dont le véritable enjeu est moins le pouvoir que la mainmise sur l'État qu'il est censé représenter. L'Algérie n'a pas échappé à ce sort en dépit des avancées plus poussées qu'ailleurs en Afrique de l'industrialisation. On traitera des causes de cette situation dans les sections II et III ci-après.

II. Conflits politiques, luttes claniques et dissensions interpersonnelles

L'histoire de l'Algérie n'en finit pas d'accoucher des institutions de l'État-nation.

Bien avant l'indépendance, des voix se sont élevées, de plus en plus nombreuses à partir de 1920-1930, pour clamer le droit à l'existence d'une nation algérienne encore virtuelle. Ce fut le credo du courant radical du mouvement national qui se radicalisait davantage au fur et

à mesure que grandissait la conscience du déni de justice que l'ordre colonial avait érigé en mode de contrôle social vis-à-vis des populations autochtones. D'autres voix, sans méconnaître cette virtualité, optaient pour l'assimilation de l'Algérie à la France si reconnaissance était obtenue de sa spécificité culturelle et culturelle. C'est l'option du courant réformiste du mouvement national animé par les Ulémas², le Parti Communiste Algérien (PCA) et l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA).

II.1. Brève rétrospective historique

L'histoire de l'Algérie est jalonnée d'invasions étrangères. Le pouvoir a changé de mains au gré de ces invasions, bien que le pays ne pût jamais être unifié ni a fortiori pacifié avant la colonisation française. Il connut d'incessants soulèvements qui, par leur caractère localisé, ont favorisé la dislocation de la résistance à l'occupant plutôt qu'ils ne la renforcèrent. L'immensité du territoire, la faiblesse des moyens de communication et d'autres facteurs telle la faible densité démographique ont contribué à diviser la population en autant de groupes ethnolinguistiques hétérogènes qu'il y a de régions présentant des traits physiques distincts. Le pays était devenu au fil du temps une mosaïque de tribus aux parlers différents et aux us et coutumes disparates. Partout où le relief le permettait, les populations autochtones se sont repliées sur elles-mêmes en occupant jusqu'aux sommets les flancs de collines et les versants de montagnes dont elles tiraient collectivement leur maigre pitance. Avec le recul qu'on en a, ce repli stratégique semble bien avoir été dicté par un instinct de survie communautaire, de préservation du moi collectif de ces populations face à des envahisseurs autrement plus armés qu'elles. C'est sans doute ce qui explique que la propriété privée ne se soit implantée dans le pays que marginalement et que les droits de propriété n'aient pas été institutionnalisés.

On sait le rôle qu'a joué l'apparition de la propriété privée dans la structuration des sociétés modernes autour de la production/reproduction de leurs conditions d'existence. Tout autre est le type

2 Association de savants en théologie dans l'Algérie coloniale.

d'organisation adopté par les communautés ayant habité la Numidie depuis les temps les plus reculés. Là, c'est la propriété collective qui a prédominé, avec une forme de démocratie directe dont on trouve maints témoignages dans les sociétés kabyle, mozabite etc. des temps modernes. Nulle autorité n'a pu émerger pour tout à la fois s'arroger le droit d'exercer le monopole de la violence légitime et susciter pour ce faire la production des moyens matériels requis par l'exercice de la violence institutionnalisée. Si, pourtant, les armes n'ont pas manqué, c'est parce que chacun avait le droit d'en fabriquer. Mais leur fabrication atomisée n'a bénéficié que d'un savoir-faire limité ne débouchant pas sur une conceptualisation à même d'en assurer la pérennité. Plus problématique encore était, dans ces conditions, l'accumulation des savoirs propices à de nouvelles applications techniques. Ce ne fut donc pas seulement l'armée qui souffrit de cette situation (si tant était qu'il existât une armée régulière) mais toute la société. Elle fut dans l'incapacité de mener une résistance organisée à toutes les invasions étrangères dont elle fut l'objet. Le pays ne cessa jamais pourtant d'être un champ de bataille où les armées étrangères affrontèrent la résistance populaire et s'affrontèrent entre elles pour le contrôle d'un territoire voué à être au cœur des stratégies des puissances à l'œuvre dans toute la méditerranée.

Quand donc le mouvement national était apparu, il n'eut de réalité que politico-idéologique. Son assise sociale n'a certes pas cessé de s'élargir mais lui manquait la base économique et cette force matérielle que représente la maîtrise sociétale des techniques ainsi que l'accumulation des connaissances à la base du développement technologique.

Sans cette maîtrise et en l'absence d'un principe d'ordre imposant aux protagonistes du mouvement national une direction précise, celui-ci a fini par sombrer dans des luttes intestines gouvernées par les ambitions de ses principaux animateurs. Quand la guerre éclata enfin, ceux-ci ne purent surmonter leurs différends que le temps pour la lutte armée de s'organiser et de gagner toute l'Algérie. Mais dès 1957, année où fut assassiné Abane Ramdane par ses frères d'armes, les dissensions sont allées grandissantes jusqu'à l'indépendance.

II.2. Le mouvement national à l'épreuve de sa mission historique

Le mouvement national est né, en Algérie, aux tous débuts du 20^e siècle comme mouvement contestataire du statut de l'indigénat. Porté par une élite, fort peu nombreuse au demeurant, instruite des valeurs de la république française dont la révolution de 1789 avait été le creuset, il n'avait encore d'idéologie nationalitaire³ que ce que laissait transparaître le mot *algérien* par lequel il se définissait sans heurter de front le mythe fondateur de l'Algérie française. Aussi est-ce sur le thème de la discrimination sociale et politique que l'élite algérienne de confession musulmane a d'abord construit son discours nationalitaire. Sans même insister ici sur la position assimilationniste du tout premier groupe d'Algériens formé autour du *Manifeste Jeune Algérien* en 1912⁴, on doit relever l'adhésion à cette idée de plus d'un parti au sein du mouvement national qui s'était étoffé au fil des ans. L'UDMA, le PCA et les Ulémas s'opposèrent en cela au Parti du Peuple Algérien devenu Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (PPA-MTLD) acquis à l'idée d'indépendance que lui légua la défunte Étoile Nord-Africaine des années 1920-1930. Il se produisit un schisme dans le mouvement national qui se scinda en deux courants dont le plus populaire revendiquait l'indépendance.

Formant le courant radical du mouvement national, le PPA-MTLD a certes porté l'idée d'indépendance. Mais il était comme paralysé par les luttes internes entre tendances rivales : d'un côté, la tendance légaliste voulait mener un combat pacifique contre le colonialisme et obtenir l'indépendance par la voie politique, d'un autre côté la tendance radicale prônait la lutte armée pour faire aboutir cette même revendication ici et maintenant. A ce différend d'ordre politico-stratégique, s'ajoutaient toutes sortes de dissensions quant au mode d'organisation, au style de direction etc. sans parler du conflit apparu à la fin des années 1940 entre les militants berbérophones et les

3 Nous disons nationalitaire plutôt que nationaliste pour signifier l'absence de volonté de rupture de l'élite algérienne de confession musulmane d'avec la nation française comme ce sera le cas ultérieurement avec l'apparition des partis politiques radicaux tel le PPA-MTLD puis le FLN.

4 Ce groupe fut dirigé par l'Émir Khaled, petit-fils de l'Émir Abdelkader.

militants arabophones sur la question identitaire (Ouerdane, 1993)⁵. Miné par ces contradictions, le PPA-MTLD était entré dans une crise profonde, prélude à son éclatement. Le parti semblait être condamné à se disloquer alors même que la conscience nationale à la formation de laquelle il avait grandement contribué s'était aiguisée. Celle-ci avait maintenant débordé le cadre organique de parti, échappant ainsi à toute tentative de la contenir ou de l'instrumentaliser. Il ne restait qu'à lui donner un nouveau cadre d'expression et c'est ce que fit le Front de Libération Nationale (FLN), né dix ans après les massacres du 8 mai 1945.

Mais une limite objective contrariait l'expression du nouveau nationalisme. Cette limite, c'est l'absence d'une base économique propre à assurer la maîtrise sociétale du développement des forces productives par les élites indigènes, maîtrise qui aurait servi ultérieurement à l'État-nation algérien à conduire à bonne fin le développement autonome.

De par son insertion complète dans la division internationale du travail de type colonial, l'Algérie ne disposait en effet ni d'un système productif un tant soit peu étoffé, ni même d'un marché intérieur structuré. Cette situation n'était pas le produit de la seule colonisation française : elle était déjà la résultante de l'occupation turque. En outre, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'esprit d'indépendance et de liberté de ses farouches habitants des premiers temps – les Amazighs – n'a pas favorisé l'éclosion d'un État pérenne apte à contrer les invasions étrangères ; ce qui aurait supposé qu'il fabriquât armes et munitions intégrant le progrès technique et qu'il développât une organisation hiérarchique à même de donner corps au principe de commandement qui est à la base de toute structure sociale un tant soit peu efficace.

Le principe de commandement ne structure pas seulement l'armée. Il est aussi au cœur de l'organisation politico-administrative de la société pour autant que celle-ci possède effectivement une telle

5 Ce conflit est relaté par les historiens sous l'appellation de crise berbériste de 1949.

organisation. Il se présente alors comme principe d'autorité incarné par un État exerçant la violence légitime. Force est de reconnaître qu'un tel principe a manqué à l'Algérie tant au cours de son histoire ancienne que depuis la guerre d'indépendance, à partir de laquelle commence son histoire récente. Pour ne nous intéresser qu'à cette dernière, on notera que, si l'histoire de l'Algérie indépendante et de ses institutions est fortement marquée par la guerre de libération au cours de laquelle l'institution militaire a pris le pas sur les institutions civiles du fait même des nécessités de l'heure, l'armée n'a intégré pleinement le principe de commandement dans son organisation hiérarchique qu'après l'indépendance, travaillée qu'elle était, durant toute la guerre, par des contradictions internes et par des conflits de leadership entre ses dirigeants.

II.3. Conflits de leadership pendant et après la guerre d'indépendance

Durant la guerre en effet, deux conceptions de l'Algérie se sont opposées, représentées par de fortes personnalités, appuyées par de puissants groupes de pression – d'autant plus puissants que l'accès aux armes leur était plus ou moins facilité en l'absence d'une direction unifiée.

- La première conception est associée au nom d'Abane Ramdane – à savoir la prééminence du politique sur le militaire. Celle-ci fut formulée lors du Congrès de la Soummam dont il a organisé les assises le 20 août 1956. Mais elle se heurta à l'opposition implicite des chefs militaires de l'intérieur qui affrontaient l'armée française sur le terrain. En outre, une véritable armée s'était formée à l'extérieur, aux frontières est et ouest du pays, structurée comme n'importe quelle autre armée, équipée de pied en cap et disposant d'une logistique sophistiquée. Dans l'impossibilité où elle était de mener une guerre classique contre l'ennemi, elle ne se préparait pas moins à entrer, le moment venu⁶, dans la course au pouvoir contre l'Armée de Libération Nationale (ALN) de l'intérieur, décimée par l'ennemi. Une autre option défendue par Abane Ramdane – celle

6 On se situe ici aux tous derniers instants de la guerre.

de la prééminence de l'intérieur sur l'extérieur – tombait ainsi d'elle-même en désuétude.

- La seconde conception est évidemment celle associée à l'armée de l'extérieur. Ce fut elle qui s'empara du pouvoir en juillet 1962 non sans avoir eu maille à partir avec ce qui restait de l'ALN de l'intérieur. C'est sur la frontière ouest que s'était constituée l'ossature de commandement de cette armée sous l'autorité d'un chef charismatique – le colonel Houari Boumediene, chef d'état-major nommé par le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) – qui a bénéficié de « solidarités nouées au sein de la garnison d'Oujda entre certains militaires et certains technocrates réfugiés au Maroc » (Étienne, 1977). Le clan d'Oujda, tel est le nom donné par les historiens à ce groupe de personnes dont le destin allait être intimement lié à l'histoire de l'Algérie indépendante. Le clan d'Oujda s'assura dès avant l'indépendance l'appui moral et politique d'Ahmed Benbella qui allait devenir le premier Président de la République algérienne.

Mû par des ambitions personnelles nourries d'une « projection fantasmagorique, voire hallucinante de soi » (Yefsah, 1990), celui-ci avait cru trouver dans l'armée des frontières le tremplin qui le propulserait au sommet de l'État. Mais c'est l'armée qui se servit finalement de lui le temps pour le groupe d'Oujda de placer ses hommes à tous les postes de commandement au sein des appareils disposant de quelque autorité. Moins de trois ans après l'indépendance, l'armée des frontières, devenue Armée Nationale Populaire (ANP), reprit à Benbella le pouvoir qu'elle avait mis dans ses mains.

Si, durant son règne déjà, les institutions légitimes créées par le GPRA avaient été neutralisées – après avoir été investies par les hommes du président – elles furent purement et simplement supprimées avec le coup d'État militaire du 19 juin 1965 par lequel Benbella fut déposé. Le pouvoir échut désormais en totalité aux militaires qui n'allaient plus jamais le lâcher même lorsque de nouvelles institutions virent le jour et des élections ont commencé à être organisées pour donner le change aux tenants de la démocratie formelle. Ce n'est certes

pas le lieu ici de rapporter par le menu les faits et actes par lesquels on avait réussi – en instrumentalisant le FLN, devenu parti unique et l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), unique syndicat – à donner un semblant de réalité à une démocratie toute de façade. Plus directement en rapport avec notre sujet est la mise en œuvre d'une stratégie industrielle censée assurer au pays un développement autonome.

III. Rente et contraintes internes au développement autonome

A l'indépendance, le GPRA fut déchargé de la conduite de la transition par le duo : Benbella-Boumediene qui s'est emparé du pouvoir. L'un concentra entre ses mains toutes les responsabilités politiques au sein de l'État et du Parti, l'autre les charges militaires en passant du poste de Chef d'état-major de l'armée durant les dernières années de la guerre à celui de ministre de la défense nationale. Cette prise de pouvoir inopinée préluda aux convulsions futures dont le pays ne semble pas encore sorti.

Cependant, le colonel Boumediene gagna en autorité morale avec sa décision de nationaliser les sociétés pétrolières étrangères opérant en Algérie, annoncée le 24 février 1971. Par suite, le lancement de deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977) lui permit de faire adhérer toutes les franges de la société à sa politique d'industrialisation accélérée dont les promesses de développement se concrétisaient déjà dans la création de dizaines de milliers d'emplois industriels. Bien que la revalorisation des prix du pétrole sur le marché mondial intervenue en 1973 ait amorcé le processus de conversion de l'économie du pays en une économie de rente (avec les effets pervers qui allaient en découler), la dynamique d'investissement industriel restait forte et les perspectives de sortie du sous-développement étaient réelles. Mais la fragilité des institutions qu'il avait créées allait apparaître au grand jour dès le lendemain de son décès.

III.1. Une légitimité politique sans base sociale sur fond de promesses de développement

L'idée à la base de toutes les organisations de masse créées sous l'égide du FLN était de mobiliser, dans un esprit nationalitaire mis à l'abri des contradictions de classes (Kaïd, 1970)⁷, la société civile pour soutenir le parti et le gouvernement dans leurs efforts de développement. Cependant, si l'adhésion à ces organisations était volontaire, les rapports sociaux qui s'y nouaient ne le furent pas au sens de Walzer qui définit la société civile comme un « espace relationnel – *associational networks* – spécifique⁸ au sein d'une communauté politique ; cet espace [prenant] corps autour d'un faisceau de rapports sociaux volontaires et d'un ensemble de réseaux qui donnent vie et sens à cet espace » (Walzer, 1998). Bien qu'elles fussent malgré tout, pour certaines, des lieux de luttes homériques⁹ où se faisaient jour les contradictions sociales qu'on voulait précisément étouffer, les organisations de la société civile n'en représentèrent pas moins le versant « société civile » de ce qu'on pourrait qualifier, à la suite de Gramsci, de *bloc historique* (Gramsci, 1975)¹⁰ en formation ; lequel se renforcera ultérieurement par d'autres organisations de la « famille révolutionnaire ». Mais alors que la structure économique de ce bloc, composée des entreprises d'État couvrant la quasi-totalité des secteurs d'activité, commençait à peine à traduire dans les faits le principe du noircissement systématique de la matrice inter-industrielle mis au cœur de la stratégie de développement de l'Algérie et de son option pour un développement autonome, sa superstructure juridico-institutionnelle n'allait pas tarder à diffuser des comportements sociaux à base d'attentes

7 L'auteur tente de justifier sinon l'absence de contradictions de classes en Algérie, du moins leur caractère secondaire ou à tout le moins non antagonique.

8 C'est nous qui soulignons (A.A.)

9 Si la Centrale Syndicale, par exemple, jouait le rôle de courroie de transmission des instructions du parti et du gouvernement, les instances locales de cette organisation (sections syndicales d'entreprises, parfois fédérations de branches) étaient à l'origine de grèves ouvrières de grande ampleur. Cf. sur ce point Chikhi (S), « Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie », *Revue NAQD*, n°6, septembre 1993-mars 1994.

10 L'auteur définit ainsi le bloc historique : « l'ensemble complexe, contradictoire et discordant des superstructures est le reflet de l'ensemble des rapports sociaux de production » (page 193).

sociales non corrélées à l'économie : le desserrement de la contrainte de ressources induit par l'entrée massive de revenus pétroliers, commençait à produire des effets pervers d'autant plus importants que les capacités d'absorption de l'économie étaient limitées.

Au total, et pour la période qui nous occupe ici (les années 1962-1980), l'impression générale qui se dégage est que si la structure économique du bloc historique en formation était quasiment achevée, sa superstructure juridico-institutionnelle et politico-idéologique n'était pas parvenue à éliminer des champs social et culturel les traits les plus caractéristiques des contradictions sociales au profit de l'*Homo algerianicus* fantasmé par les dirigeants. Au vu de ce qui allait se produire ultérieurement, l'explication paraît simple à présent : bien qu'elle ne puisse être rapportée de façon univoque à la structure économique comme les murs d'une maison à ses fondations, la société ne se développe pas moins dans une relation organique avec le « système des besoins » (Frydman, 2004) qui gouverne l'économie en sorte qu'on ne peut parler à son endroit d'une société productrice, reproductrice et transformatrice des institutions que dans la mesure où elle est également productrice de ses propres conditions d'existence – matérielles, culturelles et morales. Il n'y a pas jusqu'aux créations culturelles les plus anodines qui n'aient pour ancrage, dans la société, le travail. Or justement, la « vaste promesse de mise au travail des gens » (Hamel, 1983) portée par la stratégie algérienne de développement et son option pour un développement autonome était en train de se concrétiser et avec elle un foisonnement d'activités et d'idées au sein de la société civile hors bloc historique. Mais le décès de Houari Boumediene allait tout remettre en cause !

III.2. Logique industrielle et traditions politiques et culturelles

Concernant l'industrialisation, c'est à l'État qu'avait incombé dès l'indépendance la responsabilité de définir et de conduire le projet initial dont le but était d'endogénéiser les principes techniques à la base de l'industrie moderne. Aux raisons proprement économiques de ce choix s'adjoignirent les nécessités d'ordres social et politique d'édifier un État-nation à même de satisfaire aux attentes de la population

nées de l'issue victorieuse de la guerre de libération. Le but affiché était de recouvrer l'indépendance économique, ce qui ne paraissait possible que si l'État s'investissait pleinement dans cette entreprise. Il fallait affronter sur le terrain même de l'économie des puissances établies, ayant défini un ordre mondial dont elles tiraient le plus grand profit. Celles-ci se sont constituées de longue date en États-nations fortement charpentés, aux institutions dotées d'autorité et de volonté à même de leur assurer une place dans la hiérarchie des puissances. Par ailleurs, l'État algérien était apparu au sortir de la guerre comme la seule force organisée de la société, force dont on attendait qu'elle satisfît des demandes sociales nombreuses et variées. Il semblait naturel qu'il prît en mains les destinées du pays et qu'il traduisît en actes le projet qu'avaient porté tout au long de la guerre les forces combattantes représentant toutes les franges de la société. La stratégie algérienne de développement est née de cette conjonction de facteurs internes et externes dans une sorte de défi à l'ancien occupant.

Mais l'industrie a évidemment sa propre logique. Porteuse d'un système de places défini par son *modus operandi*, elle assigne à l'opérateur un poste incluant une responsabilité technique et/ou sociale dans son système de places. En même temps qu'elle lui confère un certain pouvoir, la place que l'opérateur occupe dans ce système exige de lui qualifications et compétence techniques à même de permettre au système de machines d'atteindre l'objectif de production en vue duquel il est organisé.

Il n'en va pas de même en Algérie où le système de machines auquel font défaut les conditions socio-techniques pour fonctionner comme tel est resté pour ainsi dire à l'état foetal. Les usines, complexes industriels et autres systèmes de machines ne pouvaient atteindre les performances qu'on leur connaissait ailleurs – performances techniques, organisationnelles ou financières – qu'après une longue période de maturation au cours de laquelle on fit appel à la coopération technique étrangère. Celle-ci eut l'effet contraire de celui attendu dans la mesure où il n'y eut qu'un faible transfert des connaissances en raison du mode de coopération adopté (usines clé en mains puis produit en main). Conséquence : la main-d'œuvre qualifiée algérienne

occupa moins les postes techniques définis par le système de machines que les postes administratifs définis par les réseaux relationnels à base de rapports traditionnels, à l'œuvre dans toute la société. C'est aux postes de commandement les plus élevés (postes politiques) que les personnes s'inscrivant dans les réseaux relationnels chercheront à se placer pour n'avoir pas à dépendre de celles qui ont des responsabilités techniques (Henni, 1993). Ce n'est d'ailleurs pas seulement dans l'industrie que se vérifie ce schéma : tout ce que la société compte de pouvoirs s'organise selon ce double registre parce que l'industrialisation, qui a vocation à projeter sur toute la société sa propre rationalité, a échoué dans cette entreprise face à la rationalité traditionnelle. On ne peut dès lors pas s'étonner de la résurgence actuelle du communautarisme (dont l'expression idéologique moderne est l'islamisme) et de sa volonté d'en découdre avec toutes les formes de la modernité que l'industrialisation a amenée dans son sillage. Le sacré, en lequel se retrouvent les communautés, devient le pivot autour duquel s'organise la société. Mais c'est parce que, aussi, l'État n'a jamais véritablement tranché la question du type de socialité qu'il voulait voir s'instaurer dans le pays en initiant l'industrialisation. L'ambiguïté était déjà dans les rapports de travail dont la forme salariale, qui structure les sociétés modernes, est associée au système de machines.

Aussi, la crise du système productif en formation allait-elle coïncider presque exactement avec le décès du Président Houari Boumediene. Mais si, dès 1978, le besoin de réforme du système économique s'était fait sentir, le résultat de la réforme de 1980 a été des plus décevants, n'ayant mis en cause ni - a fortiori - modifié en quoi que ce soit la nature du dit système ou son mode de fonctionnement. Plus porteuse de promesses de changements systémiques, la réforme de 1988 n'a pas davantage réalisé les espoirs qu'elle a suscités au départ. Cette réforme, fortement appuyée par les organismes multilatéraux de financement tels le FMI et la Banque Mondiale, s'inscrivait dans le processus global de libéralisation économique qui se déroulait à l'échelle planétaire. Quant au Programme d'Ajustement Structurel auquel elle a conduit, s'il a bien satisfait aux exigences de ces organismes en matière de rétablissement des équilibres macro-financiers, il n'a en revanche ni enclenché la dynamique devant aboutir à une

restructuration de l'économie à même de la placer sur le sentier de croissance sur des bases productives, ni donné un coup d'arrêt au processus de paupérisation qui était apparu à la faveur de l'application des mesures de restrictions budgétaires incluses dans le premier volet de ce programme (mesures dites de stabilisation macroéconomique).

III.3. La restructuration organique et financière des entreprises publiques : une réforme faussement libérale

Dès avant le décès du Président Boumediene, des critiques se sont élevées contre la stratégie algérienne de développement pour dénoncer le gigantisme des sociétés nationales supposé être la cause de leur inefficacité productive. Etant à l'origine spécialisées dans des activités relevant d'une seule et même branche, celles-ci se sont développées au fil des années dans des directions multiples, chacune cherchant à inclure dans son champ d'action les activités en amont et en aval de la leur pour se prémunir contre les problèmes d'approvisionnement en intrants de toutes natures nécessaires à la fabrication de leur produit de base. Le résultat a été que « certaines entreprises publiques se sont retrouvées avec un degré de concentration verticale et horizontale propres aux multinationales » (Baba-Ahmed, 1999), ce qui mettait en grande difficulté les administrations de tutelle censées exercer sur elles un contrôle pointilleux mais qui, de fait, n'avaient pas le pouvoir de le faire. En un sens, et contrairement aux apparences, la restructuration organique des entreprises publiques visait à rétablir l'Administration dans ses fonctions de contrôle bureaucratique davantage que de régulation économique.

Le résultat a été que toutes les entreprises de grande taille existantes au moment de la réforme ont été dissoutes et leurs unités érigées en entreprises sur la base du principe de la séparation des fonctions de production et de commercialisation. Les 70 sociétés nationales existantes en 1980 ont donc donné naissance à 375 nouvelles entreprises tous secteurs d'activité confondus comme le montre le tableau suivant.

Secteur d'activité	Avant la restructuration	Après la restructuration
Agriculture	7	23
Industrie, Mines, Energie	17	126
Industries légères	9	51
Industries légères	6	45
Hydrocarbures, Energie	2	30
BTP, Hydraulique	12	101
Habitat/Construction	5	36
Travaux publics	4	36
Hydraulique	3	29
Information, Culture, Tourisme	8	45
Information/Culture	2	24
Tourisme	6	21
Divers	26	80
Santé	1	4
Commerce	7	28
P&T	1	2
Finances	8	12
Transport	9	34
Total	70	375

Source : Document de travail de la Commission du Parti chargée de la restructuration organique et financière des entreprises publiques.

Sur les 375 nouvelles entreprises, l'industrie, le BTP et le transport en comptaient 232, ce qui laissait supposer que le noyau dur du système productif algérien allait, sinon être renforcé, du moins sauvegardé. Il n'en fut rien pour la raison simple que la restructuration organique des entreprises publiques s'est soldée par un simple démembrement des sociétés nationales existantes et que les nouvelles entités créées en leurs lieu et place en étaient réduites à n'assurer qu'une seule des deux principales fonctions dévolues à toute entreprise : la production ou la commercialisation¹¹. Cette spécialisation n'a pas manqué de révéler toutes ses limites tant du point de vue du mode de régulation étatique auquel les autorités se raccrochaient encore avec âpreté, que

¹¹ L'investissement continue d'être du ressort de l'Administration centrale ainsi d'ailleurs que son financement.

du point de vue du mode concurrent de régulation économique, celui fondé sur la prééminence des lois du marché.

Parmi les effets pervers constatés :

1. La séparation des fonctions de production et de distribution rendit les entreprises de production entièrement dépendantes des entreprises de commercialisation pour ce qui est de l'écoulement de leurs produits. Les premières subirent de plein fouet les conséquences de la pratique des prix administrés largement sous-évalués malgré la surévaluation du dinar qui leur permettait d'importer *inputs* et équipements à moindres frais, tandis que les secondes virent se constituer des stocks d'inventés à cause de la rupture du lien avec le marché qui résultait de cette nouvelle organisation de l'économie. Les entreprises de distribution de certains biens de consommation durable (électroménager) et de certains biens intermédiaires (matériaux de construction) allaient jouer un rôle particulier dans la montée en puissance de la bourgeoisie entrepreneuriale et commerçante. Celle qui s'est développée dans le BTP par exemple, principale activité productive restée de tous temps ouverte au secteur privé, s'est enrichie comme jamais en pratiquant l'achat auprès des Entreprises publiques de Distribution des Matériaux de Construction (EDIMCO) à des prix administrés de matériaux de construction frappés par la pénurie (ciment, rond à béton) pour les revendre en l'état aux auto-construc-teurs, qui foisonnaient en raison de la pénurie de logements. On ne peut donc pas s'étonner de ce que la restructuration organique des entreprises publiques n'ait produit d'effets positifs ni en termes d'efficacité productive ni en termes de rentabilité financière mais qu'elle ait servi à opérer un transfert de rente du secteur public vers le secteur privé.
2. De nombreux cadres de l'administration centrale des entreprises se virent signifier une nouvelle affectation et durent pour certains d'entre eux abandonner d'eux-mêmes leurs fonctions pour ne pas se voir obligés de rejoindre leur nouveau lieu de travail¹². Le démembrement des anciennes sociétés nationales

12 À l'obligation de quitter leur cadre de vie habituel s'ajoutaient de nombreuses

fut en soi un motif de déperdition de la mémoire collective des entreprises publiques qui ne disposaient désormais plus que des bribes de leurs archives. Cette déperdition fut aggravée par l'éparpillement de l'encadrement humain qui fut aussi la cause de la dilapidation du capital-expérience, accumulé tout au long de la décennie antérieure.

En conséquence, la production matérielle (en unités physiques) des principaux biens de l'industrie a connu une évolution erratique, la tendance générale étant à la stagnation, signe de ce que le système productif algérien avait atteint ses limites dans sa configuration d'alors. Le tableau ci-après donne un aperçu de l'évolution sur cinq ans (1984-1988) des principales productions de l'industrie publique. Notons l'absence quasi-complète des produits provenant du complexe de machines dont M. Lanzarotti dit qu'il caractérise le sous-développement (Lanzarotti, 1992).

Production matérielle de certains biens de l'industrie
(Unité : milliers de tonnes sauf indication contraire)

	1984	1988
Produits sidérurgiques		
Bruts de fonderie	1,176	1,575
Acier	1,143	1,671
Produits mécaniques et véhicules		
Moteurs diesel	10,976	9,600
Wagons	895	488
Camions	6,619	5,290
Tracteurs	5,927	5,500
Équipement électrique		
Câbles et fils	291,900	386,000
Téléviseurs (unités)	64,864	...
Cuisinières électriques (unités)	100,000	468,000
Réfrigérateurs (unités)	219,900	...

difficultés comme celle de trouver un logement.

Produits alimentaires		
Farine et semoule de blé	2,162	2,580
Huiles alimentaires	272	320
Sucre	214	220
Textiles et produits du cuir		
Filés (à l'exclusion du jute)	31	39
Tissus (millions de mètres)	106	99
Vêtements de confection (milliers d'unités)	24,268	18,000
Chaussures (milliers de paires)	18,138	15,000
Matériaux de construction		
Ciment	5,539	7,250
Plâtre	143	170
Briques et tuiles	1,661	1,660
Carrelages (milliers de mètres carrés)	2,299	2,220

Source : FMI, Rapport sur l'Algérie 1989, pages 12 à 14.

Ce tableau indique clairement que, hormis pour certains produits (tel le ciment, promu au rang de produit stratégique par la politique de libéralisation de la construction, et quelques autres produits de consommation durable – tels les réfrigérateurs, les cuisinières etc.) le système productif algérien avait bel et bien atteint ses limites en termes de production physique dès 1984. En valeurs, le même constat peut être fait avec, en sus, une tendance nette à la chute de la productivité apparente du travail mesurée par le rapport valeur ajoutée/coût de main-d'œuvre. C'est le cas du moins des industries lourdes. Bien qu'elles aient continué de recruter (l'effectif employé étant passé de 138 000 à près de 161 000 salariés entre le début et la fin de la période analysée ici), cette baisse de la productivité dans les industries lourdes s'explique essentiellement par un surcroît de personnel dû à la politique de recrutements non corrélée à celle de l'investissement.

Il est vrai que pour les entreprises du secteur des industries légères la situation était moins dramatique, la productivité apparente du travail ayant eu plutôt tendance à augmenter entre 1984 et 1987. Mais cela ne se reflétait pas dans l'évolution de la production en termes physiques des entreprises des branches les plus représentatives de la consommation finale comme les produits alimentaires, les vêtements et les chaussures mais seulement dans la croissance de la

production des biens de consommation durable (voir tableau page précédente). C'est donc l'effet prix qui a surtout joué dans cette apparente amélioration des performances des entreprises, ce qui était le signe de ce que les secteurs de la production des biens de consommation étaient fortement contraints par la demande alors que toute l'économie l'était par l'offre (économie de pénurie).

Cependant le nombre de chômeurs n'a pas cessé de croître et le chômage de devenir endémique : le taux de chômage par rapport à la population active non agricole est en effet passé de 21% en 1984 (chiffre déjà alarmant au regard des normes internationales en la matière) à 27% en 1988, ce qui est le signe le plus patent de l'échec de la réforme dont les objectifs étaient de rendre plus efficace les entreprises publiques et de créer des emplois en grand nombre (cent mille par an à partir de 1980) ; ce que B. Hamel (Hamel, 1983)¹³ avait appelé une « vaste promesse de mise au travail ». Au total, la restructuration organique et financière des entreprises publiques engagée en 1980 a plutôt eu tendance à accentuer la déstructuration du système productif en formation, ce qui a plongé l'économie tout entière dans le marasme que la crise pétrolière de 1986 n'a fait qu'aggraver.

III.4. Nature du surplus économique : la logique de rente à l'œuvre

Nous passerons sur la réforme de 1988 qui a cherché à conférer à l'entreprise publique un degré d'autonomie élevé par rapport à l'Administration tout en réhabilitant la fonction de commercialisation de celle-ci en décrétant le principe de commercialité comme devant régir les entreprises d'État. Dans les faits, de nouvelles structures administratives ont remplacé les ministères techniques dans l'exercice de la tutelle sur les entreprises publiques (fonds de participation, holdings publiques). Toujours est-il que, tout comme la restructuration

13 L'auteur écrit au sujet du développement prioritaire de l'industrie que celle-ci « apparaît, par sa prise sur les richesses nationales (les hydrocarbures notamment) et leur transformation industrielle, comme la principale source d'accumulation et de fixation durable du capital d'une part, et comme le moyen le plus sûr de réaliser la vaste promesse de mise au travail par la mobilisation générale, à long terme, de toutes les forces de travail disponibles et à venir (c'est nous qui soulignons) d'autre part ».

organique et financière de 1980, la réforme de 1988 n'a pas réussi à modifier substantiellement la rationalité à l'œuvre dans le système et à conférer plus d'efficacité productive aux entreprises publiques. Les raisons de cet échec annoncé résident dans la nature du surplus économique dont on a postulé en introduction qu'il était à base de rente.

Aussi est-ce l'État qui, comme centre de commandement du système, a la haute main sur son affectation, transformant du coup l'ensemble des rapports économiques en des rapports politiques. D'où la violence des luttes pour le pouvoir dans le pays où un régime autoritaire de gouvernement finit toujours par en remplacer un autre. Qu'un tel régime soit amené à assurer une certaine équité dans la répartition des revenus, c'est un fait que bien des expériences de pays à économie de rente corroborent. Mais entre la quête de légitimité qui lui fait défaut et qu'il croit pouvoir acheter par la paix sociale et les aléas du marché mondial où se détermine le volume du revenu national du pays, le régime autoritaire de gouvernement ne cesse d'évoluer dans l'entre-deux, maniant la distribution de prébendes et la répression. Alors qu'elles ont eu toutes facilités de la part des bailleurs de fonds internationaux à la recherche de placements des sur-liquidités de l'économie mondiale pour mener à grands frais de vastes programmes d'investissements productifs publics dans les années 1960-1970, les autorités de l'Algérie, qui n'ont pas su faire fructifier cette manne, ont été réduites au début des années 1990 à adopter un plan drastique d'ajustement structurel. Celui-ci s'est traduit par la réduction des dépenses publiques d'équipement et de fonctionnement, source principale de revenus pour la majorité des gens. La paupérisation a alors gagné du terrain en même temps que se sont renouvelées les modalités d'accaparement de la rente à la faveur de la libéralisation du commerce. Les inégalités sociales se sont accrues, reléguant à l'arrière-plan des préoccupations des tenants du régime autoritaire de gouvernement la recherche à tout prix d'un consensus social.

Faut-il voir dans la tragédie des années 1990 au cours de laquelle des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes sont mortes de mort violente en Algérie, un simple effet mécanique des luttes entre factions rivales autour du (re)partage de la rente comme

d'aucuns n'hésitent pas à l'affirmer (Hibou, 1999) ? Si cette façon de voir est par trop simpliste, elle n'en traduit pas moins le sentiment général selon lequel le système économique algérien est entièrement structuré par la rente, ce qui donne aux rapports de distribution (qui prévalent sur les rapports de production comme D. Liabes l'avait déjà clairement énoncé en 1986) un contenu immédiatement politique et aux rapports politiques ce que je ne sais quoi de licencieux¹⁴. Aussi bien ne peut-on dédouaner complètement et définitivement le régime autoritaire de gouvernement de la responsabilité morale d'avoir conduit le pays à cet état de déliquescence propice au déchaînement de la violence quoi qu'il ait pu faire par la suite pour l'endiguer. C'est la crise du système productif en formation qui est au cœur de ce processus, crise que les réformes de 1980 et de 1988 n'ont pu endiguer.

III.5. Des ambiguïtés persistantes dans les rapports de travail

On a déjà fait état de l'ambiguïté des rapports de travail dans la configuration du secteur public industriel en Algérie. Cette ambiguïté n'est pas entièrement levée par le fait qu'une nouvelle législation du travail a été introduite à partir de 1990, formellement plus favorable à une organisation de la production à même de dégager un surplus économique susceptible d'être investi productivement. Par définition, le droit ne recouvre que partiellement les faits ; les droits de propriété ne correspondent pas aux rapports de propriété, rapports réels autrement plus prégnants que ceux que la loi organise, aussi puissante que puisse être l'autorité de ceux qui ont la charge de la faire respecter. S'il se dégage de la nouvelle législation des rapports de travail fortement apparentés au rapport salarial à l'œuvre dans les économies de marché constituées, cela ne modifie pas *ipso facto* la situation réelle parce que :

- d'une part, la nouvelle législation du travail est censée créer les conditions de passage à l'économie marchande de production alors que l'économie du pays est entièrement gouvernée par la rationalité de la rente et que,

¹⁴ Certains partis d'opposition, à l'instar du Mouvement Démocratique et Social (MDS), qualifient de système mafieux le système politique algérien et parlent de mafia politico-financière à son sujet.

- d'autre part, le même handicap auquel l'économie était jusque-là confrontée continue de sévir – à savoir la non maîtrise sociale des techniques.

Indépendamment même de cette dernière condition, toute la difficulté consiste à passer du travail comme catégorie du politique selon l'expression de D. Liabes (Liabes, 1994) au travail comme catégorie de l'économique. Dans un cas, le travailleur collectif, perçu comme faisant partie intégrante de l'État (à défaut de se percevoir lui-même comme tel), se trouve pleinement impliqué dans les luttes entre les différents segments du pouvoir au travers de l'unique organisation syndicale – l'UGTA – qui le représente envers et contre sa propre volonté ; dans l'autre cas le même travailleur collectif se définit par la place qu'il occupe dans le procès de production en tant que salarié, accédant à l'expression de soi¹⁵ dans l'opposition à l'autre, l'employeur, fût-il le représentant attitré de l'État. Ce que M.N.E. Koriche (Koriche, 2001) appelle l'autonomie normative des partenaires sociaux passait donc par une double rupture :

- une rupture du lien, de nature politique, qui unissait les travailleurs, au travers des organes de représentation qu'étaient l'UGTA et l'Assemblée des Travailleurs de l'Entreprise (ATE), aux employeurs ;
- une rupture avec le mode de rémunération du travail caractéristique du SGT (Statut Général du Travailleur) et que A. Arabi appelait la forfaitisation du salaire (c'est-à-dire la déconnexion du salaire d'avec la productivité du travail).

Passées les années 1994-1999 au cours desquelles la situation sécuritaire s'était détériorée au point de faire passer au second rang des préoccupations la question de la relance économique, les tentatives de restructuration industrielle initiées par les pouvoirs publics ont toutes échoué tandis que la privatisation des entreprises du secteur public est encore à ses balbutiements. Comme le tableau ci-après retraçant l'évolution des taux d'utilisation des capacités de production le montre clairement, le système productif public algérien, parce qu'entièrement

15 La formule est de D. Liabes, op. cit.

dépendant du surplus pétrolier, a bel et bien atteint ses limites et seul un changement radical de configuration du dit système – changement qui implique le resserrement de la contrainte de ressources sur les opérateurs et qui suppose donc la déconnexion d’avec les surplus pétroliers – est de nature à changer la donne.

Évolution du taux d’utilisation
des capacités de production installées (%)

ANNÉES	1989	2004
Hydrocarbures	71.9	93.2
Mines et Carrières	69.5	55.5
ISMME	54.3	50.1
Mat. Construction, Céramique, Verre	64.1	70.1
Chimie, Caoutchouc, Plastique	49.2	38.5
Agro-alimentaire, Tabacs, Allumettes	77.5	39.3
Textiles, Bonneterie, Confection	52.0	29.7
Cuirs et Chaussures	59.0	12.9
Bois, Liège, Papier, Imprimerie	41.4	20.7

Source : Office National des Statistiques (ONS)

L’industrie algérienne hors hydrocarbures (secteurs public et privé confondus) ne représente plus que 5% du PIB depuis 2007 contre 18-20% à la fin des années 1970 alors qu’en termes d’entités elle atteint les 10% de l’ensemble des entités économiques en 2011 (selon recensement économique réalisé par l’ONS¹⁶), ce qui dénote de la dégradation continue de la situation de l’industrie.

IV.. En guise de conclusion

Nous avons tenté dans les pages qui précèdent de rendre compte des contraintes internes qui ont pesé sur le développement autonome en Algérie en confrontant la logique industrielle, à l’œuvre dans les économies de marché constituée, à la logique traditionnelle,

¹⁶ Document PDF, juillet 2012.

où les relations sociales sont fortement marquées du sceau du communautarisme. La transformation progressive de l'économie de l'Algérie en économie de rente à partir du début des années 1970 a achevé de rendre inopérante l'idée du développement autonome sur base industrielle en raison de la prépondérance de ce type de relations sociales dans les administrations et les entreprises. De surcroît, le système productif en formation est resté largement tributaire des importations de biens d'équipement, de biens intermédiaires et de bien de consommation finale d'un côté, des exportations de pétrole et de gaz de l'autre.

Justement en raison du poids du pétrole et du gaz dans son économie, l'Algérie est devenue l'enjeu de tractations géostratégiques entre les grandes puissances qui opèrent dans le bassin méditerranéen. Paradoxalement, et en dépit de tout ce que le pays a mobilisé de forces depuis l'avènement du mouvement national pour son développement autonome, il s'est trouvé progressivement vidé de cette volonté tant ont été prégnants les effets pervers du desserrement de la contrainte de ressources sur les acteurs sociaux internes (phénomène du *dutch disease*). De nouvelles forces politiques sont apparues à travers les opérateurs du commerce extérieur qui, en vérité, n'opèrent qu'à l'importation en profitant du différentiel de change entre les taux officiels (auxquels ils obtiennent de la Banque d'Algérie les devises nécessaires à leur business), et les taux parallèles (marché noir) auxquels ils vendent sur le marché algérien. Ces opérateurs ont évidemment partie liée tout à la fois avec certaines forces internes, qui leur facilitent la tâche, ainsi qu'avec des acteurs extérieurs (voire des autorités de pays étrangers) qui ont intérêt à ce que l'Algérie soit confinée dans le statut de marché plutôt que de devenir une puissance économique régionale. En un court laps de temps s'est finalement constituée autour des nouvelles autorités et contre la société en refondation, ce que René Gallissot appelle une société publique, « celle qui est dans les institutions et les appareils dominants d'encadrement et englobe aussi les partis et les syndicats en gravitation étatique » (Gallissot, 2002, p. 21). Ainsi que l'écrivait Djilali Liabes, il y a « fermeture de la parenthèse [...] d'une phase de croissance relativement « neutre » aux plans économique, social et politique, dans la mesure où toutes les couches constitutives de la société – [...] ont semblé tirer profit de la stratégie de croissance fondée sur la valorisation de la rente » (Liabes, 1986, p. 132).

L'effet rente joue donc à plein à présent dans l'économie et aux contraintes externes de type économique viennent s'ajouter des contraintes de type politique ainsi que des contraintes de type sécuritaire (voire militaire). De nouvelles configurations institutionnelles dans la mobilisation de la rente sont échafaudées, préluant à des dérives dont on ne mesure pas jusqu'à présent les effets déstructurants à long terme sur « les ressorts et les profondeurs psychomotrices et spirituelles d'une vaste communauté » (Lacheraf, 1989, p. 24).

Bibliographie

AMAROUCHE A., *État-nation et économie de rente en Algérie, essai sur les limites de la libéralisation*, Thèse pour le doctorat d'État en économie, INPS, novembre, 2006.

ARABI A., *La gestion de la rémunération au sein de l'entreprise publique industrielle autonome algérienne*, Mémoire de Magister en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 1998.

BABA-AHMED M., *l'Algérie, diagnostic d'un non développement*, Éd. l'Harmattan, 1999.

CHIKHI S., « Question ouvrière et rapports sociaux en Algérie », *NAQD*, n°6, Alger, 1994.

ETIENNE B., *l'Algérie, cultures et révolution*, Éd. Seuil, 1977.

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE (Commission chargée de la restructuration organique et financière des entreprises publiques), Document de travail.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, Rapport Algérie 1989.

FRYDMAN B., « Habermas et la société civile contemporaine », in *L'histoire d'une idée*, 2004,

GALLISSOT R., « Mouvements associatifs et mouvements de droits », in *Le mouvement associatif au Maghreb*, 2002.

GRAMSCI A., « Introduction à l'étude de la philosophie », in *Gramsci dans le texte*, Éd. Sociales, Paris, 1975.

- HAMEL B., *Système productif algérien et indépendance nationale*, Éd. OPU, Alger, 1983.
- HENNI A., *Le cheikh et le patron, usages de la modernité dans la reproduction de la tradition*, Ed. OPU, Alger, 1993.
- HIBOU B., *De la privatisation des économies à la privatisation des États, une analyse de la formation continue de l'État*, Éd. Karthala, 1999.
- HUGO Ph., *L'ajustement structurel et après ? Introduction*, Éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1996.
- KAID A., « Contradictions de classes et contradictions au sein des masses », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques (RASJEP)*, n° 4, décembre, 1970.
- KORICHE M.N.E., « Libéralisme et refonte du droit du travail en Algérie. Vers un renforcement des droits collectifs », in *Bulletin du droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, 2001.
- LACHERAF M., *Agressions, résistances et solidarités intercontinentales*, Éd. Bouchène, Alger, 1989.
- LANZAROTTI M., *Corée du sud: Une sortie du sous-développement*, IEDES, PUF, Paris, 1992.
- LIABES D., « Rente, légitimité et statu quo, quelques éléments de réflexion sur la fin de l'État-Providence », *Cahiers du CREAD*, n° 6, 1986.
- LIABES D., « Du statut au contrat, vers de nouveaux rapports sociaux », in *Revue Algérienne du Travail*, n° 21, janvier, 1994.
- M.P.A.T. (Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire), *Projet de plan quinquennal 1985-1989*.
- O.N.S. (Office National des Statistiques), *Recensement économique de 2011*, 2012.
- OUERDANE A., *La question berbère dans le mouvement national algérien – 1926-1980*, Éd. Épigraphe/Dar El Ijtihad, 1993.
- WALZER M., *Towards Global Civil Society*, Berghahn Press, Oxford, 1998.
- WEBER M., *Le savant et le politique*, Éd. 10/18, Paris, 1998.
- YEFSAH A., *La question du pouvoir en Algérie*, Éd. ENAP, 1990.

Des mots et des images

Quand le verbe devient action

Assia Djebar, l'écriture, le cinéma...

Ahmed Bedjaoui

Maître de conférence, Université Alger 3
Producteur de cinéma

Résumé

Avant de recourir à la caméra pour étendre ses moyens d'expression, Assia Djebar n'avait pas écrit de roman depuis dix ans, comme si les mots écrits s'étaient trouvés suspendus à ce dur désir de dire et de montrer les femmes, dans l'engrenage de l'Histoire et de la parole confisquée. Elle avait alors résolument décidé de faire converger son obstination vers le cinéma.

L'auteur de cet article est à la fois producteur de films et chercheur universitaire. Au sein du département de production à la R.T.A. qu'il dirigeait à l'époque, il a produit les deux seuls films qu'Assia Djebar a réalisés et a été témoin des nombreuses tentatives qu'elle a faites pour poursuivre sa carrière de cinéaste. Il nous livre donc des informations précieuses sur les conditions dans lesquelles l'écrivaine a vécu son dur désir de cinéma.

Le premier film d'Assia Djebar, *La nouba des femmes du mont Chenoua* a été mal accueilli par la presse algérienne. La cinéaste en fut ulcérée. Lors du Festival de Carthage en 1978 dit-elle, « des réalisateurs algériens avaient tout fait auprès des responsables tunisiens pour disqualifier mon film. » Mais en septembre 1979 le film le prix de la critique du prestigieux festival international de Venise le prix de la critique (le seul à avoir été décerné cette année là par les journalistes).

Dans une lettre qu'elle a adressée au producteur le 14 septembre 1979, Madame Assia Djébar écrivait : « J'avoue que cette distinction à laquelle je ne m'attendais pas, m'a fait chaud au cœur. Surtout après cette longue année de « contestation » algérienne sur le film. Cela me paraît être une réparation de Carthage. Nous l'avons bien mérité ».

L'année suivante, Assia Djébar entame la préparation d'un second film, cette fois entièrement basé sur des documents d'archives. La recherche historique et le texte littéraire se rejoignent et éclipsent la représentation. *La zerda, ou les chants de l'oubli*, est un travail accompli sur la mémoire. Le film s'est d'abord intitulé *Maghreb, les années trente* parce que l'auteur s'est avant tout intéressée à ces zerdas et à ces fantasias organisées par les forces coloniales dans les trois pays du nord du Maghreb.

Le directeur du festival de Berlin, le fameux Ulrich Grégor, avait beaucoup aimé le film et demandé à programmer *La zerda* dans la compétition officielle. Mais le nouveau directeur de la télévision a mis son veto à la participation du film au Festival de Berlin. Ce fut également la fin de l'aventure d'Assia Djébar avec le cinéma.

C'est une nouvelle Assia Djébar qui est née des années cinéma et ce n'est pas le fait du hasard si elle est toujours citée comme écrivaine ET cinéaste, même si elle n'a plus tourné depuis un quart de siècle. « Depuis que j'ai réalisé le film *La nouba*, ma manière d'écrire a changé. »

L'auteure et cinéaste a présenté par la suite plusieurs projets de films aux autorités algériennes pour être financés, mais en vain. Un de ces films se trouve être une adaptation du livre de Fadhma Ath Mansour Amrouche *Histoire de ma vie*.

En 1987, Assia Djébar fait une nouvelle tentative pour revenir à la réalisation en présentant un projet ambitieux consacré à Youssef Essedik. Ce projet venu après l'adoption du code de la famille et d'une nette régression dans le droit des femmes a été étouffé dans l'œuf par les autorités culturelles et politiques de l'époque.

En 2003, Assia Djebar connaît la même mésaventure malgré l'enthousiasme qu'elle a manifesté à renouer avec son pays. Sollicitée par l'Année de l'Algérie en France, elle propose de produire son opéra *Les filles d'Ismâël*. Après avoir cru à cette proposition, son projet est brutalement arrêté après des mois de préparation. De nouveau Assia Djebar se voit exclue sans autre forme d'égard et pour les mêmes raisons qu'en 1987. On comprendra mieux l'amertume discrète et retenue d'une grande dame davantage reconnue ailleurs que chez les siens.

ملخص

لم تكتب آسيا جبار ، قبل أن تلجئ إلى الكاميرا ، لتوسيع مجال تعبيرها ، أي رواية جديدة منذ عشر سنوات ، وكأن الكلمات المكتوبة أصبحت معلقة بهذا الخيار الصعب للتعبير ، وإبراز مكانة النساء ضمن تشابه التاريخ و الكلمة المصادرة . واتضح أنها قررت فعلا أن تحول تعنتها نحو السينما .

يعتبر كاتب هذا المقال ، وفي نفس الوقت منتج أفلام ، وباحث جامعي . وقد أنتج ضمن قسم الإنتاج في الإذاعة و التلفزيون الجزائري الذي كان يُسيره ، اثنان من الأفلام التي أخرجتها آسيا جبار ، و كان شاهدا على مختلف المحاولات التي قامت بها لكي تستمر في تجربتها السينمائية . وبالتالي فهو يقدم هنا معلومات قيمة حول الأوضاع التي عبرت فيها الكاتبة عن رغبتها في خوض تجربة الإخراج السينمائي .

حظي أول فيلم أخرجه آسيا جبار بعنوان « نوبة نساء جبل شنوة » ، باستقبال سيئ من قبل الصحافة الجزائرية . الأمر الذي أثار غضب المخرجة . و خلال مهرجان قرطاج سنة 1978 ، استعمل المخرجين الجزائريين كل الوسائل ، ولجئوا للمسؤولين التونسيين بغية إقصاء الفيلم . لكن في سبتمبر 1979 ، حاز الفيلم على جائزة النقد في مهرجان البندقية الدولي للسينما (وهي الجائزة الوحيدة التي سلمها الصحفيين خلال ذلك العام) .

و في رسالة وجهتها للمنتج يوم 14 سبتمبر 1979 كتبت السيدة آسيا جبار : « أعتز أن هذا التتويج الذي لم أكن انتظره ، أثلج صدري ، بالأخص بعد كل ذلك الاستنكار الجزائري حول الفيلم . أعتقد أن هذا يعتبر بمثابة إصلاح للضرر الذي وقع في قرطاج . إننا نستحق ذلك فعلا .»

عام بعد ذلك ، شرعت آسيا جبار هذه المرة في التحضير لفيلم ثاني ، يستند هذه المرة للوثائق و الأرشيف . وفيه يلتقي البحث التاريخي بالنص الأدبي ، وذلك اللقاء يقضي على كل أشكال الفصل بينهما . و يعتبر فيلم « الزردة . أو أناشيد النسيان » ، كعمل يستند على الذاكرة . و قد وضعت عنوان مبدئي للفيلم ، و هو « المغرب الكبير ... سنوات الثلاثينات » ، لأن الكاتبة ركزت مبدئيا على هذه « الزردات » و تلك الفانتازيا التي كانت تنظمها القوى الاستعمارية في بلدان المغرب الكبير الثلاث .

أثار الفيلم إعجاب مدير مهرجان برلين ، السيد أولريش غريغور ، وطلب عرضه ضمن فعاليات المنافسة الرسمية . لكن المدير الجديد للتلفزيون استعمل « الفيتو » لمنع عرض الفيلم في المهرجان . وهنا انتهت مغامرة أسيا جبار مع السينما .

لقد ولدت أسيا جبار جديدة من سنوات السينما ، و ليس على سبيل الصدفة أن يتم ذكرها ككاتبة و كسينمائية ، وحتى لو أنها لم تخرج أي فيلم منذ ربيع قرن . و كتبت : « منذ أن أخرجت فيلم « النوبة » ، تغيرت طريقتي في الكتابة » .

و قد قدمت الكاتبة و المخرجة السينمائية لاحقا عدة مشاريع سينمائية للسلطات الجزائرية ، لكن بدون جدوى . ومن بين هذه المشاريع التي قدمتها ، اقتباس من كتاب فاطمة آث منصور عمروش « قصة حياتي » .

و في سنة 1987 حاولت أسيا جبار العودة مجددا للإخراج السينمائي ، بواسطة تقديم مشروع طموح حول يوسف الصديق . هذا المشروع الذي جاء بعد المصادقة على قانون الأسرة ، و عقب التراجع الملحوظ لحقوق النساء ، لم ير النور بدوره ، إذ عرقلته السلطات الثقافية و السياسية لتلك المرحلة .

و عرفت نفس الحادثة المزعجة سنة 2003 ، رغم الحماس الشديد الذي أظهرته لربط الصلة بموطنها مجددا . فاقترحت بطلب من تظاهرة سنة الجزائر بفرنسا ، إنتاج أوبرا خاصة بها بعنوان « بنات إسماعيل » . و بعد أن وضعت ثقفتها في هذا الاقتراح ، تعرض مشروعها للتوقيف ، بعد أشهر من التحضير للعمل . و مرة أخرى تجد أسيا جبار نفسها مقصاة لنفس الأسباب التي أدت بها إلى نفس المصير سنة 1987 . ومن هنا نفهم الكآبة الكتومة للكاتبة ، التي لقيت الاعتراف عبر العالم ، بينما قوبلت بالرفض في بلادها .

Summary

Before shooting her first movie, Assia Djebar had been writing all sort of works through half a century, tackling all genres, novels, poetry, plays, short-stories, essays and even film criticism. She suddenly kept silent for ten years without writing literary work as if the french expression in which she had been educated during the colonial era was condemned to become a dead tongue, a *langue morte*.

Muslim raised, Djebar has been obsessed by Algerian women's struggle for national freedom and social emancipation and exploring the complexities of this long and often silent resistance. Her works and films deal almost entirely with the impact of the war on women's memory. Like Kateb Yacine or Malek Haddad, Assia Djebar tried to overcome the domination of the language of former colonisers. The

cinematic expression appeared therefore as a refuge for her desire to utter the complex relation with History and the silent world of Muslim women.

The author of this article is altogether a film producer and an academic. He produced, for the Algerian TV, the two movies ever directed by the novelist. As such, he offers a unique testimony on the circumstances in which both films were prepared, made and received.

Assia Djébar's first movie, *La nouba des femmes du mont Chenoua* received a negative coverage from the Algerian press and filmmakers. « In 1978, a few Algerian directors put pressure on the organisers of the Carthage Festival in order to disqualify my film » she revealed in an interview. But in September 1979, the picture was acclaimed in the Venice Festival, receiving the critics' prize.

One year later, Assia Djébar started the preparation of her second movie, entirely based on film archives. *La zerda, ou les chants de l'oubli*, is an accomplished work on history and memory. The first title was *The Maghreb, in the thirties*. The author introduces the representation of the big fantasias and zerdas organised by the colonial top rulers in the Maghrebi countries. The new boss of the Algerian TV refused to send *La zerda* to the Berlin film Festival putting an end to the collaboration between the novelist/filmmaker and the Algerian Television.

Since then, Assia Djébar has never renounced to make films, presenting many projects which were systematically turned out. « Since I made my film *La nouba*, my writing has changed », she confessed. The author of this article also explores the presence of film references in Assia Djébar's literary works.

Assia Djébar n'a pas attendu l'Académie française pour devenir une artiste immortelle ; même si avant cette consécration, elle n'a pas souvent eu l'occasion d'être fêtée par les siens. Cinquante ans après avoir été la première Algérienne à être admise à l'École Normale Supérieure, elle est devenue l'une des premières femmes (tout court) à entrer à l'Académie. Cette distinction récompense plus d'un demi-siècle de lutte personnelle et d'obstination à écrire pour exister, pour exprimer « le trop lourd mutisme des femmes algériennes »¹. Dans une interview parue dans un grand quotidien algérien, Assia Djébar avoue avoir longtemps hésité avant d'accepter l'offre de Pierre Nora de parer son entrée à l'Académie : « En France, je suis considérée comme trop nationaliste et je ne possède pas de partisans dans le milieu littéraire français. En Algérie, je craignais de paraître non pas comme écrivaine francophone mais plutôt comme écrivaine française »².

Nul pourtant ne saurait nier à Assia Djébar l'attachement aux traditions ancestrales et à l'Islam, et encore moins son ancrage viscéral dans la société féminine algérienne.

1 Extrait du discours de l'auteure lors de la remise du prix des éditeurs et libraires allemand, 2000.

2 *El Khabar*, édition du jeudi 2 février 2006, entretien réalisé à partir de la ville italienne de Turin et repris dans *La Dépêche de Kabylie* le 5 février 2006.

Elle publie son premier roman *La soif* en 1957, avant de suivre son époux à Tunis où elle rédige des enquêtes pour *El Moudjahid*³, manifestant ainsi son engagement aux côtés de l'Armée de Libération et au service de la cause nationale. C'est toute la question de l'usage de la langue française comme moyen d'expression littéraire qui se trouve au cœur du débat. Écrire en Français ne signifie pas abandonner ses convictions. Tant s'en faut ! L'auteure n'a de leçons de patriotisme à recevoir de personne. Elle s'est au contraire entêtée à servir modestement l'Algérie, comme enseignante, comme chercheur et comme artiste. Cette obstination, avoue-t-elle, l'a laissée en proie à un immense sentiment de solitude : « Avec ou malgré la langue dite *étrangère*, j'avais à poser sur mon pays, toutes les questions. Sur son identité, ses plaies, sur ses tabous... et sur la dépossession coloniale ». L'auteure ajoute : « J'avais à me saisir de la langue française entrée avec les envahisseurs et à l'essorer, à la secouer devant moi de toute sa poussière compromettante ». Il me semble que cette phrase résume bien comment s'est mise en place la défaite annoncée des spoliateurs lorsque les premiers Algériens se sont emparés de leur langue pour en faire une arme.⁴

Lorsqu'elle décide de s'exprimer avec une caméra, Assia Djebar n'avait pas écrit de roman depuis dix ans ; comme si les mots écrits s'étaient trouvés suspendus à ce dur désir de dire pour montrer les femmes dans l'engrenage de l'Histoire et de la parole confisquée. Figée dans cette stérile querelle de la langue d'expression, elle avait résolument décidé de se tourner vers le cinéma. Avant elle, Kateb Yacine avait choisi une voie parallèle en décidant de s'exprimer en arabe dialectal à travers le théâtre où il a excellé, tandis que en tant qu'écrivain d'expression française, il se faisait en quelque sorte *hara-kiri*. On peut encore citer Malek Haddad qui fut tiraillé à l'indépendance par le dilemme de la langue d'écriture.

Chez Assia Djebar, l'écrivaine et la femme ont sans doute senti la limite des mots et le désir concomitant de faire parler ses protagonistes tout en leur donnant enfin un corps et par delà l'apparence

3 Premier quotidien algérien créé pendant la Guerre de libération.

4 In *Le Monde*, édition du 26 octobre 2000.

charnelle, une âme, par la grâce du miroir magique qui dort dans une caméra et qu'une lanterne tout aussi magique peut soudain ressusciter et éclairer à chaque confrontation avec un public. Ce miracle s'appelle le cinéma. « Je me suis dit que la femme est privée d'image : on ne peut pas la photographier et elle même n'est pas propriétaire de son image ». A l'époque où elle préparait son premier film, Assia me parlait souvent du conflit entre espace intérieur où les femmes sont confinées, voire cloîtrées, et l'espace extérieur réservé aux hommes. « Parce qu'elle est enfermée, la femme observe l'espace interne, mais elle ne peut pas regarder l'espace extérieur, ou seulement si elle porte le voile et si elle regarde d'un seul œil. Donc je me suis proposé de faire de ma caméra l'œil de la femme voilée »⁵. Il est intéressant ici de noter que l'écrivaine à l'aube de devenir cinéaste rapproche la vision monoculaire que l'objectif de la caméra impose, à ce regard d'un seul œil du voile traditionnel (le *haïk*) que portaient nos mères avant les modes importées d'ailleurs. « C'est elle soudain qui regarde, mais derrière la caméra, elle qui, par un trou libre dans une face masquée, dévore le monde »⁶. Avec cet œil de voyeur (qu'elle va conserver dans la plupart des romans qui ont suivi son expérience filmique) elle va inverser le regard des hommes pour structurer son espace et dévoiler les corps et les voix des femmes. « On voit ces femmes dans mon film, mais on voit aussi des portes qui se ferment, des femmes qui se cachent, qui fuient le regard »⁷.

Antonia Naïm va plus loin dans la comparaison : « Chez Assia Djébar, l'œil des femmes, invente surtout un espace cinématographique... où le regard cesse d'être regard dominant, regard voyeur – tel que fut et est encore parfois le regard colonialiste ou orientaliste – pour devenir le regard des *femmes de l'ombre* »⁸. Il est vrai que la spoliation de nos terres s'était faite sous le regard complaisant des peintres orientalistes comme Horace Vernet débarqués dans les bateaux des

5 Benesty-Sroka Ghila, in *La parole métèque* n° 21, cité dans *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, textes recueillis par Sada Niang, 1996.

6 Assia Djébar, *Vaste est la prison*, p. 174, Albin Michel, Paris 1995.

7 Assia Djébar, « Mon besoin de cinéma », in *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, op.cit.

8 Benesty-Sroka Ghila, in *La parole métèque* n° 21, cité dans *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, textes recueillis par Sada Niang, 1996.

envahisseurs. *Femmes d'Alger*, mais également les jaquettes qu'elle a choisies pour ses livres, montrent bien que l'auteure est restée obsédée par cette représentation de la femme algérienne cloîtrée dans la tristesse.

En 1976 et après avoir frappé à d'autres portes demeurées closes, Assia Djebar arrive à la R.T.A. (Radio Télévision Algérienne) pour proposer un projet qu'elle désirait tourner elle-même⁹. C'est là que j'ai mieux connu Fatima-Zohra, fille de Cherchell et de toutes les contrées d'Algérie. Je dirigeais le département de production à la R.T.A. et elle se battait pour faire ce film qu'elle portait comme un enfant mage. Avec pour seuls alliés deux hommes (le regretté Abderrahmane Laghouati, qui présidait aux destinées de la R.T.A. à l'époque, et moi-même qui dirigeais les services de production) face au tir de barrage de beaucoup d'autres qui venaient protester contre le fait qu'une romancière sans passé de cinéaste puisse avoir le droit de faire un film. On pouvait toujours répondre « voyez Marguerite Duras ». Mais comment expliquer la différence entre le statut de cinéaste et l'art de montrer, entre la stérilité analphabète et l'apport de la créativité littéraire au septième art ? Le cinéma était encore à l'époque largement dominé par des réalisateurs peu versés dans les subtilités culturelles. J'ai même vu un obscur « docteur » à la fac d'Alger venir réclamer son droit à faire un film, « comme Assia Djebar » précisait-il. Il n'aurait jamais eu l'idée de le faire s'il n'avait trouvé outrageant que la télévision nationale fasse confiance à cette enseignante, dont il feignait d'ignorer qu'elle avait la magie des mots. N'oublions pas qu'Assia Djebar a été la première femme maghrébine à réaliser un long métrage de fiction. Dans le premier plan qu'elle tourne pour *La nouba*, « Lila dort, image du premier plan... Tous les techniciens sont sur le plateau. Je sais qu'ils sont désorientés bien sûr, parce qu'une femme pour la première fois est le *patron* »¹⁰. La cinéaste a souvent exprimé sa reconnaissance pour cette équipe qui lui était très dévouée.

9 Dans un article publié sur *Fabula L.H.T.* le 01 décembre 2006, Jeanne Clerc parle à tort d'une « commande » par la télévision algérienne, d'un film sur le mont Chenoua et la région de Cherchell.

10 Assia Djebar, *Vaste est la prison*, p. 199. Il convient de noter ici que la cinéaste a disposé d'une équipe consistante de 19 personnes, ce qu'elle confirme dans *Vaste est la prison* (p. 251).

Il m'est souvent arrivé de dire et d'écrire que *La nouba des femmes du mont Chenoua* est avec *Nahla*, le film le plus intelligent et le plus prégnant d'idées cinématographiques que le cinéma algérien ait jamais produit. Enfin une écriture littéraire mais avec des images de mots étouffés. Les mâles qui avaient exprimé leur haine contre cette expression libre d'une femme d'esprit, ceux-là allaient en avoir pour leur bave. Le seul homme du film est un impotent cloué sur sa chaise roulante, dans un monde où s'ébattent des fillettes et des femmes mûres, ondulant sur la vague de liberté qui s'achève avant la puberté et recommence après la ménopause : à l'âge où le mâle lâchement se disloque devant l'image vertueuse de sa mère. Une seule femme valide entre ces deux âges. Elle est à la fois l'épouse de l'invalidé (à l'amour) et reflet fidèle de l'écrivain (sa ressemblance avec l'actrice n'est certainement pas fortuite), qui prend du recul comme pour mieux contempler le monde des femmes et le handicap de l'homme. Le mouvement cinématographique se manifeste dans les allées et venues de Lila qui interroge les femmes et leur mémoire, qui explore la tradition en la confrontant à la modernité. La cinéaste interroge les femmes sur leur guerre de libération à travers un mélange subtil de documents d'archives et de restitution audiovisuelle de l'oralité des femmes. Le film est d'ailleurs dédié à Yamina Oudaï qui, sous le nom de guerre de Zoulikha, avait mené dans les monts de Cherchell un combat acharné contre l'armée coloniale avant de disparaître en détention. Le personnage emblématique de Zoulikha va revenir hanter les mémoires en particulier dans *La femme sans sépulture* (2002), roman dans lequel la guerre de libération est omniprésente. Zoulikha restée sans sépulture et vouée à l'oubli, c'est aussi l'image symbole de l'échec retentissant (à de très rares exceptions) dans la manière dont un cinéma officiel a relaté plutôt qu'analysé notre histoire contemporaine.

La nouba se termine dans les grottes du mont Chenoua éclairées par des cierges. A travers une brillante polyphonie féminine, on voit les femmes libérées de leurs entraves mais riches de leurs mémoires, danser autour d'un blanc étalon sur une chanson finale dont le texte avait été écrit par Assia Djebar elle-même. Le film est construit comme une nouba avec ses cinq mouvements, référence à la musique arabo-andalouse avec ses mouvements et sa structure musicale savante. En

mélomane avisée, Assia Djebar utilise la musique pour mieux explorer l'espace sonore et pour bâtir une architecture filmique qui permet de revenir aux sources du langage originel. « Évidemment, cette idée de l'histoire orale transmise par les femmes n'est pas nouvelle, mais j'ai voulu la visualiser »¹¹.

Dans *La zerda, ou les chants de l'oubli*, elle fait le chemin inverse et parsème la bande-son de références à ces musiques jadis étudiées par Bartók à qui elle dédie le film. Quelques années plus tard, je produisais pour la télévision algérienne, un autre film d'évocation de la période coloniale sous le titre très évocateur de *Combien je vous aime*. Il avait été réalisé par Azzedine Meddour et commenté par Abdelkader Alloula assassiné à Oran au milieu des années 90. En dramaturge avisé, Abdelkader Alloula s'était livré à un travail remarquable sur la langue parlée utilisée dans le commentaire. *Combien je vous aime* et les deux œuvres filmiques d'Assia Djebar constituent à mon avis le plus précieux travail d'exploration historique sur la mémoire algérienne, mais aussi le plus indépendant des pensées dominantes marquées par une vision souvent fantasmée, parfois aliénée de l'histoire de la guerre de libération.

Le film *La nouba des femmes du mont Chenoua* n'a été diffusé qu'une seule fois à la télévision qui pourtant l'a produit. C'était dans l'émission *Téléciné Club* que je produisais alors. Ce soir là, Assia, terrorisée par les déferlements de haine dont elle se sentait sourdement l'objet, avait préféré s'abstenir. On attendait cinq invités. Tous déclinèrent du haut de leur lâcheté. Un seul d'entre eux viendra, c'était le grand et regretté Abdelhamid Benhadouga qui a tenu à manifester son soutien et son admiration à sa consœur.

Le lendemain, la presse (militante autoproclamée) et les milieux spécialisés autour de l'entourage de l'Alhambra¹², persiflaient

11 *Des femmes en mouvement* n° 3, mars 1978 et in *Demain l'Afrique*, 1977, interview de Josie Fanon.

12 Azzedine Mabrouki écrivait dans *El Watan* du 27/02/2008 : « Le cinéaste Ali Ghanem, cigare à la main... fonce vers le Sofitel. Comme il fonçait vers l'Alhambra à une époque aujourd'hui révolue où le mythique restaurant était aussi la cantine du cinéma ».

et se moquaient. Nous avons décidé d'organiser une projection publique du film en 16 mm à la Cinémathèque algérienne. L'accueil ne fut pas meilleur et la cinéaste en fut ulcérée. « Ce que n'a pas supporté le public de la cinémathèque, c'est que j'ai écarté les hommes de mon film. Mais que répondre d'autre que de dire que je n'ai fait que montrer ce qui existe dans la réalité ? »¹³ Elle rappelle également que lors du Festival de Carthage en 1978, « des réalisateurs algériens avaient tout fait auprès des responsables tunisiens pour disqualifier son film malgré la grande admiration qu'a montrée Fatène Hamama, présidente du Festival, pour cette œuvre ».

Peu de temps après, je montrais à Alger le film à Carlo Lizzani, grand cinéaste du néoréalisme italien et nouveau président du festival de Venise. Enthousiaste, il sélectionne *La nouba des femmes du mont Chenoua* à la compétition officielle. Nous sommes allés à Venise les premiers jours de septembre 1979 et devant un public italien sublime et enthousiaste, le film remporte le prix de la critique, le seul à avoir été décerné cette année là par le festival. Le lendemain de la projection lors des deux heures qu'aura duré la conférence de presse face à une salle pleine, les éloges ont été unanimes. L'histoire d'amour entre le public italien artiste et l'écrivain/cinéaste avait commencé, comme si ce public avait senti la connivence de Assia Djebar avec Pasolini : « Deux ou trois ans avant ce travail j'appris par la radio la mort de Pasolini... un coup de hache dans mon histoire individuelle. »¹⁴ Cette histoire se poursuivra plus tard avec *Les filles d'Ismaël*.

Dans une lettre qu'elle m'a adressée le 14 septembre 1979, Madame Assia Djebar m'écrivait : « J'avoue que cette distinction à laquelle je ne m'attendais pas, m'a fait chaud au cœur. Surtout après cette longue année de « contestation » algérienne sur le film. Cela me paraît être une réparation de Carthage. Nous l'avons bien mérité ».

Alors même que le film était en postproduction, l'auteure retrouve le plaisir d'écrire. Elle publie *Femmes d'Alger dans leurs*

13 « La nouba des femmes du Mont Chenoua: introduction à l'œuvre fragmentale cinématographique », in *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, op. cit.

14 Assia Djebar, *Vaste est la prison*, p. 200.

appartements qui fait largement référence à l'image iconographique à travers une lecture des tableaux éponymes d'Eugène Delacroix et de Pablo Picasso¹⁵. Farah Aïcha Gherbi a raison d'affirmer que « Djebbar, loin de décrire ou de commenter ce que donne à voir *Femmes d'Alger* de Delacroix dans sa nouvelle portant le même titre, dévoile plutôt ce que l'œuvre picturale ne montre pas à propos de la femme algérienne »¹⁶. Entre deux films, Assia Djebbar continue à naviguer entre image et écriture, entre le visible et l'invisible dévoilé. Dans un entretien réalisé en 1997, Assia Djebbar confie qu'elle aurait « voulu faire un deuxième film avant *La zerda* (la même démarche que pour *La nouba*, mais avec des femmes d'Alger), mais, très vite, j'eus des difficultés¹⁷. *La nouba des femmes* a été, dans l'ensemble, mal reçue par mes confrères (sauf deux critiques, de vrais cinéphiles). La presse ironisa sur mon « féminisme » à l'image, contraire au réalisme socialiste prôné alors ». Elle précise : « Le scénario de ce deuxième film me servit de base pour mon recueil de nouvelles *Femmes d'Alger* », qui a été écrit entre *La nouba* et *La zerda*, deux titres aux résonances fortement musicales¹⁸.

Lorsqu'elle entame pour le compte de la R.T.A. la préparation d'un second film, elle va cette fois entièrement s'appuyer sur des documents d'archives. La recherche historique et le texte littéraire se rejoignent et éclipsent la représentation. *La zerda, ou les chants de l'oubli* est un travail accompli sur la mémoire. Le film s'est d'abord intitulé *Mémoire algérienne* puis *Maghreb, les années trente* parce que l'auteur s'est avant tout intéressée à ces zerdas et à ces fantasias organisées par les forces coloniales avec des populations traînées pour faire la claque lors des visites des hommes politiques français dans les trois pays du nord du Maghreb. Pendant la préparation et le tournage de *La nouba des femmes*, Assia Djebbar s'est beaucoup intéressée aux recherches

15 Picasso réalise en 1954-1955 une vingtaine des variations picturales et graphiques.

16 Farah Aïcha Gharbi, « Femmes d'Alger dans leur appartement d'Assia Djebbar : une rencontre entre la peinture et l'écriture », *Études françaises*, Volume 40, n° 1, 2004, p. 63-80.

17 Il semble qu'Assia Djebbar ait tenté sans succès de faire produire le film par l'Office National du Cinéma avant de revenir à la R.T.A. pour réaliser son projet de *La zerda, ou les chants de l'oubli*.

18 David Coward et Kamal Salhi, « Assia Djebbar Speaking : An Interview with Assia Djebbar », entretien réalisé le 18 septembre 1997, *International Journal of Francophone Studies*, vol. II, n° 3, 1999, p. 177.

effectuées en 1913 à travers les hauts plateaux algériens par le grand musicien Béla Bartók sur les musiques populaires. On retrouvera le fruit de ces recherches au cœur de la structure sonore de *La zerda ou les chants de l'oubli*.

Pour son premier film, Assia Djebar avait obtenu de la R.T.A. qu'elle n'écrive une continuité qu'après les longs repérages qu'elle a effectués avec l'équipe technique qui lui avait été adjointe. Ce qui voulait dire que jamais le texte n'a été soumis à une quelconque commission de lecture préalable, ce qui constitue en Algérie et ailleurs un rare privilège accordé à des personnalités exceptionnelles. Ce que confirme l'auteure dans *Vaste est la prison* : « Finalement mon assurance ne gisait que dans cet élan pour concrétiser le film, tout le travail ingrat et exaltant consistait à mettre la matière documentaire en forme »¹⁹. De son côté, Ali Chibani évoque cette liberté d'action dans un article judicieusement intitulé « Tourner et retourner » : « Quand Assia Djebar part en tournage, elle ne prépare aucun plan, aucune prise. Il n'y a même pas de synopsis. Tout doit émerger de l'instant réel désigné pour être tourné... Il suffit d'un élément qui lui rappelle son passé pour donner lieu à une séquence »²⁰.

Pour son second projet, la désormais cinéaste est arrivée avec un scénario qu'elle avait écrit, rappelons le, avec son époux d'alors et écrivain de talent, Malek Alloula. Il n'est pas inutile ici de souligner que ce dernier travaillait à l'époque sur une histoire de la colonisation à travers les cartes postales et qu'il était donc très au fait des questions liées à l'Histoire de l'iconographie coloniale.

Dès le prélude, les co-auteurs du scénario affichent les intentions du film : « 1912-1942, trente ans au Maghreb. Dans un Maghreb totalement soumis et réduit au silence, des photographes et des cinéastes ont afflué pour nous prendre en images. La zerda est cette « fête » moribonde qu'ils prétendent saisir de nous. Malgré leurs images, à partir du hors-champ de leur regard qui fusille, nous avons tenté de faire lever

19 Assia Djebar, *Vaste est la prison*, p. 222-223.

20 Ali Chibani, *Dossier n° 28*, la-plume-francophone.over-blog.com/categorie-10429424.html.

d'autres images, lambeaux d'un quotidien méprisé... Surtout, derrière la voile de cette réalité exposée, se sont réveillées des voix anonymes, recueillies ou ré-imaginées, l'âme d'un Maghreb réunifié et de notre passé »²¹. Au passage, Assia Djebar rappelle un autre rêve historique avorté : celui de libérer l'ensemble du Maghreb en l'unifiant.

Après de longs mois de montage, la cinéaste aboutit à une construction très élaborée, où l'image et le texte se croisent et se dissolvent l'une dans l'autre et inversement. Antonia Naim souligne à ce propos : « Ici alors, l'image fait texte, texte complexe, en retour de la démarche première qu'on aurait pu simplement dire passage du roman au film, mais qui se révèle ainsi comme entrée du roman dans le film, comme littérature et cinématographe, indissolublement »²². *L'amour, la fantasia* publié peu de temps après la finition de *La zerda*, prolonge le film ne serait-ce que par la proximité du terme zerda qui se réfère aux ripailles qui étaient organisées lors des visites des personnalités coloniales dans le Rif après la fantasia. L'auteure poursuit et prolonge son désir d'écrire une fiction historique. Elle écrit : « L'autobiographie pratiquée dans la langue adverse se tisse comme fiction », et un peu plus loin : « Ma fiction est cette autobiographie qui s'esquisse, alourdie par l'héritage qui m'encombre »²³.

Pour la réalisation de *La zerda, ou les chants de l'oubli*, comme pour le précédent et eu égard à son statut, Assia Djebar a bénéficié d'une totale liberté d'action tant en termes de délais (et ils furent assez longs) que de moyens car toutes les archives ont été achetées par la R.T.A. auprès de Gaumont ou de Pathé au prix fort, et le montage s'est fait entièrement à Paris. Mais c'était une période où la qualité l'emportait largement sur les considérations matérielles, bien que l'argent fût infiniment moins disponible qu'aujourd'hui, faut-il le préciser ? De nouveau une grande, une immense satisfaction de notre part, les producteurs, pour avoir modestement contribué à soutenir la recherche et l'intelligence. Ce qui n'avait pas, et n'a toujours pas de prix. La télévision algérienne peut être fière d'avoir produit ces deux œuvres.

21 Prélude du film *La zerda ou les chants de l'oubli*, R.T.A., Alger, 1982.

22 Antonia Naïm, *Assia Djebar : le cinéma, retour aux sources*, op. cit.

23 Assia Djebar, *L'amour la fantasia*, p. 243, op. cit.

Il convient tout de même de signaler que les obstacles n'ont pas manqué de se dresser devant Assia Djébar au cours de la production et de la diffusion du film. Le directeur de la télévision de l'époque avait réclamé des changements dans la terminologie utilisée par l'auteure. En particulier il a demandé à faire changer le mot de l'invasion arabe de l'Andalousie par l'expression *el foutouhate el islamiya fil Andalus*²⁴. Le directeur du festival de Berlin le fameux Ulrich Grégor, avait beaucoup aimé le film et demandé à programmer *La zerda* dans la compétition. Il s'était engagé à tirer une copie cinéma et à prendre en charge le sous-titrage en Allemand et en Anglais. Mais après la note adressée par le directeur de la télévision au directeur général, faisant part de ses « réserves » sur le film, les responsables de la R.T.A. ont décidé de s'opposer à la participation du film au festival de Berlin. Déjà après la consécration de *La nouba des femmes*, nous rêvions tous deux d'une sortie commerciale du film. Dans la missive citée plus haut, Assia Djébar ajoutait : « Avec ce prix à pouvoir mentionner sur une affiche commerciale, une « sortie » parisienne dans un circuit de salles d'art et d'essai devient intéressante... Dans les deux prochaines semaines, mon éditeur pour *Femmes d'Alger* me donnera la date prévue de parution cet hiver. Ce serait bien si une double « sortie », film et livre pouvait être envisagée »²⁵. J'avais moi-même pris des contacts informels avec un le patron de MK2, Marin Karmitz, mais le projet a vite été enterré par les responsables de la télévision tandis que le secteur cinéma en Algérie refusait de prendre le film en distribution. Ces épisodes malheureux ont marqué également la fin d'une assez longue période de relative liberté d'expression dans la production filmique si riche à l'époque à la télévision algérienne. Il semble que la copie en version sous-titrée en Anglais ait été conservée par la cinémathèque de Berlin qui par notre intermédiaire, a sollicité en 2013 l'entreprise publique de télévision pour lui accorder l'autorisation de numériser cette copie et de la diffuser sur DVD dans le monde entier.

Mais, comment expliquer que ces deux films n'aient jamais été rediffusés depuis 30 ans ? Dans tout autre pays, l'admission d'un

24 Littéralement : « les lumières de l'Islam en Andalousie ».

25 Lettre de Assia Djébar datée du 14 septembre 1979, quelques jours après le prix obtenu à Venise.

auteur national à l'Académie française aurait entraîné la rediffusion des deux films pour monter notre fierté de voir une Algérienne consacrée internationalement. Ailleurs oui, mais pas encore chez nous.

On peut y voir une première réaction de négation de ce type de travail et on peut imaginer aisément que l'auteure s'est sentie rejetée par la suite, victime d'un oubli délibéré et coupable. Assia Djébar a tenté vainement de poursuivre sa carrière cinématographique Elle ajoute dans l'interview citée plus haut : « J'ai souhaité allier l'écriture littéraire et le cinéma comme le suédois Ingmar Bergman et l'italien Pasolini. Mais des entraves ont été dressées devant moi. Le seul qui m'a aidée lors de la réalisation de *La nouba des femmes du Chenoua* c'était Ahmed Bedjaoui »²⁶. Malheureusement et après le départ de Abderahmane Laghouati, j'ai dû quitter la R.T.A. à la fin de 1984 lors de sa déstructuration et je ne pouvais plus rien pour aider des talents comme ceux de Assia Djébar ou de Farouk Beloufa. Assia Djébar a évoqué avec amertume l'attitude des nouveaux maîtres de la télévision et du cinéma algériens vis-à-vis de ce qu'elle appelait « mon besoin de cinéma » : « Et pourquoi suis-je encore aiguillonnée par un désir de cinéma, moi qui, toutes ces précédentes années me confrontais à la production algérienne d'État, elle qui aidait aisément des films de cinéastes du Tiers monde (égyptiens, libanais, sénégalais), ou même occidentaux mais sur place me marginalisait parce que femme, persistant en outre à pratiquer un cinéma de recherche, et non de consommation...? »²⁷

Léonor Merino Garcia écrit à propos de *La nouba* : « Chaque fois que la femme prend la parole, la caméra s'arrête et la voix remonte le temps. Ce film, à côté de *Nahla* de Farouk Beloufa sur un texte de Rachid Boudjedra, est une des idées cinématographiques la plus intelligente et la plus brillante du cinéma algérien »²⁸.

A propos de ces trois années, Assia Djébar déclarait en 2000 lors de la remise d'un prix des éditeurs allemands : « Ce fut seulement

26 *El Khabar*, édition du jeudi 2 février 2006, op. cit.

27 Assia Djébar, « mon besoin de cinéma », in *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, op. cit.

28 <http://leonormeriniarcia.espana.es>, mai 2009.

à cette époque que j'ai pu travailler et créer en osmose avec les miens... Ce furent les deux ou trois années les plus heureuses de ma vie : chercher vraiment à connaître ses lieux de mémoire, devient se reconnaître, en somme se retrouver »²⁹. Elle m'avait avoué que c'est en pensant à ces années qu'elle avait écrit *Oran, langue morte*. Que dire du fait que ce recueil de nouvelles traitant des femmes et de la décennie noire, n'ait pas tenté un cinéaste, tout comme tout le reste de sa production ? Étrange ressemblance de ces récits écrits comme des scénarios prêts à être tournés, avec les évocations silencieuses de *La nouba des femmes du mont Chenoua*. *Oran, langue morte* ajoute à la guerre de libération et à l'horreur intégriste, le traumatisme de l'O.A.S. La première nouvelle s'ouvre en effet, sur la lettre d'une femme qui tente de reconstituer avec l'aide de sa tante le souvenir lointain et évanescent de ses parents assassinés par l'organisation terroriste, alors qu'elle n'avait que dix ans. La mémoire n'est pas revenue que sa tante décède au moment où l'on apprend qu'un professeur d'université fort respecté avait été abattu par d'autres assassins³⁰. Je ne peux m'empêcher de penser que si Assia Djébar avait pu continuer sa carrière de cinéaste, elle aurait adapté ces nouvelles à l'écran. Dans *Femmes d'Alger*, la parole n'est pas totalement restaurée, mais survit sous forme de chuchotements, comme si après la réconciliation du son et de l'image, l'espoir revenait, même en étant fragile. Mais en donnant la parole aux femmes face à l'obscurantisme, *Oran, langue morte* « signale la parole empêchée, interdite. Tout le recueil portera la marque d'une écriture blanche, vouée à décrire cet interdit... »³¹. Après la mort de sa tante, la narratrice écrira à sa correspondante : « Hélas, je ne trouve quasiment rien de mes parents à Oran... Oran m'est devenue mémoire gelée et langue morte »³². L'écrivaine a fortement désiré s'exprimer dans un langage visuel dominé par un espace/son qui est celui du cinéma. Celui là même qui permettait aux personnages de *La nouba* de retrouver l'usage de la parole au cœur de la tragédie et de s'exprimer dans les langues populaires des ancêtres, l'Arabe et le Berbère, mais aussi parfois le Français comme dans

29 Ibid note 2.

30 Assia Djébar s'est-elle inspirée de la mort tragique du Professeur Faredheeb assassiné au moment où il attendait de recevoir son visa pour l'Europe ?

31 Lise Gauvin, « Assia Djébar, littérature et transmission », colloque de Cerisy, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 60.

32 Assia Djébar, *Oran, langue morte*, Actes Sud, Arles, 1997, p. 33.

La nouba. Presque vingt ans après, l'auteure de *Oran, langue morte* livre une série de scénarios en forme de nouvelles. Et comme si elle sentait le rêve cinématographique définitivement brisé, elle écrit à sa correspondante de l'autre rive : « Je pars, car je ne peux plus rien voir, Olivia. Ne rien dire : seulement écrire. Écrire Oran en creux dans une langue muette, rendue enfin au silence »³³. Cette phrase résume à elle seule le drame d'une histoire sans images, trop souvent fantasmée, parce que notre cinéma n'a que très rarement su se porter au niveau de la force de l'expression de nos écrivains.

Lorsqu'on mesure ce qu'elle a apporté à travers deux films, et ce qu'elle laisse entrevoir dans l'enchevêtrement des mots, des images, des « cris et chuchotements »³⁴ de ses récits, on ne peut que regretter une nouvelle fois que la carrière de Assia Djébar cinéaste ait été interrompue si précocement. Empêchée de faire des films, Assia Djébar retourne dans son statut de ciseleur de la langue française comme si la parole ne peut redevenir accessible qu'à travers le silence lourd de l'écriture.

Dans *L'amour la fantasia* on devine encore *La zerda* et *Ombres sultanes* à la marque d'une écriture sublimée et enrichie par la mise en scène filmique. Je crois fermement pour ma part, que c'est une nouvelle Assia Djébar qui est née des années cinéma et ce n'est pas le fait du hasard si elle est toujours citée comme écrivaine et cinéaste, même si elle n'a plus tourné depuis un quart de siècle. « Depuis que j'ai réalisé le film *La nouba*, ma manière d'écrire a changé. J'ai alors appris comment écouter les femmes algériennes. J'étais étonnée de la manière dont certaines femmes utilisaient la langue berbère quand il s'agit de narrer l'assassinat de leur mari ou de leur frère pendant la guerre de Libération. Je me suis alors mise à l'évidence qu'il existe une langue pour exprimer ses pensées et une autre pour exprimer ses émotions. La langue française me permet d'exprimer mes pensées, tandis que le Berbère et l'Arabe constituent l'espace des émotions et des sensations », soutient Assia Djébar³⁵.

33 Ibid., p. 48.

34 Titre d'un film de Ingmar Bergman auquel Assia Djébar fait souvent référence.

35 In *Demain l'Afrique*, 1977, interview de Josie Fanon.

Parmi tous ses romans autobiographiques, *Vaste est la prison* est celui qui est le plus traversé de références cinématographiques. Assia Djebar écrivain revient longuement à travers son personnage Isma sur son premier film de cinéaste, *La nouba des femmes du mont Chenoua*. Dans ce roman aux multiples facettes, elle propose une série de pistes menant à des investigations historiques qui s'apparentent parfois à des intrigues policières dignes d'Agatha Christie. Elle y montre un art pour l'écriture du scénario. Dans cet ouvrage autobiographique, l'écrivaine consacre sept chapitres aux grandes étapes du tournage. Dans *Femme Arable 1*, elle restitue une partie du découpage de *La nouba*. Elle fait le point sur ce que Jeanne Clerc qualifie de « thème de l'image aveugle ». L'auteur déclare en effet : « J'apprenais que le regard sur le dehors est en même temps retour à l'œil intérieur, immobile sur l'histoire jusque là cachée, un regard nimbé de sons vagues, de mots inaudibles »³⁶. Elle ajoute : « dans *Vaste est la prison*, je reprends mon personnage allant parler aux femmes. Il y a sept sections intitulées *Femmes arables* qui forment une sorte de journal de tournage »³⁷. Elle se rappelle la première fois où elle a dit « moteur » : « Une émotion m'a saisie. Comme si, avec moi, toutes les femmes de tous les harems avaient chuchoté : « moteur ». Elle ajoute plus loin : « Décidément, je m'avance vers l'image-son, yeux fermés, tâtonnant dans le noir, recherchant l'écho perdu des thrènes qui ont fait verser les larmes d'amour, là-bas chez moi »³⁸. Et Jeanne Clerc de conclure : « Paradoxal itinéraire, donc, que ce parcours du film au roman autobiographique, à travers lequel Assia Djebar semble avoir découvert progressivement son identité, grâce à la « sororité » ressentie à l'égard des femmes filmées au mont Chenoua »³⁹.

Malgré ses succès littéraires, l'auteure et cinéaste n'avait pas renoncé au rêve cinématographique. Elle a présenté par la suite plusieurs projets de films aux autorités algériennes pour être financés, mais en vain. Un de ces films se trouve être une adaptation du livre de Fadhma Ath Mansour Amrouche *Histoire de ma vie*. Déjà, dans une

36 Assia Djebar, *Vaste est la prison*, p. 298.

37 *Au théâtre, au cinéma, au féminin*, sous la direction de Mireille Calle-Grubier et Hélène Cixous, Paris L'Harmattan, 2001 p. 94.

38 Assia Djebar, *Vaste est la prison*, p. 200-201.

39 Jeanne Clerc, article publié sur *Fabula L.H.T.* le 01 décembre 2006.

interview datant du début des années 1990, la fille de Taos Amrouche, Laurence Bourdil, avait fait état d'un tel projet.

En 1987, Assia Djebar fait une nouvelle tentative pour revenir à la réalisation en présentant un projet ambitieux consacré à Youssef Essedik, dans lequel elle tentait de montrer comment la beauté de Youssef aurait mené au voile des femmes dans la tradition abrahamique. Ce projet venu après l'adoption du code de la famille et d'une nette régression dans le droit des femmes a été étouffé dans l'œuf par les autorités culturelles et politiques de l'époque sous le prétexte que le cinéma – et encore moins une cinéaste – ne pouvait représenter Youssef, considéré dans l'Islam comme un prophète. En 1999, l'auteure publiait un récit tiré sans doute du scénario écrit douze ans plus tôt et qu'elle a intitulé *La beauté de Joseph*⁴⁰. Au cours d'une conférence qui a eu lieu en janvier 2006, Assia Djebar a lu des extraits de ce récit. Fondatrice et animatrice du cercle des Ammis d'Assia Djebar, Amel Chaouati écrit : « Assia Djebar a fait une lecture magistrale d'un texte d'une rare beauté littéraire. Elle s'est inspirée particulièrement de la Sourate 12, la sourate Joseph (Youssef) qu'elle considère comme l'une des plus belles Sourates dans le Coran. Elle s'est également inspirée de la version algérienne des chants arabo-andalous, sur l'histoire de Youssef. La richesse de l'enchevêtrement de cette architecture nous emmène loin dans l'histoire afin de tenter de trouver les blessures originelles qui expliqueraient le fondement des interdits, des tabous et des lois »⁴¹.

En 2002, Assia Djebar connaît la même mésaventure malgré l'enthousiasme qu'elle a manifesté à renouer avec son pays. J'étais alors commissaire-adjoint de la manifestation « l'année culturelle de l'Algérie en France ». Comme elle refusait de répondre aux appels des officiels, on m'avait demandé de la solliciter pour présenter un projet. A la suite de quoi, elle a proposé de produire *Les filles d'Ismaël* un opéra qu'elle avait écrit et « monté » en Italie avec sa productrice milanaise. Cette dernière s'est rendue à Alger et rencontré les responsables qui

40 Assia Djebar, *La beauté de Joseph*, Arles, Actes Sud, 1999.

41 Amel Chaouati, Compte-rendu de la conférence du 12/01/06 à la Maison des Ecrivains avec Assia Djebar et Mireille Calle-Grubber.

ont accepté le projet dans un premier temps. Après avoir cru à cette proposition, son projet est brutalement arrêté après plusieurs mois de préparation. De nouveau Assia Djébar se voit exclue sans autre forme d'égard et pour les mêmes raisons qu'en 1987. Parce que dans son œuvre entière, qu'elle soit romanesque ou filmique, elle a utilisé l'image pour dire et le texte pour figurer, Assia Djébar a constamment été en butte avec l'interdit de la représentation et en tant que femme musulmane, de l'image de la représentation. Devant cette reculade peu glorieuse, j'ai dû moi-même démissionner de mon poste de Commissaire adjoint, par solidarité avec celle pour qui mon affection n'a d'égale que mon admiration. On comprendra mieux l'amertume discrète et retenue d'une grande dame davantage reconnue ailleurs que chez les siens. Mais il n'est jamais trop tard pour se souvenir.

Bibliographie

ABABSA L., « Commentaire sur la présentation de la zerda par l'auteur et le critique Ahmed Bedjaoui », in *Algérie Actualités* n° 1128, 28 mai-3 juin 1987.

AHNOUCH AGADIR Fatima, *Beauté, féminité et images corporelles dans l'écriture de Assia Djébar*.

BENESTY-SROKA Ghila, in *La parole métèque* n° 21, cité dans *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, textes recueillis par Sada Niang, 1996.

BENYEKHLEF Djamel, « Le monde féminin d'Assia Djébar », in *Algérie, Littérature, Action*, n° 59-60, mars-avril, Marsa Édition, Paris, 2002.

BRAHIMI Denise, « Les Maghrébines et la peinture » in *Appareillages*, Deux temps tierce, Paris, 1991.

CALLE-GRUBER Mireille, *Assia Djébar ou la résistance de l'écriture*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2001.

CALLE-GRUBER Mireille et CIXOUS Hélène (sous la direction de), *Au théâtre, au cinéma, au féminin*, L'Harmattan, Paris, 2001.

CHIBANI Ali, *Dossier n° 28*, la-plume-francophone.over-blog.com/categorie-10429424.html

CHIKHI Beïda, *Assia Djébar, histoires et fantaisies*, PUPS (Presses universitaires de Paris-Sorbonne), Paris, 2007.

CLERC Jeanne-Marie, *Assia Djébar. Écrire, transgresser, résister*, l'Harmattan, Paris, 1997.

CLERC Jeanne-Marie, « L'influence du cinéma sur l'écriture romanesque d'Assia Djébar », in *Fabula*, n° 2, décembre 2006, <http://www.fabula.org/lht/2/Clerc.html>.

COWARD David et SALHI Kamal, « Assia Djébar Speaking : An Interview with Assia Djébar », entretien réalisé le 18 septembre 1997, *International Journal of Francophone Studies*, vol. II, n° 3, 1999.

FANON Josie, interview in *Des femmes en mouvement* n° 3, mars 1978 et in *Demain l'Afrique*, 1977.

GAUVIN Lise, « Les femmes-récits ou les déléguées à la parole » in *Assia Djébar in Littérature et Transmission*, colloque de Cerisy du 23 au 30 juin 2008, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.

GHARBI Farah Aïcha, « Femmes d'Alger dans leur appartement d'Assia Djébar : une rencontre entre la peinture et l'écriture », *Études françaises*, Volume 40, n° 1, 2004.

HORVATH Miléna, « Retours aux voix perdues de l'origine », *Semen* n° 18, 2004, <http://semen.revues.org/2232>

KHADDA Naget, « Assia Djébar, une rencontre chaque fois plus solidaire, avec les autres femmes », in *Algérie, Littérature, Action*, n° 17, janvier 1968.

NAÏM Antonia : « Assia Djébar: le cinéma, retour aux sources du langage », www.babelmed.net/index/art.1511.

RICHTER Elke, *L'écriture du « je » hybride, Le quator algérien d'Assia Djébar*, doctorat de l'Université Paul Valéry, Montpellier, thèse préparée en cotutelle avec l'Université de Göttingen (Allemagne), sous la direction de Naget Khadda et Elisabeth Arend, juillet 2004.

ROCCA Anna, *Assia Djébar. Le corps invisible, voir sans être vue*, L'Harmattan, Paris, 2005.

Ouvrages d'Assia Djebar

Femmes d'Alger dans leurs appartements, Des Femmes, Paris, 1980 (nouvelles).

L'amour, la fantasia, J.-C. Lattès, 1985 ; Albin Michel, Paris, 1995 (roman).

Ombres sultanes, J.-C. Lattès, Paris, 1987 (roman).

Vaste est la prison, Albin Michel, Paris, 1995 (roman).

Oran, langue morte, Actes Sud, 1997, Arles (nouvelles).

La beauté de Joseph, Actes Sud, 1999, Arles (récit).

La femme sans sépulture, Albin Michel, Paris, 2002 (roman).

Films

La nouba des femmes du mont Chenoua, produit par la R.T.A., 1978.

La Zerda ou les Chants de l'oubli, produit par la RTA, 1982.

Opéras

Figlie di Ismaele nel Vento e nella Tempesta, Giunti ed. Firenze, 2000 (drame musical en 5 actes, créé à Rome).

Aïcha et les filles d'Ismaël, drame musical en 3 actes, 2000 (inédit).

Bilinguisme, littérature et traduction d'éléments culturels

Nora Alexandra Kazi-Tani

Professeur, département d'interprétariat,
Université Alger 2

Résumé

Mon intervention a pour objet une réflexion sur la création littéraire des écrivains évoluant dans un espace plurilingue et multi-culturel ; j'aborde donc le problème de la traduction de façon indirecte car mon approche se situe dans une perspective esthétique qui pose le problème de la réception.

Caractérisées par une intertextualité sans précédent, les œuvres des écrivains bilingues connaissent un grand succès auprès de divers publics. Ce qui fait leur originalité c'est que tout en puisant à des sources multiples, elles restent profondément enracinées dans une culture spécifique. L'écriture du bilingue est une mosaïque d'interférences. On y perçoit une « navigation » incessante des codes d'une langue, d'un registre, d'une culture, vers d'autres codes, d'autres registres, d'autres cultures. Cela aboutit à la création de formes d'expression qui induisent à un nouveau mode de lecture.

Nous sommes en présence d'une modernité esthétique qui révèle une modernité de pensée, une ouverture sur le monde, accompagnée d'un regard lucide et critique porté sur l'Histoire.

تهدف مداخلتني إلى تأمل الإبداع الأدبي للكتاب الذين يعيشون في فضاء متعدد اللغات و الثقافات . أتناول بالطرح اذا موضوع الترجمة و هذا بطريقة غير مباشرة ، ذلك أن مقاربتني تصب في أفق جمالي يطرح إشكالية التلقي .

تعرف أعمال الكتاب مزدوجي اللغة نجاحا كبيرا ، و هي أعمال تميزها خاصية التناس والتي تبرز من خلالها بشكل لا مثيل له . إن ما يصنع تفرد هذه الكتابات هو بقاؤها متجذرة بعمق في ثقافة محررة في نفس الوقت ، استلهاهما لأفكار ذات مصادر متعددة .

إن الكتابة لدا الكاتب مزدوج اللغة هي سيفسء من التداخلات . فنجد فيها « ذهاب و إياب » لا ينقطع بين قواعد لغة ما و مستواها و ثقافة ما و بين قواعد أخرى و مستويات لغوية و ثقافات أخرى . مما يؤدي إلى خلق أشكال تعبيرية تقرأ بطريقة جديدة . و بذلك ، فنحن بصدد حدث جمالية تكشف حدثا فكريا و انفتاحا على العلم ذي نظرة متبصرة و ناقدة للتاريخ .

Abstract

My contribution has, as subject, a reflection about the literary creation of writers living in a multicultural and multilingual space. I broach then the translation question indirectly since my approach tends to an esthetic perspective which deals with the reception problem.

Characterized by an unprecedented intertextuality, the collected works of bilingual writers know a great success with various publics. What makes their originality is that while drawing on multiple sources, they are deeply rooted in a specific culture. The writing of bilingual writer is a mosaic of interferences. We perceive a constant "navigation" from a language code, a register, a culture, to other codes, other registers, other cultures. This creates forms of expression that lead to a new way of reading.

We are in the presence of aesthetic modernity which reveals a modern thinking, an openness to the world, accompanied by a clear and critical eye on history.

L'écriture de l'auteur bilingue est un espace en perpétuelle genèse. Plus que toute autre, elle se prête à des lectures plurielles car en elle se manifeste par excellence la dynamique des échanges interculturels.

C'est la raison pour laquelle, par bien des aspects, la production des auteurs bilingues comme celle des écrivains maghrébins d'expression française, est comparable à celle des traducteurs : d'abord parce que la langue qu'ils travaillent n'est pas leur langue « naturelle », ensuite, parce que leur principal objectif est de se faire comprendre par un destinataire dont les éloignent le temps, l'espace, l'histoire, la culture. Comme le souligne Annie Brisset, la traduction est adaptatrice par nature puisqu'elle opère entre des langues et des représentations culturelles qui ne sont pas isomorphes. Cela même la rend nécessaire (A. Brisset, 1998, p. 45).

Liée à l'origine à ce qu'il y a de plus humain dans l'homme, la soif de connaissance, la traduction a été de tout temps un moyen efficace pour lutter contre les clôtures et les violences des tours de Babel. On peut affirmer à peu près la même chose à l'égard des auteurs bilingues, eux aussi « passeurs », « révélateurs » de visions du monde enrichissantes, eux aussi engagés dans les batailles du présent, mais chez eux, l'éthique (...) devient un problème esthétique de l'œuvre (G. Dorfles, 1975, avant-propos). À la différence des traducteurs, ils ont

érigé l'adaptation, l'emprunt et la pratique de l'interférence en véritables *topoi*, conscients de la possibilité de renouveler leur écriture grâce à leur environnement hétéroculturel et plurilingue.

Pour illustrer mon propos, je prendrai le cas de quelques écrivains maghrébins. Dans un entretien accordé à Y. Leblais, Kateb Yacine affirme que la maîtrise de la langue maternelle dont on se sert dans le travail de création suppose la connaissance intime de ses dialectes ; ils sont le sel de la langue (Y. Leblais, 1971, Yacine, 1991, p. 69), sa saveur et son originalité. De même, Rachid Boudjedra rappelle l'agilité des langues dialectales, leur capacité d'effectuer « des glissements de sens et des transferts furtifs de la signification dogmatique » (...) Dans les langues algériennes parlées, cette vocation acrobatique des mots est encore plus flagrante. Elle recèle une tentation permanente de déplacer le sens habituel (...) L'argot algérien (arabe ou berbère) y excelle tout particulièrement (Boudjedra, 1995, p. 14, 15, 16).

On le voit bien, par exemple, dans l'œuvre de l'écrivain marocain Driss Chraïbi : non seulement l'Arabe classique mais même l'Arabe dialectal travaille sa langue d'écriture et lui donne une coloration particulière. Dans *Une enquête au pays* (Driss Chraïbi, 1981), il mime l'Arabe dialectal en greffant sur le Français du registre familier, des arabismes, des clichés linguistiques récurrents de la langue parlée, tandis que, dans *La mère du printemps* (Driss Chraïbi, 1982) ainsi que dans *Naissance à l'aube* (Driss Chraïbi, 1986), il utilise un français soutenu, fortement métaphorique, calqué sur l'Arabe classique, pour évoquer, en les valorisant, les traditions berbères et arabes.

On peut certainement, à l'instar de J. Hassoun, comparer les écrivains bilingues aux *torjmans* du XIII^{ème} ou XIX^{ème} siècle qui fonctionnaient davantage comme interprètes que traducteurs auprès des visiteurs du pays du Levant, obligés qu'ils étaient de rendre compréhensible ce qui n'eût pas été entendu si cela avait été traduit (J. Hassoun, 1985, p. 31). Aussi bien Driss Chraïbi que le Tunisien Abdelawahab Meddeb ou l'Algérien Nabile Farès, pour faire passer dans la langue d'écriture des éléments culturels spécifiques, n'hésitent pas à employer des techniques particulières comme le recours à des systèmes sémiotiques variés, appartenant à l'héritage traditionnel.

Dans *La mère du printemps* et dans *Naissance à l'aube*, l'écriture est sertie de systèmes sémiotiques surprenants : élégantes arabesques, gracieuses calligraphies et idéogrammes étranges qui apparaissent comme des signes à interpréter aussi bien pour les lecteurs maghrébins qu'étrangers. On sait que dans les arts plastiques arabes, arabesques et calligraphies qui ornent les frontispices des exemplaires du Coran, sont souvent associées pour dire l'indicible et l'inouï. Ainsi par exemple, l'idéogramme de la fin de *Naissance à l'aube* est tracé à partir de la première sourate du Coran disposée sur la page, en forme de cercle à l'intérieur duquel différents signes semblent reproduire un poisson entouré d'une étoile, tatouage berbère qui sert au serment du sang. On pourrait lire cet idéogramme comme la représentation de la double appartenance identitaire de l'homme maghrébin mais son sens reste inépuisable car l'étirement des lettres *sin* et *fa* montre que le cercle n'est pas fermé, que les ouvertures sont toujours possibles... De cette juxtaposition inattendue de symboles culturels et de systèmes sémiotiques différents surgissent des sens multiples, car tous ces signes nouent avec le texte du roman des rapports dialogiques et renvoient à l'idée de lumière, de genèse et de renouvellement.

Ce travail sur la langue, cette écriture où les mots deviennent des signes et fonctionnent comme des structures d'appel (terminologie de W. Iser) est certainement d'inspiration coranique. D'ailleurs, dans *La mère du printemps*, à la page 158, le narrateur rappelle que, pour tout Musulman, le Coran représente à la fois la langue, la grammaire, la syntaxe, la musique, la science par excellence. Il est également un modèle de rhétorique car il donne à voir l'art de s'exprimer par énigmes, de voiler en dévoilant afin de mieux suggérer l'unité du monde, sa cohésion par-dessus la diversité et le fragmentaire. C'est cette rhétorique que Chraïbi emprunte au Coran mais aussi un certain nombre de symboles parmi lesquels le plus récurrent, car le plus représentatif de point de vue culturel, est celui de la lumière comme le montre cet extrait du Coran cité dans *La mère du Printemps* :

« Dieu est la lumière des cieus et de la terre
 Sa lumière est comme une niche avec une lampe,
 La lampe est dans du verre,
 Le verre est comme dans un astre étincelant :

La lampe est allumée à un arbre béni
Un olivier qui n'est ni d'Orient, ni d'Occident
Et dont l'huile éclairerait sans que le feu la touche.
Lumière sur lumière... »
(D. Chraïbi, 1982, p. 156)

Repris dans des contextes situationnels différents, le symbole de la lumière renvoie à la conception islamique du Temps du salut (E. de Vitray-Meyerovitch, 1975, p. 200) à la fois instantané et renouvelable, c'est pourquoi il devient, le long du récit, synonyme de création permanente et de renaissance.

Le travail de traduction d'éléments culturels chez l'écrivain bilingue, se manifeste souvent dans le cadre de l'autonomie, phénomène métalinguistique qui consiste à citer des mots étrangers, des expressions méconnues en les expliquant et en les commentant, détachés du contexte par des guillemets ou des italiques, souvent pour obtenir des effets ironiques comme chez Tahar Ben Jelloun :

« Les Marocains sont logiques quand ça les arrange et irrationnels quand la situation n'est pas bonne. On dit : *Hebell t-errbah* (Fais le fou et tu gagneras). Vous savez, ils aiment faire plaisir, vous dire toujours : Oui, pas de problème, ne vous en faites pas, vous pouvez dormir tranquille, etc. Mais, au fond, il faut bien les connaître pour interpréter leurs explications. En général, quand un Marocain vous dit pas de problème, attendez-vous à en avoir ; s'il vous dit *Inchallah*, cela veut dire Non, autrement dit : ça ne dépend pas de moi mais de Dieu. »

Ou encore :

« Chez nous, au Maroc, les gens traditionnels appellent leur épouse *la maison*, c'est une forme de pudeur, une connerie de machiste qui pense que la maison ne sort pas, ne se rebelle pas, la maison c'est l'intérieur, le chaud, le doux, c'est l'abri contre les mauvaises pluies... »
(Ben Jelloun, 1999, p. 78, 124)

Les rapports des écrivains maghrébins au langage et à l'histoire, l'inscription de leur appartenance à un monde arabo-musulman apparaissent clairement dans des textes comme *Le joueur de flûte* (E. Bencheikh, 1981). Les multiples références qu'il contient fonctionnent comme des opérateurs cognitifs, véritables clin d'œil culturels renvoyant à des lieux et à des personnages historiques précis. Ainsi, la natte dorée de notre grande mosquée à la treille de Tlemcen ou bien ce nous, mis en croix, un matin, sur la grande place de Baghdad qui fait allusion au poète Ali b.al-Gahm, crucifié en 239, image du poète idéal puisqu'il a été capable de composer une *qasida* de 19 vers pendant sa mise à mort.

Chez Bencheikh, la plupart des références culturelles suggèrent surtout des paysages de mémoire (N. Farès, 1976, p. 115) ce qui convient davantage à l'art de parler par énigmes pour susciter des lectures actives. Ces références sont de véritables opérateurs esthétiques qui rendent le Français étranger à lui-même. Ainsi l'allusion à la sourate aux lettres mystérieuses *Aliph, Lam, Mim* (Sourate XXXI, appelée Luqmân, nom du personnage qui rappelle aux croyants les préceptes de base de l'Islam), les mots arabes en caractères latins, à peine éclairés par le contexte, tout comme certaines formes symboliques ou rhétoriques empruntées à la sphère de l'oralité, prouvent que dans *Le joueur de flûte*, la culture maternelle fonctionne comme palimpseste. Cependant le choc esthétique est produit surtout lorsque, sur le Français académique, se greffent des bribes de *qasidas* andalouses en Arabe dialectal, transcrites en caractères latins et non traduites. La séquence où le poète chante la nostalgie amoureuse représente une mise en abyme métaphorique de la production de texte en situation de bilinguisme :

« Je lui chantais devant la nuit des qasidas andalouses où se dit le mal d'aimer qu'à Tlemcen on pleure au refrain :

... Rah ou khallani

... Rani wahdâni

... Mardu dakhilani...

Et déjà dans l'air limpide, sa flûte dessinait l'exil. »

Progressivement, émerge le long du texte l'image d'une création poétique semblable à une fenêtre qui reçoit, au premier déhanchement de la mer et d'un seul coup, tous les horizons possibles.

Le recours au collage lexical pour renouveler la langue d'écriture est une technique qu'on retrouve également chez Abdelawahab Meddeb. Dans *Talismano*, les innombrables arabismes ainsi que les constructions syntaxiques par juxtaposition, pour suggérer la prolifération du sens grâce aux associations d'idées et aux réminiscences, impriment à l'écriture en français un rythme étrange et une indéniable poésie :

« Stambali jouant donc, frère des gnawa, ana wa iyak, Sidi Sa'd ya bab, animant d'une belle cadence les possédés... »

Femme après hammam s'en allant boire baraka tiède à la source de Sidi Hrazim, perturbante bousculade... »
(A. Meddeb, 1987, p. 145, 76)

Il est facile de constater que ces métissages « contre nature », ces greffes qui perturbent le fonctionnement des codes rigides de la langue d'expression, la régénèrent en même temps car le Français académique s'ouvre à l'Autre, rajeuni par d'étranges et suggestives tournures syntaxiques, par de savoureux mots « exotiques », en un mot, par une nouveauté, véritable source de plaisir esthétique, de jubilation, non seulement pour l'auteur mais aussi pour le lecteur.

« J'émigre par écrit », affirme Meddeb dans *Talismano*, « loin de la paresse du placage, à racoler les langues ». « Le mot n'est traduit que par plaisir à s'acoquiner avec le glissement humoristique, à se partager permissive connivence avec le lecteur qui entend l'Arabe... »
(A. Meddeb, 1987, p. 125, 126).

Cette attitude jubilatoire lors de la production de texte, ce besoin de se lier, de communiquer avec le plus de monde possible, sont communs à tous les écrivains maghrébins, surtout une fois une fois la blessure coloniale dépassée. Ils éclatent parfois avec une chaleur particulière, comme dans ces propos de l'écrivain marocain, A. Khatibi :

« La bi-langue ? Ma chance, mon gouffre individuel et ma belle énergie d'amnésie ! (...)
Arrière-pensée extravagante, qui ne me quitte jamais : que toute langue soit bilingue ! Asymétrie du corps et de la langue, parole et écriture, au seuil de l'intraduisible. (...)
Bonheur indicible ! Ne dire que cela : Apprends-moi à parler dans tes langues. !... »
(A. Khatibi, 1983, p. 11, 131)

Bibliographie

- BOUDJEDRA Rachid, *Lettres algériennes*, Éditions Grasset & Fasquelle, 1995.
- BEN JELLOUN Tahar, *L'auberge des pauvres*, Seuil, Paris, 1999.
- BENCHEIKH Jamel Eddine, « Le joueur de flûte » in *Le silence s'est déjà tu*, SMER, Rabat, 1981.
- BRISSET Annie, « L'identité culturelle de la traduction », in *Palimpsestes*, n° 11, *Traduire la culture*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1998.
- CHRAÏBI Driss, *Une enquête au pays*, Seuil, Paris, 1981.
- CHRAÏBI Driss, *La mère du printemps*, Seuil, Paris, 1982.
- CHRAÏBI Driss, *Naissance à l'aube*, Seuil, Paris, 1986.
- DORFLES Gillo, citant Lukacs in *Mythes et rites d'aujourd'hui*, Klincksiek, Paris, 1975.
- FARÈS Nabile, in *L'exil et le désarroi*, François Maspero, Paris, 1976.
- HASSOUN J. , *Du bilinguisme*, Denoël, 1985.
- ISER W. , *L'appel du texte*, Éd. Allia, 2012.
- KHATIBI A. , *Amour bilingue*, Fata Morgana, Montpellier, 1983.
- LEBLAIS Yvonne, « Entretien avec Kateb Yacine - 1971 », in *Yacine, Alger Républicain*, El Adib, Alger, 1991.
- MEDDEB Abdelwahab, *Talismano*, Sindbad, Paris, 1987.
- VITRAY-MEYEROVITCH Eva de, « La poétique de l'Islam », *La traversée des signes*, Seuil, Paris, 1975.

Lire et entre-lire : Le jeu prismatique du sens et les « délices » de l'intraduit

Malika Hadj Naceur

Professeur en littérature comparée,
Université Alger 2

Résumé

Le «Lire» ouvert, à degrés multiples, que proposent les imaginaires sub-sahariens des fictions parcourues dans cette étude, génère un « plaisir du texte » (R.Barthes) conditionné par son « intraduisibilité », notion que nous précisons.

Celle-ci, lieu d'un bruissement du sens à visée énigmatique et poétiquement jouissive, participe d'un jeu crypté des modalités énonciatives et sémiques des écritures, jeu qui voile en dévoilant leur puissance créatrice pour le lecteur, aventurier postulé, qui est appelé à ré-crée le sens du livre, la/les vision(s) du monde traduite(s).

ملخص

القراءة المفتوحة في درجات متعددة و التي يقدمها خيال الصحراء الكبرى في هذه الدراسة تولد «لذة النص» (ر . بارتيس) المشروطة ب : « اللاترجمية » , و هي الفكرة التي نحددها . فهذه الأخيرة مكان همس الإحساس الغامض و ذو شاعرية ممتعة , جزء من لعبة مشفرة للطرق المبلغة للمكتوبات , اللعبة التي تغطي و هي تكشف قواهم الإبداعية للقارئ المعاصر الذي يدعى إلى إعادة إنشاء معنى الكتاب و رؤى العالم المترجمة .

Abstract

The «Read» that is open at multiple degrees, proposed by sub-Saharan imaginary fiction covered in this study, generates a « pleasure of the text » (R.Barthes) conditioned by its « untranslatability », a notion that we specify.

The latter, a place of rustling sense and poetically enigmatic and enjoyable reach, part of a crypted game of enunciative modalities and semic entries, a game that veils by revealing their creative power for the postulated adventurous reader that is called to re-create the sense of the book, the translated world's vision(s).

« Écrire, c'est capter la vie d'une époque
et l'habiller de mots, »

disait l'auteur et metteur en scène Koffi Kwahnlé (*Notre Librairie*, 2004, p. 211), traduisant ainsi, par un raccourci mais fort allusivement, ce que nous appellerons cette pensée en mouvement, cette conscience énonciative interpellative que découvrent les imaginaires fictionnels sub-sahariens.

Des textes précurseurs en conformité plus ou moins consciente et affirmée aux « modèles » enseignés à l'école étrangère à ceux de ces dernières décennies où les auteurs revendiquent, de plus en plus, de « se comport[er] en esthète » (C. N'Diaye, 1984), le « dire » fictionnel donne à lire la volonté diversement modulée – sur le plan des performances de la langue – de capter l'esprit du verbe, de la parole poétique qui fait du texte littéraire un « processus narratif, descriptif et aussi cognitif où il faut repérer ce qui est dit et tout autant ce qui est tu » (Pageaux, 1994).

La singularité novatrice de ces écrits pliant la langue d'écriture aux mécanismes de la création produite, l'ancrant dans l'héritage de la tradition orale mais aussi dans les influences formatrices subies et autres appels de la littérature universelle implique, dans la lecture

interprétative attendue, une prise en compte du dynamisme des mots, ceux non pas figés de la communication ordinaire mais, plus précisément, les « mots-fantasmes », les mots-idées qui participent de la stratégie esthétique des textes.

Leur sens ou, plus exactement, leur(s) « forme-sens » nous apparaît nécessairement toujours ouvert sur un « sens en avant » (A. Ubersfeld, 1978, p. 68) qui relève d'un certain art de la représentation ; sens donc en attente d'une « traduction » pleine, accomplie, d'où l'intitulé de notre communication qui entend plaider, à partir d'un corpus limité d'exemples, pour une certaine intraduisibilité de cette pensée retorse que dévoilent nombre de textes littéraires sub-sahariens de langue française.

Avant de les aborder, précisons quelque peu ces notions de « traduction » et « d'intraduisibilité » dans l'axe de notre propos.

Traduire, dans l'acception élargie du terme et dans l'ordre du dévoilement communicatif interprétatif qui nous occupe, c'est soumettre le « lire » à un « dire » qui lui redonne sens, le sens le plus plein qui puisse être, autrement dit pour reprendre la formule d'Éluard – « Tout dire », nommer étant pour lui et pour tant d'autres adeptes d'une expression littéraire prônant la délivrance des mots des carcans des habitudes, assimilable à un « voir » créatif où les vocables qui le traduisent s'alimentent à un visible et à un invisible de la parole nommante, de la langue médiatrice du « dire ».

Ce « lire » plein, dans les imaginaires parcourus, est lieu d'une quête infinie. Il n'est même pas souhaitable qu'il en soit autrement car la lecture du texte fictionnel qui, par définition, est production créatrice d'une pluralité de signifiances qui cheminent dans son processus d'engendrement, est communication à degrés multiples.

Dans cette perspective, ce type de fiction qui recrée la vision propre de son auteur et convie à une entrée en résonance avec l'univers tel que dévoilé par les artifices de l'écriture, nécessite – pour tenter d'être traduisible (sens de ré-créé) – l'interpellation d'un lecteur-traducteur

aventureux confronté à une parole risquée, celle poétique-artistique-errante faite d'un jeu de travestissement-dévoilement des signes qui la parlent.

Cette harmonisation du « dire » et du « lire » n'a rien à gagner à être totale, le « plaisir du texte », comme dirait Barthes, relevant principalement du feuilleté du sens fluctuant, du bruissement des voix multiples qui tissent les narrations et leur conservent une part d'insondable, de mystère créatif jouissif :

« Comment conserver à l'implicite sa saveur
et son statut d'implicite ? »

s'interrogeait Rose-Marie Vassalo (*Palimpsestes*, 1998, p. 193).

Nous tenterons d'explicitier cela à partir, d'abord, de quelques vocables spécifiques obsédants dans cette littérature puis élargirons notre réflexion à quelques modalités esthétisantes majeures de ces textes de manière à en souligner leur puissance créative et/ou fabulatrice pour justifier ce qui permet de caractériser leurs lectures comme décuplées.

De quelques « mots ailés » ou de la présence fécondante du verbe accoucheur

Écrire en pays dominé dans une langue dominante a donné lieu à des productions plus au moins marquées, infestées de vocables à charge émotionnelle instable.

Parmi ces mots, nous distinguerons d'abord ceux collant à une vision intimiste voire doloriste du vécu dans le lot desquels nous insérons les appellatifs qui ciblent la nouvelle élite africaine des indépendances, celle des « cous pliés » (*les Chauves-souris*, Bernard Nanga, 1980), celle qui porte « la cravate changer-couleur » (*Tarentelle noire et diable blanc*, Sylvain Bemba), celle de M'Boya, le parvenu du *Mandat* de Sembene Ousmane dit « de la génération Nouvelle Afrique »... autant de périphrases non limitatives lourdes d'ironie qui fustigent les

nouveaux privilégiés non légitimes des États nouveaux. Sous ce trait commun du procès satirico-ludique des figures dessinées s'infiltrent, dans l'aire scripturale de leur mise en scène, des degrés variables de l'usage littéraire qui est fait de ces modes de nomination et cette marge d'uniformité impossible du « dire » commun en arrière plan est en relation avec le prisme social et interculturel propre au vécu des personnages dans leur espace d'évolution spécifique.

Dans le sillage de ces mots et formules se rangent également ceux, nombreux, qui réfèrent au terroir, qui le spécifient géographiquement, culturellement.

S'abreuvant, en effet (et) d'abord à la source originelle continentalement identificatrice, ces écritures opèrent un ancrage lexical dans l'espace natif que traduit un abondant glossaire qu'il serait vain de rapporter ici. Notons seulement que ces mots donnent forme à un Français émaillé de Wolof, Malinké ou autre parler et que ce Français se signale souvent par une écriture en italique, l'adjonction de guillemets ou est parfois explicité par des notes. Ces notes en bas de pages et autres procédés qui se veulent traducteurs du lexique natif greffé musellent quelque peu la langue maternelle et rappellent, dans le contexte d'écriture de ces textes, à la fois le lectorat spécifique premier et l'interdit de la politique d'assimilation coloniale concernant l'usage des langues autres que le Français.

Chez ces écrivains d'une certaine période historique, la graphie française de ces mots fait de ces vocables des doublets langue native-langue d'écriture dont la traduction diffère parfois d'un livre à l'autre. Ainsi, dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ (1979) « Samba lingère » est traduit par « homme d'honneur » alors que les mêmes termes dans *Karim* d'Ousmane Soce (1948) étaient traduits par « noble », dans le sens que ce mot avait en France avant 1789, car il y avait au Sénégal une aristocratie avant l'arrivée des Français.

Or, l'aristocratie sénégalaise en question et l'aristocratie française n'ont pas le même statut. La première implique lignée princière, noblesse de sang et morale donc dignité plus valorisante que celle

inhérente à l'« honneur » français exprimant une distinction de rang, conférant à l'aristocratie française un titre et des privilèges octroyés par une position sociale, par une condition éminente.

Ce lexique, traduit ou non, africanise la langue française et l'enrichit d'un lexique étranger qui, associé chez certains écrivains dits novateurs (A. Kourouma, entre autres) au moule original et re-créatif de la pensée métissée qui rythme et module le « dire » bigarré de la langue d'écriture a pu faire dire :

« La langue française portera-t-elle un jour le boubou ? »

C'est dire que ces retranscriptions charrient une vision des choses imprégnée de l'âme du terroir. Écriture tatouée des signes pluriels qui disent un entendement propre et qui contaminent cette littérature – ce mode d'expression écrit importé par rapport à la culture native orale –, cette « parole couchée sur du papier » comme disait Hampaté Bâ, parole figée de l'homme blanc que ces fictions régénèrent.

Certains de ces termes, cependant, tendent aussi, à dessein, à revisiter la question de l'appartenance par le biais, entre autres, de formules qui travestissent les pays où les auteurs situent la narration et qui marquent une distance stratégique (censure oblige ou volonté d'exemplifier le « dire ») qui soumet le réel à une vision critique. Ainsi en est-il de la « Côte des Ébènes » (*Les soleils des indépendances*, A. Kourouma), de la « ville de S... » (*Toile d'araignées*, I. Ly), du « Pays » (*Le pleurer-rire*, H. Lopes) ou encore – mais la liste n'est pas pour autant close – de « Ce-Qui-Nous-Sert-De-Pays » (*La fête des masques*, Sami Tchak, 2004).

Désinences topiques délibérément allusives et énigmatiques fonctionnant comme énonciation piégée sémantiquement et typographiquement codée interpellant un lecteur-interprète initié et s'initiant au jeu des indices sémiologiques disséminés dans le « tissé » narratologique et qui parachèvent le sens des appellatifs pour y laisser deviner l'identité vraie des dictatures incriminées.

Sous un éclairage plus subtilement tamisé donnant à lire des traversées sémiques davantage connotées, émerge aussi de ces textes

des mots migrants riches d'enseignements, d'un savoir crypté. Ces mots voyagent d'un texte à l'autre et nous entraînent dans des expéditions imaginaires. Retenons-en quatre à titre illustratif :

- « Noir » et ses dérivés ;
- « indépendance » ;
- « damnation » ;
- « bâtard » et ses dérivés.

Du « noir » épithète au « noir » actant

Jean-Paul Sartre dans *Orphée noir* (1948), préluce à *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de Léopold Sédar Senghor (1948) apostrophait en ces termes les critiques littéraires de l'époque :

« Qu'est-ce donc que vous espériez, quand vous ôtiez le bâillon qui fermaient ces bouches noires ? Qu'elles allaient entonner vos louanges ? (...) Voici des hommes noirs debout qui nous regardent et je vous souhaite de ressentir comme moi le saisissement d'être vus. Car le Blanc a joui trois mille ans du privilège de voir sans qu'on le voie. »

Et dans le pamphlet de Yambo Ouologuem à la « France nègre » (1969) on peut lire :

« Au mot « blanc » se trouvent attachées toutes les qualités, toutes les séductions (...). La langue fait du blanc le prototype de l'homme idéal, à l'encontre du Nègre (...) »

Ces vocables – « Noir », « Nègre »... – ont pris un sens fluctuant dans la littérature africaine.

Qu'il s'agisse des auteurs dits de la « Négritude » (courant littéraire depuis largement controversé et dépassé) ou des partisans d'une écriture iconoclaste d'aujourd'hui, l'acception du vocable « noir » et ses dérivés (« nègre », « négresse »...) a fait du chemin.

Il a initialement et souvent été traducteur d'une vision stigmatisante de l'Africain. Les personnages – Nous ne donnerons que peu

d'exemples – se découvrent « noir » dans le regard dominant de l'autre (le colonisateur ou le Français de France) dans la veine des écrits traitant de l'émigration. Ainsi :

- Kocoumbo, personnage d'Aké Loba (*L'étudiant noir*, 1960), élève studieux mais plus âgé que ses camarades parisiens est pris en grippe par son professeur : « L'élève noir devint sa bête noire » (144). Jeu de mots élargi plus loin par le vocable « canibales » (145).
- Diouana, personnage de Sembene Ousmane, qui a suivi ses patrons, coopérants en Afrique, en France à leur retour et qui en est devenue la bonne à tout faire devient en France, « la sauvage », « la Nègresse », « la Noire de... ».
- Kaydot, personnage d'A. Doukoure devient, dès son débarquement à Paris, pour le chauffeur de taxi : « Vous, les Nègres... » (10). Et une prostituée l'abordera en ces termes: « J'aime ça, les Nègres » (15).
- Prince, personnage de Saidou Bokoum (*Chaîne*, 1974), diplômé en sciences politiques, en est réduit à « donner des cours de danse africaine à des toubabesses » (122), à répondre donc à l'image mythique dépréciative du colonisé noir, celle qui fait de l'autochtone un professionnel de danses endiablées.
- Dans divers autres textes, « Noir » est le soleil de l'indépendance, lit-on pour souligner le désenchantement du peuple.

Se découvrir « noir »/« nègre » a, dans tous ces exemples, un sens univoque : c'est se voir autrement qu'on ne se voyait entre compatriotes dans son pays d'origine ; c'est ne pas être mais paraître ; c'est subir une perte d'identité disqualifiante, une blessure narcissique indice de réactions diverses propulsant le dire romanesque et ses lectures (ses tentatives de traduction) dans des axes narratologiques qu'il n'est pas de notre propos d'aborder ici.

Les écrivains octroieront stylistiquement à ces vocables une coloration raciale infériorisante et leur feront subir une évolution démystifiante. Ainsi :

- Kanaan, personnage central de *Chaîne*, évoluant dans l'espace onirique d'un imaginaire hétéroclite traduisant les rêves-cauchemars du sujet, tourne inlassablement en dérision le destin des pestiférés « noirs » au nom desquels il parle. D'où les incursions de passages en parler dit « petit-nègre » et sur-dé-nommé « franc-mandigno » par ricochet à la langue mythifiée du « Bon Nègre » des rires Banania de l'aire coloniale, les épithètes satirico-ludiques référant à une noirceur revendiquée, glorifiée, car replacée dans le contexte d'une lutte des classes et non plus d'une lutte des races. Se projetant dans le futur, en l'an 2017 qualifié ironiquement d'année noire (p. 232) par association d'idées avec l'interprétation cabalistique donné au chiffre augurant de la révolution salvatrice à venir des Africains – année noire donc pour les « Blancs » exploités, jeu de mots à distance du même goût que ceux du verbe pamphlétaire de Ouologuem.

La dépréciation du mot dans la langue d'écriture des imaginaires se lit, chez nombre d'auteurs, avec des nuances et un effet de sens variable nécessitant pour leur réception (leur lecture interprétative) une réactualisation du processus de transformation (qu'est la lecture), un marquage neuf de l'activité traduisante complexe attendue et entendue comme « dire »/« voir » fusionnant dans un processus de re-lecture instaurant, comme c'est le cas chez Aimé Césaire (sur lequel on ne peut faire l'impasse tant il a influencé et continue d'influencer tant d'auteurs) avec les occurrences de « nègre » dans *La tragédie du roi Christophe* (1963) une mise à distance sarcastique particulièrement savoureuse qui introduit le lecteur dans les mailles du texte et du mot devenu actant. Nous pensons à la tirade du roi Christophe dans la pièce de théâtre pré-citée.

L'énonciation linguistique et théâtrale (association du verbal à la gestuelle, au rythme...) insuffle aux mots, dans cette réplique, une présence bruisante de provocations, de clins d'œil... à l'adresse d'un lecteur-spectateur averti, complice auquel est donné, de façon hurlée et joueuse, une leçon d'écriture et de lecture. Le texte devient alibi littéraire pour faire émerger une conscience de l'Histoire de ces pays, de

ces peuples noirs asservis conviés à assumer « l'omni-niant crachat » – l'insulte de « nègre » – car, dans ce contexte d'un avenir meilleur prophétisé par la vision qu'en a Christophe dans sa tirade « la Citadelle », elle participe des procédés de mystification de l'écriture que le lecteur devra comprendre, expliquer, traduire, autant de verbes qui renvoient ici aux subtilités de l'énonciation fictionnelle, de la vision du monde exposé, à la technique propre du camouflage que le texte littéraire induit :

« Toute narration, toute histoire, cache quelque chose : c'est toujours le camouflage qui me passionne. »

disait Mircea Eliade.

Sans trop nous attarder sur les autres mots-migrateurs annoncés, faisons remarquer que :

- « Damnation » ou ses dérivés ou les termes référant à la même idée dans les écrits de Kourouma et maints autres auteurs.
- « Bâtard » souvent associé au *fatum* et à l'idée de damnation et qui renvoie à des lectures plurielles d'une destinée fatidique implacable liée tour à tour à l'événementiel historique (celui de « la vie de bâtardise » de Fama dans *Les soleils des indépendances* de Kourouma), à une enfance atrophiée, fêlée (Kaydot, *Le déboussolé*), à des origines jugées infériorisantes au nom de la coutume (histoire de caste comme celle qui obsède Kanaan dans *Chaîne*) ou à une actualité funeste (le quotidien sordide des enfants soldats dans *Allah n'est pas obligé* de Kourouma, et autres écrits).
- « Indépendance » comme les précédents vocables, a fait l'objet de jeux du sens et orthographiques tels qu'il a pu occuper un pôle actanciel majeur dans la littérature post-coloniale. De simple vocable évoquant le « leurre-Afrique » (*Chaîne*), il est devenu personnage « In-dé-pen-dance » dans *Le cercle des tropiques* d'Alioum Fantoure ou encore personnifié et surnommé « Dipenda » en Linguala au Zaïre ou « lipadasse-là » (Henri Lopez, *Le pleurer-rire*) pour jouer avec le mot creux et se jouer de la stérilité, de l'infécondité de l'ère nouvelle grosse seulement, selon le mot de Fama, le Roi-mendiant, de « bâtardises ».

L'aventure langagière du mot, son exploitation artistique a forgé une réflexion toute en nuances sur la poétique du destin en acte, sur le mythe de l'indépendance, poétique allant du thème du pouvoir confisqué, illégitime à celui des pseudo-démocraties ou encore, à celui de l'indépendance totale de l'écriture qui revendique haut et fort son abâtardissement, ses « tropicalismes » comme dans tous les écrits de Sony Labou Tansi.

Lire les textes qui redistribuent ces mots dans l'espace verbal indiscipliné, voire impertinent, des imaginaires, c'est redonner forme, voix/voies et sens aux composantes plurielles de l'écriture qui en suivent le tracé ; c'est pénétrer les diverses sensibilités qui les traduisent et les comprendre (les re-traduire) en les re-situant dans l'axe d'une interprétation non abâtardie (hors norme) mais fine, intuitive, inventive (invention verbale qui la met en forme), créative.

De l'intraduit des images dans les trajets sémiqes « pluricodiques » de la signification

Le langage imaginaire des textes sub-sahariens se distingue en effet par une construction de la signification où se rencontrent et s'articulent des éléments sémiqes de plus en plus métissés sur un ou plusieurs plans:

- métissages des langues ;
- métissage des formes narratives ;
- mixage des genres ;
- oralisation de l'écriture ;
- concomittance des tonalités.

Les effets de sens alors produits et qui souvent se télescopent, s'imbriquent à l'extrême, brouillent la signification et appellent une interprétation placée sous le signe du pari des métaphores créatrices. Umberto Eco dans *Sémiotique et philosophie du langage* écrivait dans cet ordre d'idée :

« ... parler de la métaphore signifie parler de l'activité rhétorique dans toute sa complexité. »

Dans notre contexte spécifique d'étude, le corps souvent éclaté des textes, les prodigieuses logorrhées verbales des discoureurs-dictateurs qui participent de la mise en procès énonciative fantasmée de tous ces « guides excellentiels » qui parcourent les États-farce dévoilés, le réel-transfiguré sur fond duquel prennent souvent forme les narrations... soumettent la lecture interprétative de ces textes à un jeu de décryptage de la sur-signifiante des images nombreuses qui prolifèrent dans ces imaginaires, structurent ou plutôt construisent/déconstruisent connotativement l'espace sémantique des textes et fonctionnent comme expérience d'une vision du monde souvent carnavalesque.

Le jeu complexe de ces connotations incite le lecteur à construire une réalité sous-jacente, autrement dit sous-écrite : au gré des lectures qui se succèdent s'ouvrent des pistes nouvelles pour la compréhension en voie d'accomplissement des écrits. L'écrivain propose, le lecteur dispose. Les deux activités – celle traduisante (créatrice de sens) de la vision première mise en forme ; celle « intraduisible » car re-créatrice du sens ouvert de l'implicite, des liens du non dit – revisitent inlassablement l'expérience de l'« écrire » et du « lire ».

De nombreux exemples auraient leur place ici. Contentons-nous de citer un seul auteur, Sony Labou Tansi, écrivain congolais, véritable orfèvre des mots et dont tous les écrits souvent primés font le choix dès le paratexte d'une errance du sens sur « les chemins tortueux de la fable » écrit-il dans l'avertissement à *La vie et demie* (1979). Lire ce roman ou *L'État honteux*, par exemple, pour ne citer que les deux premiers écrits qui ont fait sa renommée, c'est grimper dans un carrousel verbal vertigineux signifiant à la fois la toute-puissance du mot et le dé-lire, la déroute des sillages labyrinthiques du sens créés par la dynamique et la métamorphose des images.

Ainsi la fréquence d'emploi excessive du vocable « hernie » comme celle de la métaphore du « cœur-roupette » et « l'image de la palilalie » présidentielle, autres figures lexicales également redondantes et polysémiques, ont une fonction énonciative subversive et transfigurent le réel en proposant une certaine image : celle d'un monde qui boîte comme cette parole boitillante, qui bégaie pour dire

les maux du vécu, les dire comme « par étourderie » à l'abri du masque ironique qui permet de fustiger les travers de l'Histoire sans se prendre au sérieux.

Ce langage tend à un degré supérieur d'existence, à un irrationnel de l'écriture intraduisible donnant lieu à une constellation d'images autour du motif central de cette politique des « Guides-Pères de la Nation » qui a inventé le grotesque et l'absurde comme moteurs cachés de l'Histoire.

Placé sous le signe de la mort joyeuse (carnavalesque) qui est refus du pathos, sous l'invocation d'un éros dévoreur transfigurateur (signifiant phallique obsédant), dans le déluge d'une parole séminale putréfactive (vision excrémentielle, eaux pourries...) et sous l'éclairage du « réalisme magique », genre cher aux écrivains latino-américains, ces modalités énonciatives, non limitatives ici, s'enchevêtrent et ouvrent sur une interrogation lancinante : comment libérer (et pour nous comment donner à lire/voir cette libération) l'homme de son destin de sang, de sexe et de mort ?

Interrogation jamais totalement pathétique car innervée par cette autre « pensée [singulière] du roman » (Thomas Ravel, 2003) africain de l'ordre d'une certaine intraduisibilité : la parole majeure entendue comme forme d'esprit et de dire qui caractérise ces « textes fous » aux imaginaires luxuriants, fantasques.

Cette parole porteuse d'un « sens en avant » est une variante de cette « parole belle » que Massa Makan Diabate dans *Le lieutenant de Kouta* (1979) opposait à la « parole gâtée », formules traduites du parler natif qui disent bien, dans notre contexte d'étude, la surdétermination du verbe narratif, sa puissance de fabulation et son impuissance à capter et à traduire l'esprit d'une langue:

« ... ce ne sont pas les mots qui importent mais comment habiller une respiration. »

disait à juste titre Koffi Kwahulé.

Dans le même ordre d'idées, on renverra schématiquement ici, entre autres, à l'encanaillement de la langue d'écriture arrimée à la rhétorique du « bla-bla-bla » de l'enfant-soldat d'*Allah n'est pas obligé* de Kourouma, à l'énonciation proverbiale dans les écrits du même auteur, à celle du bestiaire dans *Temps de chien*, chronique animale de Patrice Nganang qui fait parler un chien philosophe pour témoigner d'un vécu tragi-comique, à la fabulation cosmique dans le théâtre de S.L. Tansi où la parole est donnée à un « arbre monstre », à tous ces « chiffres cuit(s) » / chiffre(s) cru(s) » des fables romancées du même auteur... et tant d'autres chemins sinueux car imagés et pluricodiques du sens qui fertilisent le « Dire » et le « Lire » aboutissant ainsi à des exigences d'interprétation où « cette parole couchée sur du papier », pour parler comme Hampaté Bâ, se fait l'écho sonore imparfaitement audible (traduisible) de rires spécifiquement africains ou du moins colorés (sans préjugé racial attaché à ce terme) : rires africains, rires hybrides (puisqu'influencés par le « gai savoir » de Nietzsche, Rabelais et autres) participant de ce « crier-écrire » (J. Chevrier), de ce « Pleurer-rire » (H. Lopes) qui, pour être entendu et compris, a besoin de produire son « Lecteur Modèle » (U. Eco), lecteur participatif avisé et toujours en initiation dans ces imaginaires qui renouvellent la façon de penser le langage et invitent non pas seulement à lire le monde mis en mots par l'écrivain mais aussi à entre-lire le moule de la pensée des auteurs, son cours, son affiche.

Dans cette éthique de l'écriture qui, dans les textes africains, procède par voilement-dévoilement de l'« Écrit » et du « Lu », le jeu prismatique de la signification n'est pas très différent du jeu de cette aventure séduisante car inaboutie qui engage auteurs et lecteurs dans un pacte fictionnel ouvert, appelant à une écriture-lecture au-delà des évidences.

Comme Barberis qui écrivait dans *Le prince et le marchand* :

« On ne dévoile jamais tout. »

nous disons : on ne lit jamais tout.

Et ce manque à dire, comme ce manque à voir-percevoir qui disent et abolissent l'errance du sens puis la reconfigurent au gré des potentialités des lectures s'additionnant, au gré des « lointains » et des alentours des mots, recréent les fictions et les réinventent dans un mouvement participatif re/ré-créatif qui nous est apparu comme plaidant pour une certaine marge d'intraduisibilité participant, de façon conjugulée, de la mise en soupçon de l'« Écrire » et du « Lire » et de cet « art anti-destin » dont parle D.H. Pageaux dans *La littérature générale et comparée* (1994) :

« L'art anti-destin peut aussi se nommer transcendance ou dépassement. »

Et donc, si la traduction du langage de l'imaginaire est exploration du sens, conquête par les « mots-accoucheurs » d'une certaine vision du monde, l'« intraduisibilité » est processus d'inaccomplissement du « Lire », processus jouissif car de l'ordre de ce que Proust appelait une « qualité de vision », qualité révélatrice d'une émotion, d'un indicible au tracé secret, inlassablement à conquérir.

Bibliographie :

- BOKOUM Saïdou, *Chaîne*, Denoël, Paris, 1974
- CÉSAIRE Aimé, *La tragédie du roi Christophe*, Paris, 1963.
- LOBA Ake, *L'étudiant noir*, Flammarion, 1960.
- MEMMI A., *Portrait du colonisé – Portrait du colonisateur*, J.J.Pauvert, Paris, 1966.
- N'DIAYE C., *Gens de sable*, Ed. P.O.L, Paris, 1984.
- OULOGUEN Y., *La France nègre*, 1969.
- PAGEAUX D.H., *La littérature générale et comparée*, A.Colin, Paris, 1994.

PAGEAUX D.H., *Les ailes et les mots*, L'Harmattan, Paris, 1994.

PAVEL Thomas, *La pensée du roman*, Gallimard, Paris.

TANSI Sony Labou, *La vie et demie*, Paris, 1979.

TANSI Sony Labou, *Au commencement des douleurs*, Seuil, Paris, 1995.

TCHACK S., *La fête des masques*, Gallimard, Paris, 2004.

UBERSFELD A., *Lire le théâtre*, Éditions sociales, Paris, 1978.

VASSALO Rose Marie, *Palimpsestes* n°11, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1998.

Revues

Notre Librairie, n°155 – 156 – juillet – décembre 2004.

Présence Africaine, 1966

Présence Africaine, 1980

Isabelle Eberhardt ou Si Mahmoud Saâdi ? : Quand dire l'autre, c'est « comprendre l'autre en devenant (soi-même) une autre »

Hervé Sanson

Institut de Romanistique,
R.W.T.H. (Aix-la-Chapelle)

Résumé

Isabelle Eberhardt, échappant à toute tentative de catégorisation, combine labilité de l'identité et de l'appartenance générique de l'œuvre elle-même : son trajet, indissociable de ses écrits, fait montre d'un processus étrangeant d'assimilation par l'autre. Finalement, les écrits d'Eberhardt s'inscrivent dans le sillage d'une écriture nomade, écriture de l'*atlatl*, puisant ses fondements dans le désert – miroir déformant de l'écrivaine.

ملخص

تجمع إيزابيل أبرهاردت بين عبقرية الهوية و الانتماء العام للعمل , وهذا دون أيّ محاولة تصنيف . مسارها الذي لا يستطاع أن يفصل عن كتابتها يظهر عملية الاستيعاب من الأخر .

ان كتابات أبرهاردت تسجل في أعقاب كتابة الرحل و كتابة الأطلال , رسمت جذورها في الصحراء , تلك المرأة المشوهة للكتابة .

Abstract

Isabelle Eberhardt, defying any attempts to be categorized, combines an ever-changing identity and an art that cannot be easily pinned down to any specific genre : her personal trajectory, which is inextricably linked to her work, illustrates an alienating process involved in assimilating into foreign, culture of the colonizer. Ultimately, her work bears witness to the legacy of nomadic literature, *atlal* writing, rooted in the desert, which serves as a distorting mirror.

« Pour vivre avec ces hommes renfermés et susceptibles, il faut avoir pénétré leurs idées, les avoir faites siennes, les avoir purifiées en les faisant remonter à leur source antique... »
A la zaouïya (Eberhardt, 1989, p. 121)

« Trois choses peuvent ouvrir nos yeux à l'éclatante aurore de vérité : la Douleur, la Foi, l'Amour – tout l'amour. »
Vers les horizons bleus (Eberhardt, 1989, p. 108)

Une labilité de l'identité (Riéra, 2010, p. 22-24) : ce sont les mots de Brigitte Riéra, l'une des nombreuses exégètes d'Isabelle Eberhardt, connue par ailleurs sous l'identité masculine de Si Mahmoud Saâdi. Le terme est particulièrement bien pesé : l'oscillation entre les genres sexuels ménage à l'œuvre du jeu. Franck Laurent résume ainsi la complexité identitaire de l'écrivaine : dans un tel écheveau d'existence, on peut choisir, et tirer tel ou tel fil : Rimbaud féminin, mystique russe convertie, aventurière interlope, féministe en action, femme musulmane, hystérique débauchée, grande amoureuse, grand reporter, espionne à la solde des colonisateurs, anticolonialiste. [...] Les étiquettes collent mal à Isabelle Eberhardt, même celle de rebelle (Franck, 2008, p. 743). Ce caractère labile de l'identité combine, mêle les contraires, et génère une certaine confusion, c'est-à-dire selon l'étymologie, « désordre, trouble », « honte » et « destruction » (Rey, 1998, p. 848). Tous sens que l'œuvre et le parcours d'Isabelle Eberhardt rejouent jusqu'au terme final de son existence. La labilité

de l'identité genrée ne va pas sans une labilité de l'appartenance aux genres littéraires consacrés. La rencontre elle-même avec l'Autre se fait labile : elle déploie d'autres modes d'application, d'autres modes de cheminement. C'est une œuvre qui prête à toutes les réécritures, tous les effacements : les *Écrits sur le sable* édités par Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu tiennent davantage d'une écriture de l'*atlal*, d'une écriture nomade, d'une œuvre mouvante, que du récit de voyage ; ils jouent sur plusieurs registres et récusent l'affiliation à des catégories génériques délimitées.

I. Les autres de l'autre

Les portraits les plus saisissants dans les écrits autobiographiques d'Isabelle Eberhardt concernent généralement les minoritaires du minoritaire, les autres de l'autre. Ainsi, les femmes autochtones donnent-elles lieu à des évocations placées sous le sceau de l'étrangeté, de l'*unheimlich*. La courte prose figurant dans la première partie de *Sud Oranais* et que Barrucand nomma « La femme de Tidjani » est exemplaire à ce titre. La femme est d'abord décrite à l'enseigne de la décrépitude, et dès lors, le mot de Taïeb, compagnon de Si Mahmoud et ancien amant de l'hétaïre, résonne par contraste : Hassouna est du Djebel-Amour, du pays des belles filles (Eberhardt, 1989, p. 135). La dialogue qui s'ensuit apparaît déréalisé, s'imposant dans la nostalgie de celui qu'il aurait du être voici des années.

« Parfois, pourtant, il y a comme une ombre de nostalgie qui passe sur son visage vieilli, quand elle parle des collines du Djebel-Amour natal. »

(Eberhardt, 1989, p. 135)

Et l'écrivaine de conclure : Étrange apparition que cette fille de peine usée, dans ce décor de pierre et de poussière, en ces jours troublés ! (Eberhardt, 1989, p. 136) Cette labilité identitaire lui permet d'être à l'écoute du plus autre de l'autre, ainsi, les Noirs, les Juifs, mais aussi les Berbères sont-ils dépeints dans ses *Notes de route (Sud oranais)* ; et elle ne cèle rien de l'irréductible différence des uns et des autres. Son non-conformisme, son « nomadisme » au sein même de la

foi musulmane lui permettent d'être attentive aux individus marginalisés dans la société autochtone ; les femmes communes ne sont pas, il est vrai, accessibles à Si Mahmoud, ce sont ainsi femmes légères, prostituées, danseuses... ou maraboutes que le lecteur rencontre au fil de ces pages !

Précisément : le portrait de Lèlla Zeyneb échappe aux évocations usuelles des femmes ; deux personnalités d'exception se reconnaissent et la paria Eberhardt reconnaît la paria Lèlla Zeyneb. C'est aussi la bonne âme des déshérités qui retient Isabelle Eberhardt, elle qui ne sent à son aise qu'au milieu des pauvres ; ainsi que le souligne Denise Brahimi :

« Même si Isabelle n'en parle jamais pour rappeler son origine sociale, il est évident qu'elle vit dans la misère pendant les quatre dernières années de sa vie (1900-1904), un état qu'elle conçoit comme une sorte d'aristocratie de la pauvreté, ce qui l'apparente aux Bédouins et la remplit du plus grand mépris pour les petits colons d'origine misérable qui ne songent qu'à s'enrichir. »

(Brahimi, 2012, p. 259)

Ainsi, l'entente entre les deux femmes est-elle immédiate ; la parole peut advenir devant l'étranger(e) qui cesse en fait de l'être.

« Mon cas, mon genre de vie et mon histoire intéressent vivement la maraboute. Quand elle a tout entendu, elle m'approuve et m'assure de son amitié pour toujours. [...] Je me sus devenir triste, devant cette douleur injuste, cachée peut-être depuis des années, et qui ne se fait jour qu'en présence d'une autre femme dont la destinée est aussi très éloignée de l'ordinaire. »

(Eberhardt, 1989, p. 122-123)

Une filiation se met alors en place : le syntagme « ma fille » peut être ainsi entendu. Après le départ d'Isabelle Eberhardt, la maraboute émettra le souhait de revoir « sa fille ».

La présence de l'Autre est, quoi qu'il en soit, présence diffuse bien souvent : fantômale, invisible, furtive, elle se fond avec les murs de la ruelle emplie de ténèbres, qui participe du mystère de la cité. L'appréhension de l'Autre tient parfois du rêve, d'un état en demiteintes, entre veille et sommeil : ainsi dans les *Heures de Tunis*, manuscrit de l'été 1899, Eberhardt évoque-t-elle la visite nocturne d'un jeune Arabe dans la cour d'une maison abandonnée qui pleure sa douleur par le biais d'un chant arabo-andalou. Khadidja, la servante d'Isabelle, ancienne esclave, ne reconnaît pas le jeune homme, elle qui connaît pourtant toutes les familles de Tunis ! Khadidja s'exclame :

« Dieu sait d'ailleurs, si c'est bien un vivant. Peut-être n'est-ce que l'ombre d'un des habitants de jadis, et cette musique, un rêve, un sortilège ? »

(Eberhardt, 1989, p. 31)

Les discriminations qui pèsent sur ces minoritaires sont toujours rapportées le plus objectivement par Eberhardt : ainsi des Juifs du Sud algérien, à Figuig, dont la nomade souligne bien le statut de « protégés », de dhimmi, donc de sujets infériorisés. L'évocation des Juifs du mellah de Figuig offre la vision d'une communauté réduite à la survie, vivant dans la saleté la plus grande, l'hostilité ambiante, la peur permanente, une attitude de soumission vis-à-vis des Musulmans. Leur apparence physique même frappe Isabelle Eberhardt : elle évoque la pâleur des mères et clôt le texte sur ce motif.

« Agitant leurs grappes de poissons visqueux, attachés par les ouïes, les petits juifs courent joyeusement vers les sombres ruelles du mellah, où les attendent les mères au pâle visage. »

(Eberhardt, 1989, p. 194)

Eberhardt emploie quelques notations d'une force peu commune pour qualifier cette communauté en sursis.

« Encore plus que les ksouriennes musulmanes, celles-là étaient languissantes et étiolées, d'une pâleur de cire [...] Seul, l'éclat mobile des bijoux donnait un peu de vie, de gaîté, à ces masques troublants de mortes. »

(Eberhardt, 1989, p. 191-192)

L'aspect prémonitoire des pages d'Eberhardt se fait alors jour : ces communautés, soixante ans avant leur départ définitif, semblent déjà promises à une disparition inéluctable. Les « gamins d'Israël » pêchent significativement les poissons aveugles dans les séguia souterraines ; lorsqu'ils remontent triomphalement le résultat de leur pêche à la lumière, c'est pour se précipiter vers les sombres ruelles du mellah, où les attendent les mères au pâle visage.

L'évocation des Noirs dans les sociétés du Sud algérien se révèle aussi significative : les kharatine sont l'objet d'un mépris qu'Eberhardt souligne, même si le portrait qu'elle en dresse semble donner raison dans une certaine mesure à ce mépris. Ainsi du caïd de Beni-Ounif, Bou Scheta, surnommé par les ksouriens « El Khartani », nom à connotation péjorative :

« Le caïd Bou-Scheta est d'ailleurs d'extérieur plutôt comique. Très grand, avec de longs bras, d'allure gauches, sans dignité dans ses attitudes, Bou-Scheta ne revêt son beau burnous rouge et ne se donne des airs graves qu'aux jours de fêtes, pour se présenter aux chefs français. Les Zoua se moquent ouvertement du caïd, l'appelant El Khartani ou Elabd (le nègre, l'esclave). Bou-Scheta, débonnaire avec son large sourire à dents jaunes et ses gestes simiesques, fait semblant de ne s'apercevoir de rien, gardant au fond de lui-même la peur des marabouts. »

(Eberhardt, 1989, p. 144)

La description de ce caïd est donc dévalorisante ; et certaines métaphores se révèlent récurrentes sous la plume d'Eberhardt : ainsi les métaphores animalières qualifient-elles nombre de protagonistes de ses écrits. Les enfants font l'objet d'un regard à la fois attendri et distancié de la part de l'écrivaine : ils sont envisagés par le prisme d'une perspective bien souvent déshumanisante, et associés au motif de la ruine, du vestige :

« Étrange petite créature, qui est comme l'âme charmante mais décevante et fugitive des ruines rougeâtres. »

(Eberhardt, 1989, p. 145)

II. Y a-t-il vraiment rencontre ?

Dans l'une de ses dernières proses, Eberhardt le reconnaît : « Bien d'autres coins de la terre africaine me charment encore... Puis, mon être solitaire et douloureux lui-même s'effacera de la terre où il aura passé au milieu des hommes et des choses toujours en spectateur, en étranger. » (Eberhardt, 1989, p. 417) Significativement, l'écrivaine opère un dédoublement énonciatif et migre d'un genre sexuel à l'autre : la troisième personne du singulier permet de souligner la distance, le détachement qu'Isabelle ressentit continûment vis-à-vis des événements, de ce à quoi elle assistait, la faille, le trouble continué au sein de son ipséité. Eberhardt a conscience d'être restée « un étranger ». Mais qui rencontre-t-on lorsqu'on est connue sous le masque d'emprunt de Si Mahmoud, et que votre interlocuteur ignore votre véritable identité, ainsi que différentes notations dans ses écrits l'attestent ?

« Sous des vêtements masculins et une personnalité d'emprunt, je campais alors dans les douar du caïdat de Monastir, en compagnie de Si Elarhby, khalifa. Le jeune homme ne se douta jamais que j'étais une femme. Il m'appelait son frère Mahmoud et je partageai sa vie errante et ses travaux pendant deux mois. »

(Eberhardt, 1989, p. 51)

Pourtant, certaines proses témoignent d'un contact qui advient autrement : « Mériéma » offre une véritable rencontre qui échappe aux usages, aux conventions. Ainsi, malgré le caractère d'extrême étrangeté de Mériéma – et précisément pour cela peut-être –, un contact entre elle et Isabelle a lieu. Le contact verbal est un échec, Isabelle ne comprend pas sa langue, « un incompréhensible idiome aux consonances barbares, que je sus plus tard être le kouri, vague langue nègre ou soudanaise » (Eberhardt, 1989, p. 153). La main tendue donne lieu à une sorte de première cérémonie : chaque phalange d'Isabelle-Si-Mahmoud est étirée par la folle Mériéma. Quelque chose se transmet, qu'entérine le dernier paragraphe du texte. Puis un Figuiguien narre à Si Mahmoud l'histoire de Mériéma.

« Tu sais, cette femme n'est pas d'ici. Elle était esclave chez des musulmans, à Méchéria. [...] elle avait un fils qui s'appelait Mahmoud. »

(Eberhardt, 1989, p. 153)

Cette femme qui a rompu avec sa vie usuelle à la suite de la perte d'un être cher, perdu l'Arabe, retrouvé la langue des ancêtres, qui a migré de Méchéria à Beni-Ounif, choisit l'errance et refuse l'asile qui lui est offert par de pieux musulmans, se fait violer par les légionnaires et les tirailleurs. Les divers motifs résonnent alors pour qui connaît les grandes lignes de la biographie d'Eberhardt. « Dieu nous préserve d'un sort misérable tel que celui de cette créature ! », s'exclame le Figuiguien. Isabelle Eberhardt, selon la philosophie soufie, expérimente tour à tour l'état de sainteté et celui de déchéance afin d'atteindre l'absolu et rencontrer donc le divin. L'évocation de la cérémonie singulière – au cœur d'un abattoir ! – orchestrée par Mériéma trouve ainsi un écho chez l'écrivaine d'origine russe, et ce n'est donc pas un hasard si lorsqu'Isabelle quitte Figuig, alors que la lune décroissante se levait, blafarde, comme furtive, sur la plaine bleue, Mériéma danse, toute nue et toute noire, seule, sur une dune basse (Eberhardt, 1989, p. 155), comme pour saluer celle qui part et lui apporter sa bénédiction.

Les frontières entre les espèces (humains/animaux) s'abolissent, et les rencontres aboutissent même à inversion. Ainsi, le texte *Agonie* anthropomorphise-t-il ce passage de vie à trépas de la chamelle Messaouda. La narration déploie un regard empli de compassion sur la mort de cette pauvre bête, dont le prénom contraste avec le pathétisme de son destin, alors que certains récits livrent une perspective déshumanisante sur certains individus vivant au Sahara. C'est le résultat d'un système colonial, certes dénoncé implicitement par la description des conditions de vie des « indigènes », mais c'est aussi un éclairage sur le même nivellement dans les sociétés sahariennes, dans lesquelles tous les vivants sont des créatures de Dieu, et possèdent leur importance.

C'est au vivant que s'attache Isabelle Eberhardt, elle qui a rompu avec tous les conformismes, y compris ceux qui ont trait à l'espèce. Eberhardt n'adhère à aucune hiérarchie, aucune loi fédératrice,

qui suscite du lien social. Elle ne se reconnaît que la loi de la Qadiriya, la confrérie à laquelle elle appartient, et les principes du soufisme qu'elle a embrassés. Les différentes proses d'Isabelle Eberhardt mettent en scène la rencontre sous le sceau de la communion dans l'Islam, mais un Islam spécifique, qui s'inscrit ici encore dans le décentrement identitaire de l'écrivaine. Denise Brahimi précise :

« Lorsqu'elle écrit « Arabe », le mot est empreint chez elle d'admiration et de sympathie ou plutôt d'empathie, en ce sens qu'elle se sent aussi des leurs, et à mille lieues des Européens. Le fait le plus remarquable est évidemment son adhésion à l'Islam dont elle tire sa manière d'être, sa relation à la vie et à la mort. Mais il faut préciser, par rapport à notre époque, ce qu'il en est de cet Islam maghrébin qu'elle aime, maraboutique et marqué d'influences sub-sahariennes, non pas dogme mais ensemble d'attitudes où se mêlent l'ascétisme spontané, la soumission au destin puisqu'il est la volonté de Dieu, le goût du plaisir physique sans remords, qui n'est pas seulement sexuel, mais comporte tout ce qu'appelle la sexualité, d'un mot vague et puissant, la volupté. »

(Brahimi, 2010, p. 270-271)

Le transvestisme d'Isabelle Eberhardt lui impose des restrictions, et sa conversion à l'Islam ne lui assure pas forcément une acceptation sans réserve. Ainsi Brigitte Riéra remarque :

« Mais même ses relations avec la confrérie de la Qadiriya sont proches d'un exhibitionnisme qui gêne les Musulmans comme les autorités militaires. Par exemple, elle ne participe pas aux prières collectives qui ont pourtant plus d'efficacité pour l'Islam, elle apprend par cœur les invocations mais ne suit pas les cours d'endoctrinement. Se déclarant défenseur de ses frères, les Musulmans d'Algérie, la jeune femme pratique un journalisme d'investigation qui prend fait et cause pour l'émancipation des Musulmans mais dans un cadre français jamais remis en question. »

(Riéra, 2010, p. 21-22)

Certes, en ce tournant du vingtième siècle, l'idéologie et le credo des races « supérieures » ayant responsabilité sur les races dites

« inférieures » sont très largement partagés et Isabelle Eberhardt, bien qu'elle apparaisse très libérale et en empathie avec l'autre et sa culture, ce qui passe par la connaissance de l'Arabe et l'adhésion à l'Islam, n'est pas en totale rupture avec ce credo.

La reconnaissance par l'Autre peut être également ambivalente ; ainsi la raillerie ré-intègre Isabelle Eberhardt dans son genre d'origine, mais la nouvelle nomination constitue néanmoins une forme de reconnaissance – bien qu'imparfaite.

« On la surnomme Mahmouda, avec une connotation péjorative qui signale la connaissance de son transvestisme, lequel l'empêche de fréquenter les mosquées – ni côté hommes ni côté femmes. »

(Riéra, 2010, p. 22)

précise Brigitte Riéra. Une certaine labilité demeure cependant dans le nœud d'appartenances d'Isabelle-Si Mahmoud ; elle ne peut jamais adhérer totalement à l'identité endossée. Ce qui définit profondément Isabelle Eberhardt, c'est cette disposition à l'altération, à cette confusion de genres dont elle joue, à cette mue précisément entre deux états, qui fait dire à son époux Slimène Ehni : « Voici mon compagnon Si Mahmoud et ma femme Isabelle Eberhardt », lorsqu'il la présente à un tiers. Huleu et Delacour nomment ce positionnement ontologique du sujet un « redoublement de personnalité » : c'est souligner en effet le volontarisme de ce processus.

III. *Atlal*, fantassin et cavalier : une écriture de la halte, du chemin et de la trace

Le récit de voyage obéit à certaines règles (primauté du réel sur l'imaginaire, structuration du récit, axe chronologique) et s'est constitué au fil du dix-neuvième siècle en Occident, dans la constellation de l'Orientalisme, en tant que genre défini. Isabelle Eberhardt rompt avec l'Occident et entame ses pérégrinations dans le Sud algérien. Aux différentes haltes, elle prend des notes et ces fragments composent ses *Journaliers*, les manuscrits de *Sud oranais*, dont la deuxième partie

présente une particularité : Victor Barrucand l'avait publié en 1906 sous le titre *Dans l'ombre chaude de l'Islam*, en le remaniant pour une large part, ou en réécrivant les passages illisibles lorsque le manuscrit était trop altéré. La double signature Barrucand/Eberhardt laisse place dans l'édition Delacour/Huleu de 1988 à un partage typographique : les italiques signifient la part prise par Barrucand dans la composition de l'œuvre. Il en résulte un manuscrit à deux voix, hybride, l'une laissant place à l'autre, et l'assortiment de variantes qui prolongent certaines pièces ajoute à la complexité et à la fragmentation de l'ensemble.

Ces remaniements touchent également la structure même des ensembles composés par Eberhardt : ainsi, Delacour et Huleu ont-ils réorchestré selon un ordre chronologique et l'ordre voulu initialement par Eberhardt la composition des différents titres et de l'ouvrage final. Car l'œuvre d'Eberhardt aura été ceci : une œuvre de la contrebande ; clandestine, à l'image d'Eberhardt qui voyagea sous les vêtements d'emprunt de Si Mahmoud. Barrucand, le légataire et transmetteur de l'œuvre, en est aussi le faussaire. Rappelons pour mémoire que les manuscrits d'Eberhardt ont failli disparaître : ils ne doivent leur salut qu'au maréchal Lyautey, qui les faisant chercher par ses hommes dans la boue d'Aïn Sefra et les décombres de sa maison, les mit à sécher au soleil après les avoir retrouvés. Une reconstitution s'avéra donc nécessaire.

Brigitte Riéra évoque, pour qualifier l'écriture d'Isabelle Eberhardt, les textes de « fantassin » et les textes de « cavalier » de son œuvre. La syntaxe même en effet est en jeu : certaines notes, prises dans un style télégraphique, occultant le prédicat, ressortissent de cette écriture cavalière, volée au feu du déplacement. D'autres proses, développant certaines impressions, tout en cheminant de ville en ville, de ksar en ksar, ont davantage trait à la marche du fantassin. D'autres encore, dépliant tel ou tel motif, captant l'atmosphère de recueillement, de sérénité lors de telle ou telle halte, mettent en place à proprement parler une écriture du campement, de la trace que la plume tente de fixer par la saisie de l'instant fugace, du caractère éphémère des événements. L'on ne peut manquer de songer au corpus littéraire arabe et à la tradition poétique arabe classique du *wuqûf alâ al-atlal*,

cette « halte sur les traces » par l'entremise de laquelle le poète pleurait le départ de l'aimée emmenée par les siens qui ont déjà levé le camp...

Ce sont textes décentrés, troublés, dont la réception est constitutive de leur forme même. Barrucand a arbitrairement coupé, opéré dans les textes en intitulant certains fragments d'ensembles plus vastes ; ces titres et sous-titres qui disparaissent dans les éditions ultérieures – dites plus « authentiques » – jettent un éclairage sur l'œuvre d'Eberhardt qui fait sens ; tout comme les lieux mille fois vus, mais selon des perspectives changeantes, et qui renouvellement l'émotion à chaque visite et chaque coup d'écriture, meuvent le texte eberhardtien, composent une œuvre mouvante – à l'image du désert, miroir – parfois déformant – de l'écrivaine.

En guise de conclusion

Les *topoi* du Romantisme (rêve, palette chromatique, références à l'ère antique...), présents dans les textes d'Isabelle Eberhardt, sont malgré tout mis à distance selon une prise de conscience ironique :

« Par moments, je me mets à mâchonner du Loti :
« Il aimait son Sénégal, le malheureux ! »
Oui, j'aime mon Sahara, et d'un amour obscur, mystérieux, profond, inexplicable, mais bien réel et indestructible. Maintenant il me semble même que je ne pourrai plus vivre loin de ces pays du Sud. »
(Eberhardt, 1989, p. 83)

Ne pas assimiler, acculturer, mais s'assimiler, se laisser gagner par l'autre – en un procès actif, estrangeant, un devenir-autre, qui reconstruit – dans la perte constitutive – et qui garde de tout enracinement définitif. Au finale la confusion ; c'est-à-dire la destruction, l'épuisement de l'être – ou encore : l'engloutissement dans les eaux du désert, que certains textes d'Eberhardt annonçaient – troublés.

Bibliographie

BRAHIMI Denise, « Femmes voyageurs au XIX^e siècle : la possibilité d'un classement », in *Voyageuses européennes au XIX^e siècle. Identités, genres, codes*, Estelmann. F., Moussa, S., Wolfzettel, F. (ssdir.), PUPS, Paris, 2012.

EBERHARDT Isabelle, *Écrits sur le sable*, t. 1, « Récits, notes, journaliers », 1989, sous la direction de M.O Delacour et J.-R. Huleu, Grasset, Paris, 1989.

LAURENT Franck, *Le voyage en Algérie. Anthologie de voyageurs français dans l'Algérie coloniale, 1830-1930*, Robert Laffont, Paris, 2008.

REY Alain, (ssdir.), *Robert historique de la langue française, A-E.*, art. « confusion », Le Robert, Paris, 1998.

RIÉRA Brigitte, « Isabelle Eberhardt, pionnière et singulière », in *Itinéraires intellectuels entre la France et les rives sud de la Méditerranée*, C. Chaulet-Achour, (ssdir.), Karthala, Paris, 2010.

De l'écran à l'encre : présentation de *Doggy bag* de Philippe Djian

Myriam Bouchoucha

en fonction au Centre Universitaire de Mila.

Doctorante à l'Université Mentouri de Constantine (sous la direction de : Jean-Pierre Castellani, Professeur émérite à l'université François Rabelais de Tours, et de : Jamel Ali-Khodja, Professeur, Université Mentouri de Constantine)

Résumé

Doggy-bag (2006) de Philippe Djian, première œuvre d'un nouveau genre littéraire baptisé par l'auteur « roman-télé », s'inscrit dans un vaste ensemble romanesque construit selon les codes des séries américaines. Il semble donc que les outils d'analyse propres aux fictions télévisées se prêtent aisément à la caractérisation de cette écriture si particulière.

Le roman, structuré en séquences, épisodes et saisons, propose une narration qui se déploie selon les règles de la sérialité propres au feuilleton. Il développe des figures et des thèmes stéréotypés qui lui donnent une lisibilité nécessaire à l'adhésion du public. Le lecteur est séduit par le caractère résolument moderne de l'œuvre mais aussi par son aspect humoristique qui en fait un véritable divertissement.

Mots-clés : Roman, série télévisée, divertissement, sérialité, stéréotype.

الملخص

دوغبي- باغ (2006) لفيليب ديجون ، هو أول مؤلف يصنف ضمن نوع جديد من الأدب كيفه المؤلف هما يسمى « رواية التلفزيون » ، وهو يأخذ شكل مجموعة روائية واسعة حسب قوانين المسلسلات الأمريكية . كما تتوفر فيها بكثرة أدوات التحليل الخاصة بالأفلام التلفزيونية والمتعلقة بتصنيف هذا النوع الأدبي الخاص .

تقدم الرواية ، المبنية وفق مقاطع ، مكونة من حلقات ومواسم ، شكلا روائيا يتوافق وقوانين المسلسلات . فهي توضح صورا ومواضيع نمطية تجعل الجمهور مشاركا بالضرورة في عملية القراءة . هذا الأخير ، يجذبه الطابع العصري الجلي للمؤلف ، ولكن أيضا من خلال طابعه الفكاهي الذي يضيف عليه نكهة ترفيهية .

Abstract

Doggy-bag of Philippe Djian is the first literary work of a new type of literature, which is named by the author « TV novel ». It takes the form of a romantic whole based according to serial law of American series. In addition, the special analysis tools of movies fiction can lead easily to determination de this particular writing.

The novel is organized in sequences, episodes and seasons, proposes a narration which is displayed according to rules of editing series. It develops characters and stereotypical topics which offer to it a necessary readability of public implication. This one is not only attracted by modern aspect of the work, but also by the humorous features which is produce a real entertainment.

Il est communément admis que culture et télévision sont deux réalités antinomiques. A ce sujet, Jean-Pierre Esquenazi rappelle que cette relation dialectique est consubstantielle au médium télévisé qui utilise « des objets culturels issus d'une fabrication industrielle attachée à une diffusion massive » (Esquenazi, 2011, p. 91). Là où la culture valorise l'invention et la singularité, la télévision représenterait plutôt le stéréotype et la répétition.

Par conséquent, une frontière infranchissable semble devoir séparer l'univers de la littérature de celui du champ de la création télévisuelle, en particulier un de ses fleurons, celui des séries. Certes, on reconnaît volontiers une filiation entre le roman-feuilleton du XIX^e siècle et les feuilletons télévisés d'aujourd'hui. Couegnas pense d'ailleurs que « le noyau narratif sériel du roman populaire du XIX^e siècle a résisté à l'épreuve du temps en se métamorphosant et en multipliant ses avatars médiatiques » (Couegnas, cité par Sépulchre, 2011, p. 147). Cependant, en précisant le caractère populaire de ce type de roman, le lien établi semble exclusivement s'attacher à la paralittérature qui partage, avec les fictions télévisées, une grande lisibilité due à son caractère hypercodé, une prévisibilité qui conforte l'horizon d'attente du lecteur, un usage des stéréotypes qui renvoient aux idées reçues les plus courantes. Ces attributs en font, dès lors, un objet de grande consommation.

Pourtant, Philippe Djian publie, en 2006, la première saison de *Doggy bag*, roman qui ne prend même plus soin de se décliner en tomes. L'écrivain français, auteur de plusieurs romans à succès comme *37°2 le matin*, *Lent dehors*, ou *Vers chez les Blancs*, se fait pionnier dans un nouveau genre qu'il baptise le roman-télé. Son ambition est de défier les séries télé qu'il admire telles que *Les Soprano*s ou *Six feet under*, et amener à la littérature un public figé devant son petit écran.

Auteur imprévisible, depuis son apparition sur la scène littéraire en 1981, romancier mais aussi auteur de paroles de chansons, en particulier pour le chanteur suisse Stephan Eicher, Djian a toujours voulu gommer le fossé qui peut exister entre littérature et paralittérature, entre culture élitiste et culture de masse. Si aujourd'hui le monde des Belles Lettres ne discute plus son statut d'auteur à part entière, – Djian a d'ailleurs obtenu le Prix Interallié 2012 pour son roman « *Oh...* » – il n'en a pas toujours été ainsi. Ses œuvres ont longtemps été considérées comme faisant partie de la littérature de gare, ce qui est, en somme, péjoratif. Pourtant l'écrivain ne renie rien. Il déclare vouloir aller au-devant des lecteurs et ne rejette donc pas le roman dit populaire, dans la mesure où celui-ci peut être l'instrument de cette rencontre¹.

Djian a compris que l'univers de la fiction télévisée, qui recèle une part non négligeable de rêves, de fantasmes et de peurs, devait être intégré à sa production romanesque. Pour ce faire, il en reprend les codes et les structures. Puisque les téléspectateurs sont toujours plus nombreux, il pense que la littérature ne doit pas tourner le dos à la télévision.

1 Djian déclarait en 2008 : « J'écris des livres populaires qui peuvent sembler même à certains très vulgaires. Mais je suis convaincu qu'il faut le faire pour aller au-devant des lecteurs. Le challenge c'est de le faire bien, de ne pas laisser le roman populaire aux seuls mains d'auteurs médiocres comme c'est souvent le cas aujourd'hui.. Mais dans le milieu français on considère depuis très longtemps que « populaire » égale « vulgaire ». Je ne vois pas les choses ainsi. » in Djian, 2008, « Inventer une histoire est sans importance, c'est la langue qui compte ». *Télérama*, n° 3046.

De 2006 à 2008, Djian décide donc d'embarquer son lecteur dans l'univers déjanté et désopilant de la famille Sollens. *Doggy bag* raconte, en effet, la vie quotidienne peu banale de deux frères Marc et David, la quarantaine, concessionnaires de voitures de luxe qui voient leur vie bouleversée par le retour d'Edith, amour de jeunesse qu'ils ont partagé. Une galerie de personnages au destin aussi rocambolesque gravite autour de ce noyau central : leur mère Irène, bigote et alcoolique, leur père Victor, intraitable et machiavélique, leur avocat Vincent, politicien homosexuel, leur secrétaire Béa, dévouée et sexy, Catherine l'amie de toujours, inébranlable féministe, Josianne la courageuse infirmière au physique de rêve... Leurs aventures se déclinent au long de plus de mille cinq cents pages...

Étiqueté « roman-télé », *Doggy bag* répond-t-il réellement aux spécificités génériques de la fiction télévisée ? Nous nous proposons d'appliquer à la série romanesque djianienne les outils méthodologiques et théoriques propres aux séries télévisées afin de dégager les caractéristiques spécifiques de ce nouveau genre romanesque².

Structure séquentielle

Les séries télévisées sont hyper codées. Elles doivent répondre, en effet, à un certain nombre de contraintes inhérentes aux « cadres juridiques, au type de programmation envisagé ou aux conditions de production » (Sahali, 2009, 52). La fiction télévisée est donc, avant tout, un produit qui a une forme sémiotique particulière. Vincent Colonna la définit comme « la programmation d'une fiction avec une histoire, des personnages et des thèmes récurrents, diffusée à intervalles réguliers sur une même chaîne et dans une même case horaire » (Colonna, 2010, p. 26). Ces diffusions sont appelées épisodes. L'ensemble d'un certain nombre d'entre eux forment une saison. Ce nombre, situé pour la plupart des séries, autour de vingt-deux épisodes, peut parfois être beaucoup moins important : la série *Les Sopranos*, qui a servi de modèle à l'auteur, n'en compte par exemple que treize.

2 Si nos réflexions considèrent la série romanesque *Doggy bag* dans son intégralité, les exemples de passage précis sont essentiellement tirés de *Doggy bag*, saison 3.

Djian reprend ce jargon singulier qui vise à lier de prime abord le roman à l'univers des séries télévisées. Composée de six volumes, la série romanesque *Doggy bag* ne compte pas des tomes mais des saisons. Libre au lecteur, par conséquent, de penser que les chapitres qui composent le roman doivent être plus justement nommés épisodes. *Doggy bag* est donc un roman-télé en six saisons de dix épisodes chacune, en moyenne³.

Comme les épisodes des séries télévisées sont soumis à des contraintes de temps, Djian semble s'être imposé, par mimétisme, de limiter la longueur de chaque chapitre. On remarque qu'ils comportent un nombre de pages relativement constant : entre vingt et vingt-six⁴.

Pourtant, ce ne sont pas ces contraintes quantitatives qui constituent l'analogie principale. Les chapitres de *Doggy bag* ressemblent beaucoup aux épisodes des séries télévisées dans la mesure où ils sont construits comme une succession de séquences indépendantes. Ils sont constitués d'un « récit multi-tramé » (Corner cité par Ganz-Blaetter, 2011, p. 183), soit un ensemble d'intrigues – appelées aussi micro-récits – dont certaines sont autonomes et d'autres reliées, certaines résolues dans l'épisode, d'autres laissés en suspens pour les épisodes suivants.

Pour reproduire la structure séquentielle des fictions télévisées, l'auteur a recours au procédé de la multi-focalisation et propose au lecteur de passer, à l'intérieur d'un même chapitre, d'un monde à un autre grâce à un changement de perspective. La narration se décompose ainsi en séquences qui ont chacune une logique endogène, centrée autour d'un personnage. D'une séquence à l'autre, les personnages et les lieux sont différents, les événements particuliers. Ainsi, dans le premier chapitre de *Doggy bag* saison 1, – qui a le statut d'épisode-pilote – les séquences se succèdent et donnent le ton et le rythme de la série entière : Béa, la secrétaire des frères Sollens prend le bus après une nuit blanche pour se rendre à son travail. David quitte

3 Les saisons 3, 4, 5 et 6 sont bien composées de dix épisodes. En revanche, la saison 1 en compte onze et la saison 2, neuf.

4 Les disparités les plus grandes sont relevées dans *Doggy Bag 2* où les chapitres atteignent à deux reprises quarante pages.

silencieusement la maison de sa maîtresse Josianne pour ne pas réveiller ses enfants. Edith gère de difficiles rapports avec sa fille Sonia, puis rejoint le garage des frères Sollens. Là, les événements, présentés en premier lieu dans des séquences indépendantes, se recourent. D'autres peuvent avoir le statut de vignette. Ce terme désigne, dans le langage analytique des séries télévisées, une séquence sans enjeu majeur, ayant pour but de caractériser le personnage.

Ainsi, entre séquences, épisodes et saisons, *Doggy bag* semble obéir au format développé à la télévision. Djian en reproduit également le caractère répétitif qui instaure une familiarité et réactualise, en permanence, la situation d'attente par la mise en série.

Narration sérielle et récit feuilletonnant

Stéphane Benassi définit la mise en série comme « une déclinaison d'un prototype ou plutôt d'une matrice de départ qui donne pour fixes un des schémas narratifs ainsi qu'un certain nombre de paramètres sémantiques et temporels semblables d'une occurrence à l'autre » (Benassi, 2011, p. 78).

Dans la mesure où l'auteur présente la lente évolution des personnages, leur transformation au gré des événements, nous pensons que *Doggy bag* ne répond pas exactement aux critères de la mise en série mais semble davantage construit sur « une opération de dilatation et de complexification de la diégèse, un étirement syntagmatique du récit qui conserve le fil inéluctable du temps » (Ibid, p. 76). Il paraît donc plus judicieux de juger que sa structure relève de la mise en feuilleton.

Djian reprend, en effet, de nombreux principes du récit sous forme de feuilleton. Ainsi, pour que le lecteur soit présent à la saison suivante, faut-il que l'épilogue du roman n'offre qu'une fermeture relative. François Jost explique : « Si la fin répond au début ce n'est qu'en générant un nouveau problème que l'épisode suivant devra traiter » (Jost, 1999, p. 105).

Pour ce faire, il faut prolonger les arcs narratifs qui, dans un roman traditionnel, suivent une logique pyramidale et qui, connaissant un crescendo, aboutissent à un climax, puis reviennent à un état d'équilibre. Le feuilleton télévisé suit un schéma différent : Il ménage des éléments indéterminés, opte pour une fin suspendue, et plonge ainsi son public dans l'attente de la résolution des intrigues, laissées en suspens d'un épisode à un autre.

Dans *Doggy bag* saison 3, le second épisode s'achève lorsque Marc, entré par effraction dans la maison de ses voisins, qu'il soupçonne de s'adonner à « des cérémonies démoniaques » est surpris : « On lui braqua une arme sur la nuque » (Djian, 2006, p. 58). L'épisode ménage donc une fin suspensive et cette intrigue ne sera résolue qu'au terme du chapitre suivant.

Djian exploite également cette mise en récit particulière pour fidéliser son lecteur d'une saison à l'autre. Dans *Doggy bag* saison 2, la saison s'achève sur un dénouement ponctuel : David épouse Josianne qui se dit enceinte. La jeune femme a été manipulée par Irène, la mère de David, qui, grâce à ce mariage, pense éloigner Edith. Pourtant, le lecteur ne garde pas longtemps à l'esprit le *happy end* de la cérémonie nuptiale. L'auteur ouvre immédiatement après, dans les toutes dernières pages du roman, une nouvelle intrigue : alors que son fils se marie, Irène suit un jeune menuisier qui la viole et la séquestre. Le roman s'achève sur la disparition de la mère qui ne sera retrouvée que dans le cinquième épisode de la saison suivante. L'épilogue n'en est donc pas un. Dans *Doggy bag* comme dans les séries télévisées, le dénouement cède la place à un *cliff hanger*, moment de *suspense* très intense.

La notion traditionnelle du roman, qui veut que le dénouement comble toutes les attentes du lecteur en lui délivrant les tenants et les aboutissants de l'ensemble des événements évoqués, est donc bousculée. La sérialité laisse une empreinte un peu plus profonde dans *Doggy bag* et le lecteur, désireux de connaître la suite, pourrait bien être au rendez-vous la saison suivante.

Mais le *suspense* et les rouages de la narration sérielle n'expliquent pas tout. On peut alors s'interroger sur les autres raisons qui fondent le succès des fictions télévisées et qui, appliquées à la littérature, pourraient faire que le lecteur préfère le roman-télé plutôt qu'un roman plus classique.

Pour Vincent Colonna comme pour Sarah S epulchre, c'est aux personnages et aux th emes d evelopp es que les s eries t el evis ees doivent en grande partie leur succ es. L'aspect it eratif de leur pr esence, d'un  pisode   l'autre, d'une saison   l'autre, n'est en rien une faiblesse. Colonna pense que, au contraire, il leur conf ere « une pr esence obs edante qu'ils n'auront ni dans un film, ni dans un roman » (Colonna, 2010, p. 333). De plus, leur r ecurrence semble r epondre   ce qu'Umberto Eco nomme « le besoin infantile d'entendre encore et toujours la m eme chose, d' tre consol e par le retour   l'identique » (Eco, cit e par Sahali, 2009, p. 53). Djian comprend donc que la r ep etition devient une force d es lors qu'elle intensifie les caract eres, les d eploie en jouant sur la variation ou la reprise des  l ements qui ont fait la fortune des grandes s eries t el evis ees.

Exploitation des st er otypes

Si le retour des personnages d'un opus   l'autre constitue d ej a une r ep etition en soi, cette derni ere se double d'une it eration qui trouve sa source hors du texte. En choisissant, en effet, de pr esenter des protagonistes dont les traits cons ecutifs sont redondants, Djian inscrit durablement leurs silhouettes dans la m emoire du lecteur et surtout, renvoie son personnage   des « repr esentations extratextuelles (st er otypiques) qui entra ne un effet d'illusion r ef erentielle » (S epulchre, 2011, p. 147). Figures arch etypales, Marc, David, Ir ene, Edith, Victor ou Catherine ou Josianne, r ec elent pour le lecteur une impression de d ej a vu, de d ej a lu. Ils entrent sans effort dans les typologies adapt ees aux fictions t el evis ees, particuli erement des grandes sagas familiales telles que *Dallas* ou *Dynastie*. Marc est sans conteste la figure du s educteur et du salaud ; David campe le mauvais gar on au grand c oeur ; Ir ene, la matriarche ; Edith, la s eductrice ; Victor, le patriarche tyrannique

retors ; Catherine, la patronne féministe ; Josianne, la femme courage⁵. Si les personnages perdent en originalité, ils y gagnent en lisibilité et garantissent une certaine stabilité de sens. Leurs actions et réactions sont attendues, sans surprise aucune. Leurs descriptions physiques renvoient même à des références extratextuelles en rapport avec le monde de la télévision et de l'image : Josianne a le physique de Jennifer Lopez, l'effrayant Gilbert Damanti est « le parfait sosie du mec qui joue dans la famille Adams » (Djian, 2006, p. 43). Amossy et Herschberg-Pierrot nous enseignent, en outre, dans leur ouvrage *Stéréotypes et clichés* que « la prévisibilité de la stéréotypie et les jeux infinis de variations qu'elle engendre, offrent [au lecteur] une prime de plaisir » (Amossy, Herschberg-Pierrot, 2005, p. 81).

Pour donner plus d'épaisseur à ses personnages, Djian introduit aussi un procédé issu de la fiction télévisée *Les blessures du passé*. Elles sont définies par Ursula Ganz Blaetter comme « des moments difficiles dont l'impact n'a jamais vraiment été dépassé » (Ganz-Blaetter, 2011, p. 186). Elles permettent d'expliquer certaines réactions des personnages et de délivrer sporadiquement des éléments qui expliquent les choix et les actions des personnages. Le procédé fidélise aussi le téléspectateur en lui faisant attendre de nouvelles révélations.

Djian le reprend dans *Doggy bag* saison 3 : David éprouve un profond malaise lorsqu'il voit Marc jeter une voiture dans le ravin. « Laisse-moi descendre, soupira-t-il, j'aimerais vomir encore un peu » (Djian, 2006, p. 194). C'est l'occasion d'expliquer le violent accident dont il a été victime avec son frère, vingt ans auparavant et dont les conséquences psychologiques se feront sentir jusque dans la sixième saison :

« Il souleva son polo pour montrer ses cicatrices. « Bon, nous avons été à deux doigts de la mort. J'avais perdu des litres de sang. Je me suis vu quitter mon corps quand les chirurgiens se sont penchés sur moi. Tu m'as fait donner l'extrême onction. Ce n'est pas suffisant ? Ce n'est pas assez ? [...] Quarante-huit heures dans le coma, ça vous sonne forcément les cloches, aussi peu que ce soit. » (Ibid., p. 199)

5 Voir à ce sujet la typologie des archétypes de Cowden, Lafever et Vidars et citée in Sépulchre, 2011, p. 139.

Certes, les aventures vécues par les frères Sollens et leur entourage non rien de bien commun avec la réalité du lecteur djianien. Mais les personnages des séries américaines ressemblent-ils à leur public ? Colonna explique que le style mimétique n'est pas obligatoire dans les fictions télévisées et que l'hyperbole fictionnelle peut connaître un franc succès (Colonna, 2010, p. 40 et 55).

C'est sans doute pour cette raison que le monde présenté dans *Doggy bag* semble avoir toutes les caractéristiques du *bigger than life*. Cette expression anglaise que l'on peut traduire par « plus grand que nature » fait reposer bon nombre de fictions américaines sur la démesure. Aussi, dans l'univers djianien, tout est hyperbolique : la débauche matérielle qui constitue le quotidien des Sollens, l'influence politico-financière de leur père Victor, la succession plus que rocambolesque d'événements invraisemblables. Les traits de caractère excessifs des personnages leur font même perdre toute crédibilité. Mais le lecteur djianien comme le téléspectateur « accepte de croire des événements auxquels il n'aurait peut-être pas cru dans sa propre vie » : c'est ce que François Jost nomme « la suspension de l'incrédulité » (Jost, 1999, p. 104).

Comme d'autres manifestations du *bigger than life*, les lieux dans *Doggy bag* semblent sortis des séries américaines et participent également de cette esthétique de la démesure : gratte-ciel, ghettos où sévit la violence, banlieue pavillonnaire où le voisinage est convivial. La ville mise en texte par Djian véhicule à l'évidence « les images que les fictions télévisées ont contribué à nous rendre familière » (Deroide, 2011, p. 106). Si ce décor connaît une bonne réception c'est parce que sa démesure fonctionne justement comme « une bulle exotique pour le public français » (Colonna, 2010, p. 44).

Djian place ses personnages dans une ville au modernisme et à l'utilité rêvées. Le centre-ville correspond au *downtown* américain, quartier de commerces et de bureaux dans lequel sont concentrés des immeubles d'affaire « remarquables par leur hauteur et leur architecture » (Deroide, 2011, 106), à l'instar de celui qui abrite les locaux de *City*, le magazine dirigé par Catherine et pour lequel travaille Edith. Les deux femmes évoluent au milieu de « tours de verre bleuissant dans

la pénombre » (Djian, 2006, 109). David emprunte quotidiennement pour son jogging « des passerelles qui surplombent la voie express » (ibid., p. 213). Il longe des « auditoriums [...] en robe d'ivoire » (ibid., p. 221), et profite le soir, avec Josianne de la « piscine juchée sur les toits d'un immeuble qui semble toucher le ciel » (ibid., 61). De leur lit, ils peuvent même contempler la ville et se sentir « comme dans le cockpit d'un avion » (ibid., p. 109).

La banlieue pavillonnaire n'est pas non plus en reste. Edith et Marc y vivent. Ici, les rapports humains sont exacerbés et l'auteur peut à souhait développer des scènes qui ont fait la fortune de séries télévisées comme *Desperate Housewives*. On se parle en arrosant son jardin, on s'espionne, on se désire, on se console à travers les haies des jardins. Ainsi, Marc a tout loisir d'espionner ses voisins, les mystérieux Damanti, tandis que Victor et Irène ont beaucoup de mal à supporter l'envahissante Elisabeth Dorflinger Ioanis. Deroide explique dans *Les séries T.V, monde d'hier et d'aujourd'hui* :

« Puisque la banlieue est censée réunir les conditions matérielles d'une vie sociale pacifiée et sévèrement bornée par le respect de la vie privée, les fictions se sont ingénérées à en faire le nid du faux-semblant et de la turpitude. »
(Deroide, 2011, p. 117)

Doggy bag est incontestablement dans l'air du temps. Djian déclare d'ailleurs avoir voulu, à travers cette série romanesque, écrire la vibration du monde.

Enracinement dans l'air du temps

Djian annonce en préface de la quatrième saison :

« Il y a un grand plaisir à écrire là-dessus, sur le cheminement des âmes aujourd'hui, sur ces choses que nous avons sous les yeux, étrangement belles et menaçantes. »
(Djian P., préface, in *Doggy bag* saison 4, Julliard. 10/18, Paris, p.14.)

Colonna postule que cet « enracinement dans le contemporain et l'esprit de l'époque » (Colonna, 2010, p. 43) est une condition primordiale pour susciter l'intérêt du public, dans le cas des fictions télévisées. Il ajoute qu'il doit être secondé par le développement de « thèmes d'intérêt durable et universel » (ibid., p. 43) comme l'amour et la mort, la décomposition des familles, l'injustice, qui seront souvent réactualisés par les auteurs. Et précise que l'intérêt du téléspectateur peut être suscité par des fictions « ressemblantes » ou des fictions « influentes » (ibid., p. 44). La série romanesque djianienne semble habilement mêler ces deux possibilités.

D'une part, le *bigger than life* écrit par Djian semble constituer une fiction influente. Même si le roman présente des « situations exceptionnelles que le public a peu de chances de connaître », ces dernières s'inscrivent si profondément dans la société contemporaine que le lecteur peut sans difficulté « concevoir quelques identités » (ibid., p. 44).

Au cours des six saisons, les personnages vivent et témoignent d'événements qui défilent habituellement sur les écrans des journaux télévisés : tremblement de terre, violence urbaine, incendie, intempéries, viol, suicide, accident, attentat... Aussi, un événement comme le viol d'Irène et sa fuite dans la forêt renvoie à de trop nombreux faits-divers vus au journal télévisé pour perdre toute vraisemblance. La fiction renvoie le lecteur à ses peurs intimes et provoque donc son intérêt.

D'autre part, la série romanesque est « ressemblante » par la multiplication des dialogues qui accentue l'effet de réel et la convivialité. Pour Colonna, la série télévisée est d'ailleurs beaucoup moins un art visuel qu'un art verbal. Le téléspectateur est avant tout un auditeur. Ainsi, par mimétisme, *Doggy bag* est en grande partie un roman dialogué. Même dans ces passages narratifs, Djian utilise une langue familière héritée de l'oralité qui donne vie et simplicité au roman. Ainsi il n'y a pas de rupture linguistique entre l'univers du lecteur et l'univers romanesque. Les personnages sont proches de lui car ils parlent la même langue. Les scénaristes de séries américaines comme *Friends*

ont compris très tôt ce principe : le niveau de langue utilisé par le personnage, ses tics langagiers sont aussi un outil d'identification pour le téléspectateur ou le lecteur. Djian exploite donc une nouvelle fois cette formule et reproduit une langue mimétique de l'oralité. Citons, pour exemple, les répétitions lexicales en tout genre, surtout dans les passages dialogués, et les anglicismes :

« Tu as balancé ton spray. Quoi ? Tu as balancé ton spray ? »
(Djian, 2006, p. 99)

« Rien ne serait jamais acquis avec certitude. *Never*. Mais ça n'empêchait pas tout. »
(Djian, 2006, p. 65)

Le lecteur de *Doggy bag*, comme le téléspectateur des fictions télévisées, voit son intérêt suscité par un mouvement dialectique : la fiction doit être en partie ressemblante pour être crédible et permettre le goût, l'identification. En outre, elle doit cependant garder une mesure qui l'éloigne du documentaire pour en faire un divertissement.

L'art du divertissement

Car voilà le but réel de Djian. Divertir. En 2008, l'auteur affirmait :

« En genre littéraire, je dirai que *Doggy Bag* est un divertissement. J'ai essayé de créer en littérature ce dont les gens raffolent actuellement, une série. Je n'avais aucune idée de ce que j'allais faire [...] mais je me suis dit si les gens aiment ça, il faut leur donner ça. Voilà. »
(Djian P., in Chatel V., « Écrire la vibration du monde, entretien avec Philippe Djian », *Le Nouvelliste*, 15 juillet 2008.)

Il imite les séries télévisées pour permettre à son lecteur de s'évader, de passer un bon moment, sans aucune autre ambition que de lui offrir un instant de plaisir. Abdessammed Sahali remarque

que « tout un pan de la production de séries télévisées pourrait être qualifiée de programme de détente dont la formule reposerait sur un concentré de ce que le cinéma a légué via la série B : un peu de rêve, d'action, d'humour, une intrigue agréable à suivre ou le suspens d'un polar » (Sahali, 2009, p. 52).

La télévision a compris que le divertissement est la seule solution adaptée au malheur radical de la condition humaine. Il amène le spectateur à s'extraire de sa condition, à fuir hors de soi, à se détacher de ses misères. La littérature a souvent choisi le biais inverse : l'intellection. Mais penser fait souffrir et Djian, séduit lui-même, en tant que lecteur, par une lecture d'évasion, exploite cette idée de détente.

La littérature ne doit donc plus seulement proposer des idées, raconter des histoires, elle doit avant tout plaire. Plaire pour reconquérir ces hommes et ces femmes, fatigués par leur journée de travail et leurs soucis quotidiens et qui s'effondrent devant leur écran de télévision, pour oublier. En adoptant les codes et les structures des séries télévisées, Djian utilise les armes de l'ennemi télévisuel. Il crée pour le lecteur un univers qui lui plaît, un format qui l'installe en terrain conquis. Il tente de lui offrir cette bulle d'oxygène quotidienne qui lui permet d'être ailleurs et de retrouver le sourire.

Pour cela, l'auteur exploite l'humour. Djian pense d'ailleurs que divertissement et humour sont inextricablement liés :

« Je fais partie d'une génération attirée par le côté *entertainment* de la culture, ma jeunesse a été inondée de musique et d'image. J'ai toujours pensé que les grands écrivains étaient des malins dans le sens où ils savent faire de l'humour. »

(Djian P., entretien in *Le petit journal*, 25 janvier 2011.)

Philip Roth ou John Irving aux Etats-Unis, Jean-Paul Dubois ou Daniel Pennac en France, nombreux sont les auteurs qui ont compris que l'humour est une véritable source de plaisir pour le lecteur, d'autant plus nécessaire quand le contexte économique et social est particulièrement sombre. Bernard Gendrel et Patrick Morand nous rappellent, en effet, que l'humour est « une manière de voir le monde, c'est-à-dire un filtre par lequel passe le regard et qui structure à la fois

la perception, le regard et la pensée » (Gendrel et Moran, 2007, 10). Regarder le monde avec humour, pour en rire, c'est déjà lui redonner du sens. Djian déclarait d'ailleurs en 2011 :

« Qui peut encore douter des raisons qui mènent le monde à son évanouissement, qui font planer le spectre d'un mortel ennui au-dessus de nos têtes ? Sans l'humour, nous serions écrasés. Les choses n'auraient qu'une seule face.

En fait la question est : Aimeriez-vous vivre en enfer ? Car il se pourrait très bien que le manque d'humour fût fatal ou pour le moins extrêmement pénible pour les nerfs – mais qui serait assez bête pour acheter un roman sans humour, qui aurait envie de perdre son temps, de têter une bouteille vide ? »

(Djian P., « Aimeriez-vous vivre en enfer ? » in *Le monde des livres*, 19 mai 2011.)

Aussi, en proposant des personnages *bigger than life* placés dans des situations invraisemblables et plongés dans des péripéties rocambolesques, Djian fait de l'hyperbole et de la parodie les principaux ressorts de son humour. Citons pour exemple cette désopilante scène d'action située dans le dernier chapitre de *Doggy bag* saison 3 : David et l'inspecteur Blotte combattent sur la terrasse d'un immeuble l'ex-mari de Josianne, pourtant handicapé :

« David bleussait, ses yeux s'écarquillaient. Il était accroché aux deux mains qui l'étranglaient et c'était tout ce qu'il pouvait faire en dehors de pousser un râle qui sentait la fin. Toute la force du handicapé résidait dans ses bras, dans des biceps de la taille d'un melon et des deltoïdes durs comme du bois. [...] De son côté, Blotte chevauchait littéralement le forcené et lui bourrait la gueule sans le moindre résultat. De simples piqûres de moustique, qui n'allait pas tarder d'enfler, elles aussi, mais n'avaient pas le pouvoir de le remettre dans le droit chemin. [...] Cet affrontement nocturne, au bord d'une piscine, en plein air, sur un plancher de teck argenté qui grinçait, était-ce réel ? Jusqu'au moment où Robert vola par-dessus bord. Descendit d'un trait les quinze étages et s'écrasa sur la chaussée, au beau milieu de l'avenue Kubrick d'où montèrent quelques nerveux coups de frein. »

(Djian, 2006, p. 239-240)

Le lecteur ne boude pas son plaisir à la découverte de cette parodie de bagarre. Son plaisir est d'autant plus fort que la scène est invraisemblable. Djian instaure d'ailleurs une distance moqueuse avec certaines péripéties et montre ainsi qu'il ne cherche pas à les rendre crédibles mais bien à faire rire d'actions absurdes ou impossibles. Ainsi, la scène de rixe déjà citée est précédée de nombreuses dénégations de David qui, cherchant à rassurer sa femme, lui explique que la présence de son ex-mari sur la terrasse de leur immeuble est impossible :

« Josianne, fit-il en se moquant gentiment. Josianne. Il ne peut être ici. C'est impossible. Non seulement il n'aurait pu prendre l'ascenseur, mais comment aurait-il pu entrer ici sans cette carte ? [...] J'aimerais que tu m'expliques comment ce dingue aurait pu arriver jusque-là, au nez et à la barbe de tous, explique-moi ? Par quel prodige ? »

(Ibid., p. 234)

L'humour de Djian, fondé sur l'exagération, est sans doute cynique. Il semble bien « un mécanisme de défense contre la souffrance » (Gendrel et Moran, 2007, p. 5) et reste un argument de poids utilisé par les scénaristes des séries télévisées pour conquérir un public, toujours plus nombreux, séduit par la légèreté et la dérision.

Véritable défi lancé aussi bien aux fictions télévisées qu'à la paralittérature, le roman-télé est né. Reprenant les lois de la mise en feuilleton et de la sérialité, jouant habilement avec les composantes d'un récit multi-tramé, Djian transgresse les formes du roman traditionnel pour épouser celles des séries américaines. Il en reprend d'ailleurs les figures archétypales et exploite les mécanismes qui suscitent l'intérêt du public. Son but : lui plaire en lui proposant un roman qui offre à la fois plaisir esthétique et divertissement. Un plaisir assez puissant, capable d'inciter le téléspectateur à échanger la télécommande contre le livre, à passer de l'écran à l'encre...

Bibliographie

- AMOSY R., HERSCHBERG-PIERROT A., *Stéréotypes et clichés*, Armand Colin, Collection 128, Paris, 2005.
- AUBRY D., *Du roman feuilleton à la série télévisuelle, pour une rhétorique des genres et de la sérialité*, Peter Lang, Bern, 2006.
- BENASSI S., « Sérialité(s) », *Décoder les séries T.V.*, De Berk, Bruxelles, 2011.
- COLONNA V., *L'art des séries télé, ou comment surpasser les américains*, Payot, Bruxelles, 2010.
- DÉROIDE, I., « Les séries télévisées, monde d'hier et d'aujourd'hui », *Ellipses*, collection Culture populaire, Paris, 2011.
- DJIAN P., *Doggy bag*, saison 3, Julliard (10/18), Paris, 2006.
- DJIAN P., *Doggy bag*, l'intégrale, Julliard, Paris, 2010.
- ESQUENAZI J.P., « Une série peut-elle être une œuvre », *Télévision* n°2, C.N.R.S., édition, 2011.
- GANZ-BLAETTER U., « Récits cumulatifs et arcs narratifs », *Décoder les séries T.V.*, De Berk, Bruxelles, 2011.
- GENDREL B. et MORAN P., « Humour, panorama de la notion » in <http://Fabula.org>, consulté le 25/04/2013, 2007.
- JOST F., *Introduction à l'analyse de la télévision*, Ellipses, Paris, 1999.
- SAHALI A., *Les séries télévisées*, Le cavalier bleu, collection idées reçues, Paris, 2009.
- SÉPULCHRE S., « Personnage en série », *Décoder les séries T.V.*, De Berk, Bruxelles, 2011.

DES LIEUX
ET DES DÉBATS

La réception transdisciplinaire d'Albert Camus (Compte rendu de colloque : Amman, Université de Jordanie, 27-28 mars 2013)

Jacqueline Jondot

Professeur de littérature anglaise
Université de Toulouse le Mirail

Parmi les nombreuses manifestations organisées en cette année du centenaire de la naissance d'Albert Camus, l'Université de Jordanie a organisé, à Amman, un colloque international sur la réception transdisciplinaire de Camus. Il s'agissait du premier colloque francophone du département de Français de la faculté des langues étrangères. La présidente de la Société des études camusiennes, Agnès Spiquel, et son administrateur et directeur des publications, Guy Basset, étaient présents et ont introduit et conclu ce colloque très riche et varié.

Avant même d'entrer dans l'amphithéâtre qui allait abriter leurs échanges, les intervenants ont pu apprécier une exposition sur Camus réalisée par les étudiants du département.

Waël Rabadi (université Al-Albayt, Jordanie), auteur d'une thèse sur la réception de Camus, a fait un état des lieux de la présence de cet écrivain en Jordanie. Il a rappelé que *L'étranger* a été traduit en Arabe il y a soixante ans. La figure pro-arabe de Camus plaît aux étudiants même si le fait qu'il soit non-croyant soulève une certaine suspicion parmi les étudiants de confession musulmane. Par contre, sa naissance dans un pays arabe et ses écrits sur la colonisation facilitent sa découverte. Camus journaliste et ses thèmes trouvent un écho favorable en Jordanie, tiraillée entre tradition et modernité. Waël Rabadi a rappelé combien les textes de Camus étaient un recours pour les intellectuels arabes et comment ils pouvaient et devaient jouer un rôle dans

un printemps jordanien, car on y trouve un écho des problèmes actuels du pays. Il a également insisté sur le rôle formateur que Camus a joué pour un certain nombre d'écrivains arabophones dont le Jordanien Tayssir Sboul. Son style novateur comme ses thèmes ont marqué une génération de romanciers arabes.

Sophie Bastien (Collège militaire royal du Canada, Kingston, Ontario) a donné une approche situationnelle de la réception québécoise de Camus. Certains Québécois ont trouvé un écho de leurs problèmes chez ce pied-noir issu de la colonisation. Selon les milieux idéologiques et les époques, diverses revues québécoises ont lu Camus à travers un prisme religieux – son athéisme créant un malaise chez les chrétiens québécois, conduisant même à son interdiction dans les cursus scolaires par le clergé tout puissant – littéraire ou politique – avec l'avènement du nationalisme québécois. C'est Camus l'éveilleur qui prend le dessus.

Chia-hua Hsu (Université nationale centrale, Taiwan) a proposé une lecture croisée de Camus et Feraoun, faisant de ces deux écrivains des lecteurs mutuels, montrant les échos entre *Le premier homme* et *Le fils du pauvre*.

Shereen Kakich (Université de Jordanie) a évoqué la réception de *L'étranger* par les étudiants à qui il est enseigné et les problèmes de tolérance qu'il soulève.

Nedjma Cherrard (Université Mentouri de Constantine, Algérie) a étudié la place de Camus dans les programmes des licences de Français à l'Université de Constantine, en comparant les modules des deux licences, l'ancienne et la nouvelle. Camus, algérien de naissance y est considéré comme écrivain maghrébin francophone mais seuls deux de ses romans sont largement exploités, *L'étranger* et *La peste*.

Samira Moutakil (Université hachémite, Jordanie) a permis de redécouvrir l'adaptation de *L'étranger* au cinéma par Visconti en 1945.

Agnès Spiquel qui, en ouverture du colloque avait brossé un large panorama de la réception de Camus et des nombreuses manifestations qu'il suscite cette année, a présenté le film de Gianni Amelio tiré du *Premier homme* (2012) au moment même où il sortait sur les écrans. Lors de son intervention inaugurale, elle avait tenu à rappeler que Camus demeure un symbole de liberté mais qu'il était aussi un écrivain qui avait travaillé tous les genres. Elle a également salué la deuxième édition de la Pléiade qui a choisi de présenter ses œuvres selon une perspective chronologique et non plus par genres.

Rania Fathy (Université du Caire) a proposé une étude des préfaces des traductions arabes de Camus, faisant ressortir comment les traducteurs-préfaciers sont des lecteurs privilégiés qui, tout en cherchant à rendre lisible et visible un texte étranger, voire étrange, n'hésitent pas à prendre position. Une question récurrente parmi eux est de savoir pourquoi lire et traduire Camus. Le contexte socio-politique et intellectuel dans lequel ils traduisent Camus joue un rôle important dans leur appréciation de son œuvre. Ils se sentent investi d'une responsabilité à l'égard de leurs concitoyens non francophones dans la transmission de chefs-d'œuvre mondiaux qui offrent des éléments de réflexion, une ouverture sur l'Autre. Parfois, cependant, ces traducteurs-préfaciers ont tendance à éclipser le texte.

Adnan Smadi et Narjes Ennasser (Université de Jordanie) ont évoqué le goût, les couleurs et la lumière dans la construction du réel chez Camus par le biais de la traduction de *L'étranger*. Ils ont montré comment la traduction de la couleur pose un problème de transmission culturelle autant, voire plus, que sémantique. Selon les cultures, les couleurs n'ont pas les mêmes connotations, ce qui complique le travail du traducteur.

Jacqueline Jondot (Université de Toulouse le Mirail, France) a proposé une lecture critique de *Camus à Oran* d'Abdelkader Djemaï qui s'emploie à établir des liens contextuels et intertextuels entre Oran et l'œuvre de Camus mais surtout à réhabiliter la ville dont il est lui-même originaire, en complétant, amendant ou contredisant Camus et en instaurant un dialogue entre citations et photos d'époque, créant

une géographie oranaise dynamique et renvoie souvent à/de Camus un miroir renversé.

Tayeb Bouderbala (Université de Batna, Algérie) a choisi d'étudier l'effet miroir entre l'intertexte camusien et l'écriture romanesque algérienne. Il donna l'exemple du soleil qui conduit Meursault au meurtre de l'Arabe alors qu'il fait tuer le colonisateur dans *Nedjma*. Il a également parlé de la relation œdipienne qu'entretiennent les écrivains algériens avec Camus.

Guy Basset a conclu en faisant une synthèse des idées et des thèmes abordés dans ce colloque, en insistant tout particulièrement sur la destinée littéraire de Camus dans le monde arabe, rappelant son rôle fondamental dans la généalogie de la littérature de tout le pourtour de la Méditerranée.

Chacune des interventions a donné lieu à des discussions qui ont enrichi ce premier colloque très prometteur.

D’Ismaÿl Urbain à Albert Camus : réformistes et libéraux dans l’Algérie coloniale (Rencontre à l’Institut du Monde Arabe (I.M.A., Paris), 13 avril 2013)

Christian Phéline

Membre de la Cour des comptes à Paris

Anciennement coopérant au Ministère algérien de l’agriculture
et de la réforme agraire dans les années 60.

Auteur de *Les insurgés de l’an 1* (2012)

Le bicentenaire de la naissance d’Ismaÿl Urbain coïncide avec le centenaire de celle d’Albert Camus. En cette double circonstance, un colloque s’est proposé de porter le regard sur 132 ans de colonisation française afin d’y recenser « ces femmes et ces hommes d’Algérie, européens, juifs ou musulmans, qui ont cru et œuvré à un rapprochement entre des communautés que la société coloniale opposait », rapprochement « qui, pour eux, passait par l’accès de tous à la représentation politique et à l’égalité des droits »,

Étudier, cinquante ans après l’indépendance, le rôle de ces « réformistes et libéraux dans l’Algérie coloniale » ne saurait, bien sûr, conduire à imaginer qu’une politique avisée de « réforme » aurait pu engendrer on ne sait quel « colonialisme à visage humain » et faire échapper la domination française au mouvement général de l’émancipation des peuples.

Pour l’essentiel, le combat de ces acteurs n’a d’ailleurs pas plus abouti au sein de la société coloniale qu’il n’aura réussi, en définitive, à façonner l’Algérie nouvelle. Faut-il pour autant les réduire à des perdants de l’Histoire qui ne mériteraient guère plus d’intérêt aujourd’hui que cette interprétation datée par laquelle Charles-André Julien, il y a 60 ans, résumait le sort de l’Algérie entre 1830 et 1962 à une « politique des occasions perdues » ?

Tel n'était pas le point de vue des organisateurs de ce débat. Georges Morin, le président de l'association Coup de soleil, l'a ouvert par une allusion à la façon dont l'Afrique du Sud a fini par sortir sans fracture du plus monstrueux apartheid. C'était dire que, si une « occasion » a été « perdue » en Algérie, ce fut plutôt celle de faire en sorte qu'une décolonisation inéluctable se prépare assez précocement pour ne pas être payée du désastre d'une guerre aussi longue et meurtrière et du départ de la grande majorité de la population non musulmane. Les raisons s'en sont nouées de suffisamment loin et les conséquences en sont encore assez lourdes pour que mérite d'être réexaminée l'action de ceux qui, à chaque étape, tentèrent en vain de s'opposer au pire.

Pour l'essentiel, la journée a proposé une série d'arrêts sur image, souvent centrés sur le rôle d'un ou plusieurs personnages. Manière en l'espèce d'approcher une réalité semblant faite d'« autant de cas, autant d'individus, que leur dispersion a privés de l'efficacité propre aux groupes organisés », mais dont Denise Brahimi concluait, à l'issue de ce parcours, que, loin de se réduire à « des épisodes dispersés, au gré de l'action menée par telle ou telle personnalité, le courant réformiste et libéral n'a cessé d'exister et de s'exprimer tout au long de la période ».

Un « courant » ? Entendons-le bien sûr sans ignorer ce qui sépare tant les phases successives de la mise en place puis du délitement d'une Algérie sous domination française que les divers acteurs qui s'y manifestent. Résurgence obstinée de réponses comparables face à de mêmes problèmes laissés irrésolus sur plus d'un siècle, vivier pluriel de prises de position devant les conflits de la société coloniale et devant son devenir plutôt que force politique aux contours identifiables, réformisme et libéralisme algériens conservent jusqu'à leur effacement final, un caractère à la fois hétérogène, fluctuant, inorganique. Mais en cela même, ils constituent un objet de réflexion particulièrement propice à dégager l'histoire de la colonisation et celle du mouvement national de persistantes simplifications rétrospectives. Son étude pourrait en effet nourrir une certaine façon de « repenser le colonialisme », non pas pour en minimiser l'inégalité et la dépossession constitutives, mais pour en approcher plus exactement les

contradictions : « En recherchant les voix dissonantes au lieu de supposer une cohérence, nous verrons peut-être émerger, derrière l'apparence d'un appareil colonial omniscient, un appareil plus réel, miné par des conflits [...et les] vulnérabilités de [son] autorité [...] pour ceux qui la défiaient ou la rejetaient » (Stoler et Cooper, p. 62). De même, devrait-elle aider à dépasser l'approche téléologique qui, si souvent, n'écrit l'histoire du nationalisme algérien qu'à partir des conditions dont l'indépendance a en définitive été conquise ou selon le point de vue de la fraction d'appareil qui a depuis lors monopolisé le pouvoir.

« Indigénophiles », « réformistes », « libéraux » : trois moments d'une même histoire

Le parcours proposé prenait pour points tournants les deux après-guerres de 1919 et de 1944-45, moments marqués, l'un et l'autre, par une certaine avancée des droits civiques, le premier avec la « loi Jonnart », restée bien en deçà des attentes suscitées par la conscription des Musulmans, le seconde avec l'ordonnance du 7 mars 1944, plus ambitieuse mais vite anéantie dans ses effets par les massacres de mai 1945. De significatifs glissements de la terminologie s'observent de l'une à l'autre des trois grandes phases ainsi découpées.

« Indigénophiles », si ce premier vocable leur fut appliqué sur le mode péjoratif par les partisans de la « colonisation à outrance », il désigne en définitive assez bien l'attitude de ceux qui, avant comme après l'écrasement des grandes insurrections de 1871-1882, se réclament d'une politique qui, au moins, limiterait les atteintes, foncières notamment, à la population musulmane et lui ménagerait un accès progressif à l'éducation et aux droits civiques.

Il revenait bien sûr à Michel Levallois, président de la Société des études saint-simoniennes, de dresser le portrait politique d'Urbain (1812-1884), métis Guyanais converti à l'Islam, qui fut l'inspirateur, sous le Second Empire, d'une politique visant la constitution d'une Algérie franco-musulmane, d'une « Algérie pour les Algériens » pour reprendre le titre d'une de ses brochures. C'était ouvrir un débat sur la

mesure dans laquelle les sénatus-consultes de 1863 et 1865 en traduisirent ou non l'intention en matière foncière et de citoyenneté. Au plan éducatif, survécurent au moins les trois *médersas* d'Alger, Tlemcen et Constantine.

Plus tard, Gilbert Grandguillaume l'a retracé, Charles Jeanmaire (1844-1912), recteur d'Alger de 1884 à 1908, comme M'hamed Ben Rahal (1858-1928) prolongeront dans le cadre de la nouvelle école républicaine ces premières initiatives en faveur de la scolarisation des indigènes, en Arabe comme en Français, pour laquelle une section spéciale sera constituée à l'école normale de la Bouzaréah. Leur action trouvera écho dans plusieurs rapports sénatoriaux sans néanmoins désarmer les préventions du « parti colonial » mais aussi d'une fraction de la communauté musulmane.

Comme Jacques Frémeaux l'a rappelé de manière plus générale, la relance de la colonisation de peuplement et des expropriations après 1871 et les abus systématisés par le Code de l'indigénat inspireront tardivement une certain « réformisme républicain » venu de la métropole. En témoignent la commission sénatoriale d'enquête conduite en 1892 par Jules Ferry lui-même, les généreuses velléités de Jules Cambon (1845-1935), gouverneur général de 1891 à 1897, et la politique quelque peu équilibriste menée entre les communautés par Charles Jonnart (1857-1927) qui occupe par trois fois ce même poste à partir de 1900. Face à l'opposition de la députation algérienne, il faudra le choc de la Guerre et l'autorité de Georges Clemenceau pour qu'en 1919 seulement, le collègue musulman aux élections locales connaisse un modeste élargissement et que ses élus puissent participer au choix des maires (Ageron, 1968).

J'ai pour ma part voulu signaler la figure hors norme de l'avocat d'origine guadeloupéenne Maurice L'Admiral (1864-1955). Défenseur des inculpés de la révolte paysanne de Margueritte (1901) et conseiller municipal d'Alger sur la liste « indigène » de 1908 à 1919, il sera encore, en juin 1939, l'avocat du cheikh Tayeb el Okbi dans l'un des procès politiques que couvre pour Alger Républicain un jeune journaliste nommé Albert Camus. Précurseur du combat des élus musulmans

de l'entre-deux guerre comme de cette « défense politique » que les avocats des militants nationalistes développeront à grande échelle après 1945 et 1954, cet Algérien venu de la Caraïbe pourrait être vu comme le « chaînon manquant » qui, par delà les générations, relierait le Guyanais Ismaïl Urbain au Martiniquais Frantz Fanon...

« Réformistes », le terme correspondrait plus précisément à ce moment particulier de l'entre-deux guerres, qui culmine dans les attentes puis les déconvenues du Front populaire. Avec les Oulémas et le mouvement des élus musulmans, une première classe politique indigène s'y mobilise pour un accès aux droits civiques dans le respect du statut personnel islamique.

En prenant soin de bien distinguer la « réforme islamique » (*islah*) du « réformisme » au sens politique, Augustin Jomier a souligné comment, derrière le cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940), leur « définition essentialiste de la nation algérienne comme arabe et musulmane » a pu conduire les Oulémas à se joindre en 1936 au combat pour l'élargissement des droits démocratiques porté par le Congrès musulman. Disposition unitaire qui, notait-il en référence aux travaux de Charlotte Courreye, s'est encore radicalisée « vers un engagement politique plus fort et une rupture avec l'administration » dans la lutte contre le décret du 8 mars 1938 sur les écoles coraniques.

Georges Morin devait pour sa part rappeler quel immense espoir suscita le plan élaboré par l'ancien gouverneur général Maurice Viollette (1870-1960) qui faisait droit, pour la première fois même si c'était à échelle modeste, à l'attente d'une citoyenneté dans le respect du statut personnel. L'union du refus des élus européens et l'affaiblissement du Front populaire suffirent cependant à ce qu'il ne soit pas même discuté au Parlement.

Julien Fromage pouvait alors évoquer les « temps successifs » du « républicanisme démocratique sans concession » qui, d'illusion en déception, a conduit Ferhat Abbas (1899-1985) du combat légaliste de la Fédération des élus du Dr Mohammed Salah Bendjelloul (1893-1955), poursuivi à partir de 1946 sous le drapeau de l'Union

démocratique du Manifeste algérien (U.D.M.A.), à un ralliement au Front de libération nationale (F.L.N.)

«Libéraux», cet autre qualificatif va enfin être revendiqué dans les années 1950 par ceux qui refuseront que soit fermée la voie du dialogue et de la négociation quand chacun prend conscience qu'il est désormais trop tard pour des « réformes ».

Philippe Ould Aoudia a ainsi retracé, à travers la figure de son grand-père, Maître Boudjema Ould Aoudia (1887-1973), comment les élus du « second collège », après avoir plaidé en vain auprès de Pierre Mendès-France pour une « intégration » comportant égalité des droits et des devoirs pour tous, en sont arrivés à constater dans leur *Appel des 61*, qu'après les représailles massives du 20 août 1955, « l'idée nationale avait gagné toute la population » et qu'ils devaient désormais « orienter leur action vers sa réalisation ».

José-Alain Fralon a, de son côté, présenté le rôle courageux de Jacques Chevallier (1911-1971), ce grand bourgeois venu de l'extrême droite, qui, maire d'Alger de 1953 à sa démission forcée en juin 1958, se préoccupe d'un développement urbain s'ouvrant à la coexistence des communautés, associe à la municipalité des personnalités nationalistes comme l'avocat Abderrahmane Kiouane, tente encore à la veille de la bataille d'Alger et en liaison avec Mohamed Lebjaoui, d'ouvrir discrètement la voie à une négociation gouvernementale avec le FLN, et sera l'un des rares Européens à rester à Alger après juillet 1962.

Il appartenait alors à Agnès Spiquel, présidente de la Société des études camusiennes, d'évoquer l'*Appel pour une trêve civile en Algérie* du 22 janvier 1956 qui aurait voulu que les deux camps s'engagent au moins à épargner les victimes innocentes. Nourrie du réseau toujours vivace de solidarités algériennes tissé par Albert Camus depuis la fin des années 1930, avec Emmanuel Roblès, Charles Poncet, Aziz Kessous ou Amar Ouzegane, la réunion est marquée par la présence de Ferhat Abbas et celle, occulte, du FLN qui en assure la sécurité contre l'extrême droite. Son retentissement symbolique ne fera pas obstacle à la surenchère des violences. Bien au-delà de l'échec immédiat,

demeure cette volonté, toujours si actuelle, de « mériter un jour de vivre en hommes libres, c'est-à-dire comme des hommes qui refusent à la fois d'exercer et de subir la terreur ».

Le choix des individualités ainsi passées en revue n'avait rien d'exclusif et bien d'autres noms, au moins aussi significatifs, purent d'ailleurs être cités. Du côté musulman, ceux notamment de l'émir Khaled pour le début des années 1920, ou, pour la période plus récente, des écrivains Mouloud Mammeri et Mohamed Dib, des avocats Ahmed Boumendjel ou Amar Bentoumi, d'Abderrahmane Farès... Du côté européen, ceux de Victor Barrucand, de Victor Spielmann ou de Jean Mélia pour le début du siècle dernier, d'André Philip et du général Georges Catroux pour leur rôle en 1944, puis ceux de l'archevêque Étienne Duval, des enseignants André Mandouze, Marc Ferro ou Charles-Robert Ageron, de la famille Chaulet, de l'ethnologue Germaine Tillion, fondatrice des centres éducatifs sociaux, de l'éditeur Edmond Charlot, de l'architecte Roland Simounet, du peintre et urbaniste Jean de Maisonseul, des instituteurs Charles Koenig ou Louis Rigaud, des avocats Pierre Popie et Pierre Garrigues ou de l'inspecteur de l'éducation nationale Max Marchand, tous trois assassinés par l'O.A.S...

L'évocation de tous ces acteurs était suggestive de leur variété d'origines, du caractère atypique de leur position, mais aussi de tout ce qui les relie souterrainement l'un à l'autre. Comme l'a relevé Denise Brahimî, plusieurs des exposés ont d'ailleurs comporté « un avant et un après, tissant une évidente continuité entre les épisodes retenus » et nombre des intervenants, tel Michel Levallois mettant en miroir les propos d'Urbain et de Camus, ont souligné d'inattendues convergences de formulation de la part d'acteurs parfois très éloignés.

« Une enviable diversité... »

Bien sûr, de telles résonances trans-historiques n'exonèrent pas d'y distinguer les positions selon qu'elles s'expriment de l'intérieur même du pouvoir colonial ou depuis la société civile, qu'elles n'engagent que des acteurs européens ou trouvent à réunir des représentants

des deux communautés, qu'elles espèrent encore amodier l'ordre en place ou visent déjà son dépassement... Car l'introduction générale de Jean-Pierre Peyroulou et la mise au point de Cyrille Duchemin sur les années 1950 ne l'ont pas caché : ce qui, par delà les époques, les barrières propres à la colonisation, la diversité des rattachements militants ou religieux, rapproche ainsi entre elles l'ensemble de ces figures relève d'une attitude politique ou morale face au fait colonial plutôt que d'une homogénéité sociale ou d'une force partagée d'organisation.

Car, ainsi que le pointait Cyrille Duchemin, « on ne naît pas libéral, on le devient ». Ces cheminements personnels ont pu provenir de l'humanisme laïc aussi bien que du christianisme social, d'un judaïsme tolérant ou du réformisme musulman. Ils passent le plus souvent par le moule éducatif de l'école et de l'université comme par l'apprentissage du syndicat, de la vie associative ou du militantisme.

« Attitude d'ajustement individuel à la situation coloniale », ce libéralisme pouvait d'ailleurs ne vouloir qu'« en gommer les abus pour la rendre viable » ou y voir un système condamné ; d'autres de ses tenants purent passer peu à peu de l'une à l'autre de ces visées, certains seulement s'engageant activement dans la lutte indépendantiste. Tous se seront rejoints au moins dans de communes dispositions : refus de la politique exclusiviste du grand colonat ; attention portée à l'autre communauté, à sa culture, à sa situation socio-économique ; souci d'une plus grande égalité en matière de droits politiques, d'accès à l'éducation, de protection sociale ; recherche des avancées partielles, du dialogue et de la négociation plutôt que des raccourcis violents ; espoir ou illusion longtemps maintenus d'une « émancipation politique douce de l'Algérie qui refuse la violence des deux camps » ou, à tout le moins, évite « la rupture des deux communautés »...

Cyrille Duchemin l'a cependant rappelé, un « décalage fondamental », chronologique et politique, s'est creusé dans la dernière phase entre nombre de libéraux européens encore à la recherche d'improbables solutions restant dans un cadre français ou fédéral et leurs interlocuteurs musulmans « qui n'y croyaient plus et militaient déjà pour l'indépendance ». Plus généralement, tout au long du siècle, les

diverses idées réformistes et libérales se sont exprimées en dehors ou à la marge des partis traditionnels et n'ont jamais suscité de regroupements pérennes et surpassant la frontière des communautés.

Les solidarités nouées au sein de la Ligue des droits de l'homme, voire de la franc-maçonnerie, n'ont guère touché que des représentants de la première génération de notables politiques musulmans. Au lendemain des affrontements de 1945, le succès électoral de l'U.D.M.A. capte certes, de part et d'autre, l'attention d'une nouvelle génération favorable à des avancées démocratiques dans une perspective biculturelle ; mais la fraude massivement pratiquée par l'administration va rapidement discréditer les espoirs ainsi placés dans la voie légale. Les tentatives d'organisation comme l'Intergroupe des libéraux créé à l'Assemblée algérienne en 1951 ou la Fédération des libéraux d'Algérie fondée en 1956, restent par ailleurs sporadiques. Ce sont encore des publications, comme *Consciences Maghribines*, *Communauté algérienne*, *Simoun* ou, en Arabe, *El Bassair* ou *El Sabah* qui, à l'instar de l'*Akhbar* au début du siècle dernier ou d'*Alger Républicain* à partir de la fin des années 1930, cristallisent une expression alternative à l'opinion dominante. Dans leur « enviable diversité », elles « favorisent de nouveaux frayages » (Colonna, 2012).

Pour comprendre tant les ressorts de tels développements que les limites de leur structuration, il ne servirait guère de continuer à « réifier un moment colonial d'oppositions binaires » ou de s'en tenir à une « dénonciation néo-abolitionniste d'une forme de pouvoir appartenant définitivement au passé » (Stoler et Cooper, p. 28 et 100). Ce serait en effet ignorer que, dans toute sa violence, l'oppression coloniale n'a pas plus réussi à empêcher certains éléments minoritaires de la population européenne d'en contester les conséquences, voire le principe même, qu'une fraction des colonisés d'exiger conjointement l'extension de leurs droits et la reconnaissance de leur identité.

Ce serait aussi négliger que la ruine finale de cette polarité dominants/dominés s'est nourrie des fragmentations et des intermédiations qu'à la longue, elle avait induites au sein de chaque communauté. Car les dichotomies inégalitaires entre composantes de la société coloniale « n'étaient maintenues qu'au prix de grands efforts,

étaient instables et régulièrement remises en cause », et ces tensions suscitaient des « interstitialités » dans les modes d'existence, ainsi que des « fissures dans l'édifice de domination et dans les stratégies subversives dont il était la cible » (Idem, p. 96-97).

Parmi les acteurs ici évoqués, se sont ainsi trouvés de grands élus des deux collèges, des dignitaires religieux de toutes les confessions, des notables politico-administratifs, voire de hauts commis coloniaux porteurs, un temps, d'un dessein réformateur. Une certaine opposition aux thèses dominantes n'a donc pas été sans points d'appui au moins épisodiques dans les divers appareils institutionnels.

Comme l'a rappelé en outre Julien Fromage, nombre de militants « Jeunes Algériens » d'avant 1930 sont issus, directement ou non, du « *makhzen* colonial », cet ensemble composite d'intermédiaires colonisés allant des interprètes, des caïds ou des gardes forestiers aux instituteurs. Classes moyennes du négoce, médecins, avocats et pharmaciens, grades inférieurs de l'armée ont également largement pourvu au recrutement des premiers élus musulmans puis des cadres du mouvement de libération. Dans le même temps, devant les dérobades successives d'un réformisme d'État, les couches moyennes intellectuelles et le milieu syndical offriront, parmi les Européens, le terreau principal de la minorité libérale.

De plus, dès les années 1920-1930, des lieux et mouvements de sociabilité – scoutisme, cercles, associations sportives ou culturelles – et des milieux professionnels comme ceux de l'éducation, du soin ou du journalisme ont autorisé, par delà la fracture coloniale, des proximités et des échanges inédits entre Européens et Musulmans.

Aïssa Kadri a ainsi rappelé, dans la suite des travaux de Fanny Colonna, comment les enseignants du primaire se sont, dans les deux communautés, largement « inscrits dans les résistances, souterraines, quotidiennes à la colonisation ». En témoignent le rôle de *La Voix des Humbles* de Mohand Saïd Lechani (1893-1985), puis la manière dont les sections algériennes du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) plaideront, à partir de 1955, en faveur d'une « conférence de la Table

Ronde regroupant les représentants de toutes les populations sans distinction ».

Aux côtés de quelques figures de notables de l'une ou l'autre communauté, réformistes et libéraux appartiennent ainsi pour l'essentiel à ce qu'après Annie Rey-Goldzeiguer, on appelle pour l'Algérie d'alors le « monde du contact »¹. Un espace social multiforme et instable où, sans abolir ni la fracture coloniale ni « ses castes pyramidales », des voisinages géographiques, des façons de vivre, des modes d'exercice professionnel, des échanges de toute nature ont pu faire qu'« une structure mentale se crée qui rend[e] l'autre visible et même acceptable » (Rey-Goldzeiguer, p. 69-92). Ses membres, cela a pu être souligné pour les militants centralistes, sont comme des « spécialistes de la médiation » qui « défient avec naturel [...] la frontière culturelle et sociale imposée par l'ordre colonial » (Colonna, 2012). Parmi les éléments les plus ouverts de la génération des années 1940-1950, un tel espace de partage suscitera même une « radicalité inventive », une « créativité sociale » sans précédent (Carlier, 2003). Le sol pourtant en restait d'une nature trop mouvante, trop incertaine, pour ne pas céder bientôt devant la bipolarisation de l'affrontement final.

Pluralisme, ouverture, dialogue : l'actualité d'un combat

De fait, sur près d'un siècle de colonisation, la répression répondant sans mesure à toute résistance à l'ordre en place et le refus récurrent opposé aux attentes les plus élémentaires de la communauté musulmane ne lui auront, en définitive, pas laissé d'autre issue. Le ralliement à la lutte de libération nationale de Ferhat Abbas, des dirigeants venus des Oulémas comme Larbi Tébessi, du Parti communiste algérien (Ouzegane notamment) ou du courant « centraliste » du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (M.T.L.D.),

1 Ce paradigme a fait récemment l'objet d'un intéressant réexamen collectif (Blanchard et Thénault, 2011). Lors du colloque, Jean Schmitz a par ailleurs suggéré la stimulante résonance terminologique avec la manière dont une sociologie de la transculturalité désigne la particulière productivité symbolique observée dans des situations très diverses d'échanges intercommunautaires comme les « arts des zones de contact » (Pratt, 1999).

en rupture depuis août 1954 avec le magistère populiste de Messali Hadj (M'hamed Yazid, Benyoucef Ben Khedda, Salah Louanchi, Saâd Dahlab etc.), se fait alors à titre individuel avec dissolution de toutes formes préexistantes d'organisation.

Ni la dominance ultime de la confrontation armée ni l'hégémonie qu'elle confère au F.L.N. ne sauraient cependant faire oublier que les différents courants originels du mouvement national n'avaient pu commencer à donner forme politique organisée à la résistance indigène qu'en utilisant précocement les moindres brèches d'accès au savoir ou à l'expression civique ouvertes en force au sein de la société coloniale. Leur référence à l'universalisme démocratique ne s'est donc pas réduite à la dénonciation d'un ordre qui niait, dans sa pratique oppressive et discriminatoire, les valeurs républicaines dont il se réclamait. Aussi tardives et limitées qu'en soient restées les conquêtes politiques, éducatives ou sociales dans le cadre de la colonisation, leur revendication projetait déjà un avenir où affirmation nationale, égalité des droits et respect des identités culturelles, loin de s'opposer, en arrivaient à se nourrir mutuellement.

Utopie qu'un tel dessein de société pour une Algérie indépendante ? Les Oulémas des années 1930 ne voyaient pas contradiction entre leur patriotisme arabo-musulman, le dialogue organisé entre religions monothéistes et un appel unitaire à l'extension des droits civiques. Le *Manifeste du peuple algérien* de 1943 appelait à « l'égalité absolue de tous ses habitants, sans distinction de race ni de religion ». Messali Hadj lui-même qui, dès 1936, s'était opposé au « rattachement » à la France encore prôné par le Congrès musulman, parlait de l'Algérie comme d'« un pays où se côtoient plusieurs races et plusieurs religions » et, sous le sigle du M.T.L.D. adopté après-guerre, dépeignait l'indépendance à venir comme un « triomphe des libertés démocratiques ». Quant au F.L.N., s'engageant en novembre 1954 dans la lutte armée, il promettait au peuple algérien « le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions » et, encore en août 1956, tenait à affirmer dans la « plateforme de la Soummam » que son combat n'était « ni une guerre civile, ni une guerre de religion » mais qu'il visait à « installer une république

démocratique et sociale garantissant une véritable égalité entre tous les citoyens d'une même patrie, sans discrimination ».

On le voit, aucune fatalité historique ne rendait inaccessible une conjugaison ouverte de la souveraineté et de la citoyenneté. Nulle nécessité n'imposait davantage que la fin d'un régime d'oppression et le juste exercice du droit à l'indépendance excluent pour le futur une coexistence pluraliste d'origines, de religions et d'opinions.

La question interpelle bien sûr d'abord l'incapacité de la puissance coloniale à avoir ménagé suffisamment tôt les ouvertures propres à préparer une décolonisation sans heurts. Elle désigne aussi l'immense responsabilité de ceux qui, en dernière heure, préférèrent la « politique de la terre brûlée » au respect de l'autodétermination d'un peuple. Mais elle ne saurait manquer d'interroger le mouvement de libération nationale sur le sort qu'il a, lui-même, réservé à « ses » libéraux.

Abbas sera emprisonné dès septembre 1963 pour avoir pris ses distances avec le régime du parti unique, Farès connaîtra le même sort l'année suivante, et combien d'autres dirigeants nationalistes démocrates auront été écartés ou auront préféré s'éloigner à l'été 1962 ou dans les toutes premières années de l'indépendance ? Mais c'est dès 1957 qu'Abane Ramdane, le principal inspirateur du congrès de la Soummam, avait été éliminé par de hauts dirigeants du F.L.N. « Tournant tragique » selon les termes de Ben Khedda, où la subordination du militaire au politique et le projet d'une indépendance pluraliste et multiculturelle devaient, sous autant d'invocations au « Peuple », laisser place à une « dérive » autoritaire « ponctuée de coups d'État ».

« Tragique », tel fut justement le mot sur lequel, avec Denise Brahimi, le colloque se sera conclu. Par delà la seule situation de Camus ou des libéraux européens au cours de la guerre d'Algérie, il trouve écho dans l'espérance ainsi dévoyée de tout un peuple.

Prendre aujourd'hui la distance de l'Histoire sur une telle issue ne suppose en rien une surenchère d'accusations mutuelles, de vaines repentances ou de mauvais alibis. Plus instructif et plus fécond est sans doute de porter à nouveau attention, sans les idéaliser ni méconnaître leurs limites ou leurs différenciations, à ceux qui, de part et d'autre, ont, souvent au péril de leur vie, « tenté de sauvegarder, en terre algérienne, ces valeurs universelles que sont la liberté, la justice, le droit à la vie et à la dignité ».

Jean-Pierre Peyroulou le soulignait d'emblée, de tels principes conservent et reprennent toute leur force d'actualité pour deux pays qui sont loin d'avoir surmonté les conséquences du sort qu'ils ont douloureusement partagé depuis 1830. Une Algérie « où le discours nationaliste est épuisé » après un demi-siècle d'hégémonisme bureaucratique et l'épreuve encore proche de la violence civile, peine à vraiment répondre au « besoin d'un renouvellement citoyen et pacifique ». Alors que la crise menace ses acquis industriels et sociaux et réveille les pires tentations du repli et de l'exclusion, la société française doit, de son côté, savoir se ressaisir de valeurs et d'exemples « qui rassemblent et réconcilient ».

S'il redevient « très nécessaire » de restituer l'histoire des forces qui, sur plus d'un siècle auront donc gravité entre colonialisme réformateur, réformisme colonial et anticolonialisme libéral, c'est donc précisément en ce qu'elle pourrait offrir « quelques éléments d'une morale de la responsabilité en politique et des arguments pour refuser la violence ».

Cette tâche appelle d'autres travaux, d'autres débats, à mener d'une manière partagée de part et d'autre de la Méditerranée, comme entre générations. Ainsi qu'y appelait ce colloque, elle reste indispensable pour qui veut vraiment « asseoir des relations franco-algériennes apaisées ».

Bibliographie

- ABBAS Ferhat, *Guerre et révolution d'Algérie (I), La nuit coloniale*, Julliard, 1962.
- ABBAS Ferhat, *L'indépendance confisquée : 1962-1978*, Flammarion, 1982.
- AGERON Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France. 1871-1919*, Presses universitaires de France, 1968.
- BLANCHARD Emmanuel, et THÉNAULT Sylvie, dir., « La société du contact dans l'Algérie coloniale », *Le Mouvement social*, n° 236, juillet-septembre 2011.
- BEN KHEDDA Benyoucef, *L'Algérie à l'indépendance : la crise de 1962*, Dahlab, 1997.
- BEN KHEDDA Benyoucef, *Abane - Ben Mhidi. Leur apport à la révolution algérienne*, Dahlab, 2000.
- Camus Albert, « Appel pour une trêve civile en Algérie », *Chroniques algériennes, 1939-1958*, Gallimard, coll. « Folio essais », 2011.
- CARLIER Omar, « Mouvements de jeunesse, passage de génération et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 1940-1950 », in N. Bancel et alii, dir., *De l'Indochine à l'Algérie : la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial*, La Découverte, 2003.
- COLLOT Claude, et HENRY Jean-Robert, *Le mouvement national algérien. Textes 1912-1954*, L'Harmattan, 1978.
- COLONNA Fanny, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.
- COLONNA Fanny, « 1950, les Centralistes et les autres : l'indépendance, le bonheur, et plus si possible... », in O. Siari-Tenghour et A. Khadri, directeurs, *Génération engagées et mouvements nationaux. Le XXe siècle au Maghreb*, CRASC, 2012.
- COURREYE Charlotte, *La langue arabe et la construction de l'algérianité pour l'Association des « Ulamâ » Musulmans Algériens (1936-1939)*, mémoire de Master 2, INALCO, Paris, 2012.
- DUCHEMIN Cyrille, *Les libéraux d'Algérie, analyse historiographique et mémorielle d'un mouvement oublié, mémoire*, Institut d'études politiques, Grenoble, 2008.
- DUCHEMIN Cyrille, *Les libéraux et l'appel pour une trêve civile du 22 janvier 1956*, mémoire de maîtrise, Université de Grenoble II, 2009.

FRALON José-Alain, *Jacques Chevallier, l'homme qui voulait empêcher la guerre d'Algérie*, Fayard, 2012.

FRÉMEAUX Jacques, *Les colonies dans la Grande Guerre : combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Éditions 14-18, 2006.

FRÉMEAUX Jacques, *Les Empires coloniaux, une histoire-monde*, CNRS, 2012.

FROMAGE Julien, *Un « printemps algérien » des années 1930 - L'expérience de la Fédération des élus musulmans du département de Constantine*, thèse de doctorat, EHESS, 2012.

GRANDGUILLAUME Gilbert, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, 1983.

JOMIER Augustin, *Le réformisme musulman dans le Mzab colonial*, thèse de doctorat, Université du Maine (en cours).

JULIEN Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche. Algérie-Tunisie-Maroc 1880-1952*, Omnibus, 2002.

KHADRI Aïssa, « Histoire du système d'enseignement colonial », in F. Abecassis et alii, dir., *La France et l'Algérie ; leçons d'histoire*, Éditions INRP, 2007.

LEVALLOIS Anne, *Les écrits autobiographiques d'Ismaïl Urbain. Homme de couleur, saint-simonien, musulman : une identité française*, Maisonneuve & Larose, 2004.

LEVALLOIS Michel, *Ismaïl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*, Maisonneuve & Larose, 2001,

LEVALLOIS Michel, *Ismaïl Urbain, royaume arabe ou Algérie franco-musulmane ?, 1848-1870*, Riveneuve éditions, 2012.

MORIN Georges *L'Algérie au cœur des passions : idées reçues sur une histoire et une actualité mouvementées*, Le cavalier bleu, 2012.

OULD AOUDIA Jean-Philippe, *Un élu dans la guerre d'Algérie : droiture et forfaiture*, Éditions Tirésias, collection « Ces oubliés de l'Histoire », 1999.

PEYROULOU Jean-Pierre, codir., *Histoire de l'Algérie à l'époque coloniale, La découverte / Barzakh*, 2012.

PHÉLINE Christian, *Les insurgés de l'an 1. Margueritte (Aïn-Torki), 26 avril 1901*, Casbah éditions, 2012.

PRATT Mary Louise, « Arts of the Contact Zone », in David Bartholomae et Antony Petrosky, dir., *Ways of Reading*, Bedford/St Martin, 1999.

REY-GOLDZYGUER Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945. De Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, La Découverte/poche, 2006.

SPIQUEL Agnès, codir., *Albert Camus, l'exigence morale : hommage à Jacqueline Lévi-Valensi*, Éditions le Manuscrit, 2006.

STOLER Ann Laura, et COOPER Frederick (1997), *Repenser le colonialisme*, Payot & Rivages, 2013.

URBAIN Ismaïl, *L'Algérie pour les Algériens*, préface de Michel Levallois, Séguier, 2000.

VIOLETTE Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle ? Notes d'un ancien gouverneur général*, Alcan, 1931.

Le Maghreb en débat

Institut du Monde Arabe (I.M.A., Paris)

2 mai 2013

Nadji Safir

chargé de cours

Institut de Sociologie de l'Université d'Alger

Le 2 mai 2013, à Paris, l'Institut du Monde Arabe (I.M.A.) a organisé dans le cadre des « Jeudis de l'I.M.A. » une rencontre sur le thème « Y a-t-il une politique maghrébine de la France ? » J'ai eu le plaisir d'être invité à participer au panel qui en a débattu et qui comprenait : Benjamin Stora, professeur des universités, Jean-Yves Moissoner, chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (I.R.D.) et rédacteur en chef de la revue *Maghreb-Machrek*, Khadija Mohsen-Finan, politologue et chercheur associée à l'Institut de Recherches Internationales et Stratégiques (I.R.I.S.) et Youssef Aït Akdim, journaliste à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. Le débat a été animé par Mustapha Tossa, journaliste à *Radio Monte Carlo Doualya*. Selon le texte de présentation de la rencontre, tel que rédigé par les organisateurs, elle visait, entre autres, à mieux comprendre les différents enjeux liés aux visites officielles du Président de la République française, François Hollande, déjà effectuées en Algérie et au Maroc ; ainsi qu'à celle projetée en Tunisie, initialement programmée pour ce mois de Mai 2013 et qui a été décalée.

Mustapha Tossa, l'animateur de la rencontre, présente d'abord les membres du panel, puis les principaux enjeux qui, selon lui, sous-tendent la politique de la France en direction des divers pays du Maghreb comme autant d'espaces proches avec lesquels, depuis longtemps, elle a une histoire commune, notamment celle qu'a pu représenter la colonisation. En s'interrogeant sur la question de savoir si la

somme des différentes politiques menées en direction de chaque pays peut constituer une politique maghrébine. A cet égard, il insiste sur une perception souvent dominante dans les milieux dirigeants français et qui vise à faire de la région une « chasse gardée » en termes de marchés réservés pour les entreprises françaises. Ensuite, il évoque la possibilité que la France puisse éventuellement jouer un rôle utile de médiation pour contribuer à une rapide solution du problème du Sahara Occidental qui constitue une source importante de blocages de toutes natures pesant lourdement sur les perspectives de la région. Puis, il passe la parole aux membres du panel.

Benjamin Stora commence par insister sur la longue et forte cohérence historique du « rêve unitaire maghrébin » qui a marqué des générations de militants nationalistes issus des trois pays – Maroc, Algérie et Tunisie – et que, par excellence, peut symboliser la « Conférence de Tanger » d’avril 1958. Mais, au lendemain des indépendances, les logiques strictement nationales finiront par avoir progressivement raison des logiques unitaires et chaque pays s’engagera dans une démarche visant à prendre en charge ses propres intérêts. Et c’est ainsi que sera vite posé le problème de la délimitation des frontières qui deviendra une source de tensions, notamment entre le Maroc et l’Algérie, comme l’illustrera le conflit qui les opposera en octobre 1963. Puis il insiste sur l’importance de la dimension humaine qui caractérise fondamentalement la problématique des relations entre le Maghreb et la France et qui est liée à des échanges humains d’une densité tout à fait exceptionnelle. En effet, le poids des communautés d’origine maghrébine depuis longtemps déjà installées en France ainsi que celui des flux qui continuent régulièrement de les alimenter – notamment ceux constitués par des personnes hautement qualifiées – contribuent à faire de la densité humaine de la relation entre les deux espaces concernés une contrainte incontournable s’imposant même aux États. Enfin, en présentant les relations entre le Maroc et l’Algérie comme constituant le noyau central de la problématique maghrébine, il évoque les enjeux déterminants liés, d’une part, au conflit – maintenant déjà ancien – du Sahara Occidental dont l’absence de solution représente une lourde hypothèque pesant sur l’avenir de toute la région et, d’autre part, aux nouvelles logiques d’instabilité

qui commencent à peser sur l'ensemble de l'espace saharo-sahélien et dont il convient de tenir compte pour vraiment comprendre les futurs défis auxquels devra faire face le Maghreb. Et qui, précisément, dans cette perspective, devrait pouvoir compter sur l'aide de la France qui a tout intérêt à ce que l'espace maghrébin constitue un ensemble stable et prospère.

Khadija Mohsen-Finan développe le point de vue selon lequel la France a voulu dépasser le cadre du seul Maghreb en lançant, en 2008, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'initiative de l'Union pour la Méditerranée (U.P.M.) qui, pour l'heure, peut être largement considérée comme un véritable échec. Qui, en grande partie, s'explique parce que le processus officiel s'est beaucoup plus adressé aux dirigeants qu'aux peuples, comme l'illustreront les évolutions intervenues à partir du tournant des années 2010/2011, avec les changements de régime dans plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée ; et plus précisément, dans le cas du Maghreb, avec les exemples de la Tunisie et de la Libye. En ce qui concerne la politique française en direction du Maghreb, elle considère qu'elle continue d'être très fortement marquée par un indéniable tropisme centré sur les nécessaires équilibres devant être maintenus entre le Maroc et l'Algérie.

Jean-Yves Moisseron commence tout d'abord par rappeler, d'une part, que la France est fondamentalement engagée dans des processus européens d'intégration qui, désormais, constituent pour elle le cadre essentiel structurant fondamentalement toute sa politique. Et, d'autre part que, dans le contexte durablement installé de crise économique qui caractérise beaucoup de pays européens, à commencer par la France elle-même, les moyens financiers dont celle-ci dispose pour son action en direction de la région sont nécessairement limités. A propos de la Méditerranée, en tant qu'espace commun aux deux rives et en mesure de leur permettre de définir une identité commune, il estime que cette notion demeure, en termes de légitimité sociale réelle, faiblement ancrée dans les milieux populaires de la rive sud. Et c'est ce qui explique que le projet d'Union pour la Méditerranée, n'ayant jamais pu mobiliser autour de lui des forces sociales et politiques suffisamment significatives, est à bout de souffle. Concernant le rôle de la

France, il rappelle qu'elle demeure une puissance régionale très active puisqu'elle est intervenue militairement dans un pays maghrébin, la Libye, et dans un pays sahélien limitrophe de la région, le Mali qui appartient à une zone dont tout laisse à penser qu'elle est entrée dans une phase plutôt durable d'instabilité.

Youssef Aït Akdim estime que, d'un point de vue français, le Maghreb apparaît de plus en plus comme un « grand impensé » qui intéresse de moins en moins les acteurs les plus importants de la société française qui, en règle générale, en ont une vision plutôt étiquée. En fait, trop souvent, elle se résume à percevoir les pays maghrébins comme des économies permettant aux entreprises françaises de se réserver de confortables parts de marchés afin de compenser les faibles performances qu'elles réalisent dans d'autres régions du monde et ce, dans un contexte global d'exacerbation de la compétition internationale.

Pour ce qui me concerne, j'ai d'abord tenu à restituer le Maghreb dans le cadre plus large des grandes évolutions géopolitiques mondiales, fondamentalement dominées par la puissance des dynamiques asiatiques et dont la compréhension permet de mieux apprécier le poids économique réel de la région qui ne saurait être surévalué. Et c'est ainsi qu'il apparaît que la part des investissements directs français au Maghreb par rapport à l'ensemble des investissements directs français dans le monde est plutôt faible ; ainsi, pour l'année 2011, en termes de flux, sur la base des données annuelles fournies par la Banque de France, le Maroc – pourtant partenaire économique privilégié – n'en représentait que 0,4% alors que l'ensemble « Chine/Hong-Kong/Singapour/Inde/Kazakhstan » en constituait 9,2%, la Russie 8,4% et le Brésil 5,4%. Puis, à propos de la possible médiation française entre le Maroc et l'Algérie sur la question du Sahara Occidental qui avait été abordée par l'animateur de la rencontre dans ses propos introductifs, j'exprimais mes doutes sur la possibilité qu'elle puisse aboutir en raison, d'une part, de la fermeté affichée par les deux pays quant à leurs positions respectives sur la crise en cours et qui avaient peu de chances d'évoluer, du moins à court terme. Et, d'autre part, de l'existence entre eux de relations bilatérales denses dans tous

les domaines et qui, malgré toutes les vicissitudes apparues, n'avaient jamais été rompues. Enfin, j'ai évoqué le contexte régional plus large de l'ensemble Maghreb-Sahel qui est affecté par des évolutions, tant strictement internes que liées à l'intervention d'acteurs extérieurs à chaque société prise en considération, allant dans le sens d'une instabilité croissante. Et qui doit être appréciée à sa juste mesure puisqu'elle intervient dans des contextes économiques, sociaux et politiques difficiles dominés par de difficiles transitions politiques et le poids croissant des diverses formes de chômage, sous-emploi et emploi informel affectant en priorité la jeunesse.

Au cours du débat, plusieurs questions seront soulevées par l'assistance très fournie venue assister à la conférence. Dans l'impossibilité de rendre compte de toutes les questions posées et qui, elles-mêmes, ne correspondent qu'à une partie des préoccupations du public présent, étant donné de très strictes contraintes de temps, je retiendrai quatre grands ensembles d'interrogations relatifs :

- au rôle de l'Islam ;
- aux transitions politiques en cours dans un certain nombre de pays arabes ;
- à l'intervention des acteurs extérieurs à la région ;
- aux perspectives de l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.)

Ils feront l'objet d'échanges – malheureusement beaucoup trop brefs – entre le panel et l'assistance.

En ce qui concerne le premier, il est clairement apparu que, d'une manière ou d'une autre, l'avenir de la région va être en grande partie déterminé par les évolutions qui affecteront les enjeux liés aux différentes lectures de l'Islam en présence, non seulement, dans les sociétés maghrébines, mais également dans l'ensemble du monde musulman. En effet, dans un contexte global de mondialisation croissante de la production des connaissances, normes et valeurs, les sociétés maghrébines, ouvertes sur le monde, sont directement concernées par les échanges articulés autour des lectures – « humaines », aurait dit le regretté Mohamed Arkoun – de l'Islam. Et de la logique desquelles procèdent les stratégies actuellement définies et conduites par de nombreux acteurs politiques majeurs de la région, à commencer par les différentes mouvances islamistes et « salafistes ».

Pour le deuxième, longtemps dénommé « printemps arabe » dans une lecture forcément réductrice qui, aujourd'hui, montre toutes ses limites, il est évident que, non seulement le Maghreb, mais l'ensemble du monde arabe est entré dans une phase de changement politique dépassant de très loin le cycle de la seule saison. Et, en aucun cas, les mutations finales sur lesquelles déboucheront les évolutions politiques en cours ne peuvent être appréhendées de manière simple comme allant dans un sens précis, étant donné, d'une part, toute la multitude des déterminations impliquées par la complexité des dynamiques sociales à l'œuvre au plan local. Et, de l'autre, au plan économique, les incontournables contraintes générées par l'exacerbation croissante de la compétition mondiale.

A propos du troisième, si l'on met de côté les sempiternelles thèses « complotistes », manifestations patentes d'une désespérante paresse intellectuelle dont, malheureusement, les ravages ne cessent de se rappeler à notre attention, la question du rôle des acteurs extérieurs à la région est, bien sûr, légitimement posée. Et elle l'est d'autant plus que c'est elle qui, à propos du cas particulier de la France, a fourni l'occasion de la rencontre organisée. De ce point de vue donc, dans un contexte dominé par, à la fois, une reconfiguration en cours de l'ensemble des rapports de force au plan de la géopolitique mondiale et une perception de plus en plus aiguë des risques et menaces constitués par l'action de groupes islamistes extrémistes et/ou de divers acteurs internationaux du crime organisé, le Maghreb constitue une zone de plus en plus sensible, notamment de par sa proximité immédiate avec le Sahel. C'est donc dans un tel contexte et face à un ensemble maghrébin, sans aucune cohérence, dominé par les seules logiques nationales étroites de chacun des états qui le composent, que les grands acteurs mondiaux déploient leurs stratégies en vue de défendre leurs divers intérêts dans la région. Dès lors, la question se pose de la capacité effective de négociation des différents états maghrébins face aux grands acteurs mondiaux ayant des intérêts dans la région

Quant au quatrième et dernier ensemble d'interrogations soulevés – probablement, le plus important – dans un contexte de crise profonde de l'U.M.A. il ne peut que laisser se dégager un très fort

scepticisme sur les perspectives mêmes de la région. En effet, dans un monde de plus en plus dominé par l'émergence de grands acteurs nationaux et ensembles régionaux, il convient de se poser la question des perspectives d'une région dans laquelle les processus d'intégration sont depuis longtemps bloqués, comme l'illustrent les données relatives au commerce intra-maghrébin, estimé à environ 2 à 3% ; soit l'un des taux les plus faibles au monde, en termes de commerce au sein d'un espace régional. C'est dire combien apparaissent comme légitimes les doutes de plus en plus nettement affirmés, aussi bien dans la région même qu'au plan mondial, quant aux capacités réelles des pays de la région à pleinement assumer une trajectoire d'insertion un tant soit peu positive dans des processus de mondialisation aussi complexes que fortement concurrentiels.

Finalement, cette très intéressante rencontre dont l'objectif initial était de s'interroger sur l'existence et le contenu d'une « politique maghrébine de la France », s'est transformée au terme des présentations des panélistes et des riches échanges avec l'assistance présente, en une occasion de fructueuses discussions informelles entre les très nombreux Maghrébins présents ce soir là dans la salle du Haut Conseil de l'I.M.A. Après en avoir rencontré beaucoup, ils me sont tous apparus bien moins préoccupés par l'objet même de la rencontre, tel qu'initialement formulé, que des problèmes vécus par, aussi bien leur propre pays d'origine, que le Maghreb, en tant qu'ensemble régional auquel, de toute évidence, ils sont toujours très fortement attachés. Or, malheureusement, le sentiment dominant largement partagé qui régnait chez eux était bien celui d'un grave échec ressenti tant au plan individuel, d'abord, qu'à celui des diverses formes de conscience de groupe identifiables, en tant qu'ils appartiennent tous à un pays, à une communauté religieuse ou culturelle, à une sensibilité associative ou politique, ou bien encore à une catégorie professionnelle donnée.

Ceci dit, de toute évidence, il est maintenant possible de dire que le Maghreb est entré dans une nouvelle phase de son histoire contemporaine et ce, pour au moins trois raisons essentielles. D'abord parce que les évolutions politiques majeures ayant marqué le début de l'année 2011 et qui, d'une manière ou d'une autre, se poursuivent

encore et concernent, de fait, tous les pays de la région n'ont pas encore fini de produire tous leurs effets directs et indirects qui sont en train de mettre au jour de nouveaux paysages politiques, au plan interne, et de nouvelles relations entre états, au plan de la problématique régionale. Ensuite, parce que l'espace saharo-sahélien – que ce soit dans ses composantes maghrébines mêmes ou tel qu'entendu de manière plus large – est lui aussi caractérisé par des évolutions indiquant clairement qu'il va être caractérisé par l'existence de plusieurs crises alimentant une importante et durable instabilité. Enfin, parce que, dans un contexte mondial dominé par l'émergence des dynamiques asiatiques comme caractéristiques fondamentales d'une vaste reconfiguration en cours non seulement de l'économie mondiale, mais également, de l'ensemble des rapports de force en termes de relations internationales, le Maghreb ne peut éviter de s'interroger sur la place qu'il peut y occuper.

Et, de ce point de vue, s'il est une interrogation qui, aujourd'hui plus que jamais, doit préoccuper tous les Maghrébins – les intellectuels, en particulier – c'est bien celle de savoir si, avant tout, il existe « une politique maghrébine des pays maghrébins ». En fait, l'actuel état de mort clinique de l'U.M.A. ne fait que préfigurer ce qui attend chacun des cinq pays qui la composent s'ils n'arrivent pas à formuler collectivement une réponse cohérente en termes de processus d'intégration régionale à la hauteur de tous les défis de plus en plus complexes qui les attendent. Que ceux-ci soient d'ordre interne en raison des tensions prévisibles dans bien des domaines, à commencer par toutes celles pesant sur les questions d'emploi ; ou celles liés à l'évolution de leur environnement international, comme ce sera le cas notamment au Sahel dont les crises actuelles ne font qu'annoncer toutes celles, probablement plus graves, à venir ; ou bien encore celles en relation avec les impacts des crises écologique et climatique mondiales déjà engagées et dont les conséquences au niveau de la région, d'une manière ou d'une autre, seront particulièrement sévères.

De toute évidence, eu égard aux contraintes de la dure compétition internationale déjà en cours et dont les conditions sont nécessairement appelées à évoluer vers encore plus de rigueur, aucune économie des cinq pays ne peut à elle seule sérieusement envisager

d'y participer, si elle ne s'appuie pas sur toutes les synergies positives qu'est en mesure de générer un processus réussi d'intégration économique régionale. Etant également entendu qu'en aucun cas un tel processus ne signifie la disparition du cadre national « traditionnel » qui, bien au contraire, dans la nouvelle problématique régionale, une fois ses missions redéfinies, ne peut, lui aussi, que bénéficier des nouvelles synergies positives initiées. Et c'est dire combien continuer de s'entêter dans la seule approche strictement nationale jusqu'ici empruntée et dont le bilan des cinquante dernières années de développement économique et social a clairement mis en évidence, pour chacun des cinq pays, toutes les limites, ne peut que conduire les peuples de la région à un lent mais inexorable processus de suicide collectif. Non pas nécessairement de nature physique – encore que rien ne puisse a priori être totalement exclu – mais surtout en tant qu'acteurs significatifs de l'Histoire.

Dès lors que l'on traite du Maghreb, il est impossible de ne pas penser aux analyses de l'immense intellectuel maghrébin que fut Ibn Khaldoun qui, à divers titres, a très bien connu la région. Et, immédiatement, il est une citation de son œuvre que j'aime souvent reprendre car, à tous égards, je la trouve, à la fois, extrêmement pertinente et d'une très grande actualité. Tout particulièrement dans un contexte mondial de plus en plus dominé par le poids croissant des dynamiques de l'économie de la connaissance comme autant de logiques structurantes fondamentales et auxquelles aucune région ne saurait se soustraire, sauf à abdiquer toute volonté d'exercer ses capacités collectives d'intelligence et de créativité. Elle décrit un contexte de crise que, malheureusement, le Maghreb a donc déjà vécu, mais qu'il pourrait éventuellement revivre, car l'Histoire nous enseigne que les peuples ne tirent pas toujours toutes les conclusions que devraient pourtant leur inspirer les amères expériences qui, à un moment donné, les ont durement marqués.

Je l'ai rencontrée dans un passage intitulé « Les différentes sortes de sciences rationnelles » et dont, tout d'abord, les deux premières phrases, dans leur admirable concision absolument éclatante de justesse et d'ouverture universelles, méritent absolument d'être

mentionnées : « Les sciences rationnelles sont naturelles à l'homme en tant qu'il est doué de pensée. Elles ne sont pas l'apanage d'une religion particulière. » Puis, un peu plus loin, vient la citation que je tiens précisément à présenter en conclusion de ce texte et après laquelle je pense que tout commentaire ne pourrait être que superflu, tant la mise en garde khaldounienne, comme si elle datait d'aujourd'hui même, clairement nous interpelle¹ : « Lorsque le vent de la civilisation eut cessé de souffler sur le Maghreb et sur l'Andalus et que le déclin de la civilisation entraîna celui des sciences, les sciences rationnelles disparurent, à l'exception de quelques vestiges qu'on peut rencontrer encore chez un petit nombre de personnes isolées, soumises à la surveillance des autorités de la Sunna ».

1 Ibn Khaldûn, « Le Livre des Exemples » (Volume I), *La Muqaddima*, Bibliothèque de la Pléiade, Éditions Gallimard, Paris, 2002, p. 941 et 946 (Texte traduit, présenté et annoté par Abdesselam Cheddadi).

ON A LU...

La Repentance, ses entendus, ses implications, compte rendu de *Aspects de la repentance*, Ismaël Sélim Khaznadar (Barzakh, 2012)

Afifa Bererhi

Professeur en littérature française et comparée
Université Alger 2

Ismaël-Sélim Khaznadar dans sa « Présentation » soulève une constellation de questions sur le repentir et la repentance mis en rapport avec l'Histoire, plus spécifiquement histoire de notre passé colonial, en pointant ce qui fait leur marge différentielle et tout autant l'aporie de vouloir raccorder des catégories d'ordre distinct et opposé. La somme des questions détourne de l'acte de repentance et suggère l'ouverture du champ de la quête archéologique du savoir sur nous-même, cela seul qui permette la construction nécessaire, attendue, du Sens de notre Histoire pour lequel, si repentance devait advenir, elle en serait le voilement, le coup d'arrêt porté à l'intelligibilité de ce que nous fûmes et serons.

Michèle Bompard-Porte, dans sa lettre à I.S. Khaznadar précise le sens qu'elle attribue à la repentance ; outil de propagande, d'abord papale, appliqué aux processus de la mondialisation et servant des intérêts particuliers. Aussi, c'est sous l'angle de la psychologie des masses freudienne – récusée aux USA et en France – qu'il conviendrait de traiter de la repentance en tant que propagande ayant pouvoir de « provoquer l'obnubilation, la régression et la soumission de grands groupes de population ». Et de conclure de la vanité de la repentance par la parabole du Commandeur confronté à Don Giovanni.

Michèle Bompard-Porte livre aussi l'« Ouverture » de son ouvrage *Si je t'oublie Ô Babylone... le meurtre de masse du Néolithique au*

monde mésopotamien (L'Harmattan, 2009). L'introduction fait état des « meurtres de masse » depuis la nuit des temps. Cite ceux « fomentés par la *culture occidentale* jusqu'en ce présent, cachés derrière les euphémismes de *mondialisation* et *déréglementation* et même de *démocratie*, un mot maintenant frelaté, en inflation, tant il sert à couvrir bien des crimes. Cherche à rendre intelligible la répétition ininterrompue des meurtres de masse en convoquant la psychanalyse freudienne en l'objet du sur-Je, « responsable de notre aliénation dans les collectifs », par qui s'exercent terreur et cruauté participant de l'éducation à la soumission dans la « culture occidentale » parce que cette dernière perpétue en elle Œdipe.

Après quoi, par déduction on comprendra qu'une repentance individuelle ou collective est, si l'on ne veut pas mentir – se mentir –, de pure gratuité tant que le modèle culturel oedipien persiste et est entretenu. Et la repentance participerait du processus de sa perpétuation.

« Repentance ou vigilance ? », Tel est le titre de l'article de Françoise Dastur, pour une part en résonance avec celui précédent au moyen d'une autre méthodologie.

La définition préalable de l'objet en question est rapportée à un état de « la civilisation occidentale » présentement « devenue trop lourde d'histoire et trop consciente aujourd'hui de ses méfaits d'hier ». Cependant la reconnaissance des méfaits demeure sélective ; exemples à l'appui. Est alors examinée la culpabilité, noyau de la repentance. Sont distingués ses paliers politique et métaphysique qui concernent la collectivité et ceux criminel et moral proprement relatifs à l'individu. L'interférence possible de ces niveaux de sens attribués à la culpabilité, lui donnerait un caractère « insidieux », elle « relève(ra)it de la complaisance suspecte. Plutôt que *culpabilité*, il conviendrait de parler de *responsabilité*, c'est-à-dire répondre du passé, en appeler à la mémoire. Mais là aussi, la mémoire en tant que construction du passé dans le présent ne peut se soustraire au contexte de son élaboration. Mémoire et Histoire ne sont pas à l'abri de *l'instrumentalisation à des fins idéologiques* ».

Françoise Dastur de citer Brukner : « La repentance crée des gens qui s'excusent de délits anciens pour se défaire des crimes présents. »

S'il y a une positivité à être à l'écoute mémorielle du « passé douloureux », elle réside dans une éducation à « la vigilance dans le présent afin de parvenir à enrayer « la souffrance des vivants. »

Salima Ghezali se situe dans le présent immédiat pour dire « l'impossible clôture » – tel est le titre de son article – du récit d'une histoire qui répète le malheur et la douleur sans discontinuité. De ce fait, l'idée même de repentance est récusable. En faire l'objet d'une demande s'avère inopportun, voire outrancier au motif que « le silence » enveloppe l'histoire, l'opacifie, éloigne de la vérité, précipite les mémoires dans le conflit.

Silence allant de pair avec « l'absence de liberté de parole » et « l'instrumentalisation de la mémoire à des fins de pouvoir ». Mais aussi, de quel sens accrédi-ter la repentance attendue lorsque celui qui en formule la demande est en guerre – sous toutes ses formes – avec lui-même, lorsque d'hier à aujourd'hui la victime se transforme en bourreau ?

Et de conclure que « la repentance n'offre d'intérêt dans un monde malade que si elle montre une voie possible vers la guérison », que Salima Ghezali nomme « fraternité ».

Au frontispice de l'article de Ismaël Sélim Khaznadar est formulée la question : « Élucider, ou se repentir ? » L'opposition des termes en présence confisque l'espace du compromis entre lumière de la connaissance-pour-agir et ténèbres du silence paralysant. Le choix s'énonce en la question. Et l'exergue confirme et justifie.

I.S. Khaznadar s'explique en un développement analytique et argumentatif. Dissertation sur « les lieux de la dette » : L'entreprise coloniale, « terrible offense », procède de l'enferment du colonisé dans un espace temporel figé. Assignation à la mort, par refus aussi d'une

identité (langue, cosmogonie, arts) constitutive du « soi collectif ». En outre, l'indépendance acquise, l'ordre colonial n'en finit pas de perpétuer par un ensemble symbolique son pouvoir de nuisance. La dette est là. Faut-il la solder par la repentance ? « Qui peut, sans déchoir de son histoire la présenter ? Qui peut en honneur et conscience la demander ? » Questions qui pourraient bien augurer d'une posture de construction de sens dans la visée de « conceptualisation des faits historiques ». Cependant, dès lors la repentance engagée, elle signifie du même coup la clôture des tentatives de compréhension. De ce fait elle s'avère inutile.

L'autre obstacle à « l'élucidation » c'est encore l'ordre colonial moteur de la rupture de l'hominisation que figure l'indigène, « l'homme sans qualité » (Musil), parce que sans nom, donc égaré. La métaphore de la « jarre brisée » (Kateb Yacine) dit le morcellement de son être. Que peut-il advenir dans le présent post-colonial d'un être atomisé sinon le spectacle de sa déroute et de ses inaptitudes.

Puis, « aspects de la dette ». Le crime colonial est resté impuni, affranchi des dispositions du droit international humanitaire pourtant en Europe institué à la suite du tribunal de Nuremberg. Mais en Europe même le caractère éthique et judiciaire de « la dette » s'est dissout dans le calcul des indemnités matérielles. Et « l'argent désymbolise la dette ».

Qu'en est-il de la réparation par la repentance ? De ses aspects : Elle fait obstacle à l'écriture de l'histoire et ligote le récipiendaire du pardon à son passé dont il veut s'émanciper. Ne reste pour son salut que la voie de la raison afin d'élucider « les équivoques que (son) histoire y a laissé persister. » Mais qui emprunterait cette voie quand les concernés de la repentance, de part et d'autre, ne le sont qu'indirectement car ils appartiennent à une génération indemne de la blessure et de la responsabilité de la forfaiture commise. Aussi, nul besoin de repentance ; il s'agit de porter son objet à la connaissance, à l'abri de tout pathos et en toute froideur.

Pour finir, « l'entreprise coloniale a été un mal, et pour la multitude, la repentance voulue comme solde de cette histoire est un aveu d'échec avec remise des armes. » C'est dire que l'homme « césairien » n'est pas advenu.

Olivier Le Cour Grandmaison dans son article « Usages et mésusages de la repentance » s'intéresse à la société française, à ceux qui la composent, dont les Français d'origine maghrébine ou africaine directement concernés par les affres du passé colonial, victimes de discrimination dans le présent, jamais semblables aux autres Français. Cette situation existentielle sans l'issue possible qu'aurait dictée la raison, crée de fait les conditions de légitimité de demande de reconnaissance des crimes coloniaux. Légitimité que viennent appuyer autres paramètres : l'enseignement de l'histoire impériale de la France est sensiblement oblitéré. Mieux, on avance le caractère positif de la colonisation. Les lois d'amnistie font que justice ne sera jamais rendue. Ce à quoi s'ajoute l'incompréhension devant l'exception accordée à la Shoah qu'il faut surtout préservée de la menace de « banalisation ». Ainsi, la reconnaissance du fait colonial et de ses atteintes aux droits de l'homme constitue fondamentalement une revendication de justice et d'égalité inscrits au fronton de la République pour qu'enfin les demandeurs qui en sont privés puissent se reconnaître « semblables » à leurs « semblables » et revêtir pleinement leur statut de citoyens français.

Or, cet objectif « d'importance affective, symbolique et politique » trouve son entendu détourné par l'extrême droite, l'U.M.P., journaux du même bord politique et idéologique, recevant la caution intellectuelle de quelques essayistes. La demande de reconnaissance est alors noyée dans la nébuleuse de formules creuses : Repentance. Guerre des mémoires. Communautarisme. Surenchère victimaire. Un ensemble terminologique dont l'usage inflationniste rivalise avec l'indigence de pensée et dont la finalité est « la disqualification des revendications et de ceux qui les portent » au prétexte des périls qu'ils induiraient comme l'atteinte à l'unité de la nation française et le spectre de la guerre civile.

Au final, plutôt que l'écoute et le débat constructif, c'est la polémique, instrument privilégié des idéologues et démagogues, qui est engagée et par laquelle se confirme le déni colonial.

Seloua Luste Boulbina ouvre et clôt son article « *Pretium doloris* et fausse monnaie » par cette inscription à l'entrée du site de Zomachi au Bénin :

Zomachi, place du Repentir et l'escale du retour de la diaspora. Centre de conscientisation, de consolidation et de coopération avec la diaspora douloureuse.

Telle référence pour engager la réflexion sur le devoir de mémoire, le repentir plutôt que la repentance, son efficience en ce qu'il structure une relation à venir désirée, nécessaire à l'écriture de l'histoire en soi accompagnée de dispositions judiciaires et politiques. Le bien-fondé en est démontré par les initiatives entreprises à l'échelle internationale conduisant à la reconnaissance officielle de la traite et de l'esclavage, le *pretium doloris* (prix de la douleur) qui sauve du silence, celui-là qui « prolonge et entérine le crime ou le tort infligé ». Partant de cet exemple combien instructif qui permet de faire le deuil du passé, Seloua Luste Boulbina examine le « phénomène colonial ».

Le constat : En France perdue la tradition de « réconciliation nationale » qui instaure « le silence comme règle de base ». Pareille disposition encourage certains essayistes (Daniel Lefeuvre) à effacer purement et simplement le passé qui serait d'une totale transparence et qui de fait élude la question de la responsabilité.

La démonstration : Analyse du discours de l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière à Sétif le 27 février 2005. Ce qui est mis en avant, c'est la reconnaissance des faits dans les termes d'une « responsabilité partagée » entre communautés, alors même qu'est niée celle des autorités françaises. Un paradoxe qui au final fait que ce discours s'apparente à de la fausse monnaie – ici est rappelé le conte éponyme de Baudelaire – donnée aux demandeurs de repentance

Conclusion : La reconnaissance comme don, ce dernier étant « la forme archaïque de l'échange » qui fait signe à partir de l'interprétation qui lui est accordée. Pour le futur de la relation France/Algérie, quelle nouvelle interprétation – tributaire de la « conscience de la douleur » – donner à la reconnaissance de la responsabilité coloniale. Reconnaissance qui ne saurait être une fin d'épisode mais le point de commencement d'un travail historique et politique à engager.

François Maspero affirme à son tour l'inutilité de la repentance. Examinée sous toutes les coutures elle s'avère « alibi » et « hypocrisie ».

Mais d'abord, il y lieu de convenir que la demande de repentance est subséquente aux provocations répétées dans le présent et qui, inévitablement, ravivent les profondes blessures du passé. L'exemple édifiant n'est-ce pas le négationnisme historique développé dans le « discours de Dakar » officiellement prononcé. La repentance est alors fondée « tant elle relève d'une réaction affective des plus naturelle et des plus saine ». Mais qu'en est-il de son efficacité et de sa pertinence aux plans judiciaire, politique et historique surtout lorsque ces trois niveaux interfèrent.

Au plan judiciaire, la repentance ne connaît pas de codification. Certes, le droit international a évolué, crimes de guerre et crimes contre l'humanité sont désormais punissables mais paradoxalement les massacres de population persistent, ces dernières sont affamées et vouées à un esclavage d'une autre forme qu'induisent les règles de la mondialisation et de l'économie libre. Et lorsqu'il y a repentir par la voie de la reconnaissance des crimes, le législateur, du fait de la pratique de l'indemnisation pécuniaire, monnaie le préjudice et ainsi, vide de sa portée morale l'acte de reconnaissance.

Au plan historique, la repentance est un coup d'arrêt porté à la recherche de la vérité surtout lorsque le politique lié au législateur intervient par la multiplication des lois commémoratives. La vérité historique, parce que « révolutionnaire », dérange le politique qui use de son pouvoir afin de dicter les termes de ce que doit être l'histoire

officielle. Un danger dont doit se prémunir l'historien qui n'est pas à l'abri de quelque influence.

François Maspero désigne par-là l'indispensable nécessité de séparer les champs de compétence, laissant librement la vérité historique se construire pour que le devoir de mémoire soit de toute positivité pour le futur.

L'article de Hassan Remaoun est une illustration des propos de F. Maspero appliquée très précisément au cas France/Algérie.

Il y a un fait : « L'enchevêtrement des différentes sphères d'approche » fait obstacle à l'analyse sereine et dépassionnée de l'histoire ceci étant aggravé par les bouleversements structurel et idéologique des sociétés anciennement dominées ou dominantes qui se trouvent en outre confrontées aux nouvelles exigences économiques menaçantes pour la cohésion sociale. L'imbrication de ces paramètres conduit, pour faire vite, à l'instrumentalisation de la mémoire à des fins de pouvoir politique au détriment de l'écriture vraie de l'histoire.

La démonstration s'effectue par la mise en miroir des tableaux socio-politiques et intellectuels de la France et de l'Algérie.

Un paragraphe est consacré à la recension chronologique des actes législatifs et mémoriels qui de 1962 à 2005 répondaient d'abord au souci de construction/préservation de l'unité nationale dont l'aboutissement progressif conduisait à la reconnaissance du caractère positif de la colonisation qui devait figurer dans les programmes de l'enseignement de l'histoire, n'était la réaction déterminée de quelques segments de la société française. La réaction, tardive, de l'Algérie explique en partie le discours de Sétif de Hubert Vedrine, qui cependant protège l'état français de toute responsabilité.

Conclusion : C'est un travail d'oubli de la mémoire de la guerre d'Algérie et de revalorisation de soi qui est entrepris en France.

Même examen de la situation en Algérie : énumération exhaustive des faits et gestes, concrets et symboliques, inscrivant dans la permanence le souvenir du fait colonial et la guerre de libération nationale qui s'en est suivie. Position diamétralement opposée à celle adoptée par la France. Cependant, à partir des années 80/90 s'est manifestée la nécessité de se départir de l'écriture officielle de l'histoire. A ce nouveau positionnement politico-intellectuel en faveur de la recherche libre dans le champ de l'Histoire, s'oppose la législation française quant à la levée du secret d'archives. Dès lors, aucune avancée significative – révolutionnaire – en matière de vérité historique ne peut se produire et qui permette d'entrevoir une relation algéro-française autre.

Comment sortir de ce blocage ? Proposition de Hassan Remaoun : Point de repentance relevant de la sphère du religieux. Point « d'excuses officielles (...) qui seraient dérisoires ». Mais reconnaissance de la responsabilité de la France « dans les traumatismes engendrés par la colonisation en Algérie. »

Pour terminer, l'article de Emmanuel Terray, « Exigence de repentance et devoir de vérité », se présente en dernier lieu comme une synthèse des conclusions auxquels parviennent les auteurs des articles précédents à partir de leurs démonstrations respectives.

Emmanuel Terray fait remarquer que « la multiplication des appels à la repentance » est un phénomène nouveau depuis le XX^e siècle qui invite le questionnement.

Comme l'on fait la quasi-totalité des contributeurs de cet ouvrage, la définition de la repentance s'est imposée avec cette remarque que la notion de repentance relevant exclusivement de la sphère du religieux s'est déplacée pour occuper « le champ historique et politique » à un moment où paradoxalement il est fait état du recul des religions.

Le cadre définitionnel et la référence à Karl Jasper auteur de *La culpabilité allemande* servent de base à l'analyse entreprise sur différents

plans : juridique, politique, moral et métaphysique pour conclure sur l'inutilité et l'inefficacité de la repentance tant elle implique des contradictions insolubles. Mieux encore elle sert d'argument pour asseoir le pouvoir politique des parties respectivement concernées. Ne reste que le travail des historiens, le seul à même de toucher à la vérité et donc « d'empêcher le retour du passé ». L'Histoire, garante de l'avenir est bien l'affirmation qui fait consensus. Tel est l'objet de la préface rédigée par Hélé Béji qui annonce dans ses grandes lignes le noyau de la réflexion sur la repentance.

La variété des articles, la diversité des approches, ont, chemin faisant, reflété l'analogie des points de vue qui tend vers une homogénéité de la pensée sur ce motif thématique qu'est la repentance.

***La dernière nuit de l'Émir et Une ville en temps de guerre,* deux romans d'Abdelkader Djemaï**

Jacqueline Jondot

Professeur de littérature anglaise
Université de Toulouse le Mirail

Abdelkader Djemaï est né à Oran en 1948 ; il vit en France depuis 1993. Écrivain francophone, il a reçu le prix Découverte Albert Camus et le prix Tropiques pour *Un été de cendres* et le prix Stendhal des lycéens, le prix littéraire de l'Afrique Méditerranéenne/Maghreb de l'Association des écrivains de langue française pour *Le nez sur la vitre*. Il a été nommé chevalier des Arts et des Lettres. Il a collaboré à un grand nombre de périodiques, algériens ou autres.

« Avec Abdelkader Djemaï, il n'y a pas de place pour le pathos, l'indignation gratuite et les impudeurs en tout genre, pas de place non plus pour les considérations géopolitiques, encore moins pour les fioritures stylistiques. On n'entre pas dans les arcanes de l'Histoire avec son fleuve d'événements et de rebondissements, on reste au seuil d'une conscience individuelle. » (Abdourahman A. Waberi)

Abdelkader Djemaï écrit régulièrement des romans courts, ramassés, structurés comme des tragédies, dans un style simple, dépouillé qui lui permet d'aller à l'essentiel, au cœur des choses, au cœur de l'individu. Il écrit sur l'homme, l'homme au moment où sa vie bascule. Il cherche à aller au cœur de l'intime.

Si on l'interroge sur l'exil géographique ou linguistique, il ramène le débat, sans l'esquiver, sur l'exil intérieur ou plutôt l'errance. Il ne cesse de questionner l'intime et le dehors, le hors-champ,

l'enracinement et l'abandon. L'exil est pour lui un élément moteur de la création, une richesse, une ouverture, une « rupture fertile ». « L'essentiel est qu'il sache écrire, pas qu'il soit exilé », dit-il de l'écrivain. S'il ne renie rien de son passé ni de la responsabilité qui incombe à tout écrivain, il s'intéresse davantage à la dimension de l'errance qu'il considère comme liberté en l'opposant aux frontières érigées par l'exil ou même l'exilé.

L'espace tient une place importante dans l'esthétique de ses romans aussi bien que de ses essais et récits : espace et mouvement, migration, lieux de passage, ville, inscription physique dans un lieu, mais aussi espace du voyage intérieur.

Dans ses romans de la matérialité physique de la vie quotidienne, du détail, des mythologies de Barthes, il sculpte son matériau : « Ce que je veux faire, modestement, c'est quelque chose qui ressemble à l'homme qui marche de Giacometti : cet homme est maigre, écorché, on dirait une sauterelle, mais, derrière cette fragilité apparente, quelle force, quelle détermination ! Et cette force ne vient pas de face, elle vient de derrière son dos. C'est là l'énergie qui le pousse. Il est comme un fil de fer, et l'écriture, c'est un travail de fildefériste sans balancier : un rien, et on peut tomber. Et il faut risquer. » (entretien avec Nathalie Carré, *Africultures*, mars 2009).

***La dernière nuit de l'Émir* (Paris : Le Seuil, 2012)**

Dans *La dernière nuit de l'Émir*, Abdelkader Djemaï propose un portrait de l'Émir Abdelkader. Son récit emprunte à ses romans leur brièveté, leur technique incisive : une série de vignettes, de brefs tableaux, empreints de poésie, retrace les épisodes importants de la vie de l'Émir. Plutôt qu'une approche historique linéaire et factuelle, l'auteur choisit une approche moins directe qui lui permet de replacer la conquête de l'Algérie et ses acteurs dans un contexte historique plus vaste – en montrant comment certains acteurs sont liés (effectivement ou affectivement) à d'autres entreprises coloniales, comme l'épopée napoléonienne (Bugeaud) ou la conquête du Canada (parce

que Champlain a inspiré un autre capitaine) – construisant ainsi une image plus large dans le temps et dans l'espace de l'entreprise coloniale de la France.

La noblesse et l'élévation d'esprit de l'homme d'ouverture que fut l'Émir contrastent singulièrement avec la cupidité, le mensonge et l'hypocrisie des Français. La dernière nuit de l'Émir sur le sol algérien dénonce le mensonge de ses vainqueurs et rappelle l'ironie de l'histoire qui réserva un sort similaire à ceux-ci, puisque le duc d'Aumale dut partir en exil sur le même navire, le Solon. Le texte montre aussi, discrètement, sans insistance, les outrages gratuits des Français comme lorsqu'ils désignent d'un nom choquant pour des musulmans leur tactique de la tête de porc.

Le portrait de l'Émir montre ses diverses facettes : organisateur, urbaniste, unificateur, véritable homme d'état travaillant à la construction de l'avenir de son pays et à sa modernisation, infatigable combattant contre tous les oppresseurs, Ottomans d'abord, Français ensuite, défenseurs de tous les opprimés (lors de son exil à Damas, il recueille les Chrétiens maronites massacrés par les Druzes), toujours fidèle au précepte d'Ibn Arabi, *l'amour est ma loi et l'amour est ma foi*. L'Émir Abdelkader met en œuvre un véritable dialogue entre les cultures et les religions et tente le difficile rapprochement entre Orient et Occident.

En utilisant des citations du journal de plusieurs militaires français, l'auteur construit une image kaléidoscopique qui lui permet de construire un tableau aussi complet que possible. En donnant la parole directement aux Français, il se défend des manipulations idéologiques qu'il déconstruit par ailleurs lorsqu'il montre l'Émir dans les arts – peinture, poésie – ce qui lui permet de faire apparaître l'empreinte idéologique de la mémoire officielle des vainqueurs mais aussi de souligner le rôle contestataire des artistes.

En opposant deux formes d'écriture, celle des journaux des officiers français et la sienne propre, inspirée des conteurs, les *meddahs*, Abdelkader Djemaï montre deux relations à l'Algérie : la conception utilitaire, stratégique et urbanistique des Français et l'attachement

sensuel des Algériens à leur terre dont il recrée les odeurs, les couleurs et les goûts. *La dernière nuit de l'Émir*, est certes un récit à la mémoire de ce personnage d'exception, mais c'est aussi un récit à la mémoire d'un pays perdu. L'économie et l'absence d'emphase propres au style d'Abdelkader Djemaï sont en parfaite adéquation avec la grandeur épique et la simplicité fondamentale de la Smala de l'Émir, *cette forteresse dépourvue de murailles, de remparts et de fossé. Avec ses cordes, ses piquets et ses montants en bois en guise de piliers, cette citadelle en toile, jusque-là insaisissable et volatile, se déplaçait comme un nuage blanc dans le ciel.*

***Une ville en temps de guerre* (Paris : Le Seuil, 2013)**

Dans *Une ville en temps de guerre*, Abdelkader Djemaï évoque les années 1961-1962 à Oran, à travers le regard d'un jeune garçon dont le témoignage, dit-il, est *sélectif et pas toujours infaillible*. Abdelkader Djemaï ne cherche pas à faire œuvre d'historien mais à montrer les effets de la guerre qui a conduit à l'indépendance de l'Algérie sur les habitants de sa ville natale. Le choix de narrer ces événements du point du jeune garçon lui permet de ne pas entrer dans une logique idéologique pure. A son habitude, il suggère, sans démontrer, avec une grande efficacité poétique, les souffrances des habitants d'une ville déchirée. Depuis *Camus à Oran* (1995), on sait son attachement pour sa ville qu'il n'a de cesse de recréer pour ses lecteurs. Si sa représentation de la ville est affective, sensuelle, elle est néanmoins toujours placée dans un cadre historique qui dépasse ses confins et celles de l'Algérie.

Par le biais des déplacements quotidiens ou forcés dans la ville de la famille du jeune narrateur, l'auteur montre les lignes de partage entre les habitants européens et autochtones, les inégalités de traitement, le racisme, ainsi que la progression de la guerre illustrée par les affrontements entre l'O.A.S. et le F.L.N. Ainsi on voit comment l'antagonisme d'abord larvé entre les communautés qui se manifeste d'abord de manière périphérique, lors de rencontres sportives par exemple, va progressivement ensanglanter la ville.

Plus que les événements eux-mêmes, c'est leur représentation littéraire qui est intéressante. L'attachement indéfectible de l'auteur et du narrateur à leur ville s'exprime dans des images physiques : *avant que le barbelé n'écorche à vif la chair de la ville ou ces soirs-là, la ville se parfumait au plastic* ou encore *Oran [...] avait maintenant les yeux battus, la mine triste et les joues blêmes*. La ville est personnifiée, ce qui fait écho à la souffrance de ses habitants au corps déchiré par des actes de barbarie aveugle. Si la ville n'est pas une entité abstraite, elle n'est pas non plus peuplée d'individus anonymes ; chacun des personnages a un nom, une généalogie, une histoire, ce qui donne une dimension véritablement humaine, charnelle, à ce drame, dimension que les récits historiques classiques ne font qu'effleurer en le situant au niveau des nations.

Le récit procède grâce à des moyens stylistiques, glissant du temps de la paix à celui de la guerre. Des métaphores telles que *la ville [...] découpée au couteau comme une pastèque* expriment le passage d'un quotidien familial à des événements qui viennent interrompre le cours. Ailleurs, un zeugma (*on n'allait pas tuer que le temps, l'ennui ou les moustiques*) signifie la substitution de la guerre aux activités habituelles. Pour suggérer la montée des tensions jusqu'à l'irruption de l'irréparable, Abdelkader Djemaï joue sur les temps, celui du récit et celui de la narration ; il utilise la prospective pour mettre en avant la rupture que la guerre introduit dans la vie des personnages : *Lahouari se souvient [...] avoir vu une banderole qui annonçait que la compétition [cycliste] se déroulait sur le Front-de-Mer, d'où, l'année suivante, des Algériens seraient jetés lors d'une ratonnade*, comme si l'insistance sur le temps de paix et le rejet dans l'avenir des faits de guerre pouvaient reculer l'inéluctabilité de *l'affreuse guerre faite de deuils, de chagrins, d'incertitudes et d'espoir*. Si le jeune témoin voit des cadavres sur son chemin, l'insistance sur les personnages vivants cherche à donner une vie pleine à des individus niés par la colonisation et ses derniers soubresauts. Abdelkader Djemaï met au centre de ce récit, non pas tant les atrocités et les faits de guerre qui ont conduit à l'indépendance, que des personnes. Il lui importe davantage de peupler l'espace de la ville par ceux qui en ont été exclus, poussés aux marges par la ségrégation, la pauvreté, l'analphabétisme, en un mot par la colonisation. Avant même la

proclamation de l'indépendance dans la chronologie, le texte déclare l'Algérie algérienne en consacrant aux Algériens et à leurs coutumes et traditions un espace textuel très large. Dès la fin des hostilités, il insiste sur la rappropriation de l'espace, de l'histoire et l'entrée enfin dans la modernité jusque-là refusée aux Algériens. Les habitants de la périphérie occupent les maisons abandonnées par les colons mais surtout, les personnages historiques locaux et nationaux remplacent les gloires coloniales. *Les généraux et les maréchaux comme Bugeaud passèrent à la trappe. L'émir Abd el-Kader fut amplement honoré, lui qui jamais n'avait eu sa plaque, sa stèle ou sa statue alors que, semble-t-il, il était, comme La houari l'avait lu dans son manuel d'histoire, un ami et un serviteur de la France. L'école du garçonnet est rebaptisée Mouloud-Feraoun quatre jours avant le cessez-le-feu, l'écrivain avait été assassiné à Alger.*

Même s'il choisit le point de vue d'un garçon qui a des préoccupations plutôt légères au regard de l'importance historique des événements dont il est le témoin, l'auteur ne fait pourtant preuve d'angélisme. Outre l'affrontement franco-algérien, il sait montrer sans concessions, les nuances, les clivages politiques au sein de chaque communauté et leurs dérives. Il sait de cette guerre que *peut-être même qu'elle ne cesserait jamais dans leur cœur et dans leur esprit*. Le choix d'un jeune garçon comme témoin des événements fait de ce récit un roman d'apprentissage, non seulement individuel, mais également national : vivre avec son histoire dans sa communauté mais aussi au-delà des limites de la nation, en résonance avec le reste du monde.

S'il est un tombeau pour les morts anonymes, les disparus, les victimes innocentes, ce récit est surtout un hymne à la vie. L'espace textuel réservé à la guerre est inférieur à celui consacré à la vie, un mode de vie fait de solidarité et d'amour. Par delà les crises et les souffrances, d'Oran et des Oranais, Abdelkader Djemaï veut montrer le visage radieux.

Oeuvres d'Abdelkader Djemai

Un été de cendres, Michalon, Paris, 1995.

Camus à Oran, Michalon, Paris, 1995.

Sable rouge, Michalon, Paris, 1996.

31, rue de l'Aigle, Michalon, Paris, 1998.

Mémoires de nègre, Michalon, Paris, 1999.

Dites-leur de me laisser passer, Michalon, Paris, 2000.

Camping, Le Seuil, Paris, 2002.

Gare du Nord, Le Seuil, Paris, 2003.

Le nez sur la vitre, Le Seuil, Paris, 2004.

Nos quartiers d'été, (chroniques, photographies avec Philippe Dupuich),
Le Temps qu'il fait, Bazas, 2004.

Le Caire qui bat, (chroniques. avec Philippe Dupuich), Michalon, Paris,
2006.

Pain, Adour et fantaisie, (chroniques), Le Castor Astral, Pantin, 2006.

La maison qui passait par là, (récit, dessins d'Emmanuel Antoine), La
Dragonne, Nancy, 2006.

Un taxi vers la mer, (photoroman, photographies de Jean-André
Bertozzi), Thierry Magnier, Paris, 2007.

Un moment d'oubli, (récit), Le Seuil, Paris, 2009.

Zorah sur la terrasse. Matisse à Tanger, (récit), Le Seuil, Paris, 2010.

La dernière nuit de l'Emir (récit), Le Seuil, Paris, 2012.

Impressions d'Algérie (chroniques, photographies de Philippe Lafond),
Paris, La Martinière, 2012.

Une ville en temps de guerre, (récit), Le Seuil, Paris, 2013.

New York entre deux été (Madîna fil sama')

par Issa Makhoulf

(Dâr al-Tanweer, Beyrouth - Le Caire - Tunis, 2012)

Esma Hind Tengour

Docteure en Études arabes

Spécialiste de l'histoire de l'islam des origines.

Écrivaine, auteure de *L'Arabie des djinns, fragments d'un imaginaire*,
(Fernelmont, 2013)

Issa Makhoulf, né au Liban en 1955, compte parmi les plus importants poètes et essayistes d'expression arabe de sa génération. Son œuvre, depuis le début des années quatre-vingt ne fait que grandir et s'améliorer en enrichissant à chaque fois tantôt la poésie et la prose, tantôt le théâtre. Il a également traduit vers l'Arabe un certain nombre de textes de la littérature française et espagnole. Parmi ses écrits les plus récents : *Ayn as-sarâb* (Beyrouth, 2000) et *Rissâla ilâ l-oukhtayn* (Beyrouth, 2004). Les deux ont été traduits au français aux éditions José Corti, respectivement sous les titres *Mirage* (2004) et *Lettre aux deux sœurs* (2008).

New York entre deux étés (Madina fil sama')

L'œuvre est singulière. Elle se déroule en quatre temps ou plutôt quatre saisons au rythme desquelles, le lecteur est entraîné à New-York. C'est là que l'auteur-narrateur a occupé durant l'année 2006-2007 le poste de conseiller culturel au siège des Nations Unies. Le portrait qu'il dépeint est celui d'une ville qui, du fait même de son architecture verticale, donne l'impression d'habiter ce ciel où ses buildings et autres tours enfuissent leurs étages les plus élevés. La réflexion qu'il mène est celle du temps qui passe, du temps perdu puis retrouvé dans l'illusoire réalité de l'écriture et de l'art, celle de la mort qui ne réussit pas à tuer l'être aimé et celle du Moi et des choix qui le déterminent finalement.

Dans le ciel, la ville est donc suspendue tout comme le regard, tantôt fasciné, tantôt perdu, de celui qui la découvre et traverse ses avenues ; tout comme le temps qui soudain s'arrête pour donner lieu à des réminiscences d'un passé pas si lointain où l'homme blanc tenait en esclavage cet autre amené de force et que les eaux de l'Hudson River se déversant dans l'océan n'ont toujours pas oublié. Ainsi, le premier chapitre intitulé « L'été » commence par le souvenir de ce passé entaché de douleurs et de sangs : « Les envahisseurs crurent que le Noir était comme le Peau-Rouge, la femme, l'animal, un sans âme » (Issa Makhoulf, 2012, p. 12).

Le récit se poursuit ensuite dans le présent. C'est le matin et au cœur de l'esplanade des Nations Unies, trône, majestueuse, la sculpture d'Henri Moore. Cet être de bronze poli, l'auteur-narrateur allait se réfugier dans ses bras « chaque fois que les négociations dans les vastes salles devenaient trop passionnées » (Issa Makhoulf, 2012, p. 14). Dans le même temps, le lecteur est plongé dans la ville dont les plus beaux quartiers, ceux de Park Avenue et de la Cinquième Avenue, ne réussissent pas à masquer la dureté et la pauvreté d'Harlem ou de Brooklyn.

À l'approche du soir, on s'affaire toujours autant aux Nations Unies. La ville, elle, ne dort pas et la nuit finit par se fondre dans un nouveau jour. À la Grand Central Station, des voyageurs en tout genre affluent. « Ceux-là ne ressentent pas l'exil. Ils laissent tout derrière eux comme qui déchirerait la feuille d'un livre avant de la jeter au feu » (Issa Makhoulf, 2012, p. 18). New-York est décrite comme étant la ville où l'homme peut s'offrir une seconde naissance, comme si l'exil y était impossible. Il arrive pourtant que l'exil émane de l'intérieur de soi, comme ce fut le cas pour la jeune Toni Morrison. De même qu'il est parfois une réalité que l'homme est contraint de vivre dans son propre pays, comme c'est aujourd'hui le cas pour les milliers de descendants d'esclaves noirs confinés dans l'arrière de Manhattan, ce lieu que l'on appelait autrefois « la vallée heureuse » (Issa Makhoulf, 2012, p. 21).

Une autre réminiscence est racontée à la fin du premier chapitre, celle d'un certain onze septembre qui ébranlera la ville et le

monde tout entier. « La ville volait lorsqu'elle fut prise pour cible et ce n'était pas un rêve [...]. Un autre oiseau est venu à elle, lui aussi en acier. Mais cet oiseau-là ne tue pas pour vivre. Non, il tue et meurt au même instant, fondant dans la masse de la mort unique. » (Issa Makhoulf, 2012, pp. 24-25). L'hommage rendu aux victimes est l'occasion pour l'auteur-narrateur d'évoquer le temps qui ne suffit pas toujours à vivre à la fois sa propre vie et les vies auxquelles on pourrait aspirer. Il nous transporte de New-York à Florence où il convoque la Béatrice de Dante dont il renouvelle la lecture, réinvente l'écriture : « En apercevant Béatrice Portinari pour la première fois à l'angle du pont, Dante Alighieri ne sut pas que celle qui venait de passer devant lui ne s'en était allée qu'après avoir transpercé son être pour se loger dans chacun de ses muscles et qu'une partie d'elle était restée penchée dans le regard qui ne meurt pas » (Issa Makhoulf, 2012, p. 31-32).

Pareils aux saisons qui se succèdent, les chapitres restants se suivent et ne se ressemblent pas tout en participant les uns des autres. Du siège des Nations Unies à l'esplanade de la mosquée Ibn Touloun au Caire, « L'automne » est une traversée dans des lieux qui se font écho, mais aussi une *immer*sion dans « La voix de la femme enceinte » et dans « Le ventre de la femme ». Pour l'auteur-narrateur, le féminin – corps et âme – est à la fois l'autre et le même. Il porte en lui la vie avant de la donner à qui décidera un jour de la reprendre à autrui.

« L'hiver » raconte une mère qui « aura, jusqu'à la fin, trompé la mort, elle qui en avait fait l'expérience le jour où elle eut l'indécence de s'en prendre à son être-mère alors qu'elle n'avait pas encore trente ans » (Issa Makhoulf, 2012, p. 82). Le deuil est là, aussi pesant que douloureux. Cependant, en filigrane des mots et des anecdotes qui nous font sourire, c'est la vie que l'on devine. La mort arrache peut-être à l'homme ceux et celles qu'il aime, mais elle n'est pas à même de vaincre le souvenir où ils continuent de vivre.

Les questionnements sur la vie et la mort se déclinent aussi dans « Le printemps » où « des nuages passent. Avions de papier au-dessus de notre enfance. Foules d'averses accueillant le grand incendie » (Issa Makhoulf, 2012, p. 106). Puis vient « Le second été » qui va

clôre cette année newyorkaise comme on clôt un cycle. La sculpture d'Henri Moore semble avoir bougé, comme si elle s'était éloignée alors que c'est l'auteur-narrateur qui est sur le point de s'en aller. Le livre s'achève sur une plainte où le Moi toujours trop évanescent, souvent imparfait ne cesse de renvoyer à ce qu'en fin de compte l'homme est, suivant ce qu'il pense et ce qu'il ressent : « Si le moi avait pu être nôtre, nous aurions suivi les traces du guide au fond de nous-mêmes, sans redouter la peur ou la violence. Nous aurions remis la beauté à la place qu'elle mérite : à ce point du regard gisant au milieu des yeux. Ce haut relief d'où l'on domine le monde » (Issa Makhoulf, 2012, p. 145).

Aussi *Madîna fî l-samâ'* (*Une ville dans le ciel*) de Issa Makhoulf ne se recommande-t-il pas seulement par son exceptionnelle qualité narrative due à une perception très fine du monde et des événements, il se recommande aussi, peut-être même surtout, par sa plume qui lui confère force et cohérence. Dans ce texte d'à peine cent cinquante pages, celle-ci ne fait plus qu'un avec la peinture et la nature, poésie et prose résonnent dans un même rythme. La langue arabe est travaillée puis investie dans une écriture en fragments, et cependant une écriture des plus sensibles et des plus modernes.

***Sortir de la grande nuit* par Achille Mbembe (Paris, La découverte, 2010)**

Amina Azza Bekkat

Professeur de littérature française et francophone
Université de Blida

Achille Mbembe est l'un des plus brillants essayistes africains. Il est né en 1957 au Cameroun, cette contrée sans nom propre comme il le dit lui-même, appelée ainsi grâce à l'émerveillement de marins portugais étonnés de trouver dans le fleuve tant de crustacés et qui le baptisèrent *rio dos camaroes*, rivière des crevettes ; il enseigne actuellement en Afrique du Sud. Il a rédigé une thèse de doctorat à la Sorbonne sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch. Il est également l'auteur d'un D.E.A. en sciences politiques soutenu à Paris. Il a enseigné dans plusieurs universités américaines et a assis de cette façon une renommée internationale. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La naissance du maquis dans le Sud Cameroun* et *De la post colonie*. Son dernier livre est *Sortir de la grande nuit*, essai sur l'Afrique décolonisée, paru en 2010 aux éditions La découverte. Le livre est dédié à Frantz Fanon et Jean-Marc Ela, penseurs du devenir illimité. L'objet du livre « est la vague des décolonisations africaines du XX^{ème} siècle » (p. 9).

Sortir de la grande nuit

C'est de la décolonisation en tant qu'expérience d'émergence et de soulèvement que traite ce livre. « C'est ce que Frantz Fanon appelait dans un langage prométhéen la sortie de la *grande nuit* d'avant la vie. Il fallait tourner le dos à cette Europe qui « n'en finit pas de parler de l'homme tout en le massacrant partout où elle le rencontre, à tous les

coins de ses propres rues, à tous les coins du monde. » Cette Europe, il fallait la quitter. Comment ? En marchant « tout le temps, la nuit et le jour, en compagnie de l'homme, de tous les hommes. » Marche vers le futur, caravane universelle.

Cinquante après quelles traces, quelles marques, quels restes de cette expérience de soulèvement, de la passion qui l'habita ? (p.19) s'interroge Mbembe.

Cinq tendances lourdes plombent l'avenir : absence d'une pensée de la démocratie, recul de toute perspective de révolution sociale radicale, sénilité croissante des pouvoirs nègres, enkystement de pans entiers de la société et désir de fuite, de défection, de désertion, et enfin institutionnalisation des pratiques du racket et de la prédation.

Mais c'est sur le plan culturel et de l'imaginaire que les transformations sont les plus vives. L'Afrique devient un lieu de passage, de transit. L'Afrique est désormais peuplée de passants potentiels (p. 22) décidés à tout tenter pour retrouver ailleurs cet eldorado dont on rêve. La décolonisation sans la démocratie est une bien piètre forme de reprise de possession de soi, fictive.

Mbembe évoque d'abord son enfance, son rapport à la religion chrétienne et à la mort. Quelques lignes sont consacrés à son lieu de naissance et il ajoute comme dans une confession : « Ce qui m'a tenu d'identité, je le dois en grande partie à ce que j'ai vécu dans ce pays au souvenir duquel toujours je me rapporte, le plus près possible du lieu qui m'a vu naître et de ses émois. Puis un jour je suis parti. » (p. 36). À l'indépendance le pouvoir fut remis entre les mains des collaborateurs indigènes de la puissance coloniale. Les combattants de la liberté, les nationalistes, furent assassinés comme Ruben um Nyobé à qui Mongo Béti célèbre écrivain camerounais (1932-2001), connu pour son côté rebelle, devait consacrer un livre, *Remember Ruben* (1974). La mort de tous ces opposants allait faire entrer le Cameroun et beaucoup de pays africains dans une ère où la liberté n'était qu'un simulacre. : « Nous étions donc décolonisés, mais étions-nous pour autant libres ? » (p. 42) Le legs terrible laissé par la colonisation fut l'autonomie sans

la liberté. Mbembe arrive en Afrique du Sud en 1999. Il décrit une nation cosmopolite et à Johannesburg il découvre une forme de fusion culturelle inédite. Après ces trajectoires d'une vie où l'auteur se livre à travers quelques éléments de sa biographie, il va aborder les problèmes de l'Afrique en l'inscrivant dans la pensée post-coloniale.

Mbembe évoque ensuite la naissance d'une pensée monde (p. 75). Il reconnaît l'importance d'Edward Said, qu'il décrit comme un « Palestinien apatride » qui pose les premières fondations de la « théorie post-coloniale ». Said a magistralement démontré que l'entreprise coloniale était sous-tendue par une infrastructure discursive, « tout un appareil de savoirs dont la violence était aussi bien épistémique que physique » (p. 76).

Le moment proprement post-colonial s'origine dans la littérature. L'acte littéraire tient lieu de système de symbolisation. Le lieu de naissance de cette littérature est une structure d'épouvante au sein de laquelle l'Afrique apparaît sous la figure de ce qui n'est jamais parvenu à l'existence (p. 79). L'acte littéraire africain est une réponse à cette exclusion qui est, en même temps ablation, excision et péjoration (p. 79).

Pour résumer, Mbembe dira que la critique post-coloniale est une constellation intellectuelle dont la force et la faiblesse s'originent dans son éclatement même. Elle est comme une rivière aux multiples affluents puisqu'elle est le résultat de la circulation des savoirs. Cette critique s'efforce de déconstruire la prose coloniale, c'est-à-dire le montage mental, les représentations et les structures ayant servi d'infrastructure au projet impérial (p. 81). Mais l'universalisation de l'impérialisme ne se fit pas sans la complicité des colonisés eux-mêmes. La pensée post-coloniale montre comment le colonialisme lui-même fut une expérience planétaire et contribua à l'universalisation des représentations.

Le chapitre suivant est consacré à *La société française, proximité sans réciprocité*. Une réflexion qui nous interpelle est celle sur la langue française. Mbembe se démarque du discours officiel des nationalismes

panafricains et démontre que la langue française est désormais une langue africaine à part entière et que cette appropriation parfois iconoclaste, comme celle qui est utilisée par Kourouma, Mabanckou ou d'autres écrivains, témoigne d'une vernacularisation qui touche aussi les religions et les techniques. De cet entremêlement est entrain de naître une culture créole caractéristique des grandes métropoles africaines : le Français est désormais une langue au pluriel.

Le chapitre 4 s'intitule *Le long hiver impérial français* et s'interroge sur la réticence de la France à entrer dans le nouveau champ de réflexion induit par la théorie post-coloniale. Narcissisme culturel, cloisonnement des disciplines, provincialisme des savoirs dispensés dans l'hexagone, toutes ces raisons peuvent expliquer ce retard.

Le chapitre 5 revient à L'Afrique et porte en sous-titre *La case sans clés*. L'Afrique est désormais aux prises avec sa grande transformation, formidable réorganisation des espaces, de la société et de la culture, formes inédites de territorialités. Après la conférence de Berlin (1884-1885) et la mise en place des frontières selon le vœu des puissances coloniales, le dessin actuel dépend surtout de l'expression des réalités commerciales, religieuses et militaires, de rivalités et rapports de force et d'alliance entre les différentes puissances coloniales et entre elles et les Africains. À cela s'ajoute la contrainte monétaire, l'informalisation de l'économie et la diffraction du politique

Et, enfin, le chapitre 6 traite de l'expérience africaine dans la circulation des mondes. L'Afrique post-coloniale est un emboîtement de formes, de signes et de langages (p. 203). Au centre de cette transformation se trouve de profondes recompositions sociales. Les régimes post-coloniaux avaient mis l'accent sur le collectif au détriment des différences ethniques afin de prévenir les dissensions. Mais des mouvements migratoires causés par des causes diverses entraînent des modifications. Il y a désormais existence de véritables villes officieuses constituées par l'ensemble de formes irrégulières d'accès au sol (p. 209). La naissance d'un nouveau mouvement, l'*afropolitanisme*, est caractéristique de nouvelles façons de penser. Pendant près d'un siècle le discours africain aura été dominé par trois paradigmes

politico-intellectuels : Il y eut diverses variantes du nationalisme anticolonial, diverses relectures du marxisme et enfin une mouvance panafricaniste. Il y eut deux moments . Le premier est proprement post-colonial, inauguré par *Les soleils des indépendances* de Kourouma et surtout par *Le devoir de violence* de Ouologuem. Le deuxième qui s'interroge sur la réalité se définit par une esthétique de l'excès et de la prolifération caractérisée par les œuvres de Sony Labou Tansi et surtout ses derniers écrits (posthumes), *L'Autre monde*, *Écrits inédits*. OÙ le maître mot n'est pas l'écrit mais le cri.

L'afropolitanisme n'est pas le panafricanisme ou la négritude. C'est une stylistique et une politique, une esthétique et une certaine poétique du monde (p. 232). C'est une manière d'être au monde qui refuse toute forme d'identité victimaire. C'est ce qu'Alain Mabanckou dans un texte récent, *Le sanglot de l'homme noir* (2012), exprimait ainsi en s'adressant à son fils : « Je te dirai qu'il existe de nos jours ce que j'appellerai *le sanglot de l'homme noir*. Un sanglot de plus en plus bruyant que je définirai comme la tendance qui pousse certains Africains à expliquer les malheurs du continent noir – tous ses malheurs – à travers le prisme de la rencontre avec l'Europe ». C'est cette attitude victimaire qu'il faut dépasser pour se tourner vers le futur.

L'Afrique du Sud où vit Mbembe lui semble une puissance économique et la seule dans l'histoire de l'Afrique et de sa diaspora présentant autant de chances de conjuguer décloisonnement du monde et montée en humanité (p. 237).

L'épilogue de ce texte foisonnant et passionnant formule des souhaits pour le futur de l'Afrique : regarder ailleurs qu'en Europe qui représente désormais le monde de la vie déclinante. Aller vers ce qui est neuf par le biais de *la grève morale*, sorte d'insurrection qui consiste à briser les forces mortes qui limitent les capacités de vie.

FRUITS DE L'IMAGINAIRE

Expressions poétiques

Pensée pour Yamina Méchakra

Afifa Bererhi

Professeur en littérature française et comparée
Université Alger 2

Yamina Méchakra s'en est allée, sur la pointe des pieds, rejoindre son frère, l'autre poète de l'amour et de la révolution, Kateb Yacine qui préfaça son premier roman *La Grotte éclatée*, et pour laquelle il aura ce mot entré dans la postérité : « À l'heure actuelle, dans notre pays, une femme qui écrit vaut son pesant de poudre. »

La fille des Aurès, l'héritière de Tacfarinas, inscrit son empreinte originelle à l'ouverture de son roman inaugural:

« Langage pétri dans les nattes tressées au feu de l'amour qui flambe depuis des siècles au cœur de mes ancêtres et dans mon cœur vers lequel souvent je tends mon visage gelé et mon regard humide pour pouvoir sourire. Langage pétri dans les tapis, livres ouverts portant l'empreinte multicolore des femmes de mon pays qui, dès l'aube se mettent à écrire le feu de leurs entrailles pour couvrir l'enfant le soir quand le ciel lui volera le soleil ; dans les khalkhals d'argent, auréoles glacées aux fines chevilles, dont la musique rassure et reconforte celui qui dort près de l'âtre et déjà aime le pied de sa mère et la terre qu'elle foule. »

Puis, au fil des pages, le roman, en ses points de quintessence, n'est plus seulement poétique, il est poésie pure... Lire les mots. Écouter leur musique. Sentir leur vibration. C'est une pénétration dans l'âme souffrante et aimante de Méchakra, âme jamais tarie de l'espoir sans cesse ravivé par le souffle pérenne de la vie.

Au commencement, la mémoire du père est un refuge de sérénité :

« Toi le regard bleu dans lequel souvent je m'allonge quand j'ai peur et que je tremble. »

Et « Arris » le mot totem où se confond l'amour du pays plus fort que ses violations répétées, celui de l'aimé, celui de l'enfant né des entrailles maternelles, le tesson d'or de la promesse de l'avenir heureux.

Errance dans les poèmes épars.

« Tu es venu tête folle
Les cheveux rêvant de soleils inconnus
Ton âge chemin égaré en mon ventre s'est ouvert
De la colline oubliée ont chanté les roseaux
Du sable cassé des Frontières
Tes pas ont violé les lois insensées. »

...

« Ta vie est un désert où s'est blottie mon âme
Dans tes yeux noirs nés de nuits pauvres,
Frère, j'ai planté mes espoirs.
Ami, tu m'as donné ton âge,
Dure robe de noce taillée dans l'oranger,
Tes lèvres charbon brûlé
Entrouvertes sur le blé et l'alphabet,
Ont couvert mon corps de pays amoureux. »

...

« Nuit noire remplie de nos soupirs, nuit de cultes ;
Noir couleur corbeau, noir couleur maudite et asservie ;
Pourtant le noir est couleur d'ébène et de pétrole ;
Pourtant dans chaque sillon de nos mains
S'est blottie un peu de terre,
Afrique brune et tendre.
Le nègre ne nous est pas tombé des yeux. »

...

« O pluie légère et douce
Lave nos misères sur nos visages et nos mains.
Pluie messagère des plus beaux jours
Fais je t'en prie que l'hirondelle revienne.
Fais que nos greniers regorgent.
Nos bouches te bénissent. »

...

« Tu ordonnas au ciel
Le bleu de ton regard
Pour habiller mon âme
Tu brûlas l'histoire
Au feu de la colère
Pour réchauffer ma peine
Pour me recommencer
Aux ronces de l'amour
Tu accrochas les Dieux. »

...

« Arris mon amour et ma résurrection.
Arris mon mari et mon cri.
Arris mon fils et mon pain d'orge. »
« Pourquoi alors les printemps bleus ?
Pourquoi la rousseur de l'automne ?
Pourquoi le poète ?
Pourquoi les prisons ? »

...

« Arris mon silence et ma douleur.
Arris mon coin d'ombre et ma lumière.
Arris qui a su allumer un soir d'hiver au creux de mon âme
Triste et froide un feu qui m'a illuminée et m'a tenu chaud. »

...

« Arris
Peuple de va-nu pieds
Fils amputé de mon sein
Je me multiplierai
Nous nous multiplierons
Et de notre multitude mon amour
La terre renaîtra. »

...

« Arris
Je t'enseignerai les pas qui m'ont menée à toi
Je t'ouvrirai tant de chemins de verdure
Je t'habillerai de papillons inventés
Je construirai plume par plume
Brindille par brindille
Tant de nids pour couvrir
Syllabe par syllabe ton gazouillis
Je te couvrirai la brousse de crinières dorées
D'ivoire et de peaux de panthères
Que n'atteigne tes pieds nus et blancs
Ni sable piquant, ni épine du mois d'août
Que n'atteigne tes yeux amoureux
Ni jeu, ni rivière de sang, mon amour. »

...

« Sous la terre dort mon enfance
Au cœur de mes fils que je laboure
Poussent la vigne et le grenadier
Je me nourrirai pour vivre encore. »

...

8 Mai 1961

« Par l'étoile et le croissant
Par la hache déterrée
Par la squaw exterminée
Par le burnous et le pancho
Par la rizière fécondée et le blé soulevé
Par la flûte et la corde vocale
Par la pique et le bâton
Par la lance et la béquille
Par le poing menaçant

Nous briserons vos canons,
Nous cisailurons vos avions
Nous mâcherons vos frontières. »

...

« Fils brûlé au feu de l'exil
Sur ton berceau fendu
Ta plainte m'a caché l'Horizon
Pendant que je dormais
Un enfant est venu
Sur ses pas une chaîne a claqué
Sur tes menottes blessées mon amour
La neige a fondu. »

...

« Petit flocon de neige dans l'éclat d'un été
Motte de terre à tes premiers soupirs éveillée
Accacia touffu où tintaient les oiseaux
Murmure du cresson au courant du ruisseau
Guirlande de violette à ton rire accrochée
Diadème de baisers à tes doigts suspendu
Mon amour de tes lèvres, de tes mains, je vivrai. »

...

« Arris.
Laisse-moi ta joue que j'y dépose ma rose, ma rose de satin,
Ma rose de velours.
Laisse-moi ta joue que s'y rencontre ma bouche, écume
d'océan et poudre de cristal.
Laisse-moi ta joue que s'y forment mes lèvres, bouquet
de bruyères, de buis et de chardons.
Tends-moi tes yeux que j'y berce mon corps, lac de pétales
bleus, d'algues et de pluie.
Donne-moi tes yeux que j'y ouvre les miens, deux larmes
Luisantes d'amour et d'espérance. »

...

5 Juillet 1962

« Sur le chemin d'ARRIS, je rencontrai le regard indifférent
de quelques rares voyageurs.
Le soleil se noyait de chaleur.
Je retrouvai un instant Constantine.
J'arrêtai mon regard sur les yeux de mon fils.
Arris, mon fils, tu étais ma révolte.
A toi, aujourd'hui, mon enfant,
Je dis ton père mort, sur ses lèvres mon amour.
Je dis ma maison tuée là-bas au pied d'un arbre qui
blasphème à la face du ciel.
Je dis mes amis écrasés d'oubli, mais vivants encore
dans la mémoire
D'un vieux chacal ; il vient chaque soir déchirer la nuit
de lents sanglots.
Je dis ma foi en demain, clouée sur ma poitrine.
Je dis ARRIS mon pays et ses moissons
ARRIS mes ancêtres et mon honneur
ARRIS mon amour et ma demeure.

...

Le tout Yamina Méchakra se résume dans cette parole de Mohamed Kheireddine :

« Dans les charniers où se décompose démesurément l'homme, elle réimprime à nos sens oblitérés cet esprit vif qui corrige les erreurs, car elle croit à la vie, n'étant pas tout à fait pessimiste. »

Une fleur

Sofia Bencherchali
Collégienne

Premier poème, dédié à Yamina Méchakra.

Je suis la rose romantique
Le bleuet coloré
La violette coquette
La jonquille au cœur fleuri
Le jasmin au parfum divin
Mais même fanée
Je viendrai chaque année
Poser sur ta tombe
Le bouquet de mon cœur peiné.

Avril 2013

La nuit - Djanet

Ismâïl Abdoun

A Zoubir, le pisteur hors pair.
En toute fraternité saharienne.

J'ai retrouvé la parole
Profonde du silence
 A Djanet
Les étoiles à portée de main
Et la lune pleinement
 dévoilée
 splendide
Offerte au chant allègre
De grillons invisibles...

C'est l'heure sainte où l'âme
Peut enfin se parler à elle-même
Et chuchoter à l'oreille attentive
Des Anges protecteurs
L'hymne ancien
Des Dieux nomades.

Djanet, 14 avril 2009

Expressions picturales

Ahcen Drici : des lignes et des couleurs

Afifa Bererhi

Professeur en littérature et comparée
Université Alger 2

Voilà un jeune peintre qui affirme son talent et affine son style pictural qui fait sa personnalité artistique, toute singulière, maintenant reconnaissable parmi tant d'autres, comme le confirment par ailleurs les titres invariants de deux de ses expositions personnelles, *Archi-Peinture I* et *Archi-Peinture II* (2013).

À son sujet, Noureddine Ferroukhi, mettant en valeur la spécificité de Drici, résume sa peinture par cette formule éloquente : « Forme peinte, forme bâtie », pour ensuite parler de « sa peinture architecturée » en totale rupture avec la « composition traditionnelle » et qui fait que l'on puisse douter des qualifications qu'on se risquerait d'avancer. C'est que Drici crée ses propres conventions artistiques par le jeu combinatoire d'une surface, d'une forme, d'un volume, d'une couleur, qui le révèlent architecte-peintre traversé par « l'idée de monumentalité figée dans le temps ». Une constante pourtant en métamorphose. De ce paradoxe le renouvellement de la création se produit.

« Et du vide vint le plein » dira M. Nedjaï de cette peinture qui semble convoquer Lao Zi pour sa phrase : « La grande plénitude est comme le vide ; alors elle est intarissable ». Alors Hacem Drici est bien prometteur, comptant déjà un itinéraire et des prix.

Prix et récompenses:

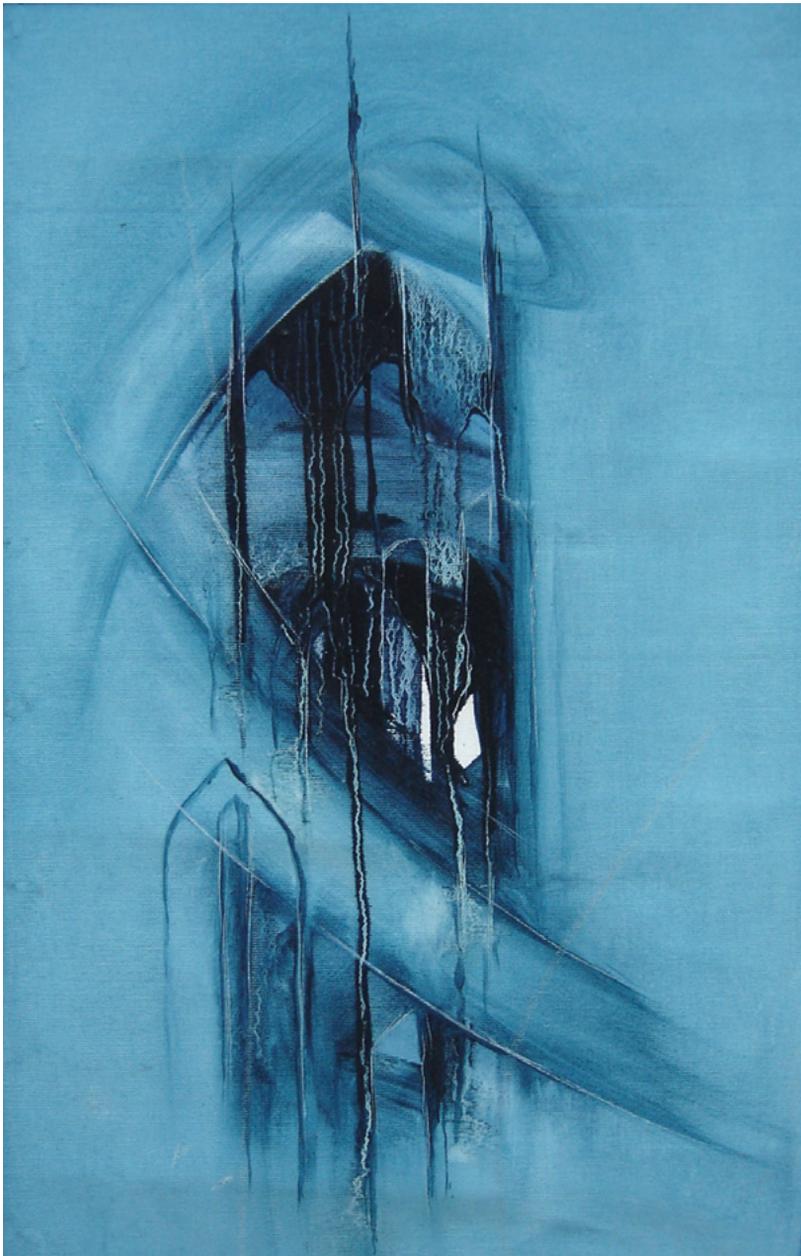
- 2010 : 2^{ème} Prix International, médaille d'argent, Ankara, Turquie.
- 2009 : 1^{er} Prix Aicha Haddad (Grand Prix de la ville d'Alger).
- 2009 : 3^{ème} Prix Ali Maachi (Prix du Président de la République Abd el Aziz Bouteflika) pour les jeunes créateurs
- 2002 : 2^{ème} Prix de dessin organisé par les autorités locales de la Wilaya de Bouira.

Expositions Personnelles

- 2013 : Galerie Dar El Kenz, Chéraga, Alger.
- 2011 : Centre des Loisirs Scientifiques, Alger.
- 2011 : Galerie Baya, Palais de la Culture, Alger.

Expositions collectives

- 2010 : Musée Nationale d'Histoire de l'Art Contemporain de Moscou, Russie.
- 2009 : Afrique workshop avec Hamza Bounoua trio (Hacen Drici, Joe Okitawoniya, Hamza Bounoua), Galerie Racim, Alger.
- 2008 : Festival internationale de Gnawi, Galerie Esma, Alger.
- 2006 : Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23), Alger.
- 2004 : École Supérieure des Beaux-Arts d'Alger.



Sans titre
49 x 31 cm, huile sur toile



Sans titre

150 x 200 cm, huile et pierre noire sur toile



Sans titre
150 x 200 cm, huile et pierre noire sur toile



Sans titre
200 x 150 cm, huile et pierre noire sur toile

Imprimé en Algérie 06.2013
ISSN :



Image de couverture : Hacem Drici (fragment)